



**HAL**  
open science

## L'immeuble moderne à Toulouse de 1920 à 1940

Paulette Girard, Jean-Henri Fabre, Thierry Mandoul

► **To cite this version:**

Paulette Girard, Jean-Henri Fabre, Thierry Mandoul. L'immeuble moderne à Toulouse de 1920 à 1940. [Rapport de recherche] 0778/92, Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Toulouse; Ministère de l'Équipement, du logement, des transports et de l'espace / Bureau de la recherche architecturale (BRA). 1992, pp. 176. hal-02967611

**HAL Id: hal-02967611**

**<https://hal.science/hal-02967611>**

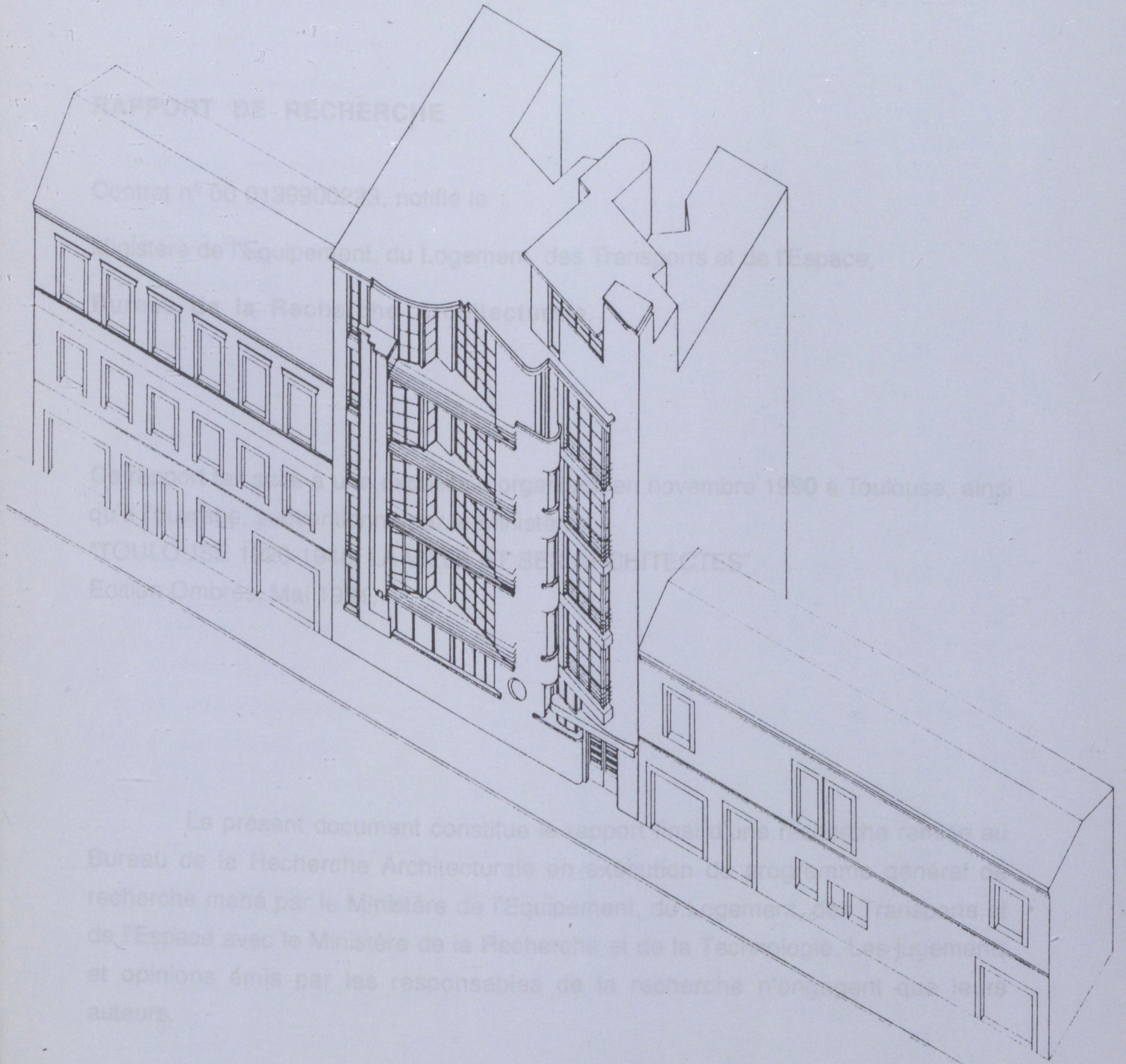
Submitted on 15 Oct 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

778

**MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DU LOGEMENT,  
DES TRANSPORTS ET DE L'ESPACE  
DIRECTION DE L'ARCHITECTURE ET DE L'URBANISME  
SOUS-DIRECTION DES ENSEIGNEMENTS ET DES PROFESSIONS  
BUREAU DE LA RECHERCHE ARCHITECTURALE**



**"L'IMMEUBLE MODERNE A TOULOUSE DE 1920 A 1940"**

**P. GIRARD, J.H. FABRE, T. MANDOU**

**RAPPORT FINAL, MARS 1992, CONVENTION N° 90-01399-00-223-75-01  
ECOLE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE**

Avant propos

## CONTEXTE

### I Toulouse pendant l'Entre-deux-guerres

p.10

-Le déclin de la ville terrienne

p.10

-Emergence de la ville industrielle

p.12

### II Les conditions: production et réglementation

p.15

-La construction pendant l'entre-deux-guerres

p.15

-La réglementation

p.17

-Le PAEE

p.22

### III Le débat architectural

p.27

-Le milieu artistique

p.27

-L'Auta

p.28

-L'Art Méridional

p.30

### IV La construction

p.37

-Les propriétaires, les locataires et domestiques

p.37

-Les architectes

p.39

-Les entreprises

p.41

-Les techniques de construction

p.45

## L'IMMEUBLE

Sources et méthodes

p.48

Situation, nombre, répartition

p.49

Critères de sélection

p.51

### I L'immeuble et sa parcelle

p.53

-Les origines des parcelles

p.53

-La morphologie de la parcelle

p.58

-La cour

p.61

-La distribution de l'immeuble

p.64

### II La distribution intérieure

p.67

-La division de l'appartement

p.68

-Les pièces de réception

p.70

-Les chambres

p.74

-Toilette et salle de bains

p.76

### III Les façades et les questions stylistiques

p.79

-La crise de l'académisme: du rationalisme au régionalisme

p.79

-Vers une architecture moderne

p.84

-Monumentalisation de l'immeuble

p.88

-Eléments architecturaux

p.88

### IV Eléments de confort et innovations techniques

p.94

-Hygiène

p.94

-L'automobile

p.96

-Innovations techniques

p.99

## ANNEXES

-Le lotissement de Gontaud-Biron

p.102

-Monographies d'architectes

p.109

-liste des propriétaires et des locataires

p.119

## ATLAS GRAPHIQUE

p.120

## Avant-propos

Notre étude avait pour objet la réévaluation critique de la modernité sur un territoire déterminé, la commune de Toulouse, à travers un programme architectural défini: l'immeuble d'habitation. Prenant pour référence des études déjà effectuées sur d'autres villes (Paris, St-Etienne, Grenoble...), nous avons choisi pour titre de cette recherche "l'immeuble moderne". Il nous faut bien convenir à l'heure actuelle, que cet intitulé ne correspond pas à la réalité de la production toulousaine de cette période qui ne participe ni de l'avant-garde, ni de l'innovation audacieuse. Aujourd'hui "une histoire retraçant la fin de l'immeuble de rapport à Toulouse" conviendrait mieux. Un tel titre est plus à même de rendre compte de notre recherche, où nous démontrons que la modernité se développe plus dans un processus de maturation que de rupture.

Par la description et l'analyse des immeubles, nous avons mis à jour les permanences et les lentes évolutions des distributions, l'apparition d'innovations techniques, ou d'éléments de confort.

Ces transformations, qui sont peu spectaculaires sur ces vingt ans, n'en sont pas moins définitives et irréversibles. Ainsi, bien que ces immeubles s'insèrent dans une continuité urbaine, tant d'un point de vue du gabarit que de l'alignement, leurs inscriptions et organisations sur la parcelle évoluent. Le rapport dialectique qu'ils entretenaient jusqu'alors avec elle, s'efface peu à peu, préfigurant l'immeuble moderne conçu indépendamment de la parcelle après 1945.

Mais plus qu'en plan, c'est dans la composition des façades que les architectes locaux se mettent au goût du jour, quitte à ce que le plan et la façade soient antinomiques. Pour rompre avec l'académisme largement dominant jusqu'à 1930, les architectes s'appuient à la fois sur les théories rationalistes et les courants régionalistes. La modernité ne fera qu'une timide apparition autour

Une approche comparative devrait constituer, aujourd'hui, un prolongement logique de cette étude, en confrontant les immeubles toulousains à d'autres réalisations provinciales comme celles de Bordeaux, St Etienne, Grenoble, Nancy...; Paris restant à tout égard une référence trop exceptionnelle.

L'autre suite à cette recherche découle d'un constat : la méconnaissance de l'architecture domestique locale au XIXème et XXème siècle a limité notre analyse. Il devient nécessaire de développer des programmes d'étude dans ce domaine pour mieux comprendre cette architecture de la "longue durée".

---

**LE CONTEXTE**

## I TOULOUSE PENDANT L'ENTRE-DEUX-GUERRES

### Le déclin de la ville terrienne

Comme le soulignent plusieurs historiens, depuis la fin du Moyen Age, la ville de Toulouse est dominée par une aristocratie, aimant vivre en ville, tirant ses revenus de la riche campagne environnante (Lauraguais, Gers). Mais s'il est souvent écrit que Toulouse était un "gros bourg", il nous paraît qu'il faut faire justice de cette affirmation par trop réductrice. Certes, les toulousains sont particulièrement attachés et liés à la terre qui les a enrichis. Pastel, blé, maïs, longtemps l'agriculture ou des activités associées ont suffi pour assurer sa fortune, les revenus étant suffisamment élevés pour ne pas se lancer dans l'aventure hasardeuse de l'industrie capitaliste. Souvenons-nous du toulousain qui "subventionne" François 1er, c'est dire la richesse des terres. Cet attrait pour des terres est tel que la bourgeoisie du XIX<sup>e</sup> siècle, si elle fait fortune dans le commerce, voire dans l'industrie, s'empresse d'acheter les terres et surtout adopte les modes de vie aristocratique: hôtel particulier en ville, château à la campagne, dans le gardiage ou plus loin dans le Lauragais, le Gers. Ainsi, lors de la création des percées hausmaniennes (rue Alsace-Lorraine, rue de Metz), les résistances seront immenses à défendre le patrimoine des hôtels toulousains et à refuser d'habiter l'immeuble bourgeois à la parisienne. Il faudrait étudier plus profondément les permanences des modes de vie, les différences qui existent de ce point de vue entre la province et la capitale. Dans ce contexte sera créée la société des Toulousains de Toulouse qui va peser très fort dans les orientations de la politique urbaine avec la revue l'Autre. Elle participera à la défense du patrimoine architectural, mais aussi à celle de certains aspects de modes de vie anciens, reprenant une mémoire collective en train de disparaître.

Cette résistance au progrès puise en partie ses racines dans des permanences de valeurs de l'ancien régime, dans le mode de vie

aristocratique des couches dirigeantes, qui comme le note Sentou<sup>1</sup>, sont plus préoccupées de prestige, d'"imago urbi" motivant les investissements immobiliers ou les embellissements plus que de répondre aux impératifs économiques. Ces attitudes sont encore très présentes à la veille de la première guerre, les couches populaires prolongent ces archaïsmes aristocratiques par un comportement réfractaire à tout développement et transformations importantes.

Au plan morphologique, à la veille de la première guerre mondiale, la ville s'est modifiée par la création des percées qui peuvent être considérées d'une certaine façon comme une première défaite de la caste aristocratique urbaine. Mais au-delà de ces rues "parisiennes", les typologies traditionnelles, tel l'hôtel ou son succédané le petit immeuble sur cour, sont encore très en vogue, comme le montrent la rue Saint-Antoine-du-T. ou les Allées Jean-Jaurès<sup>2</sup>. Quant aux faubourgs, ils sont peu étendus, essentiellement ancrés entre boulevard et canal, ils sont constitués de petits immeubles ou de maisons avec jardin; parfois une chartreuse vient densifier la parcelle. Mais nous sommes loin des suburbs et autres banlieues industrielles peuplées de prolétariat. Dans les années 30, un élu, E. Berlia directeur de l'Office des H.B.M., notait, qu'"avant la première guerre mondiale, il n'y avait pas de crise du logement"<sup>3</sup>.

Cela étant, les traditions urbaines sont fortes : théâtre, universités et les nouveaux modes de développement de la culture urbaine y trouvent place : grands cafés, grandes foires. Toulouse évolue mais reste une grande ville terrienne à la manière de certaines villes italiennes, résistant peu ou prou à la norme parisienne.

---

<sup>1</sup> J. Sentou, *Fortune et groupes sociaux à Toulouse sous la révolution*, Toulouse, Privat, 1969

<sup>2</sup> J. H. Fabre, P. Girard, J. Painvin, *L'édification de la place Wilson et des Allées Jean Jaurès à Toulouse 1778-1987*, Recherche E.A.Toulouse, B.R.A., 1987

<sup>3</sup> *Bulletin Municipal*, (Source A.M.T.), 1922



## L'émergence de la ville industrielle

Paradoxalement, la première guerre mondiale va être à l'origine du développement industriel de Toulouse. Certes, la guerre sera une souffrance pour les familles dont les hommes sont au front, la vie sera dure durant les cinq années. Mais la ville ne va subir aucune destruction, mieux elle va bénéficier d'une industrialisation liée à la guerre: industrie chimique avec l'implantation de l'O.N.I.A. et l'industrie aéronautique.

“Quand à l'automne 1914, s'affirme la perspective d'une guerre longue, les avantages de Toulouse pour l'installation d'industrie de guerre apparaît rapidement : le front à 700 kilomètres écartait tout risque d'attaque aérienne et par sa seule population, la ville représentait un important réservoir de main d'oeuvre” écrit Jean Coppolani<sup>4</sup>.

Outre le développement de la Poudrerie et de la Cartoucherie qui employait 15 000 ouvriers, l'Office National Industriel de l'Azote (O.N.I.A.) fut créé en 1924 des suites de la guerre. En 1939, l'usine employait 3 000 ouvriers. Dès 1917, l'industrie aéronautique se développe à Toulouse lorsque Pierre Latécoère propose de monter sous licence les avions Salmson de l'usine de Montaudran construite en 1917, d'où sortiront en 1918, 800 avions. Après la guerre, Latécoère se tourne vers l'aviation commerciale, avec en 1919 le premier vol toulousain vers le Maroc. C'est le début de l'Aéropostale avec les lignes Toulouse-Casablanca, Toulouse-Natal, épopée faisant partie de la mémoire et de l'imaginaire collectif toulousain. En 1940, l'usine de Montaudran employait 850 salariés. En 1938, Breguet rachètera l'usine Latécoère, ce sera la fin des Laté 25, 26, Laté 300, 521, etc...

Autre entreprise celle de l'ingénieur Emile Dewoitine. Ce dernier crée, en 1921, un atelier au quartier des Minimes, puis en 1931 l'atelier St Eloi. En 1936 à la suite de la loi du 11 Août 1936 sur les nationalisations des industries de guerre, la S.N.C.A.M. (Société Nationale des Constructions Aéronautiques du Midi) est fondée. En

---

<sup>4</sup>CAUE/EAT, *Toulouse 1920-1940*, Toulouse, Ed. Ombres, 1991, p.31

1939 l'usine employait 4200 ouvriers, c'est le début du centre aéronautique qui, avec l'aérodrome et l'implantation d'une école de formation, fait de Toulouse, une des capitales de l'aéronautique européenne.

Durant la période de l'entre-deux-guerres, la ville de Toulouse subit de grandes transformations économiques et sociales, qui vont se traduire dans une nouvelle politique urbaine. La politique municipale va dynamiser le développement local et le domaine de la construction: programme d'équipements, programmes de réseaux (électrique, tout à l'égout) programme de voirie et soutien actif à l'office municipal d'H.B.M<sup>5</sup>.

## OFFICE NATIONAL INDUSTRIEL DE L'AZOTE

La plus importante usine française d'Engrais Azotés

Bureaux d'Empalot

Téléphone : 389 - 48 (3 lignes)

TOULOUSE

Sulfate d'ammoniaque :- Nitrate de soude :- Nitrate d'ammoniaque :- Nitropotasse  
**AMMONITRE GRANULÉ - NITRATE DE CHAUX**

Fig.(1): Publicité pour l'O.N.I.A. Bulletin municipal, (M.V.T.)

### Les nouveaux groupes sociaux

L'exode rural s'accélérait après la première guerre, la ville va connaître une croissance démographique nouvelle: de 175 000 habitants en 1921, elle passera à 213 000 en 1936 pour atteindre 225 000 habitants en 1939. De 1931 à 1936, l'augmentation démographique sera de 180 000. <sup>6</sup>Se constitue un groupe d'ouvriers et d'employés d'origine paysanne: groupe qui va jouer un rôle décisif dans les transformations urbaines. Ainsi une nouvelle

<sup>5</sup> Voir à ce sujet J. Ph. Dubourg et C. Roi, 1925-1940: *Gestion municipale et politique urbaine à Toulouse*, Recherche A.R.U.P.A.Toulouse, B.R.A., 1984

<sup>6</sup>G. Costa, *Construction et développement de Toulouse à l'époque contemporaine.*, Toulouse, Privat, 1951, p.237

dynamique urbaine est créée qui va faire de Toulouse une ville moderne.

Aux élections municipales de 1925, la bourgeoisie terrienne est définitivement écartée du pouvoir local: la municipalité socialiste conduite par E. Billières est élue avec plus de 56 % des voix. Le mandat sera renouvelé jusqu'à la déclaration de guerre de 1939. Comme le note J. Y. Nevers<sup>7</sup> "cette période est marquée par l'apparition d'une forte représentation, au niveau des candidatures du groupe E c'est à dire de la classe ouvrière, et dans une moindre mesure du groupe D, c'est à dire des couches moyennes salariées". Avec le développement industriel, ces nouvelles couches sociales vont dominer la vie toulousaine, désireuse de développer en des termes plus modernes et dynamiques<sup>8</sup>. Ainsi les conditions sont créées pour un accroissement sans précédent de l'économie du bâtiment.

---

<sup>7</sup> J. Y. Nevers, Toulouse le Mirail.

<sup>8</sup> Rapport E. Billières, 1933, congrès S.F.I.O. de Grenoble

## II LES CONDITIONS: PRODUCTION ET REGLEMENTATION

### La construction pendant l'entre-deux-guerres

Le développement de l'économie du bâtiment est très fort après la guerre de 1914-1918 sur l'ensemble du territoire français; comme le note G. Costa<sup>9</sup> "plus vivement qu'elle ne le fit dans la France entière, l'activité du bâtiment se développe après la guerre à Toulouse et dès 1922 on y construit plus de maisons qu'on ne l'avait fait la meilleure année d'avant-guerre. L'année suivante, 1923, voyait construire deux fois plus de maisons que 1913". Le niveau de l'activité du bâtiment d'avant-guerre (1914) ne fut dépassé pour la France entière qu'en 1926, alors que dès 1922 Toulouse l'avait largement dépassé de plus de 60 points. Comme partout en France, l'activité du bâtiment chutera en 1937; entre temps, elle avait atteint son maximum en 1933 avec plus de 1 000 demandes de bâtir. Cet essor persistera jusqu'en 1936 "phénomène propre à Toulouse témoignant de la vitalité de son développement commercial et industriel". En 13 ans, de 1927 à 1939, 27 % des bâtiments existants à Toulouse en 1939 sont construits.

Dans ce contexte, l'immeuble de rapport est délaissé au profit de la maison individuelle. De 1920 à 1950 on construira 36508 maisons individuelles et 11199 immeubles de rapport. Mais durant les années étudiées cet écart peut être plus important (voir tableau). Déjà au XIXème siècle, l'immeuble de rapport n'avait pas connu la prédominance qu'il a pu avoir dans d'autres villes de même importance ; certes après l'ouverture des percées il y avait une proportion plus forte d'immeubles de rapport à Toulouse, mais en 1939 ce rapport est totalement inversé.

Cette désaffectation pour l'immeuble de rapport peut s'expliquer par les lois nouvelles réglementant les loyers à partir de la guerre de 1914-1918, ce qui entraîne une faible rentabilité. G. Costa l'exprime en terme d'absence de rentabilité. D'autres causes peuvent être invoquées telles les frais d'entretien élevés, les aides que l'Etat va dispenser aux travailleurs pour faire construire leur propre maison. Il faut souligner également le peu de démolitions et de

---

<sup>9</sup> G. Costa, op. cit.

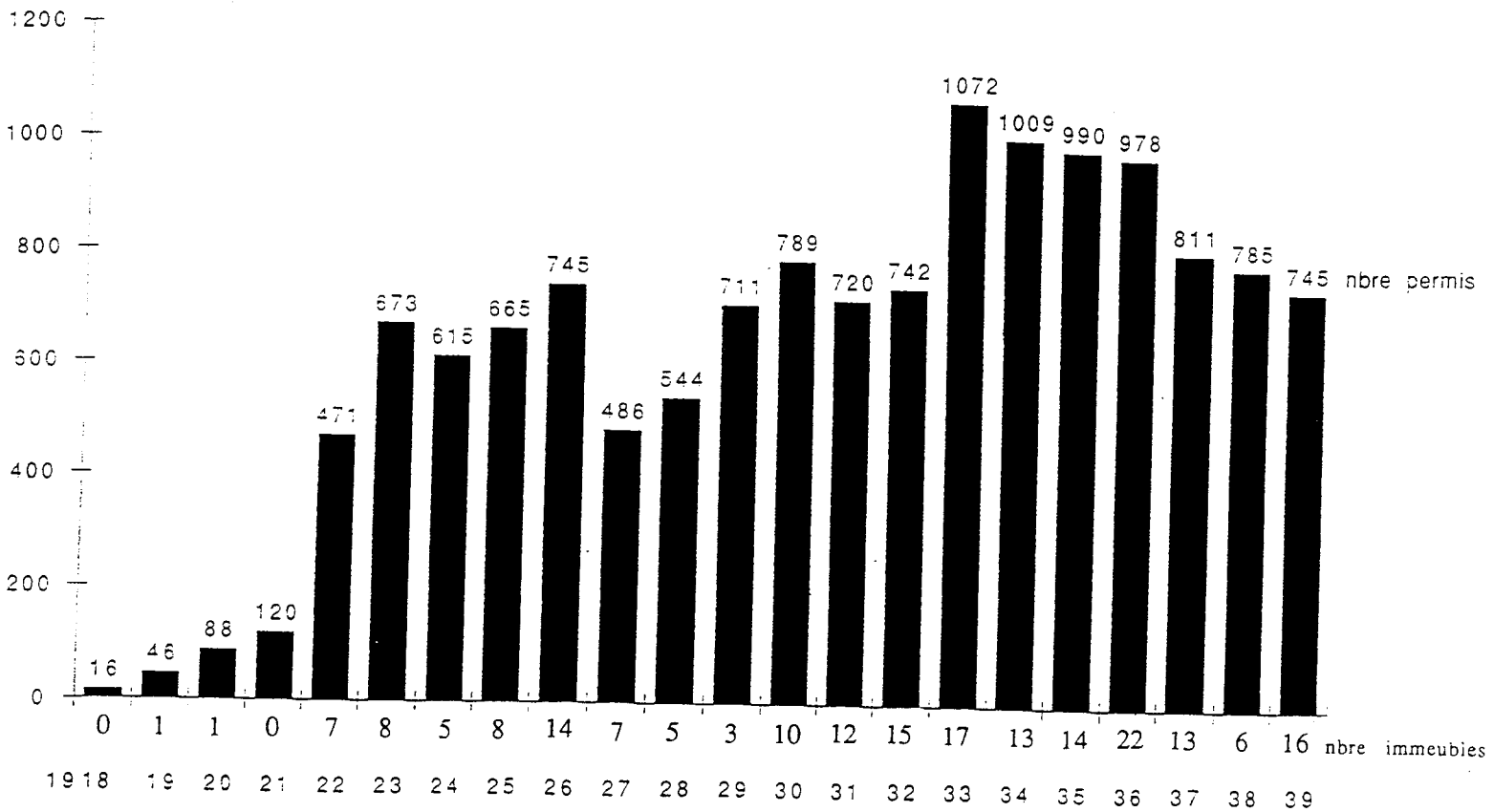


Fig.(2): Nbre de permis déposés et nbre de permis déposés d'immeubles chaque année entre 1918 et 1940 (Source registre d'hygiène A.M.T.)

reconstructions effectuées en centre ville. Ainsi, durant la période étudiée malgré un essor remarquable de l'économie du bâtiment, l'immeuble ne se développera que faiblement; l'essentiel des constructions s'effectuant dans le cadre de lotissements de pavillons et maisons individuelles.

### La réglementation

Dans quel cadre normatif sont construits les immeubles des années 20-40? En quoi le programme des servitudes du Plan d'Aménagement et d'Embellissement et d'Extension (P.A.E.E.), que dresse Léon Jaussely en 1928, est-il l'instaurateur d'une visée urbaine dès lors totale?

Pour apprécier ces conditions d'édification des immeubles qui sont l'objet de notre recherche, nous avons effectué un recensement des règlements édilitaires concernant la voirie ou les règlements sanitaires, lorsque ceux-ci concernent le bâti, jusqu'au P.A.E.E. de Jaussely.

S'il est vrai que tout règlement se réfère à une idée de ville, celle-ci se nourrit à Toulouse essentiellement de préoccupations sécuritaires (prévention des risques d'incendies et d'éboulement, sûreté de la circulation des piétons et des véhicules) jusqu'au règlement afférent au plan d'alignement.

Jusque-là en effet, les règles d'édification ne font que reconduire l'ordonnance générale de voirie du 14-12-1769<sup>10</sup> rassemblant en un seul texte divers règlements dont la dispersion grèvait la bonne administration de la ville; ordonnance qui, comme nous l'écrivions plus haut, vise essentiellement la sécurité de l'habitant, mais qui n'est pas dépourvue d'une certaine aspiration à l'esthétique, tout du moins à ce qu'elle prétend, "veiller à la symétrie et à la régularité des bâtiments..."

Cependant, il faudra attendre 1842 et le plan d'alignement de l'architecte de la ville Urbain Vitry - une longue attente car il était en chantier depuis la loi du 16 septembre 1807 - pour que les

---

<sup>10</sup> Série DD234 (Source A.M.T.)

règlements édilitaires concernent l'épannelage de la ville (Ce plan avait été précédé d'un plan d'alignement partiel effectué par J.P. Virebent en 1810-12). Jusque-là, seules les ordonnances régulières de quelques projets municipaux, tels que l'aménagement de places (place Saint-Georges, place Wilson) et d'allées (allées Jean Jaurès), encore que pour celles-ci l'imposition de gabarit fut sans effet, étaient soumises au respect d'une hauteur imposée. Le plan d'alignement de Vitry introduit avec force la notion du prospect. Ce retard apparaît cependant plus compréhensible quand on sait que Toulouse, jusque dans la première moitié du XIXème siècle est une ville basse où les bâtiments, excepté les édifices religieux ou publics et les hôtels aristocratiques, ne dépassent guère un ou deux étages sur rez-de-chaussée. La question de la hauteur du bâti, bien que des rues fussent étroites, se posait donc moins qu'ailleurs.

Urbain Vitry propose donc une série de gabarits qui évolueront partiellement jusqu'aux règlements sanitaires de 1907 et 1911<sup>11</sup>. Les hauteurs que les bâtiments ne pouvaient excéder sont les suivantes :

- rues inférieures à 8 m, hauteur maximum de 15 m,
- rues comprises entre 8 et 10 m, hauteur maximum de 16 m,
- rues supérieures à 10 m, hauteur maximum de 17,5 m.

Rappelons pour mémoire que depuis 1783 à Paris, les hauteurs maximales étaient de 11,7 m pour les rues inférieures à 7,8 m, 14,6 m pour les rues entre 7,8 et 9,75 m, et 17,55 m pour les autres avec une hauteur maximum de 22,5 m.

La parution en 1893 sous le titre générique de "Voirie Urbaine" de l'ensemble des textes régissant l'édification n'apporte rien de nouveau: les règlements édilitaires ne concernent que les hauteurs de façades sur rue et ignorent l'intérieur du bâti.

Ce n'est qu'avec les règlements sanitaires, consécutifs à la loi du 13-02-1902 sur la protection de la santé publique, publiés dans une première mouture en 1907 puis dans une rédaction définitive en

---

<sup>11</sup> Côte1282 (Source A.M.T.)

1911, qu'apparaît une volonté de régir les proportions intérieures des bâtiments. L'épannelage est plus étroitement associé à la largeur des rues:

-voies de moins de 12 m, hauteur jusqu'à la ligne de faîte de l'immeuble de 6 m augmentée d'une dimension égale à la largeur des voies.

-voies de 12 m et au-dessus, hauteur de 18 m augmentée du quart de la partie de la voie dépassant 12 m sans que cette hauteur dépasse 20 m.

Les prospectus sont aussi soumis aux contraintes d'un arc de cercle du rayon égal à la moitié de la rue prolongé d'une tangente inclinée à 45°.

Diverses normes concernent maintenant les pièces d'habitation : l'éclairage, la dimension minimale donnée en cube ( $> 25 \text{ m}^3$ ) et la hauteur (2,6 m pour un sous-sol, 2,8 m pour le RDC et l'étage, 2,6 m pour les autres), leur profondeur qui doit être inférieure à deux fois la hauteur.

Enfin, apparaît une normalisation des cours et courettes ; les pièces d'habitations ne devant donner que sur des cours dont la surface doit être supérieure à  $30 \text{ m}^2$ , les autres pièces pouvant s'ouvrir sur des courettes à condition que celles-ci fassent  $15 \text{ m}^2$  pour un bâtiment de 4 étages et plus de  $6 \text{ m}^2$  pour les autres. Notons une exception pour le dernier étage où les pièces d'habitation peuvent s'ouvrir sur les courettes.

Dans une première analyse, il semble que ces règlements soient trop vagues et que l'accroissement de la construction des immeubles demande une rédaction plus serrée qui paraîtra en 1911.

Dans cette dernière réglementation les hauteurs maximales sont conservées encore qu'on les mesurera à partir du point le plus haut de la façade et, sacrifiant la mode du temps, ne seront pas compris dans ces hauteurs bow-windows, dôme, miradors et tours...

Les dimensions minimales des pièces et habitations sont données maintenant en  $\text{m}^2$ :  $9 \text{ m}^2$  minimum et les surfaces d'éclairage en fraction de surface  $1/6$  de la pièce pour les étages courants.



Des normes particulières seront appliquées à l'étage le plus élevé et dorénavant aux pièces habitées en sous-sol, ce qui semblerait indiquer un usage nouveau de ceux-ci.

Enfin, s'affirme la normalisation des cours et courettes dont les dimensions sont fonction du nombre d'étages :

*Cours*

- surfaces (supérieures ou égales) à 12 m<sup>2</sup> pour les édifices à RDC,

- surfaces (supérieures ou égales) à 12 m<sup>2</sup> + 5 m<sup>2</sup> par niveau pour les autres.

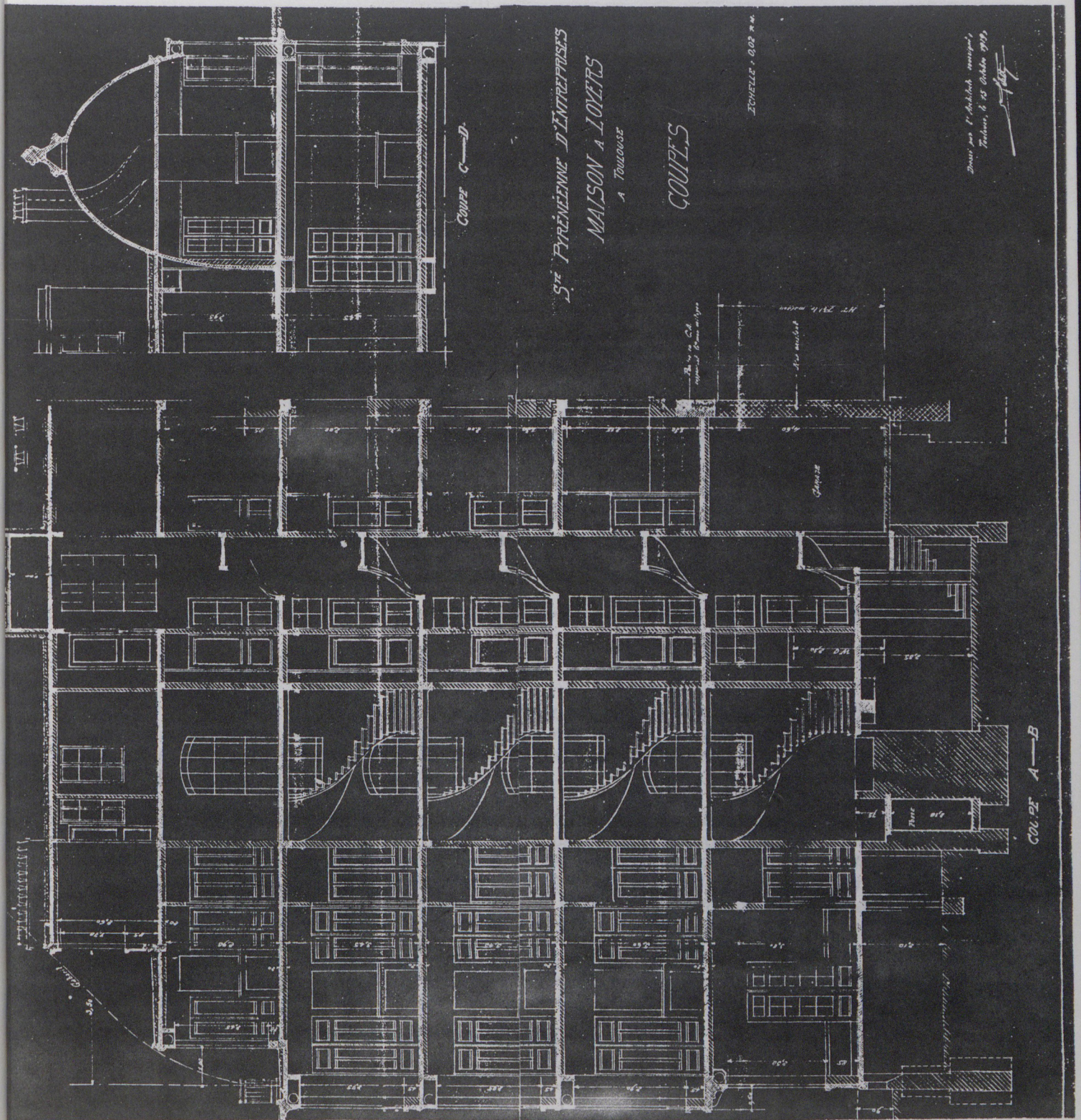
*Courettes :*

- surfaces (supérieures ou égales) au quart de la surface des cours pour les bâtiments à RDC et RDC + 1 étage

- surfaces (supérieures ou égales) au tiers de la surface des cours pour les autres.

Les vues directes, elles aussi, sont fonction du nombre d'étages: 2m50 pour les RDC, 3m50 pour un RDC + 1 étage, 3m50 + 0,75 m par étage pour les autres alors qu'en 1907 elles étaient uniformément à 4 m.

Comme le fait remarquer G. Costa, Toulouse est une ville aux immeubles bas, de peu d'étages en comparaison avec des villes comme Paris, Lyon, Marseille. Ceci reste vrai au XIX<sup>e</sup> siècle malgré la construction des percées dont les immeubles ne sont malgré tout guère plus haut que cinq étages. Le territoire de la commune de Toulouse étant très vaste, la ville ne va pas s'accroître par densification mais par extension géographique. Ainsi de 1920 à 1940, l'essentiel des constructions seront des maisons individuelles situées dans la couronne au-delà des premiers faubourgs. La pression foncière étant peu forte, il n'y aura guère d'immeubles exploitant au maximum les gabarits autorisés.



l'ouest ; au nord et au sud, il s'agit d'implantations industrielles déjà

Fig(4): Application du gabarit pour l'immeuble Bonzom, angle rue Pouzonville et rue St Bernard, architecte Pilette, 1919.

## Le P.A.E.E.

Le PAEE de Jaussely de 1928, voté en 1929, ajoutera une spécification des hauteurs en fonction de zones, la ville étant, pour la première fois, partagée en quatre zones:

- zone pour industrie,
- zone de maisons familiales et villas,
- zone d'immeubles collectifs correspondant aux anciens faubourgs,
- zone de Toulouse centre.

Hormis le zonage industriel qui, en réalité, couvrira des terrains déjà occupés par les entrepôts et les industries - ce fait sera souligné lors d'une séance du Conseil municipal -, les trois autres zones définissent trois anneaux correspondant aux grandes étapes de croissance de la ville et se définissant par le type de bâtiment pouvant s'y implanter. En somme nous pouvons définir le zonage comme zonage typologique: à chaque zone devra correspondre un type de bâtiment et un type d'implantation dans la parcelle.

### ARTICLE 4 - Zone II

*La zone n° 2 formera le quartier des villas ou des maisons familiales. Dans cette zone les maisons devront être autant que possible séparées les unes des autres ou tout au plus accolées par deux à moins de construction de groupes spéciaux de maisons formant un ensemble esthétique de peu de longueur.*

*Le pourcentage d'édification de cette zone ne devra pas dépasser 50 %. Les maisons ne pourront avoir plus de deux étages sur rez-de-chaussée avec exception pour petites parties telles que belvédères et tourelles ; les groupes de maisons contiguës formant ensemble architectural ne pourront avoir moins de 30 mètres et plus de 50 mètres de longueur. La distance entre deux groupes sera au moins de 12 mètres. Les zones non aedificandi de jardins en avant seront plantées obligatoirement en jardins décoratifs et d'agrément. Ces jardins dont la largeur minima sera de 5 mètres pourront dans certaines voies atteindre 10 à 15 mètres...*

Les zones industrielles sont peu réglementées : hauteur maximum de 20 mètres et 80 % d'occupation maximale de la parcelle. Une seule nouvelle zone est proposée à l'emplacement du Polygone à l'ouest ; au nord et au sud, il s'agit d'implantations industrielles déjà existantes.

La zone la plus intéressante correspond à la zone de villas et maisons familiales, nouvelle couronne autour des anciens faubourgs qui accueillera l'essentiel de la croissance urbaine: "la municipalité pourra se réserver le droit d'imposer dans certaines rues un même type d'édifice répondant à un style de construction particulière, afin de constituer un ensemble pittoresque"<sup>12</sup>.

Dans toute cette zone les constructions devront être bâties en retrait de l'alignement, de façon à ménager un jardin en avant des maisons et de "caractère décoratif et d'agrément"<sup>13</sup>, dont la largeur optima est indiquée au plan sans qu'elle puisse descendre au-dessous de 5 mètres.

Les maisons devront être séparées les unes des autres ou accolées deux par deux, et 50 % seulement de la superficie pourront être construites.

Pour la zone Toulouse-Ville, correspondant aux anciens faubourgs, la réglementation est simple: constructions jusqu'à 3 étages, 4 exceptionnellement sur les voies principales, la hauteur ne devait pas dépasser la largeur des rues. La réglementation des cours intérieures devant avoir une largeur au moins égale à la hauteur des bâtiments va dans le sens d'une logique hygiéniste.

Pour la zone Toulouse-Centre, la réglementation est plus complexe, tenant compte des différences de situation : hormis les hauteurs réglementées en rapport à la largeur des voies, les cours sont également réglementées. Devant assurer l'éclaircissement, les cours communes à deux ou plusieurs parcelles seront favorisées.

L'évolution des règlements, tant nationaux que toulousains, vont dans le sens d'une amélioration de l'hygiène (ouvertures, évacuation d'eaux usées et vannes...). Avec le P.A.E.E. ils interviennent encore plus directement sur les typologies architecturales. Même si les effets en sont réduits par les dérogations multiples constatées, il s'agit d'une évolution importante de la réglementation.

---

<sup>12</sup> Série O Règlement PAEE 1928 (Source A.D.)

<sup>13</sup> Série O Règlement PAEE 1928 (Source A.D.)

ARTICLE 5 : Zone III - Zone de Toulouse ville - Cette zone est destinée à recevoir des immeubles collectifs.

Elle forme une couronne dont la limite intérieure est constituée par les Boulevards, l'Allée St-Michel, le Pont St-Michel, l'Allée Charles de Fitte, le Pont des Amidonniers. La limite extérieure est constituée par le Canal du Midi et à l'ouest par la limite de l'octroi. Toutefois, la limite du Canal du Midi n'est pas stricte car la zone se ramifie, comme l'indique le plan des zones, le long des principales voies radiales.

Dans cette zone, le maximum de hauteur admissible sera égal à la largeur de la rue, sans toutefois pouvoir excéder 3 étages, sauf dans les voies principales où l'on pourra construire 4 étages exceptions indiquées d'ailleurs au plan des zones.

La partie construite des parcelles de cette zone ne devra pas dépasser 66 % de leur superficie.

Les cours intérieures devront avoir une largeur au moins égale à la hauteur des missions et être traités autant que possible en jardins.

ARTICLE 6 - Zone IV - Zone de Toulouse-centre - Cette zone est limitée par la ceinture formée par les grands boulevards, Allée St-Michel et l'Allée Charles de Fitte.

La hauteur des bâtiments y est fixée suivant les données suivantes :

Pour les rues jusqu'à 8 mètres de largeur : hauteur à la corniche  $3/2$  de la largeur, soit  $H = 1,5 L$

Pour les rues de 8 à 11 mètres :  $H = L + 4$ , soit : 12 à 15 mètres

Pour les rues de 12 à 15 mètres :  $H = L + 3 = 15$  à 18 mètres

Pour les rues de 16 à 17 mètres :  $H = L + 2$ , soit : 18 à 19 mètres

Pour les rues de 18 à 19 mètres :  $H = L + 1$ , soit 19 à 20 mètres

Pour les rues de 20 mètres et au-dessus :  $H = 20$  m au maximum

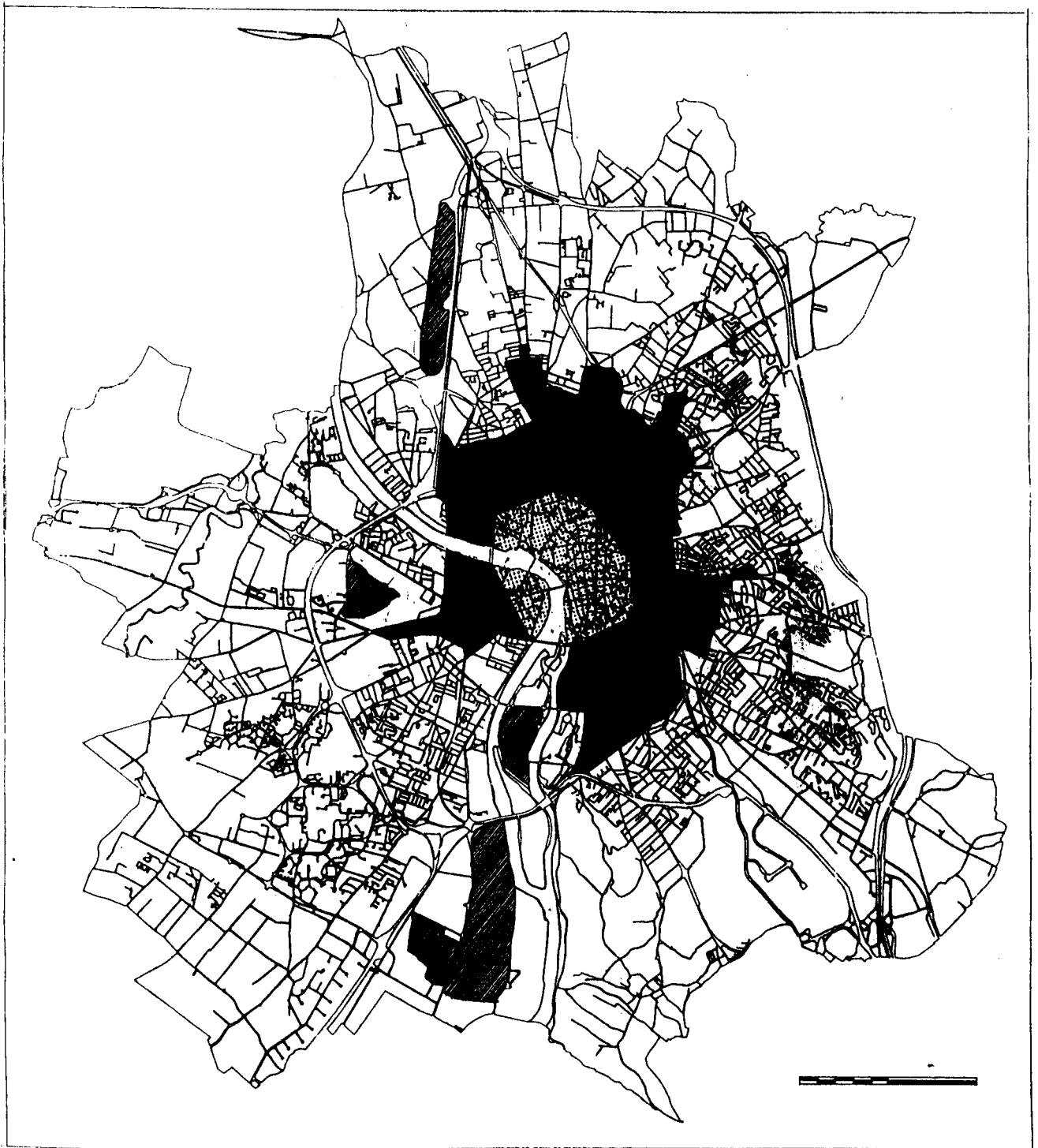
La construction des parcelles de cette zone ne pourra occuper que 75 % du terrain et pour les terrains d'angle 80 %.

Dans les cours intérieures le minimum de distance au mur mitoyen pour avoir le droit d'éclairer des pièces d'habitation sera de 6 mètres et la surface de la cour d'au moins 60 m<sup>2</sup> s'il n'y a pas de locaux d'habitation sur cour.

Pour favoriser les cours communes, on pourra ne donner à deux cours réunies que les  $7/8$  pour trois cours communes.

Dans tous les cas, la hauteur des immeubles sur cour ne pourra dépasser 1 fois et  $1/2$  la largeur de la cour qui lui fait face, sans toutefois dépasser la hauteur de l'immeuble sur rue.

Les courettes ne devront jamais avoir moins de 10 m<sup>2</sup> et ne serviront pas à éclairer ni aérer des locaux d'habitation.



Légende:      Pointillés: Zone Toulouse Centre      Hachures: Zone industrielle  
                  Noir: Zone Toulouse Ville      Blanc: Zone de maisons familiales et villas

Fig.(5): Plan d'Aménagement, d'Embellissement et d'Extension, Plan de zone, architecte Jaussely, 1931



### III LE DEBAT ARCHITECTURAL

#### Le milieu artistique

A la sortie de la première guerre, la ville rose est une ville provinciale quelque peu repliée dans une gloire passée et relativement fermée à toute nouveauté. Cela est particulièrement vrai dans les domaines artistiques et culturels. Au XIX<sup>ème</sup> siècle un certain nombre d'artistes toulousains avaient connu un renom national : Benjamin Constant, Debat, Ponsan, Henri Martin, Labatut... par exemple. Comme le note Luce Rivet<sup>14</sup>, "Toulouse accréditait l'existence d'une école toulousaine dont elle revendiquait la paternité par l'attitude protectionniste des édiles locaux lors des concours artistiques". Et si la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle fut dominée par le concept "d'école toulousaine", les années 1919-1939 le furent par celui d'un "art méridional". Toulouse se vit en marge des courants novateurs nationaux pour devenir un centre artistique régional. En fait, ces artistes appartenaient au courant académique qui dominait la vie parisienne et donc française.

"Méridional, occitan, race latine, méditerranéenne, terroir, traditions, autant de qualificatifs qui tissent le fil d'Ariane de la vie des arts plastiques dans la ville rose de 1919 à 1938"<sup>15</sup>. Ce courant "régionaliste" trouve ses correspondances dans le débat architectural où il rencontre un goût prononcé pour la tradition; au XIX<sup>ème</sup> siècle, "l'école toulousaine" regroupait les artistes académiques qui avaient su rencontrer la politique officielle du pouvoir national. Ce sera également le cas pour "l'art méridional", expression de la "petite patrie", qui n'a pas abouti à la naissance d'un style. "Il contribuera à l'épanouissement d'un courant conservateur"<sup>16</sup>, manifesté à l'Exposition de 1937, "incarnant la pérennité de valeurs ancestrales face à un monde radicalement moderne, industriel et urbain". Paradoxalement, après avoir poursuivi une identité méridionale, la région toulousaine en venait à rencontrer une idéologie officielle développée dans l'ensemble de l'hexagone. Par l'appel au passé, les différentes régions trouvaient une valeur commune

---

<sup>14</sup>L. Rivet, *La vie artistique à Toulouse 1888-1945*, Thèse, Université de Toulouse le Mirail, 1989

<sup>15</sup>L. Rivet, op. cit.

<sup>16</sup>L. Rivet, op. cit



incarnant l'esprit français. "A Toulouse, nul artiste ne peut répondre d'une recherche d'avant garde" affirme L. Rivet. Il n'en sera pas exactement de même dans le domaine architectural. En effet il y aura un développement important de la construction après 1918 et plusieurs architectes, soit par goût, soit par leur origine et leur formation, vont afficher une certaine modernité. Mais soyons juste, ils seront peu nombreux et leurs oeuvres peu audacieuses. Maisons basques et autres constructions régionalistes et académiques couvriront largement le territoire toulousain.

### L'"Auta", La Société des toulousains de Toulouse et Amis du vieux Toulouse

La Société des toulousains de Toulouse et Amis du vieux Toulouse, avec sa revue l'Auta fondée en 1906, participe au mouvement des sociétés savantes et associations locales qui organisent une lutte de grande ampleur pour la sauvegarde du "patrimoine local", utilisant les lois sur le patrimoine, telle la loi de 1930 sur la protection des sites, et surtout le classement à l'inventaire. Elle réussira de nombreuses démarches pour classer soit le Pont Neuf, l'Hôtel-Dieu ou divers hôtels Renaissance et Classique. Dès l'ouverture des percées du XIX<sup>e</sup> siècle, des groupes de défense de propriétaires s'organisent, mais aussi des groupes culturels dont notre Société, pour la défense du patrimoine. La percée de la rue Ozenne dont le tracé détruit de nombreux hôtels renaissance, tel l'hôtel du Raisin et l'hôtel Tornöer, ne se fera qu'après de nombreuses batailles. Mais le rôle de l'association ne se bornera pas à défendre tel ou tel bâtiment ancien, elle interviendra directement dans le débat architectural notamment à propos des constructions des HBM du Grand Rond dessinées par l'architecte Armandary et du projet de la grande Poste, rue Lafayette par l'architecte Thuries. Pour les deux projets, la Société combattra l'emploi du béton apparent et surtout la hauteur des constructions. En effet, ces projets comportaient une partie de bâtiment de plus de six étages avec, pour les HBM, une pointe béton, faisant signal. Elle fera l'objet de plusieurs articles de l'Auta jusqu'à ce que le projet soit transformé. Pour la poste le projet, revendiquant une certaine modernité, comportait également une partie haute. Il sera fait appel à la loi de protection des sites, le projet défigurant le site du Capitole. Construite après la deuxième guerre, le bâtiment de la Poste sera "aplati" tel qu'on peut le voir aujourd'hui.

Dans son numéro spécial de l'Auta d'avril/mai 1920, la Société propose une série de recommandations pour l'établissement du Plan d'Aménagement, d'Embellissement et d'Extension (P.A.E.E.) que doit effectuer Jaussely. Les préoccupations de la Société exprimées dans l'introduction "à la mémoire de H. Rouzaud"<sup>17</sup> sont doubles: d'une part, sauvegarder le patrimoine reconnu, (pour cela une liste est établie des bâtiments, sculptures... qui doivent être conservés), et d'autre part, faire des adaptations nécessaires de la ville aux exigences modernes sans "dénaturer" le paysage urbain. La période de référence est explicite et en dit long sur les difficultés à ne pas considérer toute modernité comme excessive. "L'utile joint à la commodité et soumis strictement aux règles de l'esthétique, n'est-ce pas la formule de nos grands architectes du XVIIème et XVIIIème siècles"<sup>18</sup>. Paradigme de la beauté, les codes académiques devaient toujours être de rigueur.

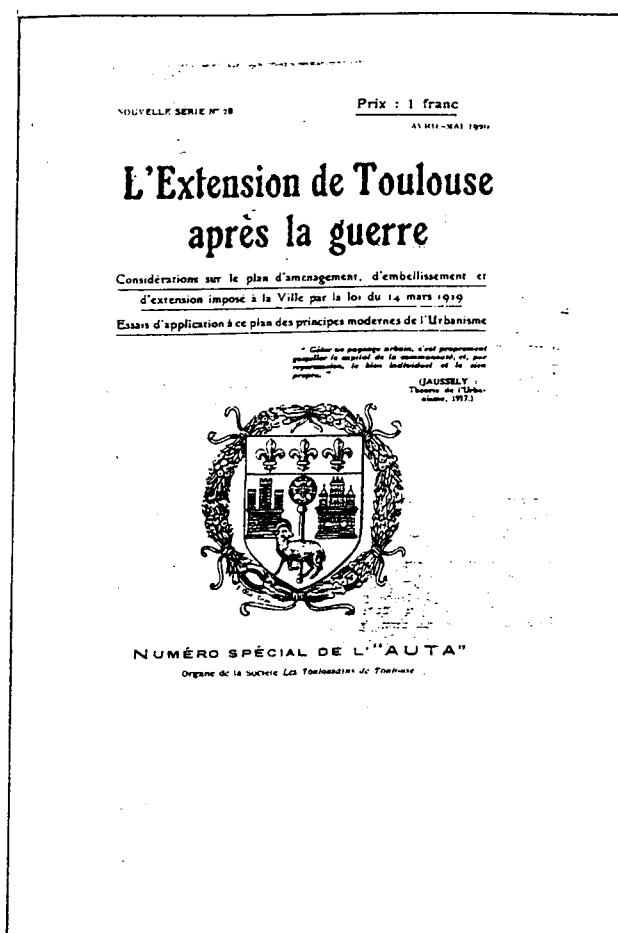


Fig.(6): Page de couverture de L'Auta, N°28, *L'extension de Toulouse*, avril/mai 1920

<sup>17</sup> Introduction. cf "L'extension de Toulouse après la guerre", Auta N°28, avril/mai 1920. (Source M.V.T.)

<sup>18</sup> Auta, op. cit.

## "Art Méridional", la revue d'un architecte

En 1935 l'architecte Jean-Louis Gilet créait la revue Art Méridional. Il reprenait en fait le titre d'un périodique local fondé et publié de 1894 à 1904 par un certain Alphonse Moulinier. Jean-Louis Gilet était à la fois le rédacteur en chef et le principal bailleur de fonds de cette publication, son adresse personnelle servant même de siège social à la revue<sup>19</sup>. Les trente-quatre numéros parus de juin 1935 à mai 1939 retracent le rêve évanoui de cet architecte: faire d'Art Méridional la revue-manifeste d'une architecture régionale moderne.

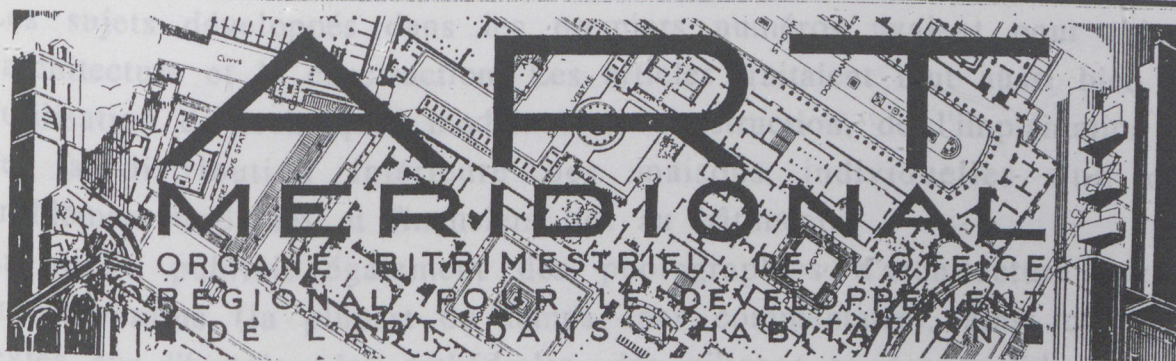
La nouvelle revue d'une dizaine de pages se donnait pour but, d'après le premier numéro, de "lutter contre la laideur des rues et des banlieues et pour l'amélioration du home...". Elle devait être "l'organe" de l'Office Régional pour le Développement de l'Art dans l'Habitation, autrement dit: O.R.D.A.H.<sup>20</sup>. La préoccupation principale du fondateur était de regrouper toutes les personnes susceptibles d'être concernées par l'architecture, la construction de la ville et de les faire connaître les unes aux autres, "propriétaires, architectes, entrepreneurs, assembleurs, artistes peintres, sculpteurs..." afin d'"introduire un peu d'art dans le foyer".

Même s'il s'en défendit à deux reprises dans les numéros 1 et 2, nous pouvons penser que l'un des buts inavoués guidant l'entreprise de Jean-Louis Gilet, était de séduire et de conquérir une nouvelle clientèle. Cette conquête pouvait être parachevée par des "renseignements gratuits", offerts par l'O.R.D.A.H. à chaque individu désirant construire, décorer ou aménager sa maison. Cependant les futurs commanditaires étaient avertis par l'encart publicitaire: la perspective d'une maison blanche à toiture terrasse leur annonçait que l'architecture proposée serait moderne!

---

<sup>19</sup> 4 rue de la Brasserie, Toulouse

<sup>20</sup> "L'O.R.D.A.H. n'est pas une entreprise commerciale ou industrielle pas plus qu'une entreprise de publicité particulière, "Qu'est-ce que l'ORDAH", Art Méridional, N°1, juillet 1935. ( Source M. V. T.)



Bureaux : 28, rue Montoullu-Vélane — TOULOUSE (près Grand-Rond)

Abonnement 20 francs par an



...vous lis esperanço  
 ...rive dóu jouvènt,  
 ...passat la remembranço  
 ...e dins l'an que vèn.

MISTRAL

L'ART MERIDIONAL

Fig.(7,8,9): En-têtes du périodique en juin/juillet 1935, juillet 1936, octobre 1938

## Le sommaire de la revue

Les sujets développés dans les premiers numéros avaient pour thème l'architecture et la construction. Les articles traitaient tout aussi bien de l'utilisation de techniques modernes de construction, de l'implantation et de la distribution intérieure des maisons individuelles que des problèmes juridiques et financiers liés au bâtiment...

La revue publiait également des photographies d'architecture locale contemporaine (la plupart du temps sans commentaire), ainsi que des textes sur l'histoire des cathédrales, des villages et des bastides de la région ou sur l'urbanisme antique. Une grande partie des articles étaient signés par Jean-Louis Gilet que nous soupçonnons d'avoir écrit également bon nombre de textes anonymes.

La revue n'était pas insensible aux déclarations péremptoires des avant-gardes. Des textes de Mallet-Stevens, Le Corbusier étaient reproduits, même si pour Jean-Louis Gilet "la brutalité nécessaire à l'affirmation de ses théories (celles de Le Corbusier) nuit à la séduction de son architecture"... Si elle ne plaît pas en province, Jean-Louis Gilet lui reconnaît des qualités et des potentialités. D'ailleurs le périodique rejoignait Le Corbusier dans son réquisitoire contre les H.B.M qui "étendent leur lèpre sur les grandes villes, alors que les taudis subsistent"<sup>21</sup>.

Cependant le "bon sens provincial" dont ne se sont jamais départis les rédacteurs de cette revue, les amenait aussi à convenir des qualités de ces immeubles, de leurs distributions rationnelles, de l'intégration des équipements de confort et sanitaires.

Cette même modération se retrouvait dans des textes relatant les nouvelles possibilités architectoniques. Dans un article intitulé "Fenêtre d'hier et d'aujourd'hui", Jean-Louis Gilet, après avoir évoqué les positions d'Auguste Perret: "la verticale représente la lutte, la vie..." puis celles d'André Lurçat: "l'homme marche suivant l'horizontale...", concluait: "Nos moyens de faire vibrer un mur ne sont pas si nombreux que nous puissions mépriser ceux qui nous restent: usons de toutes les formes pourvu qu'elles soient logiques..."<sup>22</sup>.

Après 1930, la crise économique mondiale avec ses effets néfastes sur le bâtiment serait-elle à l'origine du déplacement d'intérêt de la revue,

<sup>21</sup> in Art Méridional, N° 16, décembre 1936. (Source M. V. T.)

<sup>22</sup> in Art Méridional, N° 19, mars, 1937. (Source M. V. T.)

passant de l'architecture aux arts plastiques et à l'histoire de l'art régional? Toujours est-il qu'au fil des mois, la revue transforme son contenu en ouvrant ses colonnes aux travaux et aux expositions d'artistes régionaux, à la peinture (H. Martin, Salon des artistes régionaux...), à la musique et au chant (Cazals...), à des articles historiques, (la vie d'une cathédrale, l'urbanisme antique...) à la mode, jusqu'à ne plus consacrer à l'architecture qu'un ou deux articles par numéro lors des dernières années.

Cette évolution trouve son illustration dans l'en-tête du périodique dessiné par Jean-Louis Gilet. Dans les deux premiers numéros, le titre en lettres bâtons s'inscrivait sur un fond du plan du champ de Mars de Piranèse. Par la suite cet en-tête est remplacé par une vignette beaucoup moins abstraite où deux chapiteaux romans jumelés, flanqués d'un texte de Mistral présenté sous forme d'un manuscrit médiéval servent d'arrière plan au titre de la revue.

### Une architecture régionale

Même si les articles sur l'architecture se faisaient de plus en plus rares, la question de la production d'une architecture régionale demeurait au centre des préoccupations des rédacteurs de la revue. Cette architecture devait devenir un langage commun pour tous les architectes construisant dans la région en remplacement des règles académiques. La nécessité d'une unité du cadre bâti était mise en avant. Dans un article non signé, intitulé "La Maison"<sup>23</sup>, la revue évoquait le besoin pour l'époque moderne d'un "lien" entre les différentes réalisations locales "une fois rompues les contraintes des siècles précédents". Ce lien résidait "dans les sources de nos architectures régionales".

Dans ce même article, "Art Méridional" donnait sa définition du régionalisme. "On ne veut pas parler ici, bien entendu, de faux régionalisme qui consiste à prendre les façades d'une ferme pour en faire une somptueuse villa, comme Rostand à Arnaga ou tant d'autres sur la côte d'Azur. Laissons ces fantaisies au plateau de l'Opéra-Comique. Le régionalisme, le vrai, est une chose bien plus subtile. Il ne tient pas plus à la répétition d'un ornement que le style Henri II aux initiales enlacées du roi et de Diane de Poitiers. Il faut, pour le déceler, une étude

---

<sup>23</sup> in Art Méridional, N° 10, juin 1936., (Source M. V. T.)

attentive des atavismes, une comparaison minutieuse des monuments du passé et de nos jours."

Tout formalisme était donc rejeté, l'architecture régionale devait être issue de l'étude et de la production d'un savoir sur l'architecture locale du passé. De ce point de vue l'influence de l'oeuvre d'Eugène Viollet-le-Duc semble être manifeste sur le travail de Jean-Louis Gilet et de ses collaborateurs. Dans plusieurs numéros ont été réédités des textes et des citations de celui-ci. Dans le numéro 4, nous trouvons en première page un article d'Eugène Viollet-le-Duc<sup>24</sup> où l'on peut lire: "Si nous tenons à posséder une architecture de notre temps, faisons d'abord en sorte que cette architecture soit nôtre et qu'elle n'aille point chercher partout ailleurs qu'au sein de notre société ses formes et dispositions.". Jean-Louis Gilet semblait avoir fait sienne cette phrase pour concevoir une architecture moderne en pays d'Oc.

Mais ce régionalisme ne devait pas empêcher les architectes méridionaux de s'inspirer, s'il était nécessaire, des réalisations étrangères. A propos de la construction en briques dans la région toulousaine, Jean-Louis Gilet conseillait de prendre modèle "dans des pays où, comme chez nous, on a toujours construit en briques, mais où la décadence des techniques se fait moins sentir que chez nous: en Belgique par exemple ou en Hollande..."<sup>25</sup>.

Ainsi, ce sont des élèves d'Eugène Viollet-le-Duc ou bien de grands architectes influencés par ses théories que la revue invitait à prendre en exemple: Dom Bellot<sup>26</sup> pour sa réalisation en briques d'un monastère en Hollande, Berlage ou Wright pour leurs "oeuvres saines et vraies..."

### Un enseignement régional

Pour les rédacteurs de la revue, une architecture régionale ne pouvait voir le jour que s'il existait un enseignement à épithète analogue. Commentant dans le numéro 36 de juillet 1938 un article de Huisman<sup>27</sup>,

<sup>24</sup>cf. Eugène Viollet-le-Duc, "L'architecture de notre temps", in Art Méridional, N° 4 décembre 1935. (Source M. V. T.)

<sup>25</sup>J.L. Gilet, "La construction des églises", in Art Méridional, N°6 Février 1936 (Source M. V. T.)

<sup>26</sup>Dom Bellot (1876-1944) élève d'Eugène Viollet-le-Duc. cf "Ora et labora, au-delà de la forme" Vincent Lombard (et al.), in Les cahiers de la recherche architecturale, N° 24/25, Marseille, Editions Parenthèses, 1990

<sup>27</sup> Huisman, Surintendant des Beaux-Arts à Paris

Jean Louis Gilet prenait position pour la création d'une "Ecole Régionale des Beaux-Arts" qui remplacerait l'école municipale existante. Il fallait, pour le rédacteur en chef, "accorder dans l'enseignement une place primordiale à la connaissance et la pénétration des choses du terroir. C'est de là, de là seulement que peut venir une décentralisation artistique souhaitée de tous qui fera revivre les caractères si divers d'autrefois...", on ne devait plus pouvoir "passer sourd et muet devant les magnificences d'alentour...", "potasser le Vignole" ne devait plus être la règle de base de l'admission à l'Ecole des Beaux-Arts. Ces idées seront reprises dans le numéro suivant par Maurice Alet <sup>28</sup>.

Si l'on excepte cette revendication, les propos tenus dans Art Méridional au sujet de l'enseignement sont on ne peut plus respectueux de la tradition. Jean-Louis Gilet s'opposait à un enseignement de l'architecture incluant plusieurs disciplines et surtout scientifiques: "*Si l'on veut un ingénieur, on va à Centrale, Polytechnique, Munich ou Zurich, si l'on veut un architecte on va rue Bonaparte...*"<sup>29</sup>

De même, il affirmait la nécessité de bien séparer l'enseignement de l'architecture qui ne devait pas être étendu à celui des arts décoratifs.

Enfin, dans un article intitulé: "L'architecte, son type, ses études et leurs variétés", P. Chival faisait l'éloge de l'enseignement en atelier donné à l'Ecole Nationale des Beaux-Arts. Les ateliers étaient décrits comme le "triomphe de l'enseignement mutuel", même s'ils étaient souvent un endroit marqué par le désordre où les étudiants étaient trop souvent livrés à eux-mêmes. Ces situations étaient pour l'auteur de cet article "formateur pour la direction future d'un cabinet d'architecture".

Nous retrouvons cette célébration des ateliers de l'ENBA dans la nécrologie de Victor Laloux, écrite par Jean Louis Gilet, qui fut son élève<sup>30</sup>. Dans cet article, l'architecte méridional présentait en termes pathétiques l'atelier du Maître, reconnu comme "l'atelier des toulousains"<sup>31</sup> et "l'esprit de corps" qui y régnait. L'existence de ce corporatisme pourrait expliquer par la suite certaines commandes locales aussi bien pour les élèves que pour les maîtres. Ainsi, Joseph Gilet, également élève de Victor Laloux, aurait-il gagné le concours pour l'immeuble du siège central de la Caisse d'Epargne de Toulouse, si

---

<sup>28</sup> in Art Méridional, N° 37, septembre 1938 (Source M. V. T.)

<sup>29</sup> in Art Méridional, N° 37, septembre 1938 (Source M. V. T.)

<sup>30</sup> in Art Méridional, N° 24, août 1937 (Source M. V. T.)

<sup>31</sup> Cet atelier devient ensuite l'atelier de Charles Lemaesquier



son ancien maître n'avait pas fait partie du jury? La famille Lemaesquier aurait-elle pu construire à Toulouse si le père Charles Lemaesquier n'avait pas été le nouveau patron de l'"atelier des toulousains"?...

La lecture de ce périodique nous a permis de redécouvrir le rêve de Jean-Louis Gilet : faire de Toulouse des années 30, à l'image du XVIème siècle, un nouvel âge d'or de l'architecture. Par l'intermédiaire de sa revue, cet architecte a voulu promouvoir une architecture régionale, une architecture raisonnée, basée sur l'étude des bâtiments anciens de la région, écartant toute répétition d'ornementation, d'exercice de style. Hélas au fil des numéros, pour des raisons qui restent à éclaircir, nous avons vu le rêve s'évanouir. Les articles consacrés à l'architecture furent de moins en moins nombreux, laissant place aux arts traditionnels locaux.

En 1939, il ne reste plus rien de l'ouverture d'esprit souhaitée quatre ans plutôt par Jean-Louis Gilet, sur les mouvements d'avant-garde et les architectures étrangères remarquables. Le débat sur une nouvelle architecture régionale n'a pas eu lieu.

## IV LA CONSTRUCTION

### Propriétaires, locataires et domestiques

Pour mieux comprendre la production et l'organisation des immeubles de rapport, nous avons cherché à connaître leurs commanditaires et leurs habitants.

Pour cerner ces groupes sociaux, nous avons mené une investigation à partir du nom et prénom du propriétaire et de son adresse relevés dans les permis d'hygiène, dans les recensements quinquennaux, les listes électorales, et les matrices cadastrales.<sup>32</sup> Les immeubles paraissent, dans la majorité des cas, financés et commandités par un seul individu investissant dans la pierre, plus rarement par une société, à l'exemple de l'immeuble Grimaud construit par la "Société Lyonnaise des Eaux et Eclairage" ou l'immeuble Bonzom commandé par la société "Les constructions Electriques de France". Ces compagnies nationales revendront au bout de quelques années leur construction: l'immeuble Bonzom sera cédé en 1934, l'immeuble Grimaud en 1935. Faut-il voir là un effet

---

<sup>32</sup>Note méthodologique

Par l'adresse du domicile, les recensements quinquennaux (1921, 1926, 1931, 1936) organisés par rue, permettent de connaître la composition des ménages (y compris les domestiques) et fournissent les date et lieu de naissance et la profession des résidents.

Si l'adresse fait défaut, les nom et prénom du propriétaire permettent de consulter les listes électorales annuelles et de retrouver ainsi sa date et son lieu de naissance, sa profession et son adresse. A partir de là on peut revenir au recensement quinquennal pour compléter les renseignements.

Si par malchance adresse et prénom font défaut, les matrices cadastrales permettent de retrouver la parcelle et dans la plupart des cas le prénom et l'adresse du propriétaire. C'est ainsi que l'on découvre parfois que le propriétaire mentionné sur le registre de l'hygiène n'est qu'un prête-nom pour une société. D'autre part les matrices nous indiquent s'il y a eu différents propriétaires successifs et si l'immeuble est en copropriété.

Ces sources soulèvent cependant quelques réserves quant à la qualité et la véracité des renseignements. Pour les recensements, celles-ci dépendent de la présence des résidents au moment de l'enquête et de leur déclaration. Les listes électorales sont plus fiables pour les renseignements, mais ne permettent pas de retrouver les étrangers et les non-inscrits. Enfin, les matrices cadastrales ne constituent pas une preuve légale de propriété.

Dans l'annexe de ce travail, nous faisons état, pour quelques immeubles étudiés, de la situation familiale et professionnelle du propriétaire et celle des locataires.

de la crise? Enfin, également plusieurs immeubles économiques réalisés par de petites entreprises de construction (Déromédi) sont vendus une fois leur construction achevée.

A notre étonnement, mais ceci traduit certainement l'archaïsme du système capitaliste en place, aucun immeuble n'a été réalisé en copropriété à Toulouse durant cette période. Contrairement à Grenoble, Saint-Etienne ou Paris, cette forme moderne de propriété n'apparaîtra semble-t-il à Toulouse qu'après la deuxième guerre mondiale<sup>33</sup>.

Les investisseurs individuels, au vu des programmes et de leurs professions, sont des notables, homme de loi, huissier, notaire, ingénieur-chimiste ou propriétaire terrien, mais aussi des personnages relativement modestes, comme petit négociant, chasseur, ferrailleur. Quelques-unes de ces opérations ont été réalisées par les architectes eux-mêmes, devenant ainsi promoteur, possibilité qu'ils n'auront plus après la création de l'Ordre des architectes.

Dans ce contexte l'immeuble de la Société des Grands Travaux du Sud-Ouest fait figure d'exception, puisque le maître d'ouvrage est une société coopérative, plus exactement la caisse de retraite de l'entreprise de construction. Ces conditions sont certainement à l'origine du programme de l'immeuble relativement étonnant pour Toulouse: duplex, immeuble équipé de tout le confort moderne: chauffage central, salle de bains, ascenseur, vide-ordure...

Si l'innovation ou la modernité trouve ici sa justification dans la commande et par un client remarquable, cette constatation ne peut être généralisée. L'immeuble Espitalier de la rue des Potiers à l'esthétique paquebot, de loin l'immeuble toulousain revendiquant en façade le plus fortement la modernité, est financé par un huissier, profession qui n'a jamais été synonyme de folle excentricité!

Les locataires sont pour la plupart issus du même milieu social que les propriétaires. Les professions médicales, les ingénieurs, les architectes, hommes de loi, louent leur domicile dans les immeubles des années 30 le long des boulevards ou en centre ville. Désormais

---

<sup>33</sup>"La première loi française traitant du régime de la copropriété des immeubles bâtis est promulguée en 1938", cf., F. Lipsky, "L'immeuble", Les cahiers de la recherche architecturale, N° 22, 1988, pp. 44-53

chaque immeuble asseoit la physionomie du quartier, le brassage social est de plus en plus rare; aux immeubles des faubourgs correspondent des locataires appartenant à des classes sociales plus modestes. Pour l'immeuble Berges, faubourg Bonnefoy, les locataires sont chauffeur, repasseuse, retraité...

En centre ville, la majorité des immeubles possèdent toujours des chambres de bonne attestant d'une domesticité encore nombreuse et qui ne disparaîtra qu'après la deuxième guerre mondiale. Notre recensement vient le confirmer. Plusieurs familles logent un domestique voire deux avec une cuisinière ou une gouvernante. Ces employés sont pour la plupart des femmes jeunes, d'une vingtaine d'années, originaires de la campagne avoisinante.

### Les architectes

Pendant les années 1920-1940, une soixantaine d'architectes<sup>34</sup> ont travaillé à Toulouse. Cette estimation repose sur les dossiers, comportant un curriculum vitae, que les architectes devaient fournir à partir du début des années 1940 à l'Ordre des Architectes, afin d'obtenir leur admission à cette nouvelle organisation professionnelle.

Une vingtaine d'entre eux furent formés à l'Ecole des Beaux-Arts de la Ville de Toulouse. Classés dans les premiers, ils bénéficiaient de bourses octroyées par la commune pour poursuivre leurs études à l'E.N.B.A. à Paris. La création de la nouvelle Ecole Régionale d'Architecture viendra à partir de 1942 bouleverser ce principe, puisque désormais tout étudiant pouvait poursuivre ses études à Toulouse jusqu'au diplôme.

Les ateliers de prédilection pour les toulousains étaient ceux de André, puis Laloux, et enfin Lemaresquier. Ces ateliers étaient aussi des lieux de rencontre où des amitiés, puis des carrières, pouvaient voir le jour. Ainsi quelques architectes étrangers à la région sont venus s'installer ou s'associer à Toulouse, l'exemple le plus remarquable étant certainement celui de Valette, originaire de Montpellier. Il fit ses études dans l'atelier de Laloux où il connut deux toulousains, fils d'architecte, les frères Guitard. Tous deux

---

<sup>34</sup>Toulouse 1920-1940, op. cit., pp. 214-262

ayant péri à la guerre, Valette vint quelques années plus tard s'associer puis reprendre l'atelier du père et faire de celui-ci un des cabinets les plus importants de la place.

L'esprit de clocher a guidé quelques architectes locaux vers d'autres ateliers de l'E.N.B.A.. Ainsi, Berty, Bonnet (Grand Prix de Rome) et Isidore furent les élèves d'Esquié, Genard et Milhoz élèves de Jaussely, ces deux patrons étant originaires du pays.

Une minorité des architectes ont eu une formation d'ingénieur. Ils sont diplômés soit de l'Ecole Spéciale de Travaux Publics (Glenat, Coste) soit de l'Ecole centrale (Fort).

Reste un bon tiers des architectes dont la formation s'avère plus pragmatique. A l'origine dessinateur, parfois fils d'architecte, et formés sur le tas, ils finissent par s'associer avec leur patron ou reprendre la clientèle de leur père.

Nous connaissons les origines sociales de 44 architectes. 37% d'entre eux sont fils d'architecte ou d'artiste, à ceux-là peuvent s'ajouter les 15 % d'architectes issus d'un milieu bourgeois (professeurs, directeur de banque...). Presque la moitié proviennent d'un milieu social plutôt modeste, petits commerçants et artisans comme charpentier, serrurier, chapelier...

Plusieurs familles d'architectes ont traversé le début de ce siècle. La famille Gilet, Joseph et son fils Jean-Louis, est peut être la plus remarquable, à la fois par la qualité des oeuvres construites et par l'osmose du travail produit, à tel point qu'il est très difficile de faire la part du travail de chacun.

Quelques architectes se sont déplacés de région en région en fonction des impératifs du marché. La carrière de Jassen est à ce titre exemplaire. Formé à Paris, il travaille dans le nord de la France pour la reconstruction, à partir de 1926 dans le pays basque comme architecte à la mode pour les villégiateurs et enfin à Toulouse à partir de 1937. Pour d'autres architectes, comme Armandary, ou Pilette, s'ajoute à ce parcours type un séjour aux colonies. Notons l'impact qu'a pu avoir sur ces pérégrinations professionnelles la reconstruction à partir de 1930 des régions inondées de la vallée du Tarn: le gouvernement avait fait appel aux architectes de toutes les régions de France pour la reconstruction.

## Les entreprises

Les entreprises de construction méritent une attention particulière. En effet, l'entre-deux-guerres apparaît comme une période charnière dans l'histoire des professions du bâtiment. En corrélation avec la croissance démographique de la ville, de nombreuses entreprises vont voir le jour, d'autres, en changeant de structure, prennent un essor nouveau.

Pour approcher leur histoire, deux hypothèses de recherche peuvent être avancées, et qui mériteraient d'être approfondies ultérieurement:

- passage du compagnonnage à la société à travers le mouvement coopératif
- les effets de l'immigration, notamment italienne

L'histoire de la Société des Grands Travaux du Sud-Ouest illustre bien le passage d'un mode d'organisation professionnel ancestral, le compagnonnage, à celui d'une société d'entreprise générale<sup>35</sup>.

Créée en 1909 par sept compagnons charpentiers, la coopérative ouvrière des Charpentiers Toulousains dirigée par Paul Barthe allait devenir la plus grande entreprise de construction sur Toulouse à la veille de la deuxième guerre mondiale<sup>36</sup>. A partir de 1925, date à laquelle les socialistes accèdent à la mairie, la société va prendre une part primordiale dans la construction publique: construction de la bibliothèque municipale, du parc des sports, de l'ensemble des habitations à bon marché... Devenue Société des Grands Travaux du Sud-Ouest en 1935, les activités de la société s'étendent aux travaux publics et dépassent les limites de la ville pour réaliser le palais des Arts de Narbonne, l'hôpital de Perpignan...

Malgré cette réussite, les hommes de cette société n'ont pas oublié les idéaux de solidarité ouvrière qui guidaient leur compagnonnage en créant une Caisse de retraite en 1925. D'abord financée par prélèvement sur les bénéfices, la Caisse a fait construire, en 1938, l'immeuble de rapport du boulevard de Strasbourg afin que le revenu des locations assure le paiement des retraites.

<sup>35</sup> L. Soulé, *Des Charpentiers Toulousains à la Société des Grands Travaux du Sud-Ouest (1909-1939)*, s.l., s.n., s.d.

<sup>36</sup> Ibidem. Le capital de la société passe de 17 500 FF en 1912 à 1 542 000 FF en 1938.

# S<sup>lé</sup> des Grands Travaux du Sud-Ouest

ANCIENNEMENT

LES CHARPENTIERIS TOULOUSAINS

*Société Anonyme Coopérative à Capital variable*

CAPITAL : 1.500.000 FRANCS

Paul BARTHE \*, Directeur

*Entreprise Générale de Travaux Publics et Particuliers*  
Maçonnerie - Ciment armé

Ateliers et Bureaux : **Avenue du Parc-à-Fourrages - TOULOUSE**

TÉLÉPHONE : 239-63 (2 lignes)

Fig.(10): Publicité pour les Grands Travaux du Sud-Ouest, Bulletin municipal (Source A.M.T.).

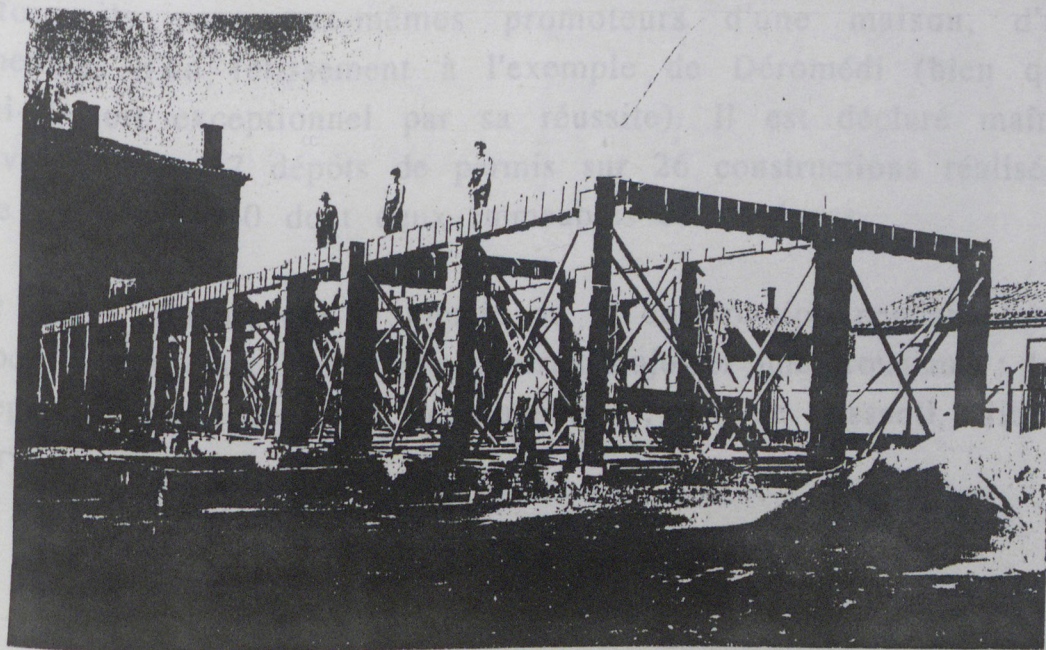


Fig.(11): Les Charpentiers toulousains au travail! (Source fonds privé)

D'autres groupements ouvriers compagnons tenteront la même aventure avec plus ou moins de chance: les Charpentiers Réunis, l'Union des Charpentiers...

Notons que la plupart de ces entreprises sont fondées à l'origine par des compagnons charpentiers et il semblerait que leur succès soit dû en partie à l'application du savoir faire des charpentiers aux techniques du béton armé. La maîtrise du coffrage bois, associée à une vision plus structurelle d'un bâtiment à l'image d'une charpente, d'une ossature, leur offrirait un avantage indéniable sur le métier traditionnel de maçonnerie, tant au niveau technique que de l'organisation.

L'arrivée en nombre de maçons italiens à partir des années 30 semble constituer un autre élément de transformation de l'économie locale du bâtiment. Leurs connaissances, leur maîtrise des techniques de construction légendaires pourraient être à l'origine de leur ascension. Si la plupart d'entre eux ont dû travailler sous les ordres de patrons, quelques-uns ont constitué leur propre entreprise tels Alderotti, Déromédi, Luvisuto, Pastorello, Toffoli... L'examen des permis d'hygiène permet de constater que ces entrepreneurs étendent souvent leurs services au-delà de la construction même, en fournissant les plans et en prenant en charge les démarches administratives, comme le dépôt de permis. Parfois ils sont eux-mêmes promoteurs d'une maison, d'un immeuble, d'un lotissement à l'exemple de Déromédi (bien que celui-ci soit exceptionnel par sa réussite). Il est déclaré maître d'ouvrage pour 17 dépôts de permis sur 26 constructions réalisées entre 1936 et 1940 dont deux immeubles économiques.

Pour mieux comprendre le monde de la construction pendant cette période, à ces deux hypothèses pourrait s'ajouter une troisième : les entreprises développées par des ingénieurs, comme Bisseuil, Gibert et Zryd.



Il est difficile de connaître les techniques constructives mises en œuvre par les architectes pour la réalisation des immeubles. En effet, ces constructions ont rarement fait l'objet d'articles dans les publications spécialisées. La Construction Moderne de Pilet. De plus aucun devis descriptif n'est publié. C'est donc par le biais des permis de construire que nous pouvons évoquer l'utilisation de ces techniques.

# P. BISSEUIL

INGÉNIEUR E. C. P. - LICENCIÉ ÈS SCIENCES

Registre du Commerce Toulouse 28146 A

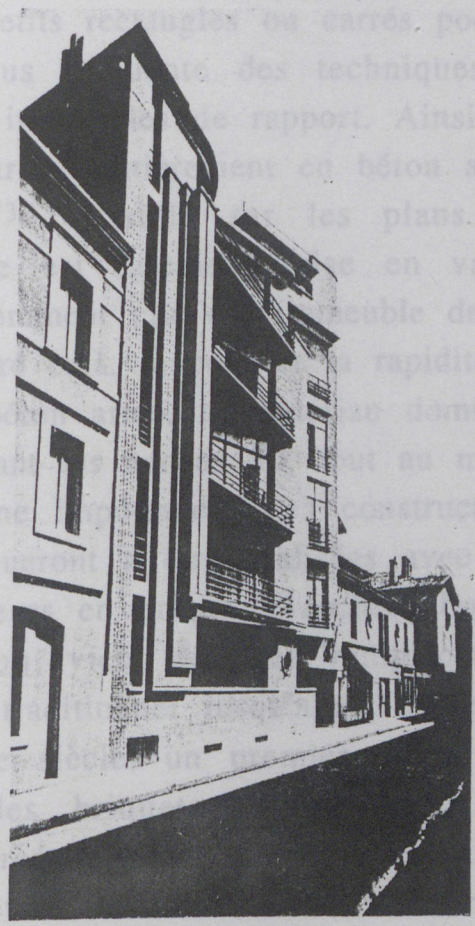
CASTELGINEST (près Toulouse) Hte-Garonne Tél. N° 1

Bureau à TOULOUSE, 25, rue St-Hilaire - Tél. 214.09

**TRAVAUX PUBLICS**  
**BATIMENT**  
**ENTREPRISE GÉNÉRALE**

Béton Armé - Egouts  
Travaux Hydrauliques  
Immeubles - Villas  
Constructions Industrielles

Bureau d'études de Béton Armé  
Levés et Nivellements de précision



IMMEUBLE DE RAPPORT - 4, Rue de Potiers, Toulouse.  
J.-L. GILET, Architecte D. P. L. G. - P. BISSEUIL, Entrepren. Général

Fig.(12): Publicité pour l'entreprise Bisseuil, Monographie sur J. et J.L. Gilet, (Source M.V.T.)

## Les techniques de construction

Il est difficile de connaître les techniques constructives mises en oeuvre par les architectes pour la réalisation des immeubles. En effet, ces constructions ont rarement fait l'objet d'articles dans des publications spécialisées, mis à part celui paru dans La Construction Moderne du 14 décembre 1924 consacré à un immeuble de Pilette. De plus aucun devis descriptif n'a été retrouvé à ce jour. C'est donc par le biais des permis d'hygiène et de quelques photos que nous pouvons évoquer l'utilisation des techniques.

Si la plupart des documents consultés aux Archives Municipales sont peu diserts sur les techniques constructives utilisées, le dessin, par la présence sur les plans de petits rectangles ou carrés pochés, atteste d'un usage de plus en plus fréquente des techniques du béton armé pour la réalisation des immeubles de rapport. Ainsi dès 1919, l'immeuble Bonzom est construit "entièrement en béton armé, piliers, planchers, terrasses..."<sup>37</sup>. Visible sur les plans des architectes, l'ossature poteau/poutre est rarement mise en valeur en façade. Seuls l'immeuble précédemment cité et l'immeuble de De Souza exhibent leur structure. Malgré cela, le coût et la rapidité de sa mise en oeuvre vont faire du béton armé, le matériau dominant de la construction toulousaine pendant les années 30, tout au moins pour les constructions d'une certaine importance. Les constructions plus modestes, économiques, continueront à être réalisées avec des techniques traditionnelles: murs porteurs en brique, planchers bois... Ce nouveau matériau qu'est le béton, vient donc en remplacement de la brique, l'élément constructif traditionnel jusqu'alors. Après la réalisation des percées du XIX<sup>ème</sup> siècle, un premier coup était donné à l'industrie florissante des briqueteries; en effet, les immeubles de rapport de ces percées seront souvent construits avec la brique jaune amenée du Centre ou de l'Ouest de la France par les constructeurs grenoblois ou parisiens. La guerre et l'arrivée du béton armé finiront par asphyxier cette industrie qui ne se redéveloppera qu'à partir de l'industrialisation de la brique creuse.

---

<sup>37</sup>La Construction Moderne, 14 Décembre 1924, p.127



**L'IMMEUBLE**

## Sources et Méthodes

Suite à la loi du 15 février 1902, une procédure de permis de construire est mise en place pour les villes de plus de 20000 habitants afin de faire respecter les normes prescrites par la nouvelle réglementation sanitaire.

A partir de cette date toutes constructions privées pour être réalisées devaient être contrôlées et recevoir l'aval du Bureau d'Hygiène. Pour cela chaque maître d'ouvrage fournissait les documents suivants: les plans courants du rez-de-chaussée, des étages, les coupes et les façades.

Le fonds des permis de bâtir à Toulouse comporte 13800 dossiers couvrant la période de l'entre-deux-guerres. Nous avons analysé l'ensemble des dossiers et appliqué un traitement sélectif de l'information. Les données collectées sont de deux natures:

- d'une part les données se rapportant aux maîtres d'oeuvre, maîtres d'ouvrage, datation, adresse de la construction, parfois adresse du pétitionnaire
- d'autre part les documents graphiques.

Les premières ont été obtenues à partir du dépouillement des registres du Service d'Hygiène. Sur les 13800 dossiers n'ont été retenus que les permis déposés par un architecte, un ingénieur ou une entreprise ; les dossiers pour lesquels le maître d'oeuvre n'était pas nommé ont été écartés. Le risque d'oublier ainsi quelques dossiers qui, excepté les surélévations et petites transformations, auraient pu avoir un certain intérêt est réel. L'importance du nombre de dossiers nous imposait cette sélection comportant quelques incertitudes: il est possible, disons probable, que le maître d'oeuvre n'ait pas toujours été indiqué. Tout de même 3100 dossiers ont ainsi été retenus et mis en fiches.

Nous avons établi le fichier à partir du programme Hyperfile 0,2; chaque fiche comporte le numéro d'enregistrement du permis de bâtir, la date du dépôt de permis, le nom du maître d'oeuvre avec trois possibilités: architecte, ingénieur ou entrepreneur, ainsi qu'une rubrique "autre" regroupant les pétitionnaires tels que maçons, ouvriers du bâtiment...; d'autres rubriques comportent le nom du maître d'ouvrage ainsi que l'adresse de la construction. Plusieurs types de constructions ont été définis : bureaux, usines, maisons, villas, immeubles...

Ainsi a pu être établi un fichier "immeuble" comprenant seulement 216 fiches.

### Situation, nombre et répartition:

Une carte des immeubles recensés permet de mieux comprendre l'un des aspects du développement de la ville à cette période :

- quelques immeubles se construisent à l'intérieur de la ceinture des boulevards. Ils sont pour la majorité situés sur et autour des trois grandes percées<sup>38</sup>: rue d'Alsace-Lorraine, rue de Metz et rue Ozenne (qui à la veille de la guerre ne sont pas totalement construites) ainsi que les rues réalignées du quartier Victor Hugo, , .

- près de 50 immeubles sont construits dans les faubourgs compris entre boulevards et canal, faubourgs de la petite et moyenne bourgeoisie, comme les Chalets ou Concorde, faubourg de la Gare, faubourg populaire comme le quartier de l'Etoile ou St Aubin, beaux quartiers autour du Grand Rond et du Jardin des Plantes.

- une quinzaine d'immeubles sont construits le long des boulevards dont les îlots se terminent ainsi durant cette période.

- en contradiction avec le règlement du P.A.E.E. de 1928, un certain nombre d'immeubles se construisent le long des sorties de ville : Route de Cugnaux, rue Bonnefoy, Avenue H. Serres.

Nous trouvons également les bâtiments dénommés immeubles dans des lotissements de la périphérie, il s'agit en général de programmes de trois, à quatre appartements dans une grande "maison" à pignon côtoyant des pavillons plus modestes.

Destinés à la location, ces immeubles, selon les désirs et les moyens financiers du propriétaire, appartiennent à différentes catégories. Les plans d'architectes consultés ne donnant aucun renseignement sur les occupants de ces immeubles, seuls des indices comme la localisation du bâtiment, la surface des appartements, le nombre de salles de bains, de pièces annexes, et la présence ou pas de chambres de bonne ont pu nous aider pour établir une certaine hiérarchie; hiérarchie confirmée par les listes de recensements

Les immeubles de rapport destinés à la bourgeoisie toulousaine la plus aisée possèdent tous des chambres de bonne au dernier étage, plusieurs pièces d'eau et de grandes pièces de réception. Ils sont plutôt situés rue Ozenne (immeuble Andrieu) et le long des

---

<sup>38</sup> Cf. article T. Corre, Toulouse in Les Délices de l'imitation. Mardaga 1986



Fig.(13): Répartition des immeubles sur la commune de Toulouse (Fond de carte B.D.U. 1990)  
135 Immeubles sont représentés sur les 216 recensés

boulevards d'Arcole (immeuble Bonzom), de Strasbourg ou Carnot (immeuble Subra).

D'autres, réservés à une population bourgeoise plus modeste, se trouvent dans la ville ancienne (immeuble Sarradell), ou dans la première ceinture à l'est et au nord de Toulouse (immeuble Vayssière). La domesticité est réduite, chaque appartement possède au plus une chambre de bonne ou son équivalent, une chambre commandée par la cuisine (immeuble Espitalier). Enfin, nous avons recensé des immeubles économiques réservés à une classe sociale beaucoup plus modeste, situés sur des terrains difficiles (près de la voie de chemin de fer pour l'immeuble Solana) et souvent sans équipement de confort.

### Critères de sélection

Parmi ces dossiers, nous avons sélectionné 23 immeubles qui constituent le corpus de la présente étude.

Ce choix correspond à l'ensemble des constructions que nous qualifions de savantes, c'est à dire conçues par des architectes, des ingénieurs ou quelques entrepreneurs.

Il n'est donc pas représentatif de la totalité des immeubles construits pendant cette période. Néanmoins il nous permet de "couvrir" le travail des principaux architectes et ingénieurs et de rendre compte de la diversité des courants architecturaux, des différents modes de construction, allant du plus moderne au plus conventionnel.

### Liste des immeubles retenus :

Immeuble BONZOM, angle rue Pouzonville et rue St Bernard, Arch. Pilette, dossier n°1590, 1919

Immeuble VALETTE, angle rue Ozenne, Arch. Valette, dossier n° 2299, 1923

Immeuble ANDRIEU, angle rue Ozenne et Furgole, Arch. Thuries-frères, dossier n° 4455, 1926

Immeuble GRIMAUD, rue de Metz, Arch. Longuet (Paris), dossier 5938, 1927

Immeuble DELFOUR, 22 rue Maignac, Arch. Guitard/ Valette, dossier n° 6884, 1930

Immeuble GILET, rue de la Brasserie, Arch. Gilet, dossier n° 9082, 1932

Immeuble VALETTE, allée du Boulingrin, Arch. Valette, dossier n° 9068, 1933

Immeuble THURIES, angle allées F. Verdier et rue de la Brasserie, Arch. Thuries Frères, dossier n° 9069, 1933

Immeuble ESPITALIER, rue de la Brasserie, Arch. Gilet, dossier n° 9024, 1933



Immeuble JOURDET, angle allée du Boulingrin rue des Potiers, Arch. Valette, dossier n°10723, 1934

Immeuble JOURDET, angle rue des Potiers et Boulingrin, Arch. Valette, dossier n° 7737, 1934

Immeuble SOLANA, rue de Luppé, Arch. Gilet, dossier n° 11784, 1935

Immeuble SUBRA, Angle Boulevard Carnot et rue Idrac, Arch. Moretti, dossier n° 11499, 1935

Immeuble de SULHY DE SOUZA, angle place Fabre et rue G.Péri, Arch. Barthet, dossier n° 11291, 1935

Immeuble SARLOTENE, rue de la Pomme, Arch. Darroquy, sans n° dossier, 1936

Immeuble ARNAUD, 6 rue Rivals, Arch. Hanquet, n° dossier 11341, 1935

Immeuble SARRADELL, rue Rivals, Arch. Hanquet, dossier n° 12604, 1936

Immeuble BATIGNE, avenue Camille Pujol, Arch. Armandary, dossier n° 13482, 1937

Immeuble BERTOLUZZI, angle rue Caraman et rue Delacroix, Arch. Munvez dossier n° 13851, 1938

Immeuble des GRAND TRAVAUX DU SUD OUEST, angle boulevard de Strasbourg et rue Merly, Arch. Meeus, dossier n° 14592, 1938

Immeuble BERGES, 66 Faubourg Bonnefoy, Arch. Bescos/Armandary, dossier n° 14609, 1938

Immeuble DEROMEDI, angle rue Soult-et-rue Pegot, Entr. Deromedi, dossier n° 14699, 1939

## I L'IMMEUBLE ET SA PARCELLE

### Les origines des parcelles

La plupart du temps, les parcelles des immeubles étudiés sont déjà existantes; parfois elles sont redivisées ou associées à une autre parcelle. L'immeuble de rapport se substitue alors à une ancienne construction au hasard des opportunités foncières.

Leur situation est liée soit aux grandes ouvertures du XIXème siècle, percées et boulevards, soit aux extensions de la fin du siècle dernier ou de l'entre-deux-guerres, les lotissements.

Ainsi cinq immeubles sont liés aux percées. L'immeuble Andrieu et Valette rue Ozenne, l'immeuble Grimaud rue de Metz et les immeubles Sarradell et Arnaud rue Rivals.

- Ouverte en 1910, la rue Ozenne présente encore après la première guerre de nombreux lots vacants. Si dans la partie proche de la place des Carmes, la percée ouvre au mieux sur l'arrière d'hôtels renaissance dont les cours et jardins disparaissent, dans la partie sud, elle est un élargissement d'une rue déjà existante: la rue Montgaillard. Seront composés des îlots rectangulaires dans lesquels les architectes comme Thuries et Valette construiront des immeubles de rapport. Il faut noter que l'îlot dans lequel interviendra Valette (angle de la rue Nazareth) sera entièrement remanié du point de vue des contours, parcelles et constructions.

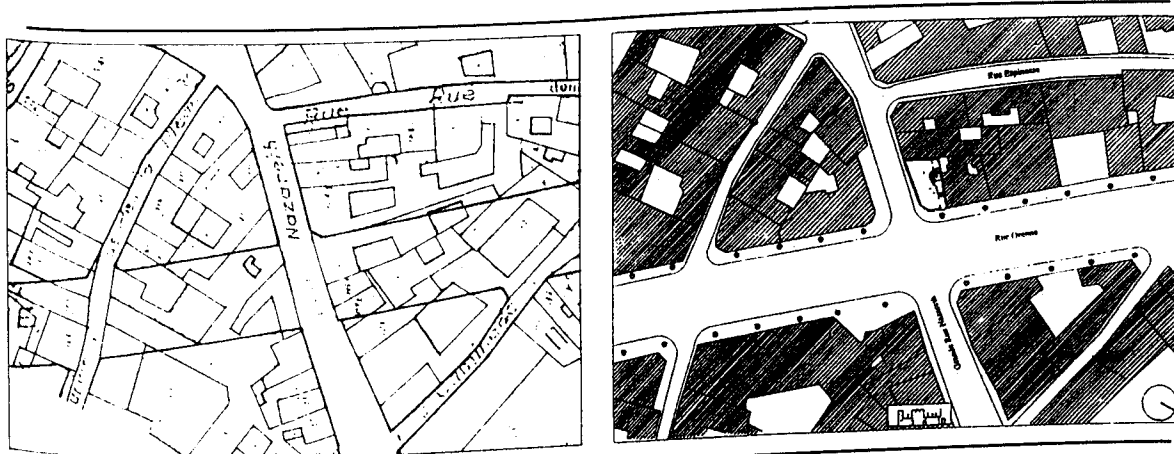


Fig.(14): Immeuble Valette, arch. Valette, 1923  
Cadastré napoléonien 1830, avec tracé des rues du XXème siècle (à gauche)  
Cadastré actuel (à droite)

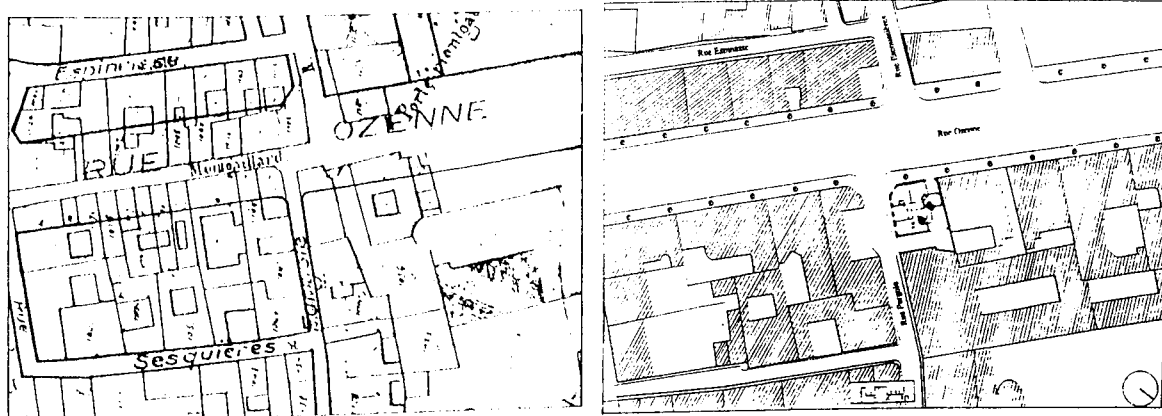


Fig.(15): Immeuble Andrieu, arch. Thuries frères, 1926  
 Cadastre napoléonien 1830, avec tracé des rues du XXème siècle (à gauche)  
 Cadastre actuel (à droite)

- Ouverte en 1873 pour la première partie, la percée de la rue de Metz se terminera de 1893 à 1897 pour ce qui est de son ouverture, mais la construction des immeubles s'échelonna jusqu'en 1951 pour le dernier. Contrairement à la rue d'Alsace-Lorraine, les entrepreneurs et architectes locaux assureront la plupart des constructions. C'est dans ce contexte que l'architecte parisien Longuet construira l'immeuble Grimaud; la parcelle reprend en partie le tracé d'une parcelle antérieure à la percée, les propriétaires fonciers ayant mené une bataille importante pour conserver leur parcelle, du moins la partie non expropriée par l'ouverture.

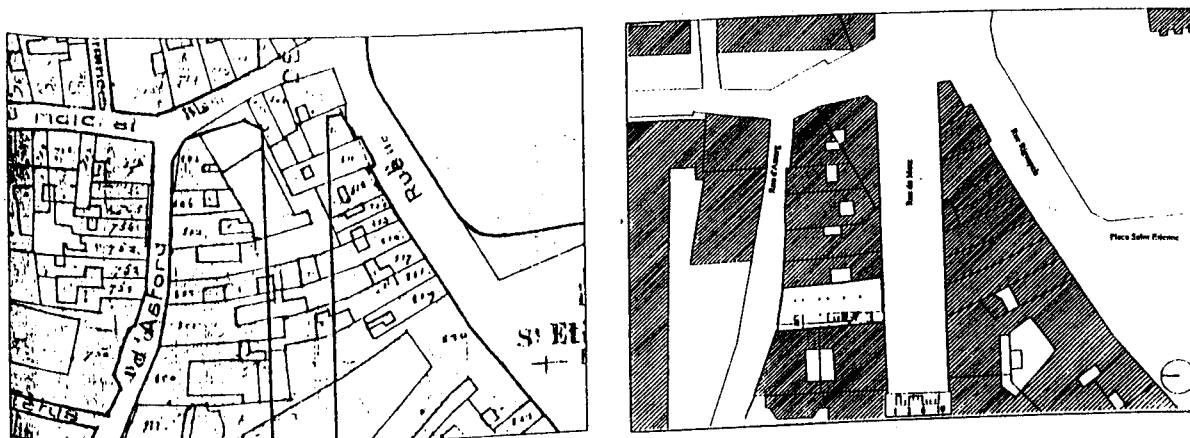


Fig.(16): Immeuble Grimaud, arch. Longuet, 1927  
 Cadastre napoléonien 1830, avec tracé des rues du XXème siècle (à gauche)  
 Cadastre actuel (à droite)

- Par le plan d'alignement de 1842, puis par l'ouverture de la percée de la rue d'Alsace-Lorraine en 1868-1869 et de la rue Kennedy (anciennement rue de la Poste), la rue Rivals est entièrement réalignée et reconstruite.

Les immeubles Sarradell et Arnaud de l'architecte Hanquet sont parmi les derniers venant ainsi terminer le "remplissage" de la rue Rivals. Ils s'implantent en substitution de deux anciennes constructions.

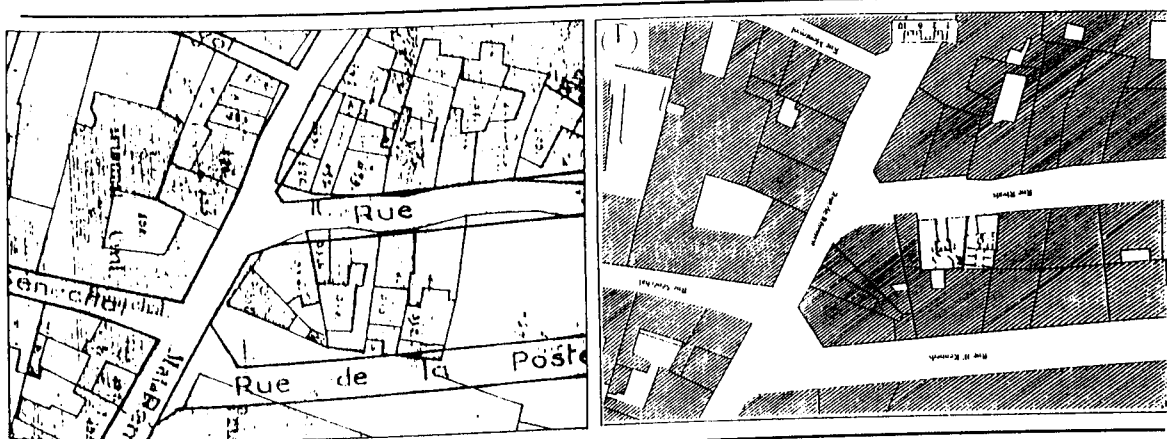


Fig.(17): Immeuble Sarradell et Arnaud, arch. Hanquet, 1936,1935  
Cadastré napoléonien 1830, avec tracé des rues du XXème siècle (à gauche)  
Cadastré actuel (à droite)

Trois immeubles se construisent le long des boulevards. Ce sont les immeubles Subra de l'architecte Moretti boulevard Carnot, et celui des Grands Travaux du Sud-Ouest de Meeus boulevard Strasbourg, ainsi que l'immeuble Bonzom de l'architecte Pilette à l'angle de la rue St Bernard et de la rue Pouzonville.

- La réalisation du boulevard Carnot a nécessité l'expropriation d'îlots du quartier de l'Etoile-St-Sauveur, quartier dessiné à la fin du XVIIème siècle sur une trame orthogonale accueillant de petites maisons de ville et des entrepôts (rue des Greniers). Ces îlots vont connaître de nombreux remaniements pendant l'entre-deux guerres par le remplacement de hangars ou d'entrepôts par des immeubles de rapport. L'immeuble projeté par l'architecte Moretti se construit sur une parcelle d'angle devant finir la façade de l'îlot sur le boulevard.

- L'architecte Meeus construit l'immeuble de la Société des Grands Travaux du Sud-Ouest dans un îlot tracé lors de l'ouverture du boulevard ; cet îlot dont la partie Est était construite, les maisons

étant adossées au rempart, est agrandi, empiétant sur les anciens remparts et douves.

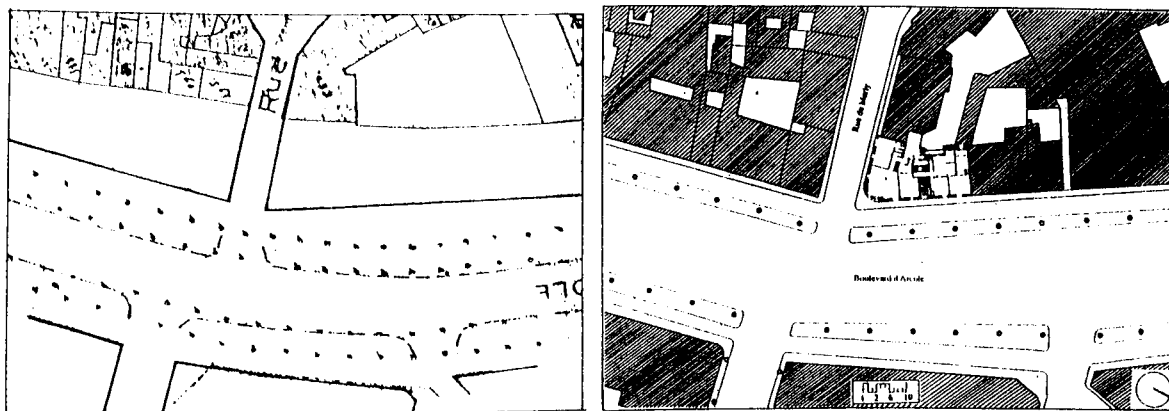


Fig.(18): Immeuble de la Société des Grands Travaux du Sud-Ouest , arch. Meeus, 1938  
Cadastré napoléonien 1830, avec tracé des rues du XXème siècle (à gauche)  
Cadastré actuel (à droite)

- L'architecte Pilette réalise à l'angle de la rue St Bernard et de la rue Pouzonville, un immeuble d'angle dont la vue donne sur le boulevard St de Strasbourg. Le terrain sur lequel est édifié cette construction appartenait à une grande propriété fort probablement ecclésiastique. La rue St Bernard est réalignée au XIXème siècle après la création de la place St-Sernin dessinée par J.P. Virebent.

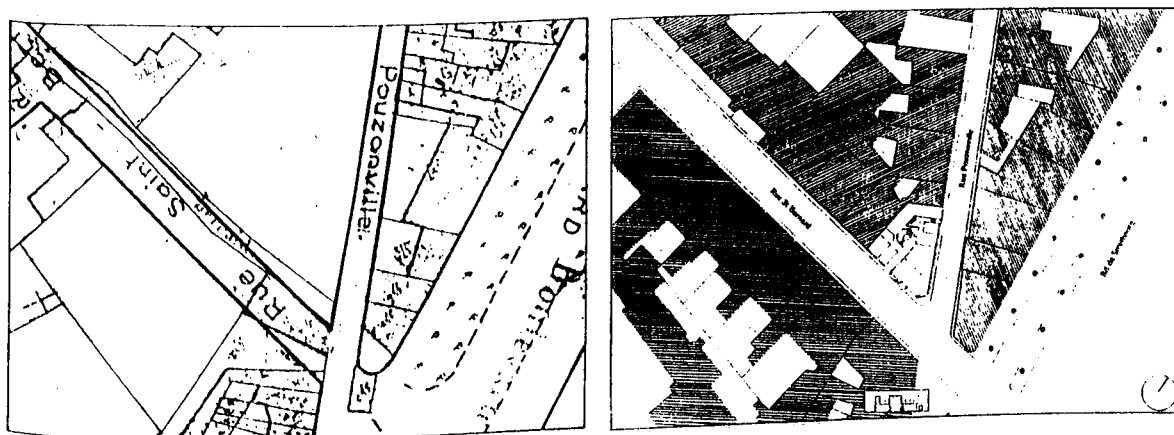


Fig.(19): Immeuble Bonzom, arch. Pilette, 1919  
Cadastré napoléonien 1830, avec tracé des rues du XXème siècle (à gauche)  
Cadastré actuel (à droite)

Enfin quelques immeubles sont situés dans des lotissements. - La plupart de ces lotissements datent du XIXème siècle. Leurs voies nouvelles, généralement orthogonales les unes par rapport aux autres, sont raccordées au réseau viaire déjà existant afin d'éviter tout impasse. Ce tissu de lotissements s'implante sur d'anciennes parcelles rurales, amples, dont il ne reste que quelques traces. Du XIXè au XXème siècle, ces lotissements se remplissent au fur et à mesure que se développe la ville. Ainsi l'immeuble économique Solana est édifié sur la parcelle d'un lotissement tracé au XIXème siècle en bordure de la voie de chemin de fer et du canal du Midi.

-Autre exemple exceptionnel celui-ci, parce que unique lotissement alternant immeubles et villas des années 30, le lotissement Gontaud-Biron<sup>39</sup>. Tracé sur le terrain d'une ancienne brasserie, il est l'oeuvre de l'architecte Pilette.

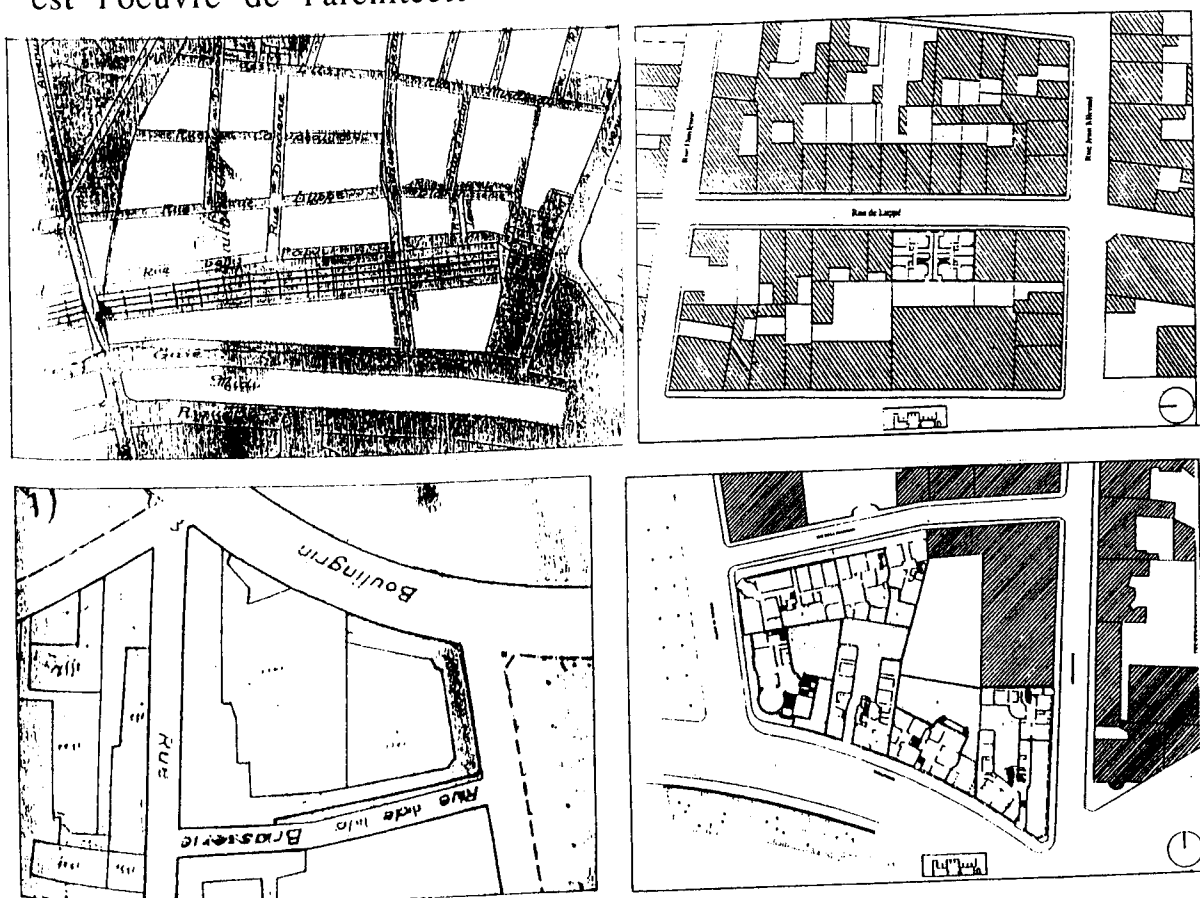


Fig.(20): Immeuble Solana, arch. Gilet, 1935

Fig.(21): Lotissement De Gontaud-Biron, 1932

Cadastre napoléonien 1830, avec tracé des rues du XXème siècle (à gauche)  
 Cadastre actuel (à droite)

<sup>39</sup>Voir en annexe "Le lotissement de Gontaud-Biron"

## La morphologie de la parcelle

Le nombre relativement faible d'immeubles sélectionnés ne nous permet pas de dégager des constantes morphologiques et d'établir une classification des parcelles bâties. Leurs formes variées résultent rarement d'un découpage parcellaire comme nous venons de le voir. Néanmoins deux remarques s'imposent:

La première a trait à la superficie de ces parcelles. Elles sont de dimensions réduites: 17 parcelles sur 22 sont inférieures à 300m<sup>2</sup>, la moyenne s'élève à 234 m<sup>2</sup>. Cette moyenne paraît correspondre à un seuil de faisabilité pour un immeuble de rapport, une opération immobilière à Toulouse pendant cette période.

Le lotissement du Grand Rond est exemplaire à ce sujet. La surface rendue disponible par la démolition d'une ancienne brasserie, est découpée en 6 unités de dimension moyenne de 400m<sup>2</sup>. Sur les quatre parcelles réservées à la construction d'un immeuble, deux sont redivisées pour former des lots de 150, 160, 196, 315m<sup>2</sup>; surfaces plus proches des modes de production locaux.

La construction des immeubles de rapport se fait donc au coup par coup en fonction des opportunités foncières. Nous serions ici en présence d'un mode de production significatif d'un système capitaliste peu avancé où un seul intervenant investit dans la brique.

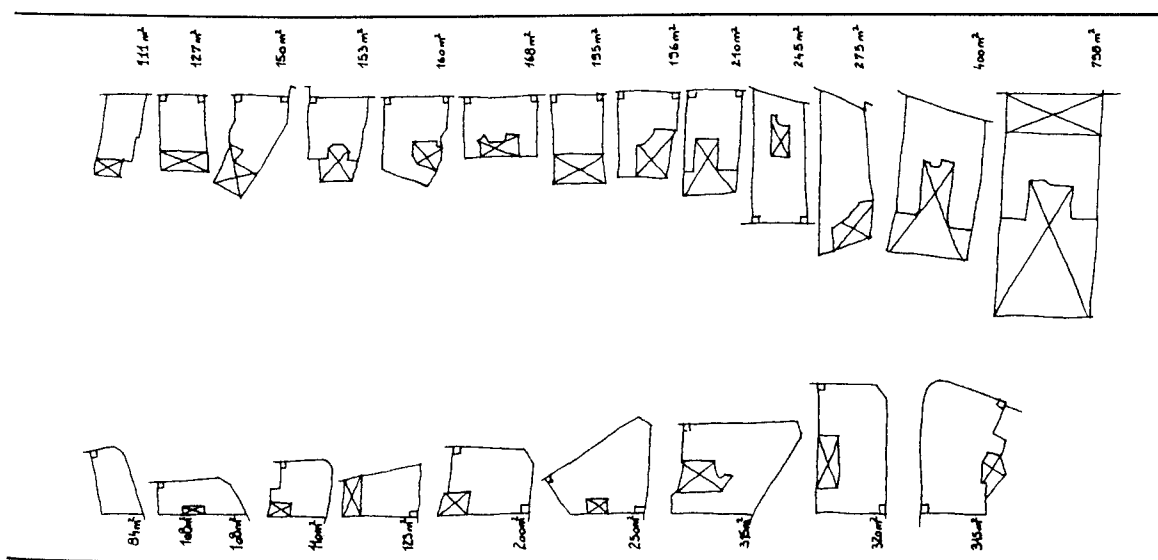


Fig.(22): Dimension et forme des parcelles des immeubles avec en bas les parcelles des immeubles d'angle.

La deuxième remarque a trait au nombre élevé de parcelles d'angle. De 20% de parcelles d'angle par rapport à la totalité des immeubles construits, ce pourcentage s'élève à 40% lorsqu'on considère notre sélection.

Il est vrai que depuis le XIX<sup>ème</sup> siècle, ces parcelles présentent suffisamment d'atouts pour avoir les faveurs des commanditaires et pour devenir l'objet de spéculations foncières particulières. En plus du caractère de représentation sociale, ces terrains offrent, même en centre ville, plus de lumière et d'"air pur" à tous les appartements grâce à leur double orientation. Ils répondent ainsi aux nouvelles considérations hygiénistes de l'époque. De même l'organisation de la distribution et l'établissement d'une hiérarchie au niveau de l'immeuble comme au niveau de l'appartement sont facilités. Les entrées peuvent être différenciées en disposant l'entrée principale sur un côté et l'entrée de service, celle du garage ou ces deux à la fois sur l'autre côté, à l'exemple de l'immeuble Bonzom ou Andrieu.

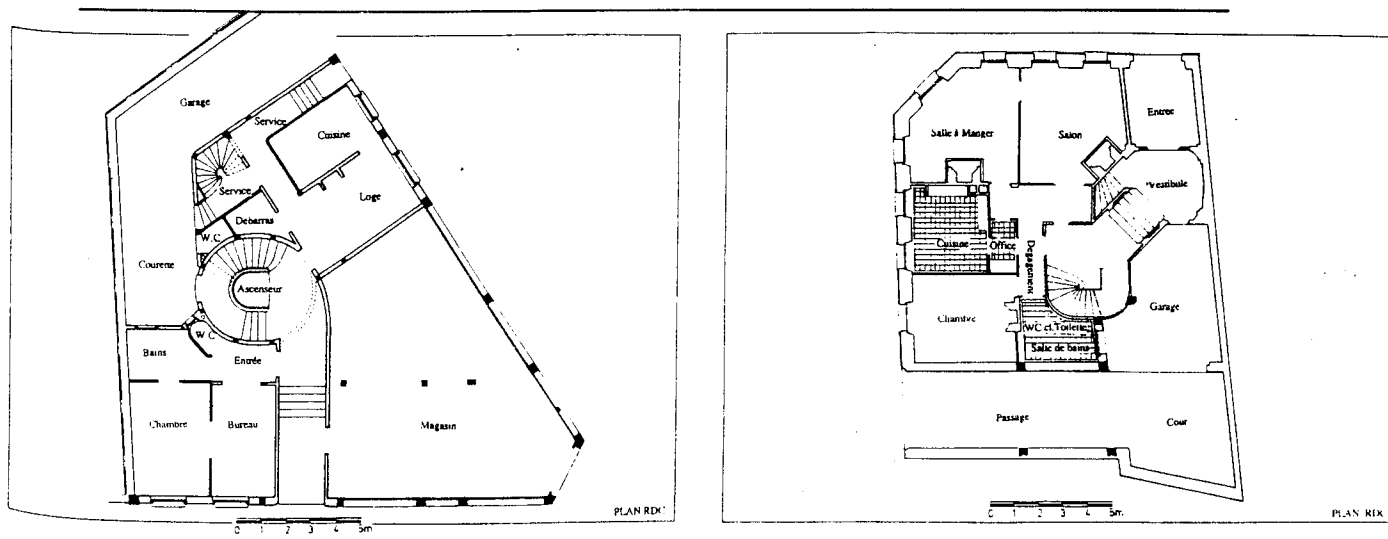


Fig.(23): Rez de chaussée, immeuble Bonzom, arch.: Pilette, 1919

Fig(24): Rez de chaussée, immeuble Andrieu, arch.: Thuries, 1926

La distribution de l'appartement peut être plus rationnelle et systématique; les pièces de réception sont regroupées sur une rue, les chambres et les toilettes sur l'autre; au centre se trouvent les services, la cage d'escalier et la cour. La pièce d'angle devient un espace magnifié par le nombre de percements, par la lumière qu'elle reçoit et les vues qu'elle offre.



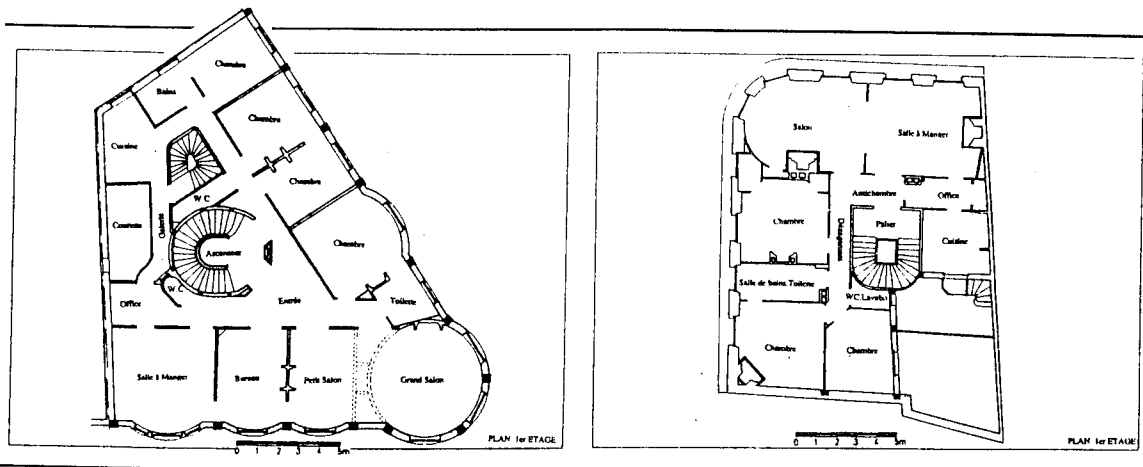


Fig.(25): Etage courant, immeuble Bonzom, arch.: Pilette, 1919

Fig.(26): Etage courant, immeuble Andrieu, arch.: Thuries, 1926

Par contre il semblerait que pour les immeubles économiques les remarques que nous venons de faire ne soient plus valables. Ainsi l'immeuble Déromédi, bien que situé à l'angle d'un îlot, reproduit le schéma d'organisation d'un immeuble "double"<sup>40</sup>, où une unité de base, avec son entrée et son système de distribution, est répétée à l'identique. Tout laisse à penser que les concepteurs se sont refusés à différencier la deuxième unité à l'angle des deux rues, de la première par mesure d'économie. Reste à définir la nature de ces économies, elles sont peut être d'ordre conceptuel ou constructif en proposant la répétition d'une unité identique, ou bien d'ordre spéculatif en refusant d'offrir une unité qui pourrait, par sa différence, plus ou moins se vendre.

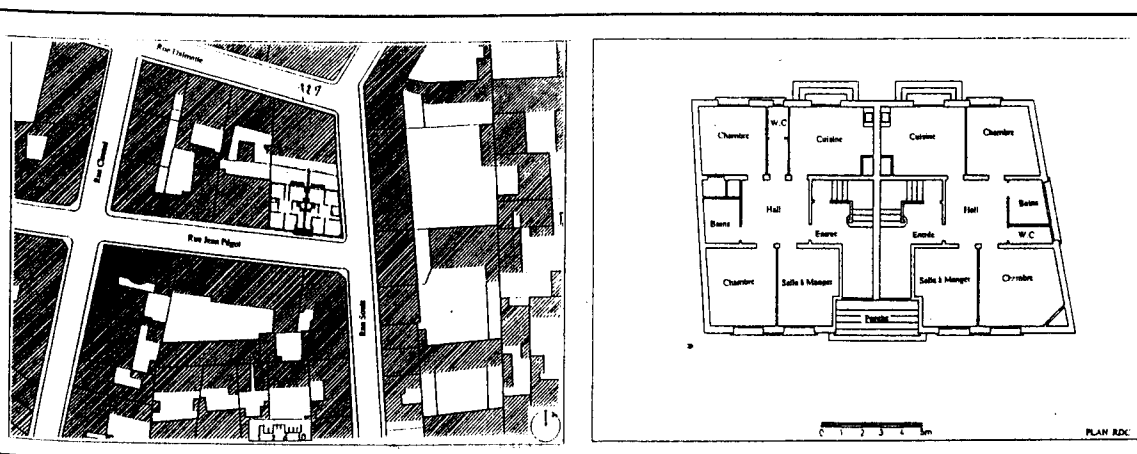


Fig.(27): Plan de situation et plan du rez-de-chaussée, immeuble Déromédi, 1939

<sup>40</sup>Voir à ce sujet C. Moley, *L'immeuble en formation*, Liège, Mardaga, 1991, p.111

## La cour

Si tous les immeubles étudiés possèdent encore une cour, le rapport dialectectique entre parcelle-immeuble-cour est en train de se modifier profondément. Durant ces deux décennies, l'inscription et l'organisation de l'immeuble sur sa parcelle évoluent. L'immeuble devient autonome par rapport à la parcelle et par voie de conséquence "moderne".

Les bâtiments par leurs formes en L ou en U dessinent encore sur la parcelle les contours d'une cour. De telles dispositions se rapprochent des types d'organisation du siècle précédent où des corps de bâtiments secondaires se développaient perpendiculairement au corps principal, le long des limites mitoyennes. Un des exemples les plus explicites à ce sujet est celui de l'immeuble de Valette près du Grand-Rond. Sur une parcelle rectangulaire, l'architecte a projeté une construction en forme de U. Les deux ailes, distantes seulement de 5,50m, paraissent devoir leur existence plus dans la perpétuation d'anciennes pratiques distributives que dans de réelles données rationnelles. En effet, la profondeur de la parcelle autorisait, nous semble-t-il, un autre type organisation du bâti permettant d'éviter ce vis à vis maladroit.

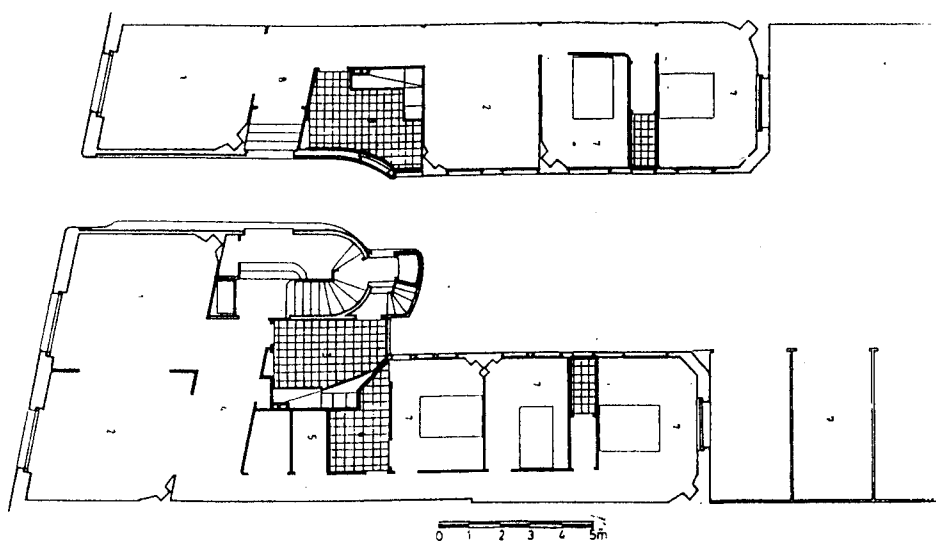


Fig.(28): Plan du rez-de-chaussée, immeuble Valette, arch.:Valette, 1933

Cette cour, qui n'est plus un espace contenu dans sa totalité par le bâti, cesse alors d'être une "figure géométrique"<sup>41</sup> autour de laquelle s'organise l'immeuble. Elle peut comme pour l'immeuble Jourdet, être partagée par deux immeubles. Elle devient alors un endroit policé, ne laissant plus de place à l'ordre du "caché", à l'appropriation, à la vie privée d'un immeuble.

Aux formes et aux contours incertains de ces cours, correspondent leur traitement quelconque. Les sols sont en béton ou en terre battue, les façades ont perdu leurs décorations et ne présentent que l'apparence grise des enduits ciment. Ces aspects dévalorisés traduisent les usages de plus en plus restreints et incertains réservés à ces espaces. Le statut de la cour est menacé à la fois dans ses aspects physiques et dans ses pratiques sociales.

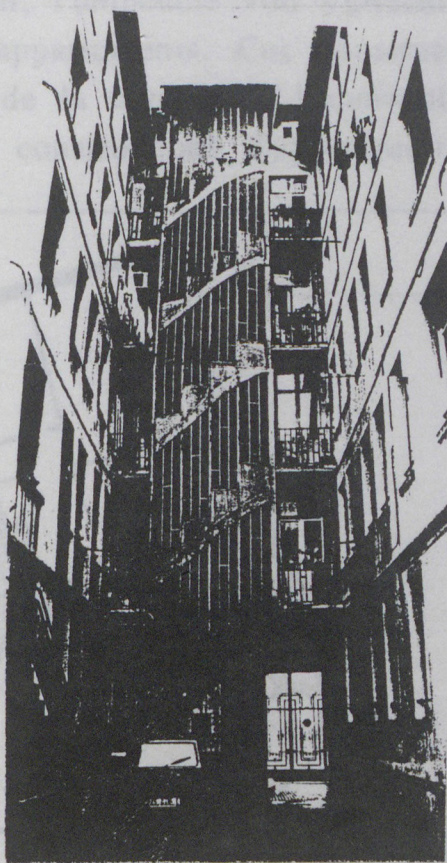
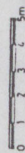
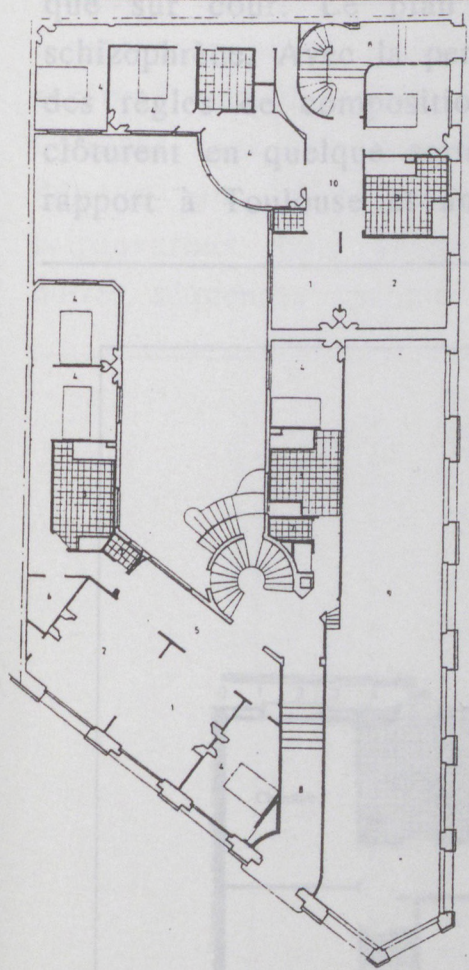


Fig.(29): Plan du rez de chaussée, immeuble Jourdet, arch.: Valette, 1934

Fig.(30): Vue de la cour de l'immeuble Valette, arch.: Valette, 1933

<sup>41</sup> P. Celeste, *L'immeuble et son intérieur*, In *Extensio* n°9, actes du colloque: *La maison. Espaces et intimités*, Paris, 1985.

La cour perdant ses usages peut alors devenir totalement inaccessible comme dans le projet Espitalier. On peut considérer sa disparition comme effective dans l'immeuble Subra de l'architecte Moretti.

L'effacement de la cour comme figure de composition provoque de grandes transformations au niveau de l'organisation et de la forme de l'immeuble. Le bâtiment de Subra ne forme plus qu'un seul corps de 10 mètres de large se développant le long du boulevard Carnot et retournant sur la rue perpendiculaire. Cette réduction de l'immeuble à l'épaisseur d'un cordon s'accompagne d'une perte de hiérarchie au niveau de la distribution intérieure. Celle-ci ne se compose plus en fonction d'un devant et d'un derrière clairement établis. Ainsi les pièces de services se trouvent aussi bien sur rue que sur cour. Le plan de l'immeuble devient ambivalent, voire schizophrène. Avec la perte de la cour, l'immeuble voit s'effacer une des règles de composition des ces appartements. Ces constructions clôturent en quelque sorte le déclin de la cour dans l'immeuble de rapport à Toulouse et annoncent les constructions d'après-guerre.



Fig.(31): Plan étage courant, immeuble Subra, arch. Moretti, 1935

## La distribution de l'immeuble

En perdant sa cour l'immeuble se concentre en un seul bloc, regroupant l'ensemble des éléments distributifs qui se succédaient jusqu'alors, depuis la rue, sur une grande partie de la profondeur de la parcelle.

Le seul immeuble des années 30, pouvant encore témoigner de cet ancien mode d'occupation de la parcelle est celui projeté par l'architecte Darroquy rue de la Pomme. Pour accéder à l'escalier distribuant les appartements, il faut, après avoir franchi un passage sous le premier corps de bâtiment, traverser la cour pour découvrir à l'angle biais, la porte d'entrée. La cour demeure ici l'espace d'accès à l'immeuble. Le vestibule de forme demi-octogonale et à double hauteur est assemblé au demi-cercle de la cage d'escalier. L'ascenseur prend place dans son jour. Du volume du vestibule, renforcé par des éléments décoratifs comme les deux colonnes doriques sans chapiteaux supportant le palier du premier étage, se dégage un effet monumental et emphatique que nous ne retrouverons dans aucun autre immeuble de cette période. Les autres séquences spatiales sont moins élaborées.

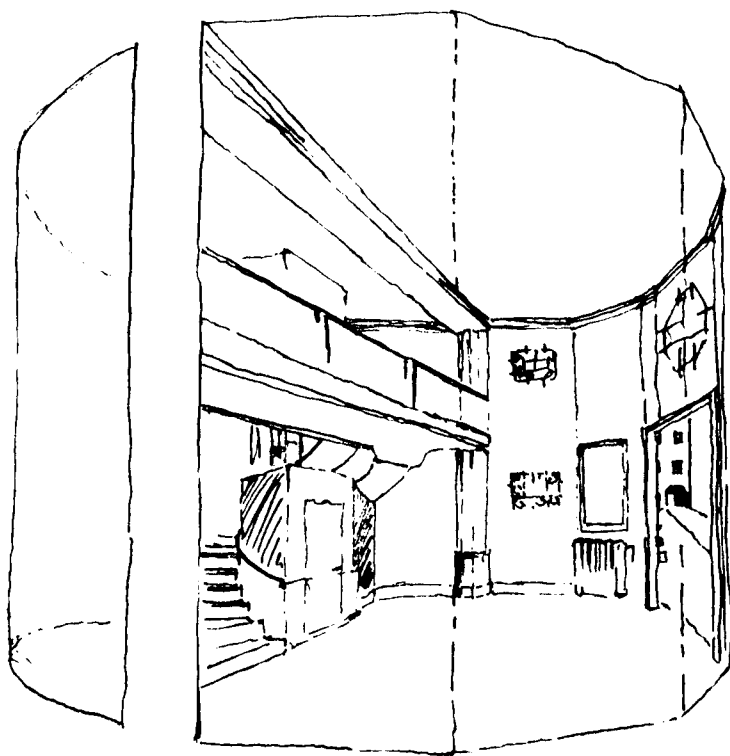


Fig.(32): Vestibule immeuble Sarlotène, arch.: Darroquy, 1936

Les projets de Valette, au Grand-Rond et rue Maignac, présentent une première réduction de ce schéma distributif. L'escalier se greffe sur le passage et prend le jour sur la cour. Cette organisation spatiale n'aurait rien d'exceptionnel si l'escalier de service ne venait se coller contre l'escalier principal, traduisant la contraction de l'immeuble sur lui-même que nous annonçons plus haut.

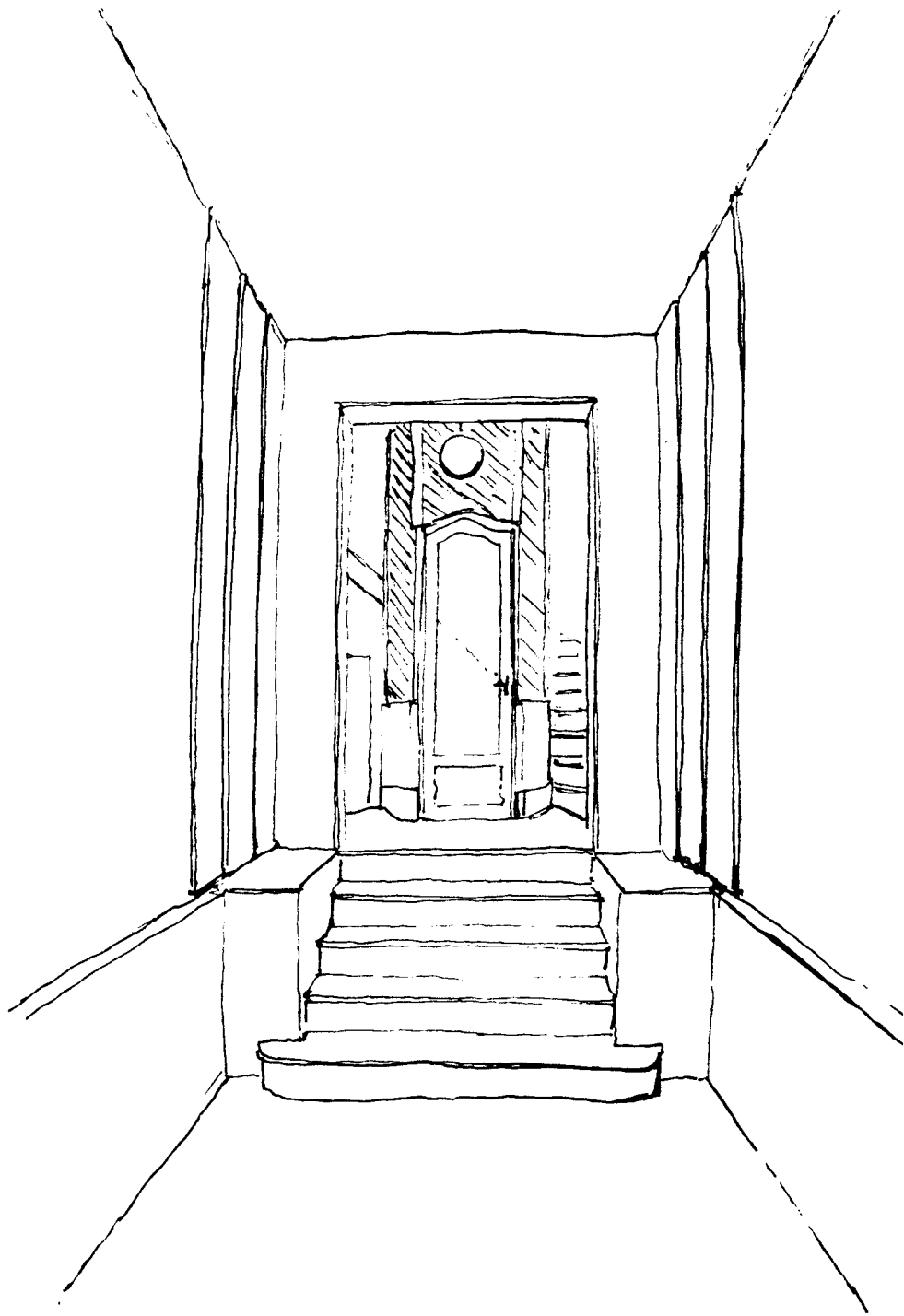
Désormais on peut se passer de la cour pour la distribution de l'immeuble ce qui est le cas pour la plupart d'entre eux. Seul un vestibule, le plus souvent de forme rectangulaire, relie l'escalier à la rue. Un soin particulier peut être porté au traitement de cet espace, à l'exemple de l'immeuble Bonzom où l'architecte Pilette multiplie la lumière et l'espace restreint du vestibule par un panneautage de miroirs.



Fig.(33): Vestibule, immeuble Bonzom, arch.:Pilette, 1919

L'étape ultime paraît être la disparition de l'escalier du moins la perte de sa vision depuis le vestibule au profit de l'ascenseur. Dans l'immeuble de la rue Rivals, l'ascenseur devient l'objet que l'on montre en le disposant dans l'axe de l'entrée et que l'on décore par des boiseries au détriment de l'escalier.

---



---

Fig.(34): Vestibule, immeuble Sarradell, arch.: Hanquet, 1936

## II LA DISTRIBUTION INTERIEURE

Comme nous avons pu le constater lors de l'analyse du rapport entre parcelle et bâti, les évolutions touchant à l'organisation et à la distribution de l'immeuble sont particulièrement tardives et modestes à Toulouse.

Ainsi, les fameuses ailes en retour vues dans les projets des architectes Valette, Gilet, Armandary..., perpétuent un type d'organisation que M. Eleb<sup>42</sup> date pour Paris de la période pré-hausmanienne. Certes, il a eu des transformations par rapport au schéma traditionnel sous-tendu par cette forme en L (pièces de réception avec chambre sur rue, salle-à-manger sur cour, cuisine rejetée à l'extrémité de l'aile et reliée par un long couloir obscur). Première constatation, la cuisine cesse d'être une pièce rejetée. Si les odeurs et le désordre sont toujours aussi importants, la diminution de la domesticité a eu raison de son éloignement. Désormais les architectes cherchent à rapprocher la cuisine de la cage d'escalier en même temps que de la salle à manger. Deuxième constat, WC et cuisine sont désormais regroupés pour ne former qu'un seul "bloc" technique. Cette démarche participe aux nouvelles volontés de rationalisation de l'habitat.

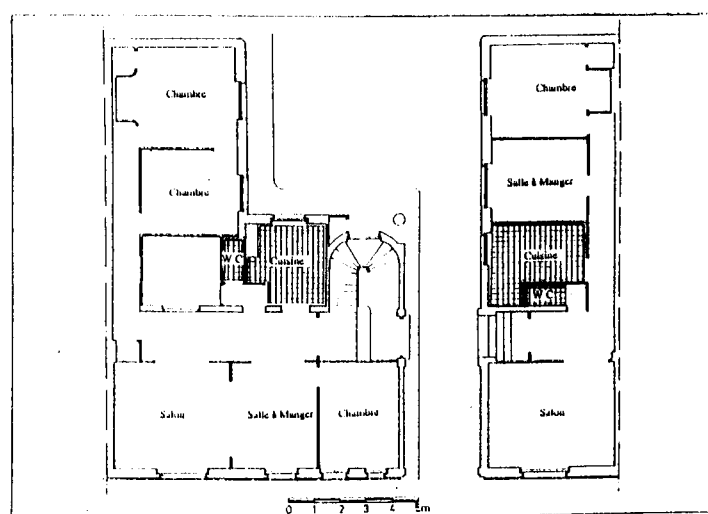


Fig.(35): Plan du rez-de-chausée, immeuble Jourdet, arch.: Guitard/Valette, 1930

<sup>42</sup>M. Eleb, A. Debarre-Blanchard, *Architecture domestique et mentalités, le XIX<sup>ème</sup> siècle finissant*, rapport de recherche B.R.A., Ecole d'Architecture de Paris Villemin, 1986, p.33



## La division de l'appartement

Pour organiser, structurer la distribution des appartements, les architectes regroupent les chambres avec leurs commodités, les pièces de service avec la cuisine, la salle à manger avec le salon de manière à former un nouveau "dispositif"<sup>43</sup> de réception. La règle de la tripartition est recherchée pour les appartements bourgeois. Elle est même revendiquée dans le n° 3 de l'Art Méridional<sup>44</sup> par Massot-Bordenave, qui pour se "rapprocher du confort moderne", propose de "répartir les pièces en trois groupes distincts selon leur fonction: (...) pièces de services,(...) pièces intimes,(...) pièces pour recevoir..."

Pour les immeubles économiques ou les immeubles bourgeois aux dimensions restreintes, cette tripartition laisse place à une bipartition du logement entre pièces de service et pièces principales, comme pour l'immeuble Solana. Cette bipartition peut même préfigurer une division entre pièces de jour (cuisine et salle à manger) et pièces de nuit (chambres et bains), à l'exemple de l'immeuble Déromédi.

Mais les divisions de l'habitation varient parfois pour s'adapter aux aléas de la commande. Ainsi l'architecte Pilette prévoit une redivision possible de ses grands appartements bourgeois de l'immeuble Bonzom: "la disposition des appartements est telle qu'un étage peut faire un seul ou deux appartements, la location étant de ce fait plus facile".<sup>45</sup>

---

<sup>43</sup>ce terme emprunté à M. Eleb entend qu'un lieu est prévu, conçu selon des données sociales

<sup>44</sup>Art Méridonal, N°3 Nov., Dec. 1935, (Source M.V.T.)

<sup>45</sup>La construction moderne, 14 Dec. 1924, p.127, (Source I.F.A.)

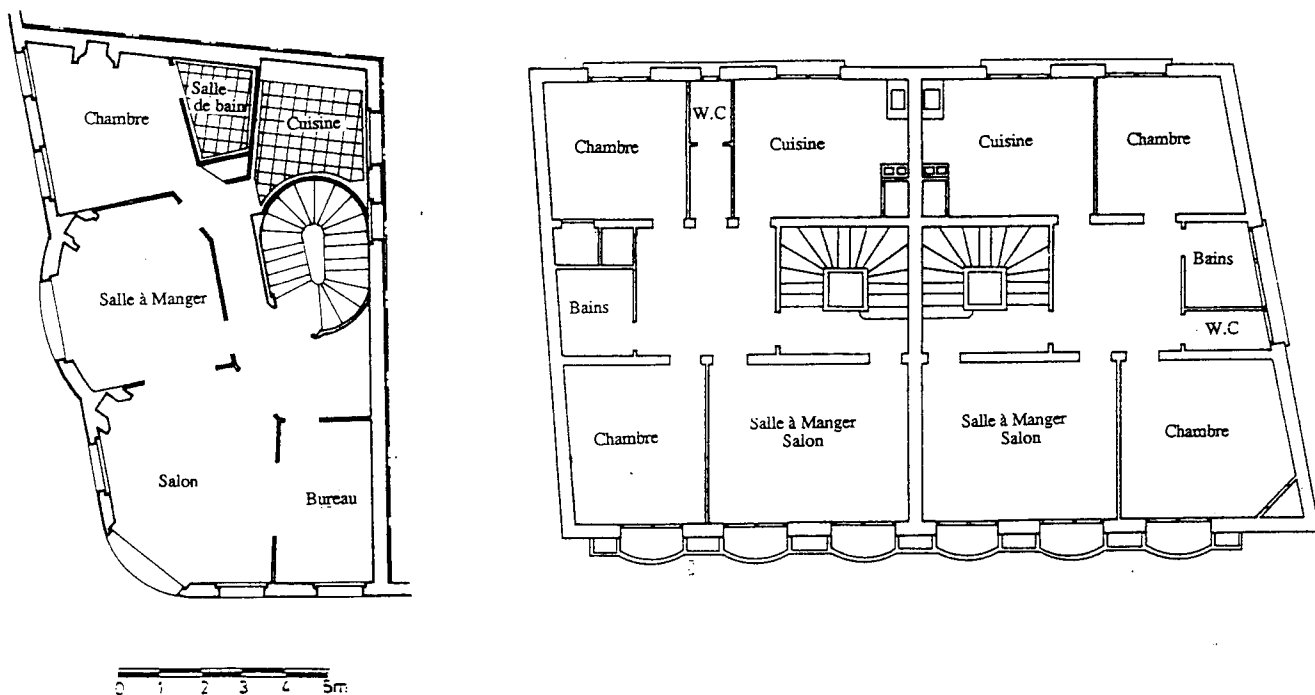


Fig.(36): Bipartition pièces de services/pièces. principales, immeuble Valette, arch.: Valette, 1923

Fig.(37): Bipartition jour/nuit, immeuble Déromédi, 1939

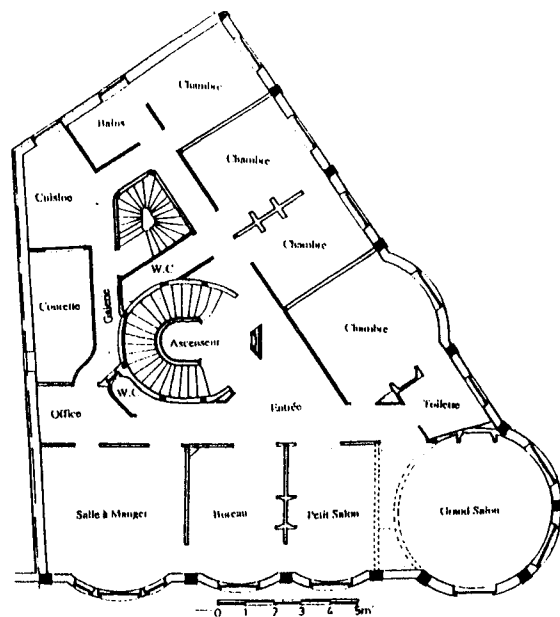


Fig.(38): Tripartition d'un appartement ou de deux appartements, immeuble Bonzom, arch.: Pilette, 1919

## Les pièces de réception

De nombreux projets reproduisent et adaptent le schéma pièces-de-réception/chambre du siècle précédent. Pour faire face à la réduction des surfaces, le petit et le grand salon "parisiens" fusionnent pour ne plus constituer qu'une seule pièce, le salon. Associées à la salle à manger, ces deux pièces forment le nouveau "dispositif" de réception, contre lequel vient s'adosser une chambre. Celle-ci n'est plus, dans la plupart des cas, accessible depuis les pièces de réception par une enfilade. Cette chambre, qui reste la chambre principale, a conquis son intimité. Elle est désormais commandée par le hall, la galerie ou le couloir. Même pour des programmes plus modestes, le schéma pièces-de-réception/chambre continu a être projeté, il en va ainsi pour l'immeuble Sarradell.

Notons que seuls les deux projets des architectes Gilet, rue de la Brasserie, dérogent à ce principe. Dans ces immeubles, les chambres sont désormais réservées à l'intimité familiale. Elles sont regroupées et nettement dissociées des autres pièces par un dégagement et contrôlées par une porte donnant sur le hall. Dans le premier immeuble, les architectes préfèrent magnifier certains espaces,

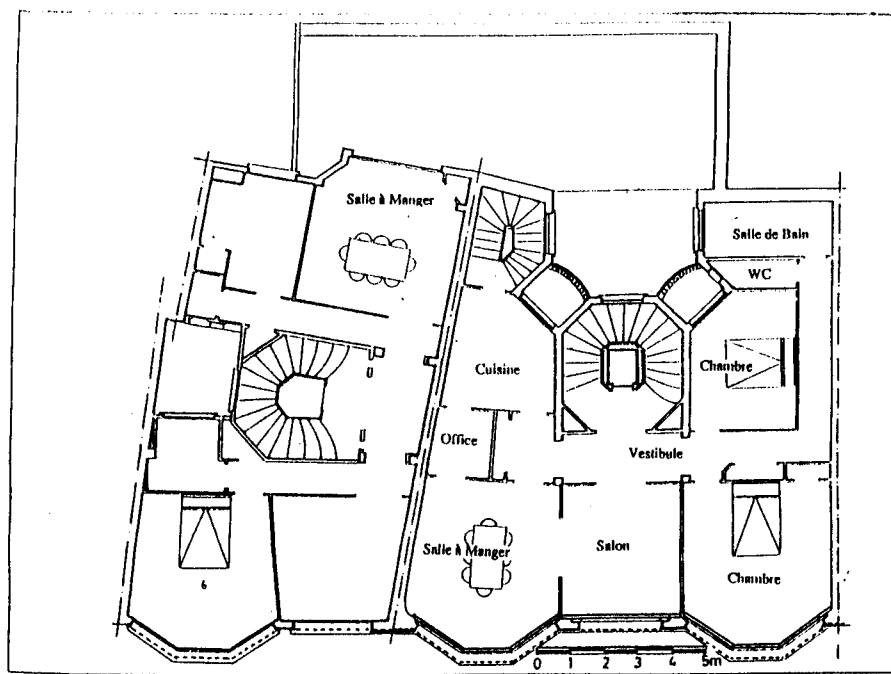


Fig.(39): Pièces-de-réception/chambre, immeuble Sarradell, arch.: Hanquet, 1936

en particulier le hall et la cage d'escalier (celle-ci, malgré le faible linéaire de façade, prend sa lumière sur la rue principale). Le hall, par sa dimension, sa position centrale dans l'organisation de l'appartement et son éclairage, devient avec la salle à manger la pièce principale de l'appartement. Dans le deuxième immeuble les pièces de réception, salon/salle à manger, sont associées à la cuisine, l'idée de la séparation jour/nuit fait son chemin.

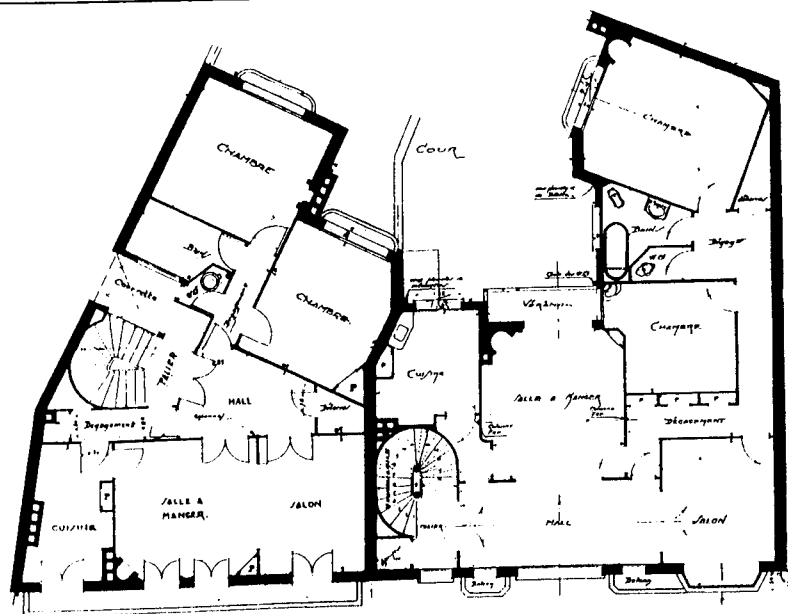


Fig.(40): Pièces de réception, étages courants, immeubles Espitalier et Gilet, arch.: Gilet, 1933, 1932

La salle à manger acquiert petit à petit un nouveau statut, elle devient une pièce principale dans le dispositif de réception. Quelques appartements présentent encore une salle à manger disposée sur la cour arrière (immeuble Grimaud), à l'instar d'appartements parisiens du milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle. Comme nous l'avons remarqué au début de ce chapitre, la proximité de la salle à manger et de la cuisine est de plus en plus recherchée. Pour certains appartements, les plus luxueux, un office assure la transition entre ces deux pièces en permettant un contrôle des odeurs et de l'ordre.

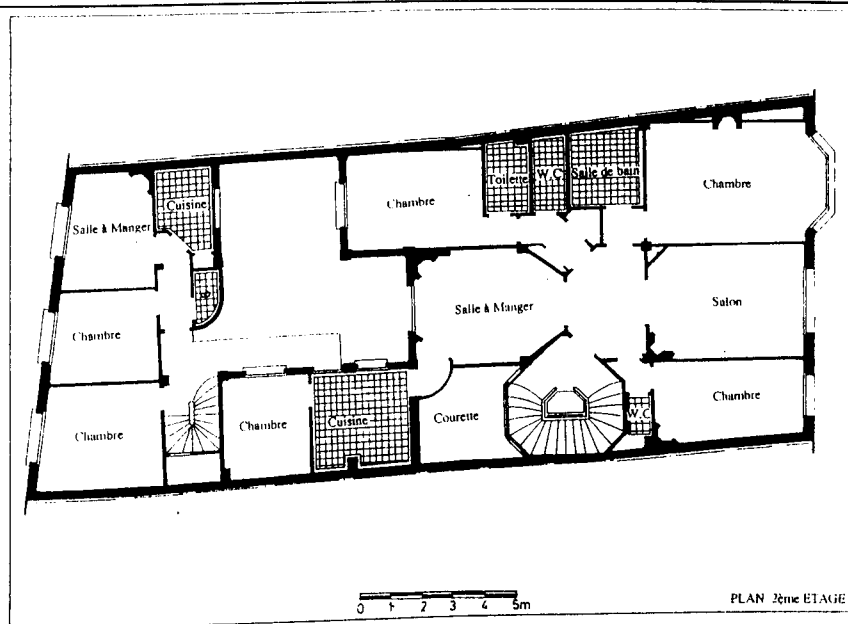


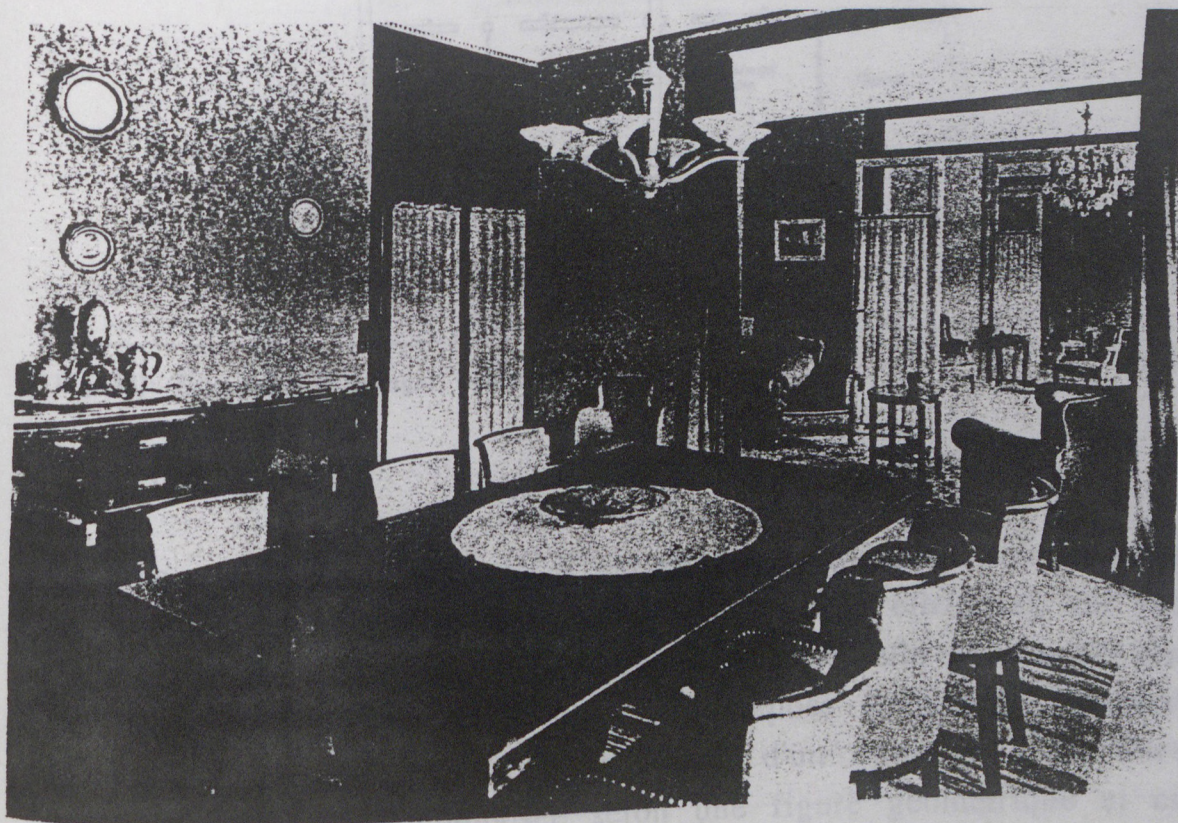
Fig.(41): Salle à manger/cuisine, immeuble Grimaud, arch.: Longuet, 1927

Mais le trait commun à ces pièces de réception pour les immeubles bourgeois est l'ouverture des pièces entre elles et sur l'extérieur. Certes, nous sommes bien loin du plan libre d'un Le Corbusier, mais salle à manger et salon s'ouvrent largement l'une sur l'autre dans beaucoup de projets (Immeubles Espitalier, Gilet, Sarradell...). Ces ouvertures sont contrôlées par des portes vitrées à double voire triple battants, ou bien parfois par des rideaux.

Ces pièces se prolongent aussi vers l'extérieur par de larges ouvertures vitrées, inhabituelles jusqu'alors à Toulouse, et par des bow-windows, des oriels, des véradas (immeuble Gilet). La recherche de la lumière, mais aussi de la nature, poussent les architectes Gilet à projeter, pour l'immeuble Espitalier, une organisation spatiale audacieuse tout en conservant des systèmes distributifs traditionnels. Par rotation du plan, les architectes ont orienté vers le jardin du Boulingrin, les pièces de réception et la chambre principale. La qualité de ce projet réside alors dans la science du "rachat" déployée par les architectes pour re-géométriser les pièces déformées. Placards, cheminées, balcons, servent à gommer les irrégularités des pièces.

Pour les programmes économiques, la salle à manger est la pièce principale de vie. Salon et salle à manger ne font qu'un, comme cela est noté par le concepteur sur le plan de l'immeuble Déromédi.

---



---

Fig.(42): Ouverture des espaces de réception, arch.: Gilet

Contrairement aux H.B.M. de la ville de Toulouse où le dispositif était fréquemment utilisé, nous n'avons trouvé dans notre sélection aucune cuisine en alcôve ou intégrée à la salle à manger. Ces deux espaces demeurent nettement distincts et cloisonnés.

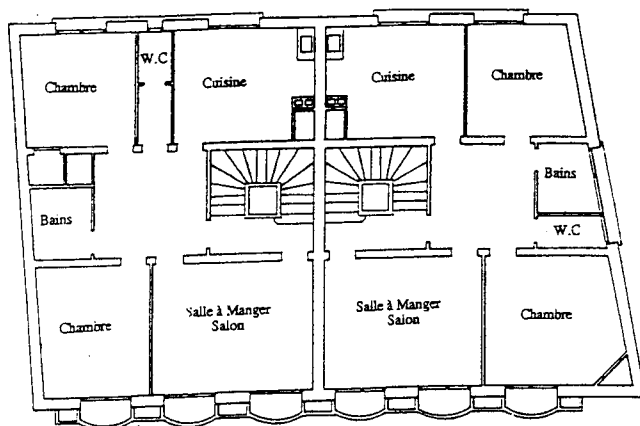


Fig.(43): Salon/salle à manger, immeuble Déromédi, 1939

## Les chambres

Comme nous venons de voir, il est encore fréquent de voir associée, aux pièces de réception, une chambre qui donne elle-aussi, sur rue. Si parfois elle est encore la chambre principale, elle ne s'ouvre plus sur les pièces de réception mais si juxtapose (immeuble Grimaud, Espitalier, Sarradell). Elle bénéficie alors d'un traitement particulier, la pièce est grande, composée selon une figure géométrique et est agrémentée d'un bow-window, d'une cheminée marquant un axe, de placards rattrapant les déformations... Une salle de bain ou une pièce de toilette (immeuble Bozom) peuvent lui être associées.

Mais, de plus en plus fréquemment, la recherche de l'intimité renvoie la chambre principale au fond de l'appartement (immeuble Jourdet), confortant ainsi l'organisation tripartite, espace de réception, espace d'intimité et espace de service. Au fur et à mesure, les différences spatiales entre chambre principale et les autres chambres s'estompent, la hiérarchie induite par les pièces

annexées aux chambres disparaît (immeuble des Grands travaux du Sud-Ouest). Ceci est d'autant plus vrai pour les immeubles économiques.

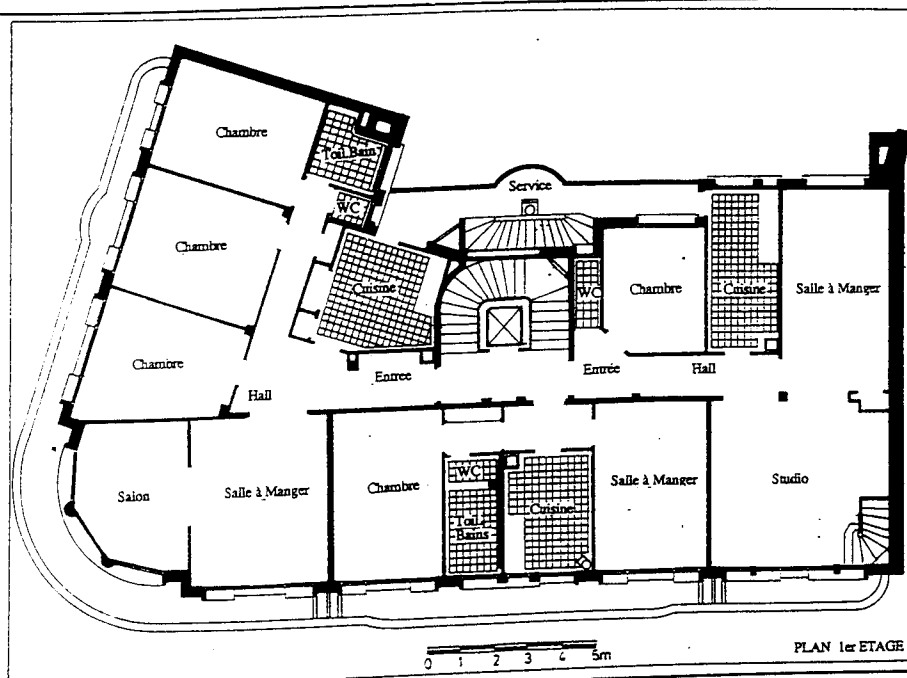


Fig.(44): Perte de la hiérarchie entre les chambres, immeuble Société des Grands Travaux du Sud-Ouest, arch.: Meeus, 1938

La quasi totalité des immeubles bourgeois possèdent des chambres de bonne. On en compte ainsi dix dans l'immeuble Thuries. D'après les sondages que nous avons effectués dans les recensements quinquennaux<sup>46</sup>, cela représente un à deux domestiques par foyer. Dans la majorité des cas, les chambres de bonne se trouvent au dernier étage (immeuble Bozom, Sarradell...) et sont desservies par des escaliers de services accolés aux escaliers principaux (immeuble Thuries, Jourdet, Grand Travaux du Sud-Ouest). Le confort des chambres est réduit. Ainsi pour l'immeuble Thuries, trois pièces d'eau et un WC, sur le palier du dernier étage, sont mis à la disposition de la dizaine de domestiques. Mais les conditions de vie peuvent être plus contraignantes encore. Les domestiques vivant dans l'immeuble Espitalier de la rue des Potiers ont leur chambre, de moins de 9 m<sup>2</sup> de surface, dans l'appartement de leur maître. Les domestiques en subissent certainement d'autant plus, les humeurs, le contrôle de leur maître. Son univers spatial se réduit à

<sup>46</sup>Voir § "Les commanditaires, les locataires, la domesticité"



la cuisine qui commande la distribution de cette chambre, toute vie privée paraît improbable.

Il faudrait attendre la fin de la deuxième guerre mondiale pour voir disparaître les chambres de bonne dans l'immeuble toulousain.

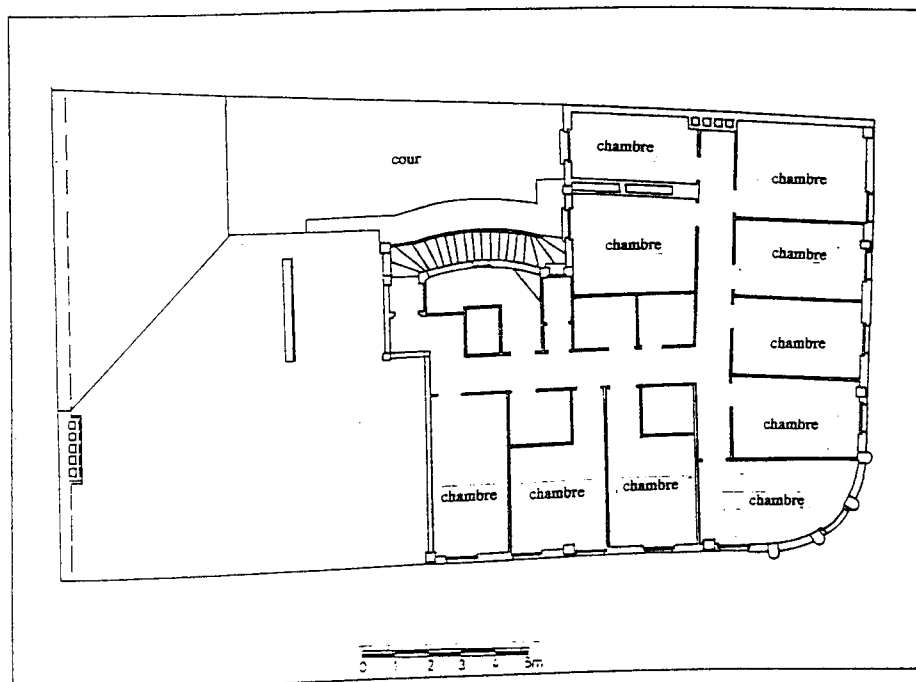


Fig.(45): Chambres de bonne, dernier étage, immeuble Thuries, 1933

### Toilette et salle de bains

Les vingt années de l'entre-deux-guerres permettent de retracer une histoire de l'hygiène à Toulouse. Une histoire récente, que l'on découvre lors du dépouillement des archives des permis d'hygiène. De nombreux projets d'habitation ne prévoient ni salle de bains, ni toilette, ni WC<sup>47</sup>. Ceci est particulièrement vrai pour les constructions individuelles, mais on peut aussi rencontrer des immeubles de rapport dans ce cas. L'immeuble Jourdet, pourtant situé dans un des quartiers "chics" toulousains, ne possède pas de salle de bains. Pour les immeubles de rapport économiques, lorsque

<sup>47</sup> A titre indicatif, d'après le relevé de l'INSEE (résultats du recensement de 1946), 30% des logements toulousains sont dépourvus de cabinet de toilette, de salle de bains.

la surface est réduite, ce qui est le cas pour l'immeuble Solana, il arrive que l'habitation se dessine au détriment de la salle de bains. Pour constituer cette "histoire", nous prendrons comme premier exemple l'immeuble Bonzom. Cet immeuble projeté par Pilette, reprend un dispositif ancien que l'on pouvait voir au début du siècle, où la pièce de toilette est une pièce à part entière, s'éclairant sur la rue et communiquant à la fois avec la chambre principale et le hall d'entrée. Cette pièce, qui n'est pas une pièce d'eau, appartient encore au monde féminin. Sa localisation indique qu'elle peut être un lieu de sociabilité comme au XIXème siècle<sup>48</sup>. La salle de bains, que l'architecte qualifie de "bains", est repoussée au fond du couloir et prend le jour sur une courette. Ce rejet, ainsi que la dénomination, traduisent l'usage exclusif réservé à cette pièce.

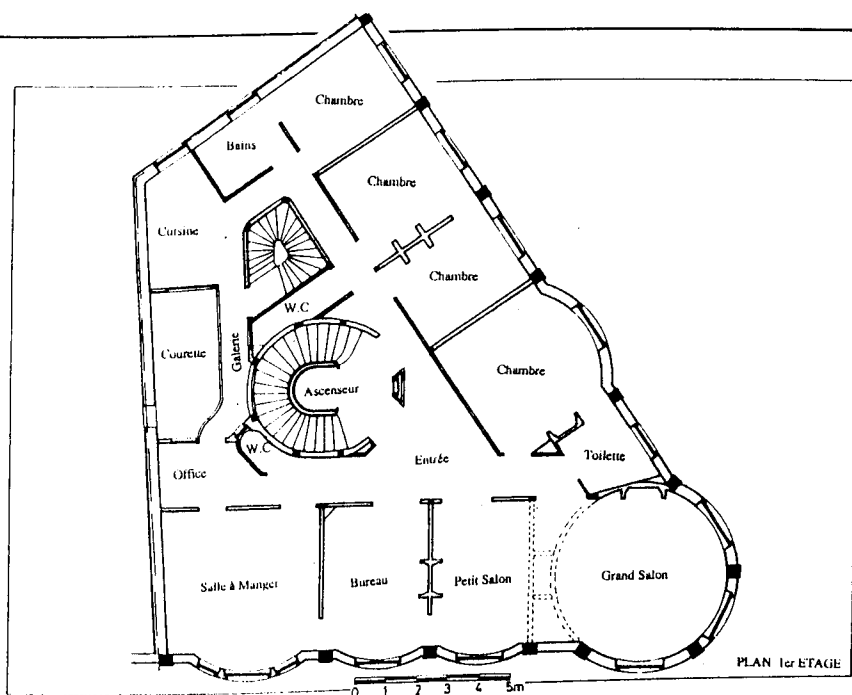


Fig.(46): Toilette et bains, immeuble Bonzom, arch.: Pilette, 1919

D'autres immeubles permettent de suivre l'évolution de ce lieu. Dans l'immeuble Andrieu, la salle de bains donne, comme pour le cabinet de toilette précédent, sur la rue. Elle est située entre deux chambres et en liaison avec l'une d'elles. La double terminologie employée ici par le concepteur, comme dans beaucoup d'autres projets, traduit bien les hésitations des architectes locaux dans la

<sup>48</sup>Voir: M. Eleb, A. Debarre-Blanchard, *Architecture de la vie privée, maisons et mentalités, XVI-XIXème*, Bruxelles, AAM, 1989.

conception de ce nouvel espace. Cette pièce renvoie-elle encore à un lieu de représentation, ou bien est-elle uniquement une pièce technique?

Les projets suivants apportent la réponse. La salle de bains est le plus souvent rejetée à l'arrière de l'immeuble et regroupée avec les pièces "humides" autour de gaines techniques (immeuble Bertoluzzi, immeuble des Grands Travaux du Sud-Ouest).

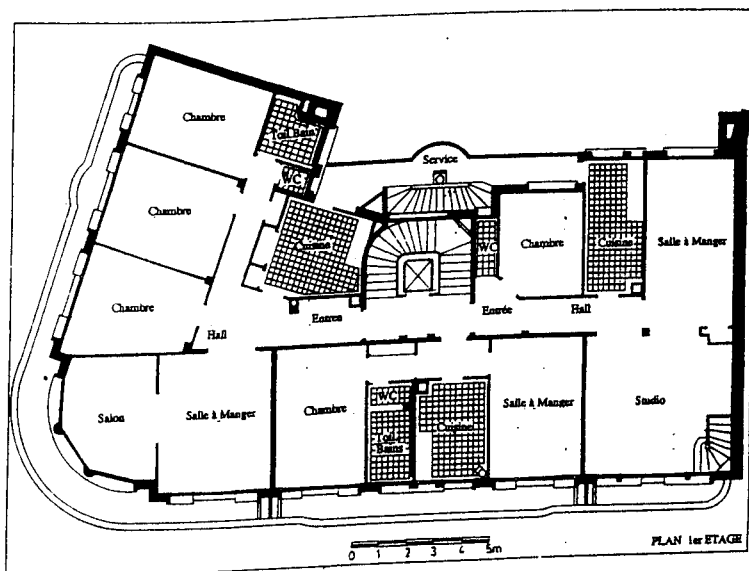
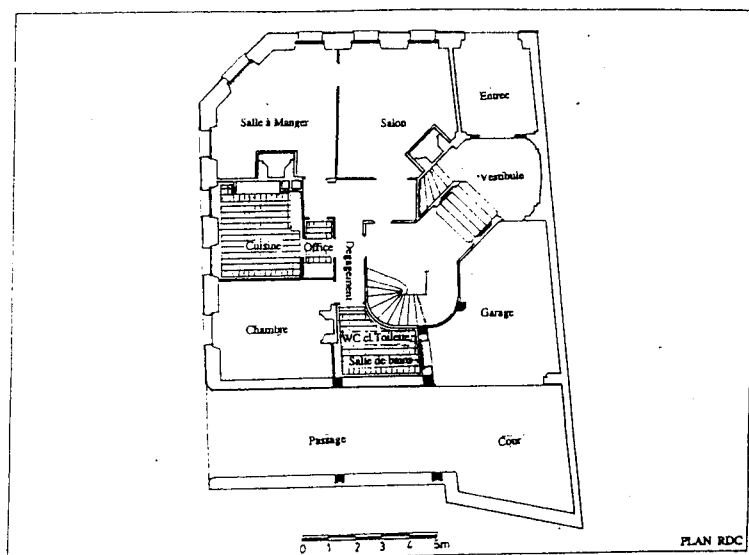


Fig.(47): Toilette-bains, immeuble Andrieu, arch.: Thuries, 1926

Fig.(48): Salle de bains, immeuble des Grands Travaux du Sud-Ouest, arch.: Meeus, 1938

### III LES FACADES ET LES QUESTIONS STYLISTIQUES

Il faut souligner avant toute chose la diversité, l'éclectisme stylistique de toute la production de cette époque à Toulouse. Ni académiques, ni modernes, la plupart des immeubles construits pendant cette période sont souvent le résultat d'emprunts, de concessions faites à plusieurs courants architecturaux. Cette disparité se retrouve tout aussi bien dans l'oeuvre d'un seul architecte. En effet, aucun architecte toulousain n'a réellement campé sur des positions dogmatiques et les contradictions sont parfois grandes entre les différentes réalisations d'une même agence. Mais ce phénomène n'est pas particulier à la ville "rose", il s'étend à toute la France comme le démontre Vigato dans ses travaux sur le débat architectural pendant l'entre-deux-guerres<sup>49</sup>. Malgré cela, nous nous risquerons à proposer une redivision stylistique et temporelle de la période étudiée sans ignorer les lacunes et les chevauchements que peut engendrer une telle approche.

#### La crise de l'académisme: du rationalisme au régionalisme

Un des faits majeurs du débat architectural français au début du siècle réside dans la crise de l'académisme<sup>50</sup>. Les attaques à l'encontre de l'architecture enseignée à l'école des Beaux-Arts sont nombreuses. Elles viennent tout aussi bien des architectes adeptes de l'Art Nouveau que des rationalistes héritiers de Labrouste ou Viollet-le-Duc, et ceci malgré les antagonismes qui peuvent exister entre ces deux courants, la débauche de formes et d'ornements de l'Art Nouveau étant peu appréciée par les architectes rationalistes. Mais la production locale montre que les extrêmes peuvent s'allier pour combattre l'architecture académique. Il en va ainsi pour l'immeuble Bonzom à l'angle de la rue St Bernard et de la rue Pouzonville réalisé par Pilette en 1919. Etrange immeuble de rapport qui, par la grande rotonde d'angle coiffée d'un dôme avec

---

<sup>49</sup>J.C. Vigato, *Doctrines architecturales de l'entre-deux-guerres: le jeu des modèles, les modèles en jeu*, Recherche CEMPA, BRA, 1980

<sup>50</sup>J.C. Vigato, "Le débat architectural en France", in *Toulouse 1920-1940*, op. cit.

lucarnes, conserve l'apparence des immeubles d'angle parisiens de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle. La tripartition verticale avec soubassement, corps principal et couronnement est clairement indiquée, mais l'étage noble a disparu. Cette composition classique est contredite à la fois par le décor et par les techniques de construction utilisées.

La construction en grand appareil de pierre est ici remplacée par une ossature en béton armé avec remplissage de briques. Ce système constructif est perceptible en élévation: les pilastres prolongent en façade la structure des poteaux et des bandeaux horizontaux en céramique tracent les planchers. Des briques blanches de parements viennent en remplissage. Suivant la maxime de Plumet: "les formes découlent des fonctions"<sup>51</sup>, la façade devient l'expression de la structure, mais aussi de la distribution intérieure: les travées ne sont plus régulières, les dimensions de baies s'adaptent aux dimensions des pièces et à leur besoin de luminosité. La toiture terrasse accessible parachève l'idée du projet rationaliste. Cette image rigoureuse d'une architecture résultant uniquement d'une logique constructive et distributive est tempérée par la décoration "Art Nouveau". L'ondulation de la façade, les profils arrondis des cordons, l'utilisation de pâte de verre et des céramiques, de la ferronnerie de l'entrée font de ce bâtiment un projet quelque peu éclectique.

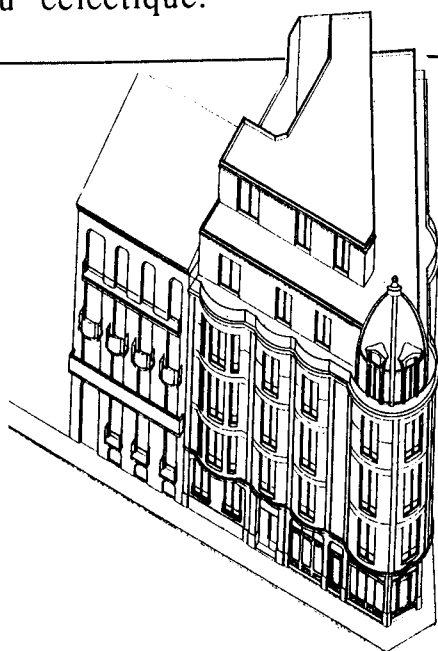


Fig.(49): Axonométrie, immeuble Bonzom, arch.: Pilette, 1919

<sup>51</sup>J.C. Vigato, "Le débat architectural en France", in *Toulouse 1920\_1940*, op. cit.



Fig.(50): Façade rue St. Bernard, immeuble Bonzom, arch.: Pilette, 1919

Toujours dans la continuité de Viollet-le-Duc, certains architectes locaux, à l'exemple de J.L. Gilet<sup>52</sup>, ont voulu promouvoir une nouvelle architecture régionale, architecture basée sur l'étude des bâtiments anciens de la région écartant toute répétition d'ornementation, d'exercice de style.

Prenant ses sources à la fois dans le mouvement occitan de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle et dans le rationalisme viollet-le-ducien, ce courant architectural s'oppose à l'architecture académique. Comme les rationalistes, ces architectes défendent une architecture rigoureuse, où les façades ont certes, l'aspect des architectures régionales imitées, mais sont avant tout le résultat d'une adéquation parfaite entre les plans rationnels et les façades.

Le courant régional prend son inspiration dans les grandes périodes de l'architecture toulousaine: le XVI<sup>ème</sup> et le XVIII<sup>ème</sup> siècles. Les principaux traits utilisés par cette école régionale sont le réemploi de la brique en façade associé à de forts débords de toiture laissant apparent chevronnage et voligeage. Parfois une pittoresque mirande, galerie percée régulièrement de petites ouvertures en arc plein ceintre au niveau des combles, couronne l'immeuble. La pierre est réservée à l'embellissement des baies (sommiers et clef d'arc, piedroit ou chambranle). La modénature de la façade est très dépouillée.

L'immeuble Andrieu, rue Ozenne, illustre parfaitement ce courant architectural: larges débords de toiture, murs en maçonnerie de briques, pierres en encadrement des baies... Chaque percement est aussi le reflet de la disposition intérieure: larges ouvertures pour le salon et le séjour, fenêtres étroites pour la pièce de toilette...

Mais le régionalisme n'est pas toujours associé au courant rationaliste. Un architecte comme Valette puise dans l'architecture locale des éléments stylistiques comme ceux que nous venons de citer (débord de toit, briques...) pour agrémenter la composition de ses façades toutes classiques. Ancien élève de Laloux, il reste en effet attaché aux règles académiques: symétrique et tripartition verticale. L'immeuble Jourdet dont la façade est composée symétriquement de quatre travées et de deux avant-corps latéraux, est un exemple de cette réinterprétation du vocabulaire ornemental régional au travers d'une composition classique.

---

<sup>52</sup>Voir § Art Méridional

Il faut attendre les premiers immeubles traités selon les programmes s'exercent à L'immeuble de cette nature culminant. Les architectes ont une rue étroite. Plantes, pour la façade. En plus, un vert depuis l'entrée comme l'assure

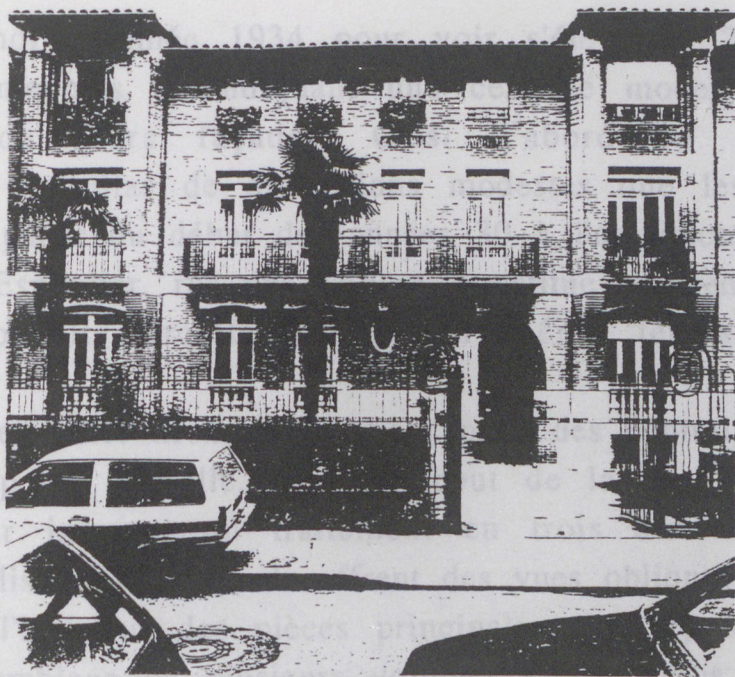


Fig.(51): Immeuble Andrieu, arch.:Thuries, 1926

devient le résultat d'une composition plastique qui pourrait engendrer la répétition d'étages identiques est ici évitée par la composition de grandes briques. Les architectes n'oublient pas que le soulagement est toujours perceptible. Le côté sculptural de l'esthétique est un balcon navire. Telle Méridionale de ce Hélas. Les ré-exemples fenêtres l'architecture



Fig.(52): immeuble Jourdet, arch. Guitard/Valette, 1931



## Vers une architecture moderne

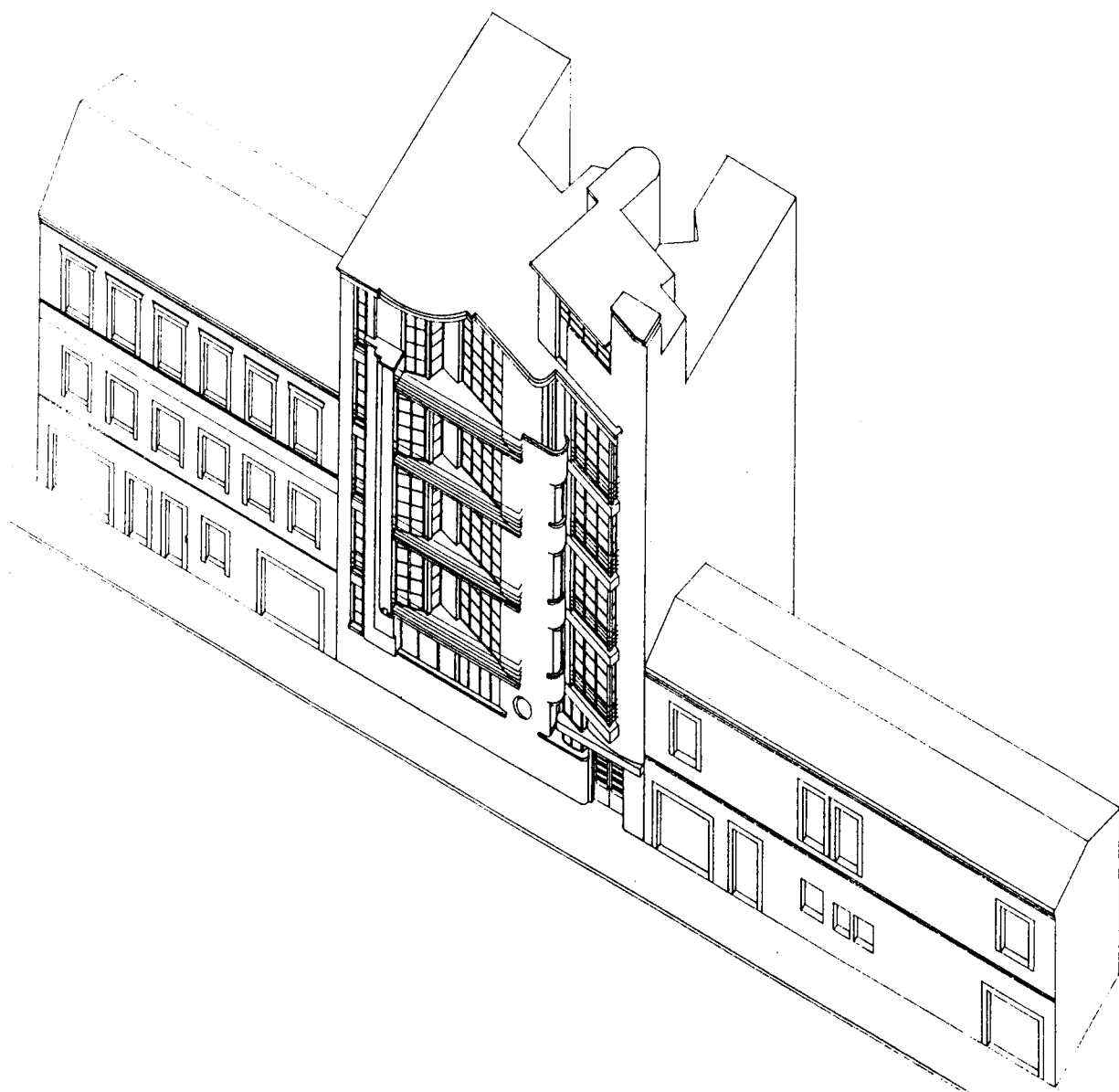
Il faut attendre l'année 1934 pour voir s'élever à Toulouse les premiers immeubles revendiquant une certaine modernité dans le traitement de leurs façades. C'est d'abord en faisant des programmes de villas de dimensions modestes que les architectes s'exercent à partir du début des années 30 à l'architecture moderne. L'immeuble Espitalier, rue des Potiers, constitue le premier exemple de cette nouvelle architecture et en même temps son point culminant.

Les architectes Gilet tirent adroitement parti des contraintes du site, rue étroite, petite parcelle, avec au bout de la rue le jardin des Plantes, pour imposer un traitement en trois dimensions de la façade. En plissant celle-ci, ils offrent des vues obliques sur l'espace vert depuis l'intérieur des pièces principales. La façade se perçoit comme l'assemblage de plusieurs volumes et non plus comme une surface plane percée uniformément et de façon régulière. Elle devient le résultat d'une composition plastique. La monotonie que pourrait engendrer la superposition d'étages désormais tous identiques est ici contrecarrée par ce jeu de volumes et par la composition de grandes verticales de briques et de verre. Les architectes n'oublient pas pour autant la tripartition verticale, puisque le soubassement, le corps principal et le couronnement sont toujours perceptibles, mais traités avec subtilité.

Le côté sculptural résolument moderne est accentué par l'emploi de l'esthétique machiniste ou paquebot: oculus en hublots, longs balcons filants aux lisses tubulaires, avant corps en proue de navire...

Telle que l'on connaît l'opinion de Gilet exprimée dans l'Art Méridional, nous pouvons considérer cet immeuble comme le reflet de ce que Gilet appelait "l'architecture moderne régionale".

Hélas, le reste de la production n'est pas toujours de cette qualité. Les références à la modernité sont souvent moins subtiles, à l'exemple de l'immeuble Subra. Voulant certainement mimer les fenêtres en longueur de quelques architectes parisiens modernes, l'architecte compose une façade toute faite d'horizontales par la superposition de bandeaux blancs en béton correspondant aux



---

Fig.(53): Axonométrie, immeuble Espitalier, arch.: Gilet, 1934

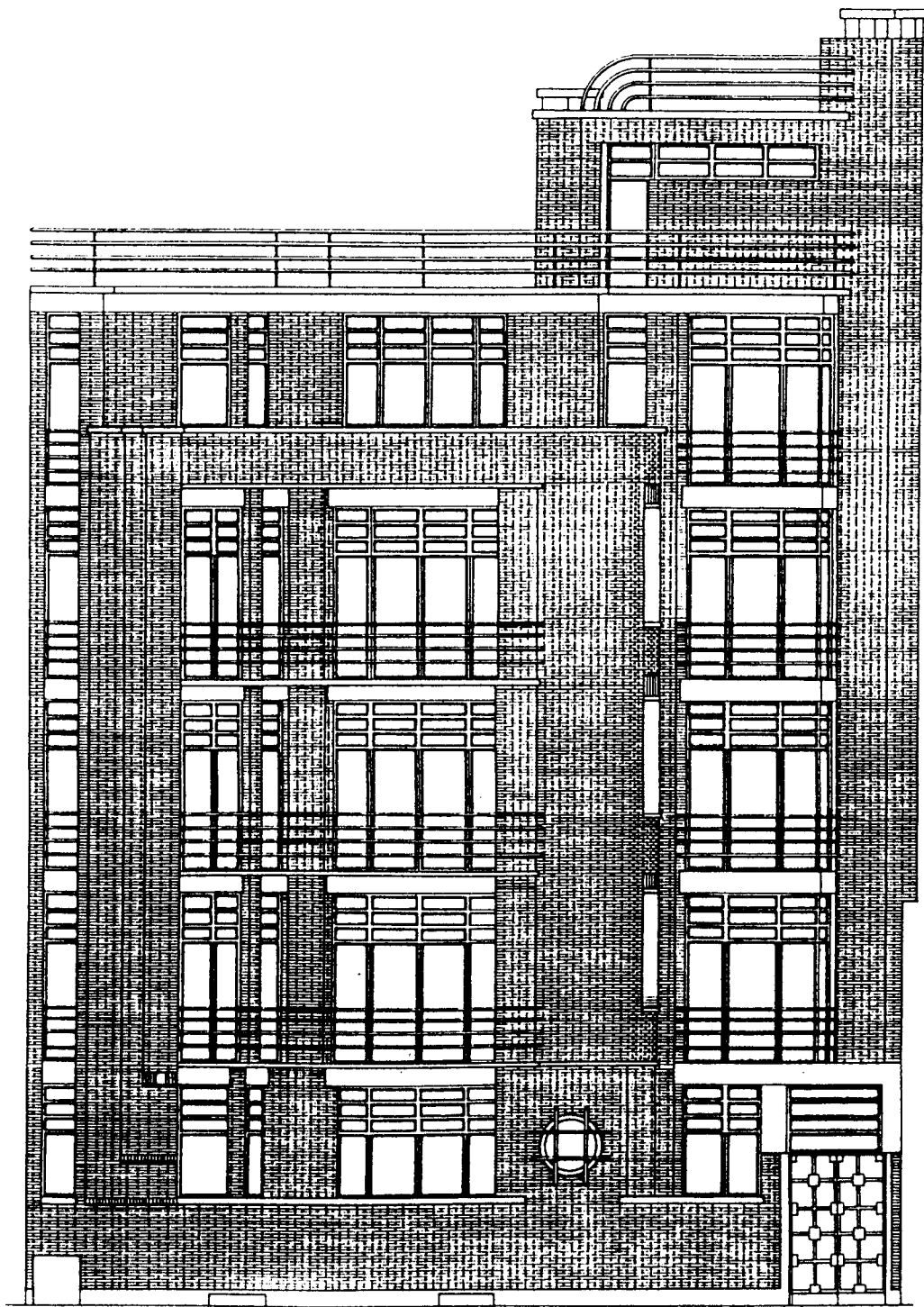


Fig.(54): Façade sur rue des Potiers, immeuble Espitalier, arch.: Gilet, 1934

pleins de travées et de briques entre trameaux. L'effet obtenu conjugué au débord de toiture est quelque peu lourd et bien loin de la façade libre...

Enfin, la mode d'immeubles modernes sur la France, "le modèle" est bien Roux-Spitz. Pour même pierre blanche allongées avec ou la française en

Monumentalis

A partir de 19 "classique", pour ne pas dire Beauvais. Ces bâtiments cristallisant le révisionnisme culturel ambiant sont emphatiques et privés de



Fig.(55): Immeuble Subra, arch.: Moretti, 1935

gardes-corps en béton plein, de formes arrondies ou de grands éléments verticaux ne font qu'accentuer la pesanteur de ces constructions. Pour l'immeuble

Bertoluzzi de la petite rue Capoman, la symétrie renforcée par des verticales fortement nervrées, s'il est fait encore nécessaire, l'assise paille. Pour l'immeuble des Grands Travaux du Sud-Ouest, c'est la répétition de grands balcons en débord ornés l'immeuble d'architecture "à l'ancienne" au mur de briques qui augmentent l'effet de monumentalité. Cet effet est encore multiplié par la présence de duplexes (cette fois-ci en béton blanc de

Éléments archi

Quelques éléments archi toiture terrasse, devienant d'éléments architecturaux de modernité. Autorisés par la réglementation depuis la fin du siècle dernier, les bow-windows, déjà présents dans l'architecture rouennaise du début du siècle, trouvent une

réinterprétation dans l'architecture des années 1930. Apparaissent

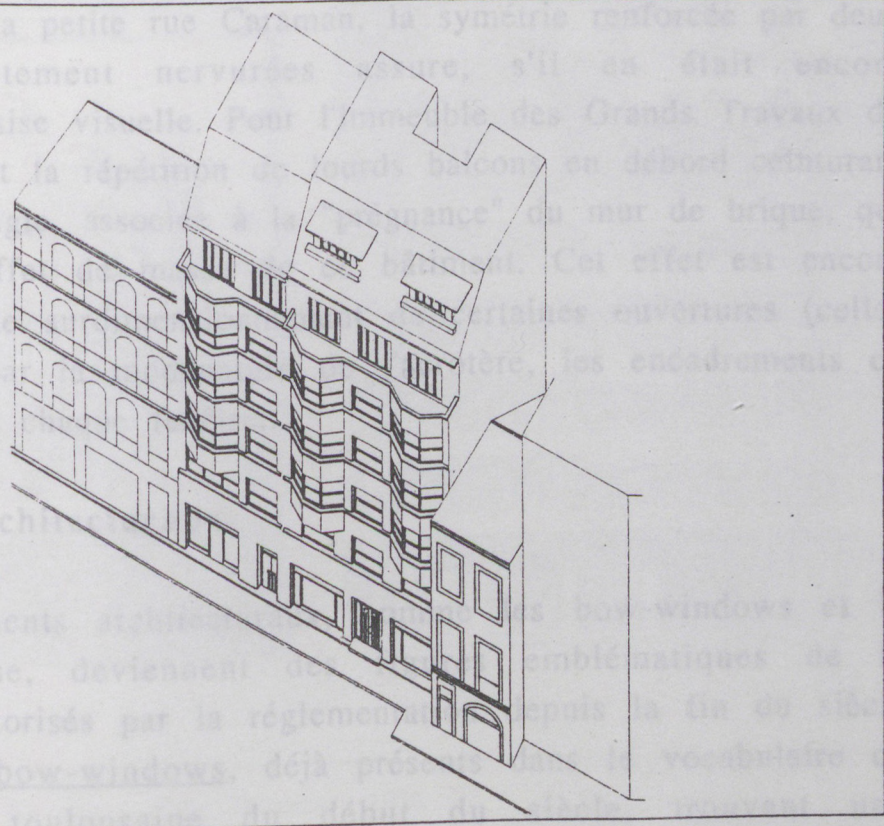


Fig.(56): Axonométrie, immeubles Arnaut et Sarradell, arch.: Hanquet, 1935, 1936

pleins de travée et de briques entre trumeaux. L'effet obtenu conjugué au débord de toiture est quelque peu lourd et bien loin de la façade libre...

Enfin, la modernité peut être aussi diffusée par la réalisation d'immeubles modèles. A Toulouse comme sur toute la France, "le modèle" est bien sûr celui de la rue Guynemer à Paris de l'architecte Roux-Spitz. Pour les immeubles Arnaud et Sarradell, on retrouve la même pierre blanche agrafée, les bow-windows, les fenêtres allongées avec ouvrant à guillotine à tous les étages et verticales à la française en couronnement.

### **Monumentalisation de l'immeuble**

A partir de 1938, l'immeuble toulousain adopte une monumentalité "classique", pour ne pas dire Beaux-Arts. Ces bâtiments cristallisant le révisionnisme culturel ambiant sont emphatiques et privés de toute délicatesse. L'utilisation de gardes-corps en béton plein, de formes arrondies ou de grands éléments verticaux ne font qu'accentuer la pesanteur de ces constructions. Pour l'immeuble Bertoluzzi de la petite rue Caraman, la symétrie renforcée par deux verticales fortement nervurées assure, s'il en était encore nécessaire, l'assise visuelle. Pour l'immeuble des Grands Travaux du Sud-Ouest, c'est la répétition de lourds balcons en débord ceinturant l'immeuble d'angle, associée à la "prégnance" du mur de brique, qui augmentent l'effet de masse de ce bâtiment. Cet effet est encore multiplié par le surdimensionnement de certaines ouvertures (celles des duplex), par la modénature de l'acrotère, les encadrements en béton blanc de chaque fenêtre...

### **Eléments architecturaux**

Quelques éléments architecturaux, comme les bow-windows et la toiture terrasse, deviennent des figures emblématiques de la modernité. Autorisés par la réglementation depuis la fin du siècle dernier, les bow-windows, déjà présents dans le vocabulaire de l'architecture toulousaine du début du siècle, trouvent une réinterprétation dans l'architecture des années trente. Apportant aux appartements plus de lumière et d'espace, ils deviennent des

éléments employés presque systématiquement. Dans la composition des façades les règles de symétrie sont généralement respectées avec des scansion F/BW/E... BW (Grimaud de Batigne). Mais les bow-windows peuvent marquer le parti dissymétrique d'un projet... Grimaud. Les bow-windows à pans ont été employées et abstraites ont la faveur des architectes (Grimaud, Arradell, Arnaud, Grimaud...).



Fig.(57): Immeuble Bertoluzzi, arch.: Munvez, 1938

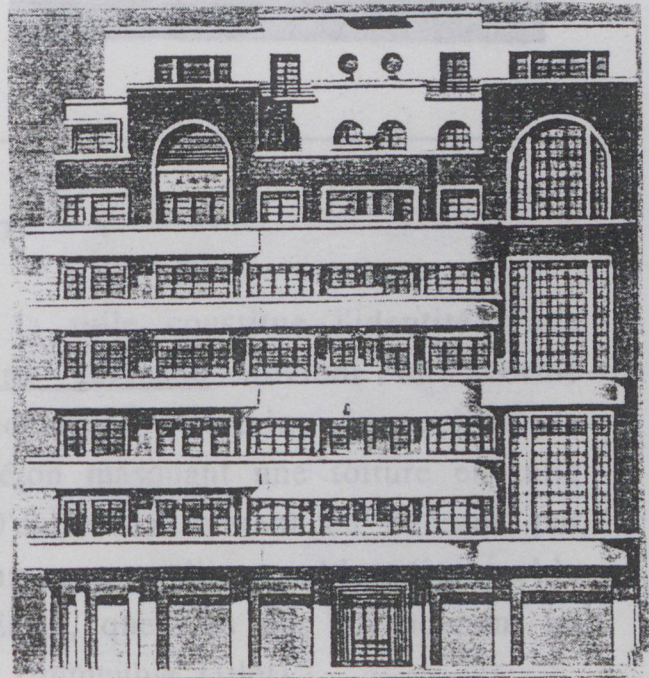


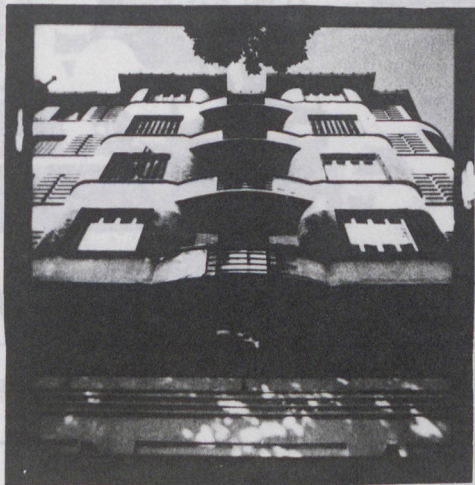
Fig.(58): Immeuble Sarlotène, arch.: Darroquy, 1936

Fig.(59): Immeuble de la Société des Grands Travaux du Sud-Ouest, arch.: Meeus, 1938

<sup>53</sup> *Art Méridional*, N° 10, Juin 1936. (Source M.V.T.)

éléments employés presque systématiquement. Dans la composition des façades les règles de symétrie sont généralement respectées avec des scansion F/BW/F ou BW/F/BW (immeuble Batigne). Mais les bow-windows peuvent également renforcer le parti dissymétrique d'un projet à l'exemple de l'immeuble Grimaud. Les bow-windows à pans coupés aux formes géométrisées et abstraites ont la faveur des architectes (immeubles Batigne, Sarradell, Arnaud, Grimaud...).

---



---

Fig.(60): Immeuble Grimaud, arch.: Longuet, 1927

Fig.(61): Immeuble Subra, arch.: Moretti, 1935

Dans un pays où la couleur de la tuile constitue l'identité d'une région, l'utilisation d'une toiture terrasse devient une forme hautement symbolique de la modernité. Certains immeubles la miment par un large débord de béton masquant une toiture en tuile (immeuble Subra, Bertoluzzi...). D'autres la mettent en exergue par un barreaudage horizontal couronnant l'immeuble (immeuble Espitalier, immeuble Bonzom...). Enfin, quelques uns lui donnent un usage en y disposant des pergolas (immeuble Gilet).

Si les architectes sont persuadés de l'utilité de la toiture terrasse, ils leur restent à convaincre les mentalités locales. C'est la tâche à laquelle s'essaie l'Art Méridional dans un article intitulé "Plaidoyer pour les terrasses fleuries"<sup>53</sup>. L'article, pour imposer sa vision,

---

<sup>53</sup> Art Méridional, N° 10, Juin 1936. (Source M.V.T.)

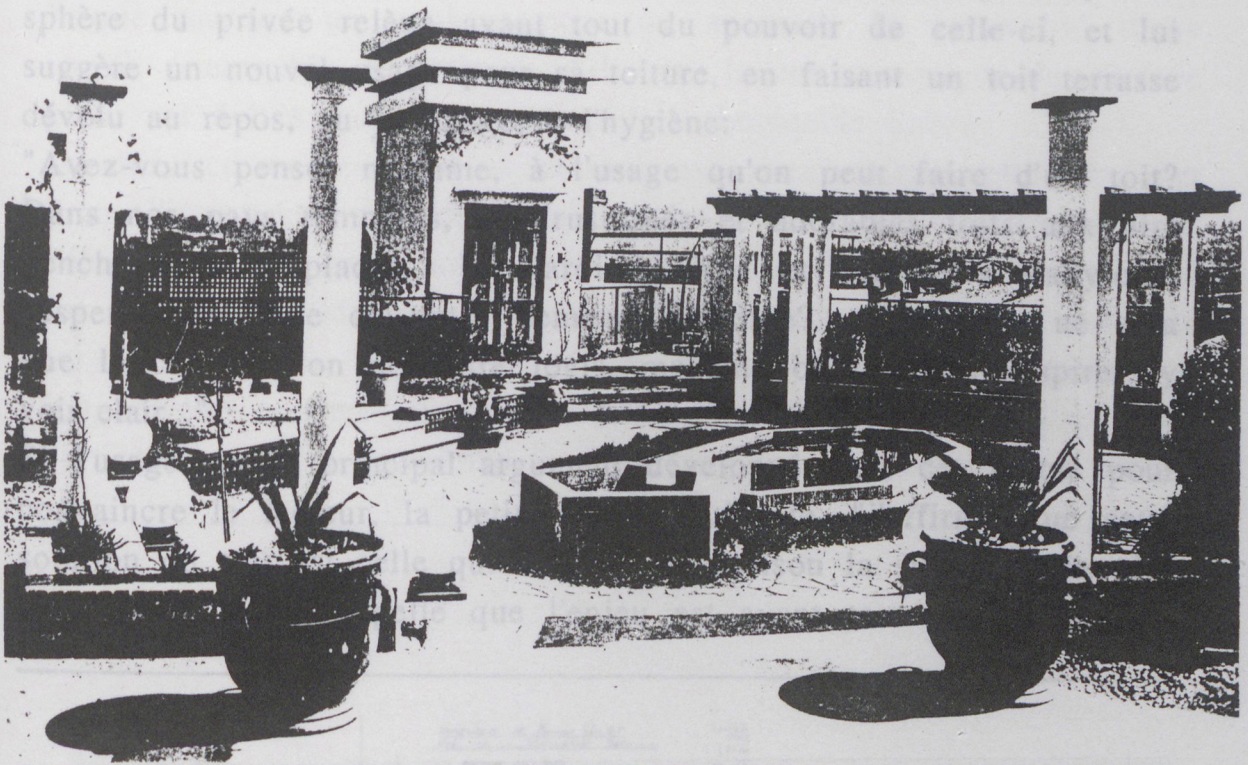


Fig.(62): Vue d'une "terrasse fleurie"

---



Fig.(63): Vue des toits de Toulouse en 1930 depuis une "terrasse fleurie"



s'adresse à la femme, peut-être parce que l'auteur considère que la sphère du privé relève avant tout du pouvoir de celle-ci, et lui suggère un nouvel usage pour sa toiture, en faisant un toit terrasse dévolu au repos, au jardinage, à l'hygiène:

"Avez-vous pensé, madame, à l'usage qu'on peut faire d'un toit? Dans nos pays tempérés, ces rustiques et adorables toits aux airs penchés sont déplacés... Un jardin à soi! et comme à Babylone, suspendu au faîte de notre demeure citadine?... Le jardin ne sera que la continuation de votre logis, madame on devra y respirer, y voir clair..."

Si l'usage est le principal argument développé dans cet article pour convaincre le lecteur, la petite phrase suivante, "j'affirme que cette solution du toit est celle qui donne à la maison la silhouette la plus charmante", nous rappelle que l'enjeu est avant tout architectural.



Fig.(64): Façade, immeuble Gilet, arch.: Gilet, 1932

Jusqu'alors utilisée traditionnellement comme matériau constructif apparent, la brique, en perdant sa fonction porteuse avec la généralisation de la structure en béton armée, devient un autre enjeu dans le débat architectural local. Elle peut être encore utilisée pour les immeubles de rapport les plus luxueux en maçonnerie porteuse, à l'exemple de l'immeuble Andrieu rue Ozenne.

Comme élément décoratif ou de remplissage, la brique est différemment mise en oeuvre selon les architectes. Elle perd parfois sa pigmentation pour devenir blanche en hommage au mouvement

hygiéniste (immeuble Bonzom). Calepinée verticalement en allège, la brique marque un soubassement ou accentue la verticalité d'une travée (immeuble Sarlotène). Ailleurs, la monotonie de la surface plane est évitée par un jeu de saillies (immeuble Subra).  
La mise en oeuvre la plus savante est certainement celle de Gilet pour l'immeuble rue des Potiers. La brique est ici uniquement décorative, elle ne cache pas sa simple fonction de parement. Ceci est clairement indiqué par l'appareillage (recommencé trois fois sur le chantier selon les exigences des architectes) qui alterne briques longues et courtes et fait ressortir une superposition de joints verticaux allant à l'encontre de toute logique constructive.

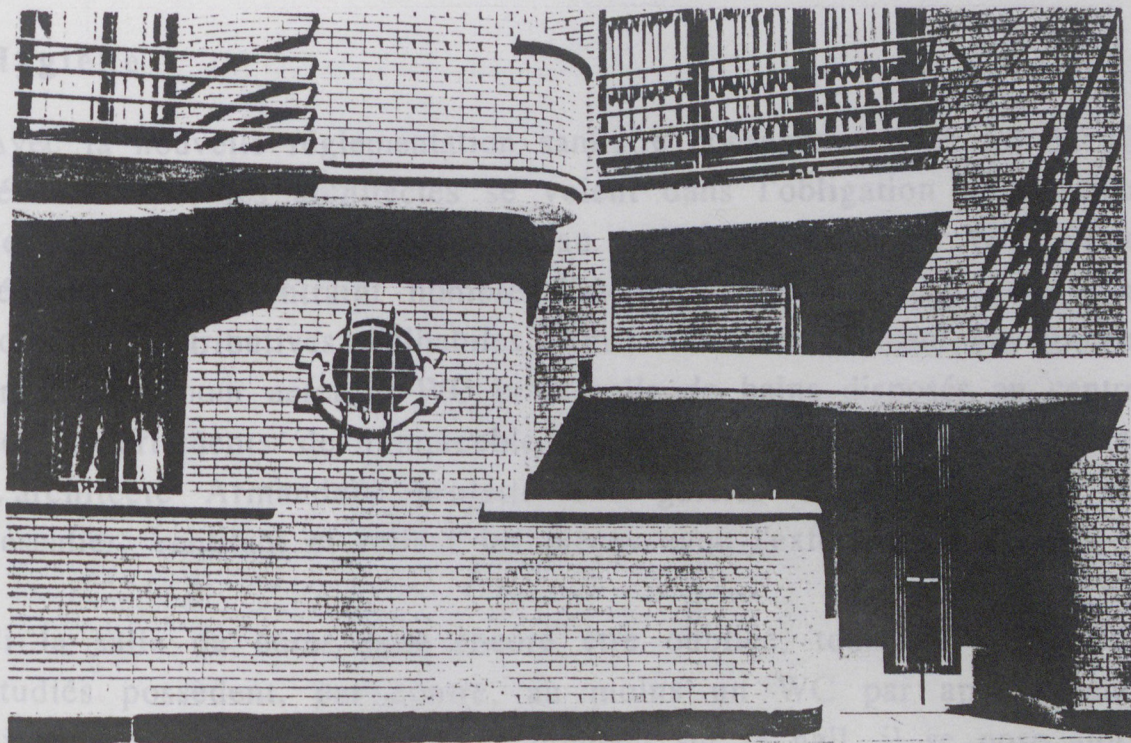


Fig.(65): Détail, immeuble Espitalier, 1934

## IV LES ELEMENTS DE CONFORT ET INNOVATIONS TECHNIQUES

Les véritables innovations dans l'immeuble de rapport à Toulouse sont peut-être à rechercher dans le domaine du confort de l'appartement, dans l'apparition et la diffusion des équipements qui vont apporter à l'habitation un nouveau bien-être.

En effet pendant ces vingt années, nous avons été surpris par le nombre élevé de projets d'habitation, principalement de maisons individuelles, ne prévoyant aucune installation de WC, salle de bains ou chauffage central. Peut-être faut-il voir dans le développement industriel tardif de Toulouse et donc dans l'existence d'un lien très fort avec le monde rural, les origines de ces carences. Les architectes à travers le programme de l'immeuble de rapport sont confrontés à l'arrivée de ces nouveaux éléments et leur intégration, comme nous allons le voir, ne s'est pas faite sans difficultés.

### Hygiène

Avec la nouvelle réglementation sanitaire consécutive à la loi du 13 février 1902, les architectes se voient dans l'obligation de ventiler de façon naturelle les pièces d'eau, salles de bains et WC. Cette réglementation contraint nombre d'architectes locaux à projeter des solutions distributives malhabiles. Ainsi les Gilet utilisent des gaines en plafond pour aérer le WC et la salle de bains disposés au centre des appartements de l'immeuble Espitalier de la rue des Potiers. L'architecte Armandary projette une galerie étroite, le long de l'escalier, ventilant et reliant les pièces avec l'extérieur...

Si la salle de bains peut encore être oubliée, tous les immeubles étudiés possèdent, par contre, au moins un WC par appartement. Situé à proximité de l'entrée et donnant sur le hall, il se pose alors le problème de l'évacuation des eaux usées. Bien que le tout-à-l'égout soit en cours de réalisation, seulement 1% des immeubles toulousains y seront raccordés en 1946. Il convient donc que chaque immeuble ait sa fosse d'aisance ou septique en sous-sol. Les éliminations se font alors soit par vidange (les publicités nombreuses attestent de la vitalité de ce marché), soit, après traitement, directement dans le réseau pluvial.

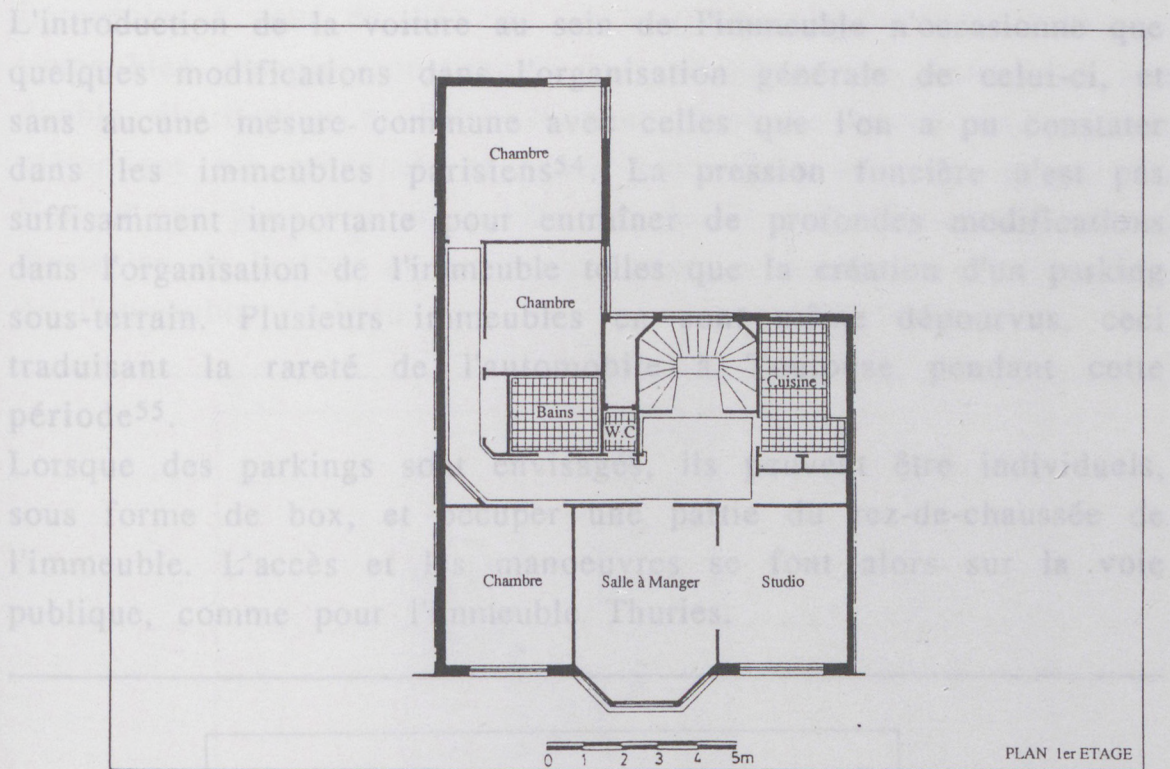


Fig.(66): Ventilation pièces d'eau, immeuble Batigne, arch.: Armandary, 1937

**CARRELAGES**

**MOSAIQUES**

**REVÊTEMENTS**

**SANITAIRES**

Ouvriers spécialistes pour la pose  
plans et devis gratuits sur demande

## LAVERGNE & BATTU

PLACE de LA PATTE d'OIE TOULOUSE. Tel 388-50



Fig.(67): Publicité, Bulletin Municipal

## L'automobile

L'introduction de la voiture au sein de l'immeuble n'occasionne que quelques modifications dans l'organisation générale de celui-ci, et sans aucune mesure commune avec celles que l'on a pu constater dans les immeubles parisiens<sup>54</sup>. La pression foncière n'est pas suffisamment importante pour entraîner de profondes modifications dans l'organisation de l'immeuble telles que la création d'un parking sous-terrain. Plusieurs immeubles en sont même dépourvus, ceci traduisant la rareté de l'automobile à Toulouse pendant cette période<sup>55</sup>.

Lorsque des parkings sont envisagés, ils peuvent être individuels, sous forme de box, et occuper une partie du rez-de-chaussée de l'immeuble. L'accès et les manoeuvres se font alors sur la voie publique, comme pour l'immeuble Thuries.

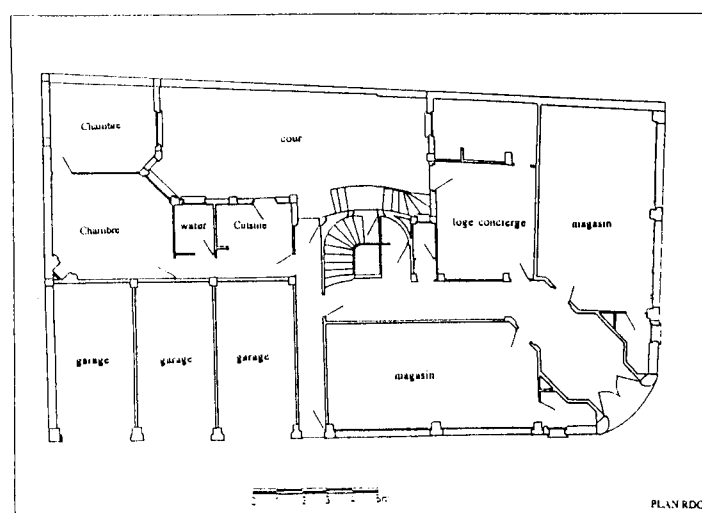


Fig.(68): Garages, immeuble Thuries, arch.: Thuries, 1933

Dans la majorité des autres cas, les garages sont rejetés à l'arrière de la construction dans la cour, comme pour l'immeuble Valette. L'entrée est alors commune pour les piétons et les voitures (immeubles Valette, Jourdet), l'accès aux appartements et aux

<sup>54</sup>P. Celeste, "L'apparition de l'automobile individuelle dans l'immeuble urbain d'habitation" in *L'immeuble, Les cahiers de la recherche architecturale*, n° 22, Marseille, Parenthèse, 1988

<sup>55</sup>Costa note que jusqu'en 1925, 5 garages ont fait l'objet d'une demande de permis de construire, ce nombre s'élève en 43 en 1933 et 60 en 1935.

garages se fait depuis la rue par une porte cochère traversant l'immeuble, perpétuant ainsi dans le principe de distribution des immeubles à cour du XIXème siècle (immeuble Jourdet). Seuls les immeubles d'angle constituent des exceptions en autorisant une double distribution et l'établissement d'une hiérarchie entre entrée piéton sur rue principale et entrée automobile sur voie secondaire. Notons que pour ces immeubles d'angle, le parking est réduit à la dimension de la cour et une seule voiture y trouve place à l'exemple de l'immeuble Andrieu.

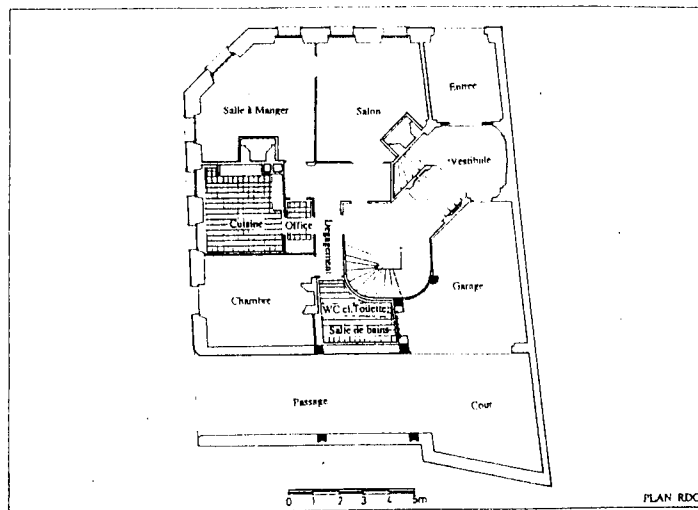


Fig.(69): Garage, immeuble Andrieu, arch. Thuries, 1926

En 1936, Toulouse connaît sa première plaque tournante permettant de déplacer et de garer les voitures malgré des encombrements réduits (immeuble Sarlotène).

Comme nous pouvons voir à travers ces exemples, l'usage du rez-de-chaussée n'est jamais exclusivement réservé à l'automobile; des commerces, des magasins, des appartements, des loges de concierge y trouvent leur place. L'automobile n'engendre pas de réelles transformations dans la hiérarchie verticale de l'immeuble toulousain. Elle introduit néanmoins des ruptures dans l'organisation de l'immeuble sans qu'aucune réelle solution ne soit apportée par les architectes de cette période; ruptures qui après la deuxième guerre mondiale, feront du rez-de-chaussée un espace "technique" totalement séparé des autres étages.

## Innovations techniques

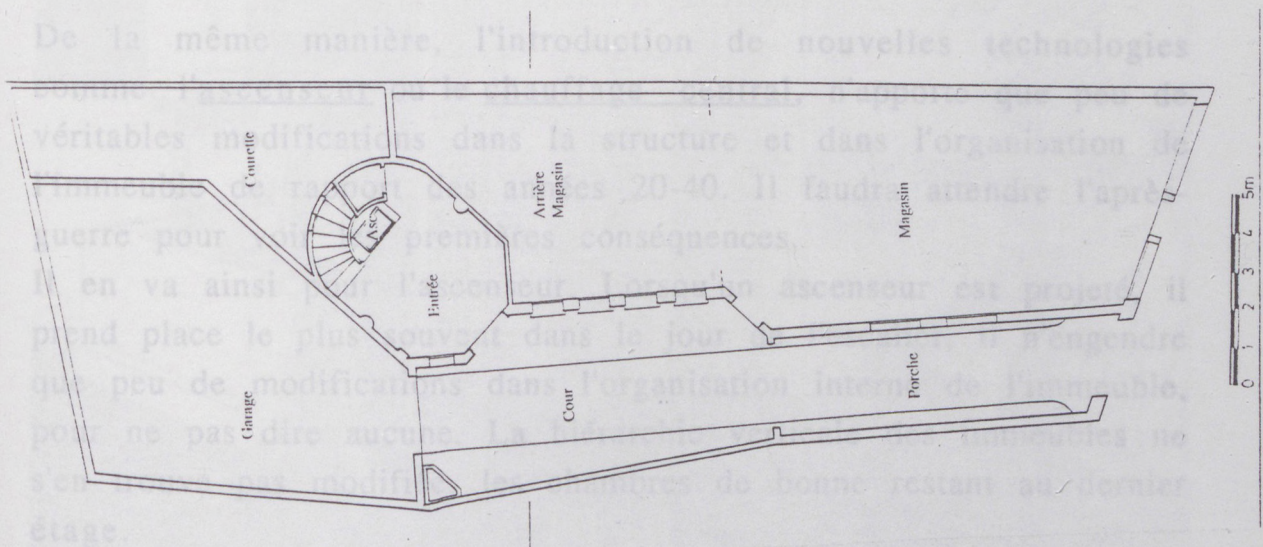


Fig.(70): Plaque tournante, immeuble Sarlotène, arch.:Darroquy, 1936

**Pour vos accus**

**utilisez le CHARGEUR "Tungar"**  
à valve ou éléments secs  
.. qui se branche instantanément, grâce à sa prise polarisée, fixée à demeure sur la voiture.

**ALS·THOM** EN VENTE PARTOUT

Fig.(71): Publicité, Bulletin Municipal

## Innovations techniques

De la même manière, l'introduction de nouvelles technologies comme l'ascenseur ou le chauffage central, n'apporte que peu de véritables modifications dans la structure et dans l'organisation de l'immeuble de rapport des années 20-40. Il faudra attendre l'après-guerre pour voir les premières conséquences.

Il en va ainsi pour l'ascenseur. Lorsqu'un ascenseur est projeté, il prend place le plus souvent dans le jour de l'escalier, il n'engendre que peu de modifications dans l'organisation interne de l'immeuble, pour ne pas dire aucune. La hiérarchie verticale des immeubles ne s'en trouve pas modifiée, les chambres de bonne restant au dernier étage.

L'introduction du chauffage central occasionne un peu plus de changement dans l'immeuble: une pièce pour la chaudière et une pour le stockage de l'élément de combustion deviennent nécessaires. Elles trouvent place au sous-sol des immeubles. Celui-ci est désormais partagé entre pièces techniques chaudière/stockage/fosse et pièces de stockage caves. L'évolution du sous-sol, passant d'un lieu de stockage à un lieu uniquement technique est amorcée, mais elle aussi ne sera achevée qu'après la deuxième guerre mondiale.

Autre conséquence de l'arrivée du chauffage central, la disparition des cheminées dans les pièces des appartements, seuls la chambre principale et le salon gardent encore ce privilège comme élément ostentatoire.

Dernière modification, bien visible celle-là, les systèmes de fermeture des fenêtres. L'utilisation du béton armé ou du fer permettant l'élargissement des percements, impose un nouveau moyen d'occultation des baies pour pratiquement tous les immeubles toulousains: le volet roulant.





POUR TOUS LES USAGES LE

1939

DE TOULOUSE



LE BON GENIE DU FOYER

1939 JUILLET * 3 h. 53 à 19 h. 54	AOUT * 4 h. 25 à 19 h. 28	SEPTEMBRE * 5 h. 8 à 18 h. 31
1 S. OS. Thierry	1 M. S. Pier. aux L.	1 V. S. Auguste
2 D. Vis. S. Vierge	2 M. S. Alphonse	2 S. S. Lazare
3 L. S. Anatole	3 J. S. Lydie	3 D. S. Grégoire
4 M. S. Berthe	4 V. S. Dominique	4 L. S. Rosalie
5 M. S. Zoé	5 S. S. Abel	5 M. S. Bertin
6 J. S. Lucie	6 D. S. Transpagnol.	6 M. S. Eve
7 V. S. Alexis	7 L. S. Gaetan	7 J. S. Clotilde
8 S. S. Virginie	8 M. S. Justin	8 V. S. La Nativité
9 D. S. S. Blanche	9 M. S. Claisse	9 S. S. Omer
10 L. S. Félicité	10 J. S. Laurent	10 D. S. Pulchérie
11 M. S. Olga	11 V. S. Suzanne	11 L. S. Hyacinthe
12 M. S. Gualbert	12 S. S. Claire	12 M. S. Raphaël
13 J. S. Eugène	13 D. S. Hippolyte	13 M. S. Maurille
14 V. FETE NATION.	14 L. S. J.M. Vianney	14 J. Ex. de S. Croix
15 S. S. Henri	15 M. ASSASSINAT.	15 V. S. Alcega
16 D. S. Alain	16 M. S. Roch	16 S. S. Edith
17 L. S. Marceline	17 J. S. Elise	17 D. S. Lambert
18 M. S. Camille	18 V. S. Hélène	18 L. S. Sophie
19 M. S. Vinc. de P.	19 S. S. Eudes	19 M. S. Gustave
20 J. S. Marguerite	20 D. S. Bernard	20 M. S. Eustac. et
21 V. S. Victor	21 L. S. Chantal	21 J. S. Mathieu
22 S. S. Madeleine	22 M. S. Symphonie	22 V. S. Maurice et
23 D. S. Apolline	23 M. S. Sidoine	23 S. S. Atrois et
24 L. S. Christine	24 J. S. Barthélemy	24 D. S. Célestine
25 M. S. Christophe	25 V. S. Louis roi	25 L. S. Firmin
26 M. S. Anne	26 S. S. Zéphirin	26 M. S. Justine
27 J. S. Nathalie	27 D. S. Armand	27 M. S. Delphine
28 V. S. Nazaire	28 L. S. Augustin	28 J. OS. Clément.
29 S. S. Marthe	29 M. ODEc. S. J.-B.	29 V. S. Michel
30 D. S. Adon	30 M. S. Flacre	30 S. S. Jérôme
31 L. OS. Ign. Loy	31 J. S. Arside	



OCTOBRE  
\* 5 h. 51 à 17 h. 29



OCTOBRE * 5 h. 51 à 17 h. 29	NOVEMBRE * 6 h. 39 à 16 h. 30	DÉCEMB. 1939 * 7 h. 24 à 15 h. 55
1 D. S. Remi	1 M. TOUSSAINT	1 V. S. Etel
2 L. SS. Ang. gard.	2 J. TROISSÉS	2 S. S. Aurélie
3 M. S. Th. et Enf. J.	3 V. S. Hubert	3 D. S. Avent
4 M. S. Fr. d'Assise	4 S. S. Charles	4 L. S. Barbe
5 J. S. Constant	5 D. S. Bertilde	5 M. S. Sabat
6 V. S. Bruno	6 L. S. Léonard	6 M. S. Nicolas
7 S. S. Serge	7 M. S. Ernest	7 J. S. Ambroise
8 D. S. Brigitte	8 M. S. Godefroy	8 V. Imm. Concep.
9 L. S. Denis év.	9 J. S. Mathurin	9 S. S. Léocadie
10 M. S. Fr. Borja	10 V. S. Juste	10 D. S. Valérie
11 M. S. Clémence	11 S. S. Etienne et Vict.	11 L. S. Daniel
12 J. S. Séraphin	12 D. S. René	12 M. S. Constance
13 V. S. Edouard	13 L. S. Brice	13 M. S. Odile
14 S. S. Calixte	14 M. S. Philomène	14 J. S. Nicaise
15 D. S. Thérèse	15 M. S. Gertrude	15 V. S. Meunin
16 L. S. Léopold	16 J. S. Edmond	16 S. S. Adélaïde
17 M. S. Edwige	17 V. S. Agnan	17 D. S. Yolande
18 M. S. Luc	18 S. S. Claudine	18 L. S. Gallen
19 J. S. Laure	19 D. S. Elisabeth	19 M. S. Timoléon
20 V. S. Aurélien	20 L. S. Octave	20 M. S. Théophile et
21 S. S. Céline	21 M. Pr. de la S. V.	21 J. S. Thomas
22 D. S. Ursule	22 M. S. Cécile	22 V. Herva et
23 L. S. Yvette	23 J. S. Clément	23 S. S. Victoire et
24 M. S. Magloire	24 V. S. Flore	24 D. S. Emilienne
25 M. S. Crépin	25 S. S. Catherine	25 L. NOEL
26 J. S. Evariste	26 D. OS. Victorine	26 M. OS. Etienne
27 V. S. Antoinette	27 L. S. Maxime	27 M. S. Jean ap.
28 S. OS. Simon	28 M. S. Sothène	28 J. SS. Innocents
29 D. S. Narcisse	29 M. S. Saturnin	29 V. S. Eléonore
30 L. S. Arsène	30 J. S. André	30 S. S. Roger
31 M. S. Lucile		31 D. S. Sylvestre

IMP. PRINCEPS S.A. TOULOUSE, PARIS

Fig.(72): Calendrier 1939

**A IMMEUBLE  
MODERNE  
FERMETURE  
MODERNE**

en bois, ROULDOU  
en acier, ROULMIEU  
en tubes, la grille  
**VOICLAIR**  
toutes manœuvres par  
treuil POU CET breveté

**Etabl. PEYRICHOU & MALAN**  
Rue Jacques-Terrier, PAU



Fig.(73): Publicité volet roulant

**ANNEXES**

## Le lotissement De Gontaud-Biron

Lotissement De Gontaud-Biron, angle allées du Boulingrin, allées François Verdier, rue de la Brasserie, autorisation de lotir par arrêté municipal du 21 juin 1932, dressée par l'architecte E. Pilette

1. Hôtel particulier Calestroupat, angle allées du Boulingrin, allées François Verdier, architecte E. Pilette, dépôt de permis: 11 avril 1932
  2. Immeuble Thuries, angle allées F. Verdier, rue de la Brasserie, architectes: Thuries frères, dépôt de permis: 7 février 1933
  3. Immeuble Gilet, rue de la Brasserie, architectes: J.et J.L. Gilet, dépôt de permis: 11 juin 1932
  4. Immeuble Espitalier, rue de la Brasserie, architectes: J.et J.L. Gilet, dépôt de permis: 16 janvier 1933
  5. Immeuble Valette, allées du Boulingrin, architecte: J. Valette, dépôt de permis: 7 Janvier 1933
  6. Maison Guignard, allées du Boulingrin, architecte: E. Pilette, dépôt de permis: 7 Novembre 1931. Extension, dépôt de permis: 23 décembre 1935
- Hors lotissement:
7. Immeuble Jourdet, angle allées du Boulingrin et rue des Potiers, architecte: J. Valette, dépôt de permis: 14 aout 1934

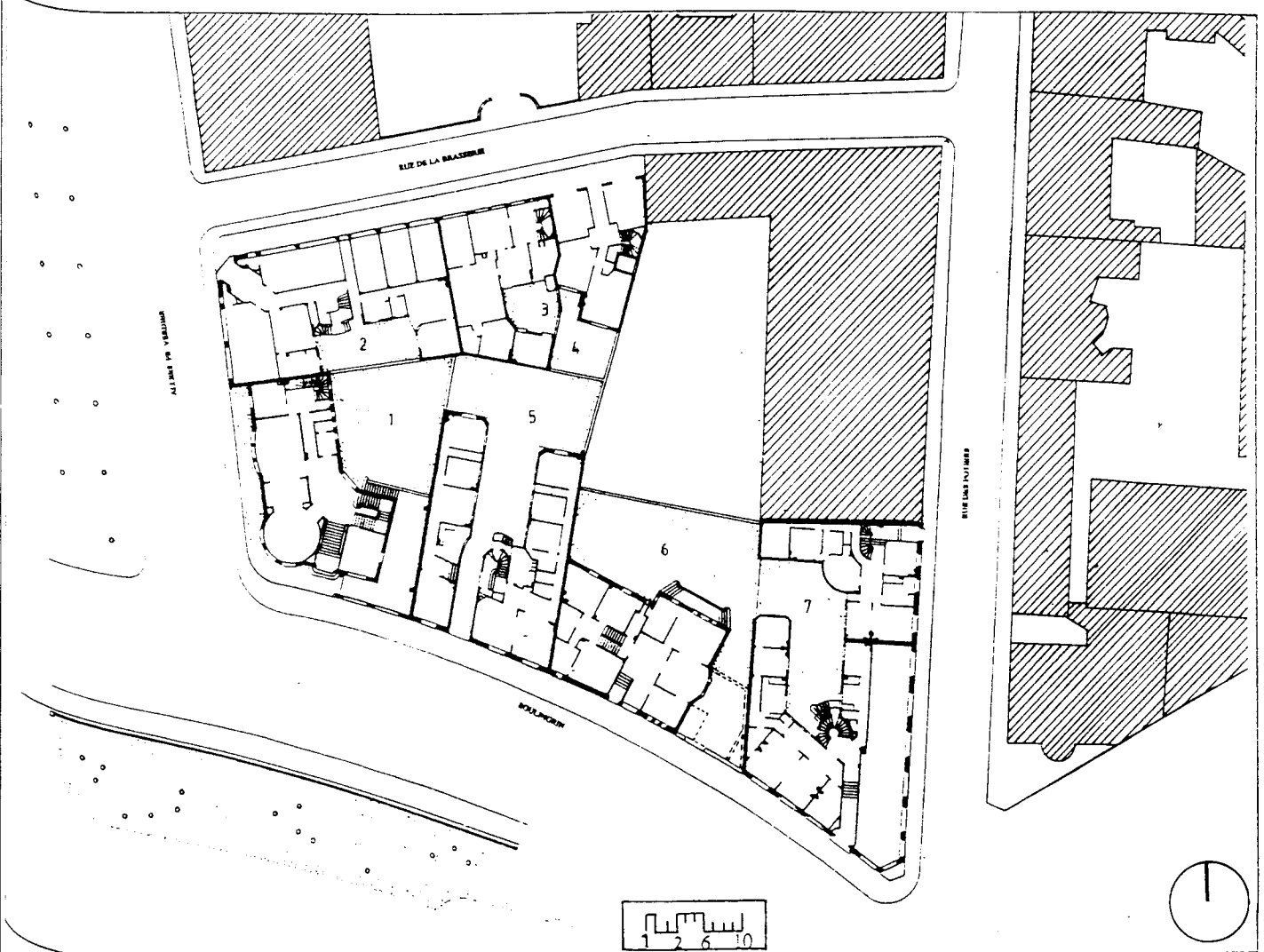


Fig.(74): Plan du lotissement De Gontaud-Biron, arch.: Pilette, 1932

Ce lotissement fut réalisé sur le terrain d'une ancienne brasserie jouxtant le Grand Rond. Propriété de monsieur De Gontaud-Biron, cet ensemble fut morcellé par Edmond Pilette en cinq lots dont trois, d'environ 450 mètres carrés (fig. n° 1,5,6), donnent sur le Boulingrin et deux sur la rue de la Brasserie d'environ 350 mètres carrés (fig. n° 2, 3 et 4). Ce lotissement, desservi par des voiries déjà pourvues d'éclairage public, de conduites d'eau potable ainsi que d'un égout dans la rue des Potiers, ne nécessita de ce fait aucun ouvrage d'aménagement spécial. L'élargissement de la rue de la Brasserie de 6 à 8 mètres fut la seule condition émise par la Commission Départementale d'Extension et d'Aménagement des Villes et Villages pour la réalisation de ce lotissement. Aujourd'hui encore, nous pouvons "lire" dans le tracé de la ville l'exigence de la commission puisque, cet alignement n'ayant pas été mené à terme, le bâtiment faisant angle avec la rue des Potiers maintient encore l'ancienne largeur de la rue de la Brasserie.

L'architecte-lotisseur Edmond Pilette réalisa les deux premières constructions du lotissement. L'une est située sur la dernière parcelle de l'opération donnant sur le Boulingrin et vient en limite de propriété au droit du domaine public. Il s'agit d'une maison bourgeoise, mitoyenne à l'origine sur un côté puis, après une extension en 1935 par le même architecte, sur les deux côtés. Cet agrandissement a transformé totalement l'aspect initial de la maison. D'un projet de maison pittoresque, avec tour et façade latérale ouverte sur jardin, l'architecte, en recomposant l'ensemble, en fait une imposante maison de ville de vingt trois mètres de long et de huit mètres sous panne sablière.

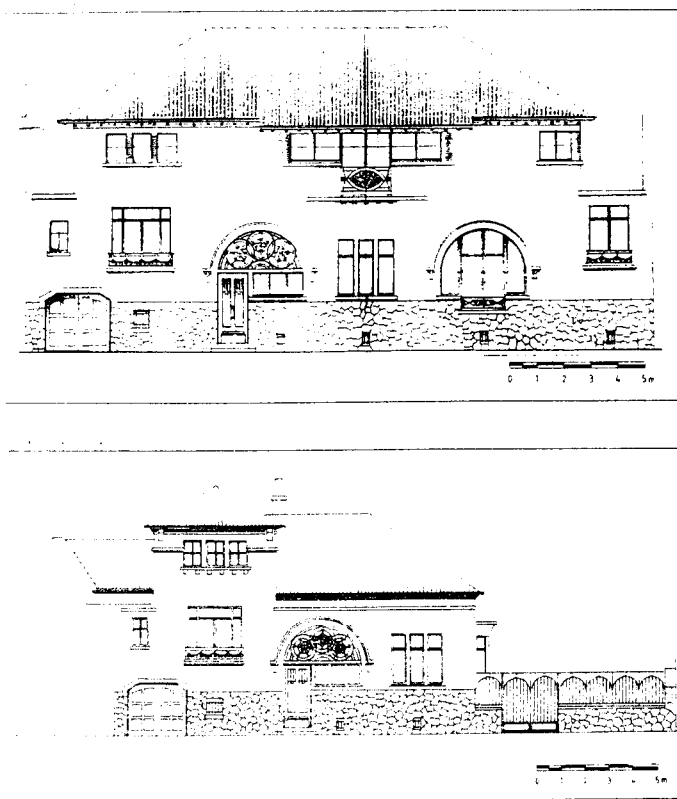


Fig:(75): Façades, maison Guignard, premier projet et extension, arch.: Pilette, 1931, 1935

La deuxième construction, l'hôtel particulier Calestroupat, occupe l'angle privilégié de ce lotissement, donnant à la fois sur les allées F. Verdier et sur le square. A l'étage noble, une rotonde en demi-hors oeuvre et en surplomb exploite les possibilités du lieu pour offrir au salon circulaire un maximum de vue et de lumière. L'ensemble du bâtiment est en retrait de 2m45 par rapport à la rue; le jardin ainsi créé ménage une plus grande intimité aux pièces orientées sur les allées. Seul le garage, en rez-de-chaussée côté Grand Rond, respecte l'alignement en arc de cercle; la rupture de celui-ci marque l'entrée principale de la maison. L'hôtel est construit avec une ossature en béton armé selon l'habitude d'Edmond Pilette, mais elle ne transparaît pas en façade. Celle-ci, toute de brique blanche, est redivisée en trois parties horizontales avec un appareillage de pierre en opus incertum en soubassement et un appareillage mixte en damier au-dessus du premier étage donnant naissance à une attique.

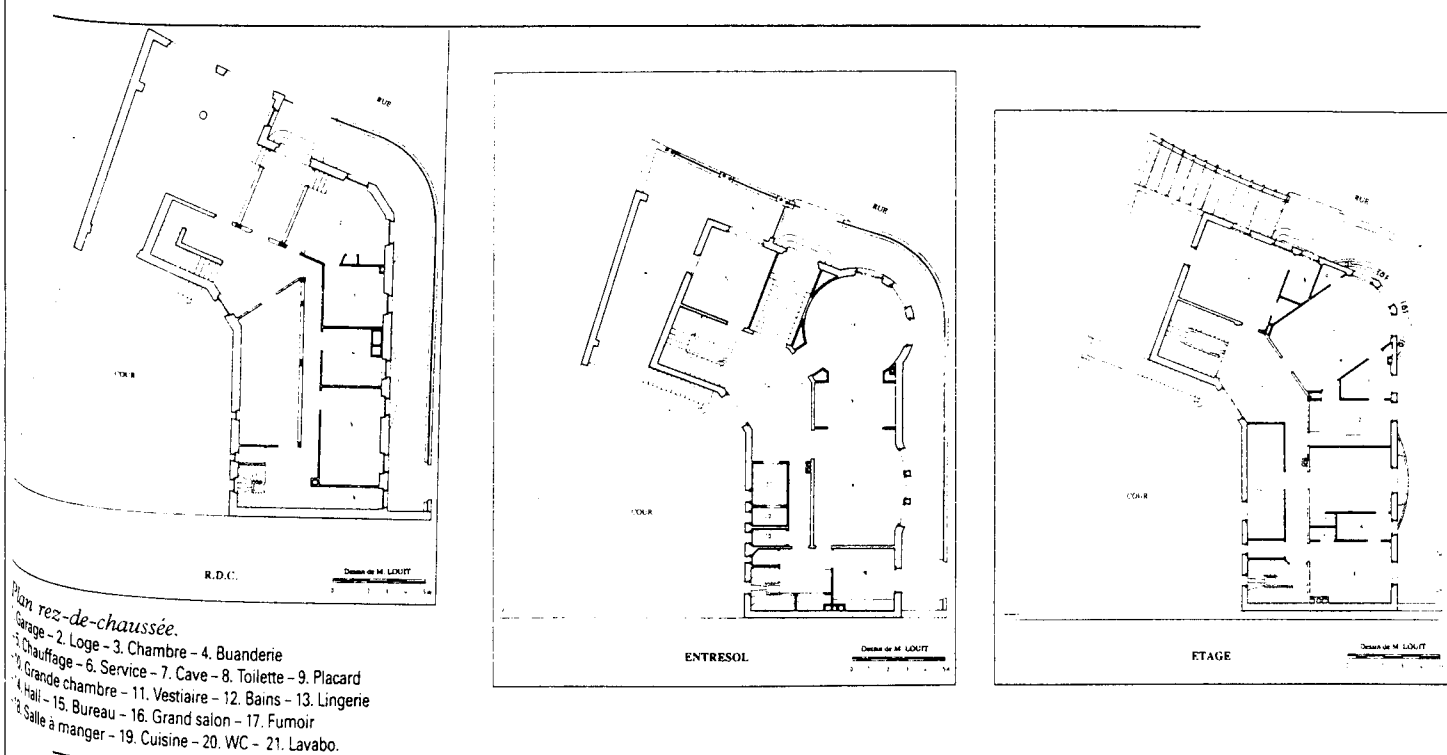


Fig.(76): Plans, hôtel particulier Calestroupat, arch.: Pilette, 1932

A cette façade tripartite correspond une séparation identique des étages: étage de service en sous-sol, pièces de réception à l'étage noble (rez-de-chaussée surélevé), pièces d'habitation au premier étage, et enfin, chambres de bonne sous les combles. Le programme de l'hôtel particulier traditionnel est strictement respecté par Edmond Pilette: double circulation verticale, pièces de service regroupées autour d'un escalier portant le même nom qui, avec les pièces annexes et espaces de distribution, sont toutes placées à l'arrière côté cour, et pièces de réception, largement ouvertes les unes sur les autres, donnant sur les allées. Le mur de refend parallèle aux façades souligne cette division.

Toutes ces qualités distributives font de ce dernier hôtel particulier construit à Toulouse, même si l'aspect extérieur de ce bâtiment est un peu lourd, un exemple à remarquer, comme le dernier dinosaure de la production de cette époque.

Entre ces deux bâtiments, sur une parcelle plus étroite et plus profonde, Jean Valette bâtit pour son compte un immeuble de rapport de quatre étages. Les appartements, deux par niveau, sont tous identiques quel que soit l'étage et distribués par un ascenseur et une cage d'escalier centrale, doublés d'un escalier de service côté cour qui mène aux cuisines. Le corps principal du bâtiment donne sur les allées. Il comprend le salon et la salle à manger de chaque appartement avec vue sur le Boulingrin, la cuisine se trouvant de l'autre côté. Entre ces deux parties, une galerie centrale de 2 mètres par 4 relie l'ensemble de ces pièces. Elle est prolongée par un couloir obscur de plus de 12 mètres, le long des murs mitoyens, qui dessert les trois chambres.

Par ses corps de bâtiment secondaires le long des murs de refends, cet immeuble évoque étrangement l'immeuble de rapport du XIX<sup>ème</sup> siècle parisien<sup>56</sup>. Mais à l'inverse de ceux-ci, la cour n'est plus une figure qui organise la parcelle, elle devient résiduelle, résultat d'une occupation maximale du terrain, laissant à peine 5, 40 mètres de vis à vis entre les chambres des deux appartements!

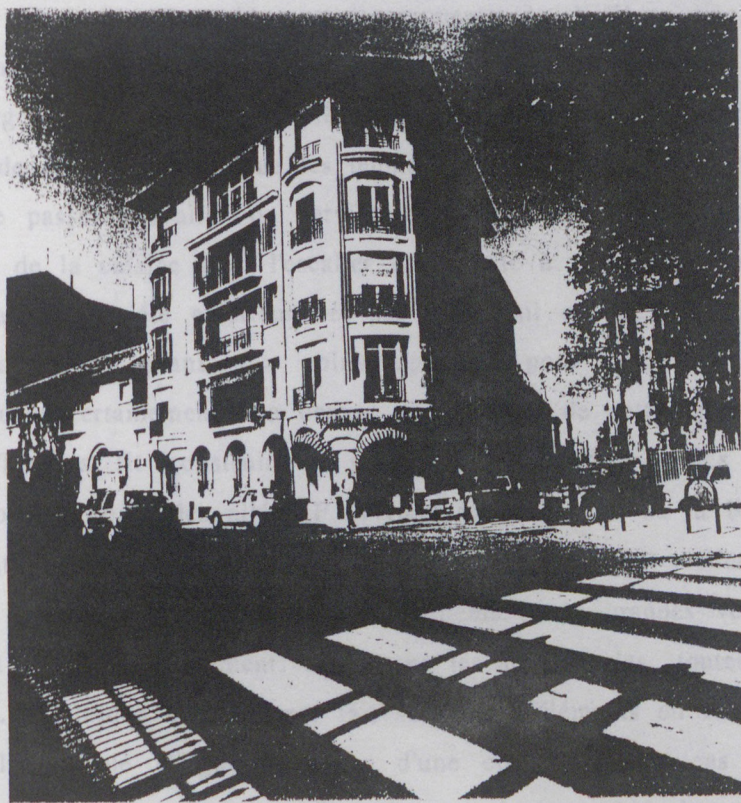


Fig.(77):Immeuble Valette, arch.: Valette, 1933

<sup>56</sup> Même s'il en diffère en beaucoup de points: apparition d'une scission jour/nuit, le rapprochement de la cuisine des pièces de réception, l'escalier de service accolé à l'escalier principal, etc...

Sur les parcelles desservies par la rue de la Brasserie, les opérations immobilières ont été réalisées par d'autres architectes locaux.

Sur le plus petit lot, Joseph et Jean-Louis Gilet projetèrent de rediviser la parcelle pour construire deux immeubles dont les permis furent déposés en 1932 et 1933. Le premier, situé au numéro 4, resta au nom de la famille Gilet et devint à la fois leur domicile et leur agence d'architecture. L'autre a été revendu, puis surélevé d'un étage pour les besoins du nouveau propriétaire, monsieur Espitalier, toujours d'après les dessins de Joseph et Jean Louis Gilet.

Ces deux immeubles, de trois étages à l'origine avec un appartement par niveau, présentent des façades sans ornementation, crépies au mortier jeté, avec balcons, bow-window, baies vitrées aux proportions allongées et trumeaux aux dimensions réduites. Fidèles à leurs positions énoncées dans la revue "Art Méridional", les architectes ont couronné ces immeubles de terrasses accessibles et "fleuries"<sup>57</sup> avec pergolas, aujourd'hui disparues. La distribution reprend les mêmes principes que ceux que nous venons d'énoncer pour l'immeuble de Jean Valette: corps de bâtiment principal sur la rue et corps secondaire s'allongeant le long du mur de refend. Mais les architectes Joseph et Jean Louis Gilet semblent avoir été plus attentifs aux problèmes de vis-à-vis et des vues directes rencontrés dans les cours. Ici aussi, l'organisation des plans nous renvoie aux appartements du XIXème siècle: salle à manger située côté cour mais largement ouverte sur le hall et magnifiée par une véranda, couloir de dégagement le long du mur de refend, pièces géométrisées par de nombreux rachats... Mais comme la commande est modeste et que les temps changent, on ne peut plus avoir le faste et l'aisance du siècle passé: l'escalier de service est supprimé et, les domestiques se faisant rares, la proximité de la cuisine avec l'escalier et la salle à manger est désormais recherchée. Ces immeubles, par la sobriété extérieure et par le travail sur la distribution, loin de toute modernité mais attachant quant aux soins apportés pour résoudre certains problèmes distributifs, constituent certainement une oeuvre significative de cette époque à Toulouse.

Enfin, Anthonin Thuries fit construire à partir de 1933, d'après ses propres plans, un immeuble de rapport à l'angle des allées F. Verdier et de la rue de la Brasserie (aujourd'hui siège du Consulat d'Italie). En façade, l'architecte affirme une modernité qui jusque-là semblait lui avoir été interdite par ses différents clients. A de grandes verticales blanches (à l'origine) marquant l'angle du bâtiment, s'opposent les horizontales, toutes aussi blanches et lisses, des balcons. La brique en parement fait surgir ces éléments en renforçant le contraste. Sur la parcelle, l'immeuble s'organise autour d'une cour. Les services et les espaces de circulation, rejetés à l'arrière, ainsi que l'escalier principal, doublé d'un escalier de service, y prennent le jour. Des chambres de bonne se trouvent au dernier étage. Une fois de plus la distribution intérieure de l'immeuble et des appartements montre la distorsion qui existe entre des façades qui se veulent "modernes" et des plans qui s'inscrivent dans le "*temps des changements lents*".

Hors lotissement, mitoyenne à la première parcelle bâtie, située à l'angle entre les allées du

---

57 in Art Méridional, op. cit.

Boulingrin et la rue des Potiers, Jean Valette achève en quelque sorte cet îlot des années trente, en projetant deux immeubles de rapport avec commerce qui reprennent, tant en façade qu'en plan, les différents aspects du premier immeuble Valette.

Ainsi, la façade de l'îlot de la Brasserie offre sur le square du Grand Rond un profil varié alternant un bâtiment haut de couleur brique avec un bâtiment blanc aux dimensions plus réduites. Cet urbanisme pittoresque est-il le fruit de la collaboration de Edmond Pilette et de Jean Valette ou bien uniquement le fait du hasard?

---



---

Fig.(78): Immeubles Espitalier et Gilet, arch.: Gilet, 1933, 1932



Monographies d'architectes

**ARMANDARY Robert**, Georges naquit à Fajols le 23 avril 1900 en Dordogne. Deuxième fils de Georges Armandary, tonnelier, et de Magdeleine Noël, il fit ses études à l'École des Beaux-Arts de Bordeaux dont il fut lauréat.

Combattant volontaire de la guerre de 14-18, il travailla avec Lyautey au Maroc à Fez, et à Taza comme géomètre.

De retour en France il travailla avec Godberge où il apprit le style basque, et à Montpellier avec A. Baudin comme directeur technique adjoint.



une première fois par Curvelo, ne donna satisfaction ni au public ni aux acteurs et fut rebâti en tant que cinéma par Robert Armandary en 1931. C'est le seul cinéma réalisé par Armandary dont il nous reste encore un élément : la façade. Puis ce fut l'Eden rue Etienne-Billères (inauguré en 1936, réaménagé en 1939 et disparu récemment). Ami des vocux Carita, il était bien placé pour appréhender l'importance issue des séances de coiffure et en dessina de nombreux. Il fut également l'architecte de Havas.

Mais dès cette époque, il travailla aussi pour des collectivités réalisant les HBM de Grand Rond sur la commune de...

Fig.(79): Immeuble Joudert, arch.: Valette, 1934

## Monographies d'architectes

ARMANDARY Robert, Georges naquit à Pujols le 23 avril 1900 en Dordogne. Deuxième fils de Georges Armandary, tonnelier, et de Magdeleine Noël, il fit ses études à l'École des Beaux-Arts de Bordeaux dont il fut lauréat.

Combattant volontaire de la guerre de 14-18, il travailla avec Lyautey au Maroc à Fez, et à Taza comme géomètre.

De retour en France, il travailla chez Godborge où il apprit le style basque, et à Bordeaux et Montauban dans l'entreprise A. Bardin comme directeur technique adjoint de 1922 à 1923.

En 1923 il est diplômé par la Société Nationale des Architectes de la France à la suite d'un concours.

Il s'installa à Montauban, où il réalisa en 1922 "la grande maison". Mais il ne resta pas longtemps dans le Tarn-et-Garonne. Dès 1924, à Toulouse, il collabora avec Calbairac à la construction de l'immeuble rue du Salé, et en 1925-26 nous le voyons installé à Toulouse où il réalisa une série de 5 petites villas mitoyennes rue Saint-Bernard. Il reprit par la suite la clientèle de Calbairac.

Ce petit homme rond et jovial, portant grosses lunettes, chapeau et noeud papillon fut très vite adopté par certains Toulousains.

Il se tailla rapidement la réputation d'un architecte à la mode. Très bien implanté dans le milieu toulousain bon vivant et aimant la bonne chair, il était l'ami des plus grands patrons de cafés-restaurants et boîtes de nuit.

Ami de Roger et Marcel Guilleman, propriétaires du Capoul, il en refit la décoration. Ami des Larquier, il redécora le Lafayette et le Sion. Pour ce dernier, il conserva les peintures de Gervais, remodelant l'espace par une série de paravents, afin de l'aménager en boîte de nuit, et créa par la même occasion le Chantaco, sorte de village basque à l'intérieur du Sion (la piste de danse était sur la place du village, la restauration se passant dans les maisons voisines).

Il devait aménager aussi la Frégate et le Frégaton, Frou-Frou, ainsi que l'Auberge Basque et Mon Bar. En 1928, il réaménagea pour M. Gautier le Bar du Canari, place du Capitole. Très vite aussi il se signala par l'excellence des salles de cinéma qu'il sut aménager dans des locaux déjà existants. Ce fut d'abord en 1928 le Paramount (devenu le Piazza) aujourd'hui disparu, qui occupait la rue Montardy, l'angle de la rue Saint-Antoine-du-T, et de la place Lafayette. Très délicat à réaliser puisqu'il fallait garder l'ordonnance Virebent de trois bâtiments. Dans cet îlot il aménagea une salle de 1800 places de qualité exceptionnelle, voire "théâtrale". Cet aménagement qui fut ultérieurement salué comme une prouesse technique, fut durant les travaux l'objet de nombreuses critiques et quolibets, les Toulousains pensant que la salle ne pourrait jamais tenir et s'écroulerait sur les spectateurs. Le théâtre des Variétés reconstruit, une première fois par Curvale, ne donna satisfaction ni au public ni aux acteurs et fut rebâti en tant que cinéma par Robert Armandary en 1931. C'est le seul cinéma réalisé par Armandary dont il nous reste encore un élément : la façade. Puis ce fut l'Eden rue Etienne-Billières (inauguré en 1926, réaménagé en 1939 et disparu récemment). Ami des soeurs Carita, il était bien placé pour appréhender l'importance future des salons de coiffure et en dessina de nombreux. Il fut également l'architecte de Havas.

Mais dès cette époque, il travailla aussi pour des collectivités réalisant les HMB du Grand-Rond ou la deuxième entrée de la piscine municipale. Parallèlement il fit de

nombreuses villas pour une clientèle privée très importante : chemin des Etroits (Bois Fleuri), villa avenue Crampel... Pour quelques entrepreneurs il projeta aussi des villas extrêmement modernes : toitures terrasses, fenêtres horizontales. Ce fut le cas de celles de M. Groussard avenue Crampel (1931), aussi bien que de celle de M. Durran (1932). Enfin, on lui doit de nombreuses villas basques dans le quartier de la Côte Pavée.

Il faisait aussi partie de la Société Française des Architectes.

Après la guerre, c'est à Raymond Chini, nouveau venu dans la région, qu'il s'associa. Très liés ils devaient rester associés jusqu'à la mort d'Armandary. Célestin Minot travailla pour Armandary peu de temps après la guerre.

En 1960, il s'associa au Groupement d'Architectes toulousains qui, sous la direction de Chini et de Le Corbusier, proposa l'un des projets toulousains de la ZUP du Mirail concurrent du projet de Candilis.

Victime d'un infarctus, il fut hospitalisé dix jours et décéda à Toulouse le 13 janvier 1966.

BARTHET Maurice, Sylvain naquit à Villeneuve-Durfort (Ariège), le 7 septembre 1887.

Il était le fils de Justin Donatien Barthet professeur à l'Ecole normale de Foix et de Rose Deguilhem. Il dut probablement interrompre ses études pour participer à la guerre de 1914-1918, aussi il n'obtint son diplôme d'architecte D.P.L.G. à Paris que le 9 juin 1920.

Membre des sociétés professionnelles SADG et A.P. il exerça d'abord à Cahors où il paya la patente à partir de 1925, puis à Toulouse dès 1927 où il exerça 50, rue Riquet. Il habitait 2, rue Laviguerie.

En 1935, il fut peut-être correspondant du parisien Bodin pour la construction d'un immeuble 29, avenue Camille-Pujol.

Membre de la Chambre syndicale des experts, il fit de la gérance d'immeubles.

Durant la Deuxième Guerre mondiale, il s'associa avec un architecte originaire de Cazères, mais qui exerçait habituellement à St-Cloud : Louis Serville.

Il décéda le 30 juillet 1958.

DARROQUY Bernard, Jean, Joseph naquit le 29 septembre 1892 à Saint-Jean-de-Luz. Il est d'une famille d'architectes. Architecte célèbre dans le Pays basque espagnol et français, il réalisa en particulier La Députation en 1900 à Bilbao. Il avait deux bureaux : un à Bilbao et un à Saint-Jean-de-Luz. De ses trois frères, deux furent architectes. Il maintenait néanmoins une agence à Hendaye.

Il n'eut pour seul diplôme que le baccalauréat. Sa formation (études secondaires et cours de l'Ecole d'ingénieurs industriels) se déroula à Bilbao. Après la guerre où il fut mobilisé, il devient le collaborateur des architectes Ragois, Quetelart et Pawlovsky comme chef d'agence dans les régions libérées (de septembre 1920 à septembre 1923). Durant cette période il réalisa de nombreux bâtiments communaux (mairies, écoles, bureaux de poste, églises, hospices), des maisons d'habitations, des bâtiments agricoles et des immeubles de rapports.

Il s'installa à Béthune de 1923 à 1926 (patenté) où il participa à la reconstruction et aux règlements des comptes des coopératives de reconstruction.

De 1926 à 1936 il rejoignit Hendaye, où il réalisa l'hôtel Liliaque. Il construisit plusieurs villas, des maisons de rapport, des hôtels, un groupe d'HBM, un établissement de bains-douches pour la commune d'Hendaye. C'est probablement à ce moment-là qu'il travailla à Pau, et pour les municipalités de Boucau et de Tarnos (chargé de la direction des travaux de bâtiments communaux). C'est aussi en 1936 qu'il dut rencontrer maître Sarlotene en vacances sur la Côte basque qui lui demanda de lui réaliser un immeuble à Toulouse 66, rue de la Pomme. Darroquy s'installa donc à Toulouse au dernier étage de cet immeuble qu'il venait de construire. Il travailla seul relativement peu dans son atelier-bureau minuscule (moins de 10 m<sup>2</sup>), installé dans son petit appartement (deux pièces).

En 1936 il réalisa aussi une grande villa de brique au calepinage très soigné pour M. Daure (2, route d'Agde). Dans le même quartier et à la même date il édifia le restaurant de la Roseaie, ainsi qu'une maison 2, avenue du Président-Doumergue. Il calepina tout aussi soigneusement le Palais Gesta à Tarbes qu'il l'avait fait pour l'immeuble Sarlotène.

D'avant-guerre datent aussi le magasin Filbas, le bâtiments administratifs RAP à Boussens ainsi qu'une station-service.

Il établit aussi des plans d'habitations personnelles pour quelques entrepreneurs.

De ces origines basques il garda le goût pour des grandes villas basques et de son activités dans le nord de la France, une grande maîtrise dans l'emploi de la brique.

Il rassembla de nombreuses toiles de peintres Basques, Espagnols, ainsi que quelques impressionnistes. Amoureux de la culture basque, il en conservait les coutumes et le costume, ce qui faisait de lui une figure toulousaine pittoresque.

Homme intègre, très idéaliste, d'une grande honnêteté, rigoureux, il se refusait à toute compromission.

Philosophe, intransigeant, refusant de composer (même avec les promoteurs). Ami de Vincent Auriol il partageait ses convictions politiques.

Il fut admis à l'Ordre le 7 novembre 1941, sous le numéro 5. Il fut secrétaire général du Conseil de l'Ordre de 1945 à 1961, membre de l'Association provinciale des architectes français et du Syndicat régional des architectes du Midi de la France.

Il décéda à 81 ans, en avril 1974 à Toulouse.

GILET Jean-Louis Marie naquit à Toulouse le 21 août 1902. Il était le fils de Joseph Gilet, architecte, et d'Elisabeth Victorine Jeanne Lacassin. Il fut élève de l'Ecole des beaux-arts de Toulouse durant la Première guerre mondiale. Fils et petit-fils d'architecte, il eut une vocation précoce. Dès l'âge de 15 ans, il publia des articles sur les clochers et les tours de la région.

A l'ENSBA où il fut comme son père l'élève de Laloux, il se distingua en remportant les 1er prix Roux (une fauverie), A. Leclerc (une grotte), A. Laloux, le prix des anciens élèves américains (un music-hall).

Logiste du Grand Prix de Rome (une Ecole des beaux-arts dans un parc), il s'installa à Toulouse en 1932, sitôt le diplôme obtenu. Dès cette date il est patenté en association avec son père. Il contribua donc à la fin de la reconstruction des régions inondées. Il participa dès lors à de nombreuses constructions en collaboration avec son père : villas, hôtels particuliers, hôtels de rapport...

Seul, il fut l'architecte des établissements L. Fonquernie à Laroque-d'Olmes, ou de la Coopérative des producteurs de blé de la Haute-garonne. C'est seul aussi qu'il réalisa l'immeuble de rapport du 4, de la rue des Potiers, qu'il remporta le concours d'architecture montagnarde. Associé à Noël Lemaesquier il remporta le concours de l'asile d'aliénés de Lannemezan (Hautes-Pyrénées). Sa participation au concours pour le Centre sportif de Toulouse fut seulement primée. Très tôt il s'attacha à la création d'une Ecole régionale d'architecture à Toulouse (1930). Professeur d'architecture en 1937 (à la place de Parayre), sous-directeur de l'Ecole des beaux-arts, puis directeur jusqu'en 1944, il obtint en 1942 la reconnaissance officielle de l'Ecole régionale d'architecture par l'Etat.

Admis à l'Ordre le 7 novembre 1941 sous le n° 18.

Epris d'art et d'archéologie il fonda à ses frais en 1935 une revue bimestrielle l'Art méridional. Trouvant rapidement son public elle devint mensuelle et parut jusqu'en 1939. Très illustrée, cette revue publiait non seulement des articles sur l'architecture et le bâtiment, mais aussi de nombreux compte-rendus d'expositions, de salons. Gilet y contait aussi l'histoire des monuments régionaux. Il fouilla les établissements romains du Comminges.

Membre de la Société archéologique du Midi de la France, de la société des artistes méridionaux, et de la société des Toulousains de Toulouse il s'attacha à défendre le patrimoine architectural et archéologique de la région dans la presse, et lors de causeries. Il fut le dernier président de l'Académie des arts de Toulouse et il était membre du comité de la Société des artistes méridionaux.

GILET Joseph, né le 8 juillet 1876 à Toulouse, était le fils du maçon Jacques Gilet et de Marie, Elisabeth Michel.

Il fit ses études à l'Ecole des beaux-arts de Toulouse de 1888 à 1895. Durant cette période, il remporta de nombreux prix. Nous retiendrons plus particulièrement en 1893 la Médaille de la Société des architectes du Midi de la France, et en 1895 le Prix ministériel (déjà remporté en 1892) et le deuxième Grand prix municipal d'architecture. A l'Ecole nationale des arts à Paris où il fut étudiant de 1896 à 1903, il fut élève de Laloux et remporta de très nombreuses récompenses.

Parallèlement, il participa à l'Exposition internationale de 1900 en travaillant dans l'agence Binet à une porte monumentale. L'année suivante, il présenta à l'Exposition des "jeunes", un projet d'Odéon et les ruines des arènes de Blagnac. C'est cette même année qu'il épousa le 29 juillet, Elisabeth Lacassin (fille de l'architecte toulousain Jacques Lacassin), qui devait lui donner un fils d'été suivant. Le diplôme obtenu (27 février 1903), il rentra à Toulouse. Patenté dès 1904, il s'installa 5 rue Deville et se distingua rapidement, remportant seul le concours pour la Caisse d'Epargne de Toulouse dès 1905.

Deux ans plus tard il entamait une carrière mouvementée à l'Ecole des beaux-arts de Toulouse. Professeur suppléant d'art graphique (remplaçant Joseph Thillet) à partir de 1907, il accepta officieusement la charge des cours d'étude simultanée d'architecture perspective et de stéréotomie de 1911 à 1914.

Gilet mobilisé en août 1914 (sergent de génie à Belfort), Thillet dut reprendre sa classe. A son retour en 1919, la mairie lui offrit une délégation d'enseignement aux Beaux-Arts, sous payée.

Joseph Gilet voulait plus. Après une polémique qui dura un an, Gilet obtint la création en sa faveur d'une classe dite de perfectionnement destinée à la révision de matières professées chez messieurs Larroque et Pauvert (classe d'ornement avec division de dessin au lavis), ce le 25 juin 1920.

Une année scolaire plus tard l'affaire rebondit lorsque Gilet eut le front de demander à la mairie un congé illimité, des travaux autrement importants que ceux qu'il avait en 1919 ne lui permettant plus d'assurer le cours (lettre du 18 octobre 1922). La chose fut mal prise par l'école et la mairie qui évoquèrent à ce propos la suppression des congés illimités des professeurs. Il fut démissionné d'office en 1927, mais la régularisation ne fut réalisée qu'en 1934. Et il est vrai que son activité fut désormais très importante. Dès 1922, il exposait au Salon des artistes méridionaux.

Il réalisa de nombreux hôtels particuliers (hôtels rue Ozenne...), châteaux, maisons de rapport, villas, seul ou en association avec son fils Jean-Louis à partir de 1932. En 1931, il participa à la reconstruction des régions inondées (Nohaic, Moulis, Reynies) avec Louis Berté.

Il était par ailleurs, l'architecte de la Caisse d'Épargne, du Bon Marché de Paris (à Toulouse), de la société d'alimentation Gaspé et de nombreuses administrations publiques telles le Bureau de bienfaisance de Toulouse ou les communes de Cugnaux, Boulogne-sur-Gesse, Plaisance-du-Touch, Quint, Landorthe, La Salvétat, Frouzins, Saint-Orens, Auzielle, Cazaunous, etc.

Il eut aussi une activité importante au sein des sociétés professionnelles puisqu'il fut un temps président du XIII<sup>e</sup> groupe de la société des architectes du Midi et vice-président de la Chambre des experts de Toulouse. Admis le 7 novembre 1941 à l'Ordre des architectes de Toulouse sous le numéro 3, il devint naturellement le vice-président du conseil de l'Ordre. Membre du conseil des bâtiments civils, de la commission départementale d'examen des monuments aux morts, du conseil mixte d'examen des projets de construction scolaires, il était aussi administrateur de la Compagnie des chemins de fer et tramways à vapeur du Tarn et de la société Toulouse construction.

Cette intense activité publique et privée ne l'empêcha pas de participer aux grands concours d'architecture de Toulouse pour l'hôpital suburbain, le monument des combattants ou le Centre sportif. Lorsqu'en 1935 son fils fonda le mensuel l'Art méridional, il le soutint activement.

L'importance de l'oeuvre de Joseph Gilet n'est pas à démontrer, il suffit de lire la liste de ses oeuvres, de regarder la diversité et la qualité de bâtiments qu'il a produits pour mesurer l'impact qu'il dut avoir sur le milieu toulousain et sur son fils en particulier. Il travailla pourtant pratiquement seul, avec un ou deux dessinateurs, puis en association avec son fils.

MORETTI David, naquit à Bergame en Italie le 15 février 1901. Il était le fils de Giuseppe Moretti et de Luigia Ghislotti. De son enfance et de sa jeunesse italienne on ne sait rien. Le 14 août 1930 il arriva à Toulouse pour y exercer la profession d'architecte au 36, de la rue Saint-Joseph. Patenté à partir de 1934, il exerça à Toulouse au 2, de la rue Idrac.

En 1964, il repartit en Italie.

Aussi il est assez difficile de retracer la carrière de cet Italien qui vint à Toulouse pour exercer et retourna dans son pays natal sitôt l'âge de la retraite atteint. Il n'eut pas d'enfant et ne laissa son cabinet à aucun confrère. Parfois une villa ou un immeuble nous livre sa signature.

MUNVEZ Michel naquit à Solnim en Pologne le 23 novembre 1907. Il passa son enfance à Minsk où son père s'occupait d'exploitation forestière. Bachelier en 1925, il vient seul en France faire ses études à l'Institut électrotechnique de Toulouse puis à Caen à l'Institut du Génie Civil où il obtient son diplôme en 1931.

Parallèlement il dut suivre des cours à l'Ecole des Beaux-Arts de Caen. Ses études terminées il refusa de retourner en Pologne et s'installa à Toulouse. Sa famille lui coupant les vivres, il exerça de petits métiers pour subsister (garçon de café...). Il travailla chez les Charpentiers Toulousains de 1931 à 1932 comme ingénieur projeteur. Puis il devint chef d'études de 1932 à 1935 pour l'entreprise coopérative muretaine. Il installa son premier cabinet en 1935, 32, allées Jean-Jaurès. Sa première commande fut l'immeuble de rapport qu'il réalisa pour Mme Banckaert avenue Honoré-Serres en octobre 1936. Dès lors les commandes semblent s'être succédées à un rythme régulier. De nombreuses photos et un album couvrant la période 1936-1940 nous montre la diversité et le nombre important de chantiers que pouvait réaliser sur un court laps de temps (en 4 ans, 25 chantiers) un jeune ingénieur étranger (il ne passera pas le diplôme) travaillant toujours seul (pas de dessinateur, de collaborateur, de secrétaire, d'associé, ni a fortiori d'ingénieur...) pour une clientèle exclusivement privée et exclusivement sur Toulouse.

Ces commandes sont de trois ordres essentiellement : immeubles de rapports pour une clientèle privée (rue Caraman, rue Jean-Ringaud, place Saint-Aubin), petits pavillons (rue Saunières, rue Paneboeuf, rue Toulouse-Lautrec, route de Montaudran), ou grandes villas lui permettant d'exprimer une certaine modernité pour M. Vidal, rue du Maréchal-Pétain en 1939, villa et bureau pour M. Abile-Gal, ancien colon, 43, rue de la Balance en 1940-41 (pour lequel il fera une nouvelle villa après guerre route de Bayonne), ou petite villa et cabinet pour le Dr Girard en 1938, avenue de la Marne.

Il travailla également sur des ensembles commerciaux. Qu'il s'agisse du magasin Denille rue des Tourneurs, d'un salon de coiffure rue Baour-Lormian ou du café-hôtel rue de la Briqueterie, ou surtout des cafés Benjamin (rue du Rempart-Villeneuve).

Naturalisé le 8 avril 1940, il ne s'inscrivit à l'Ordre des Architectes qu'en 1948. Après la guerre, son oeuvre se partagea entre quelques villas, les dommages de guerre et la reconstruction (immeuble avenue des Minimes, résidence Guilheméry, résidence Lascrosses et de nombreux ensembles de logements collectifs).

Après la guerre, il réaménagea aussi l'immeuble réquisitionné par la Kommandantur allées Frédéric-Mistral.

Son dernier cabinet se trouvait au 59, rue des Chalets. Il s'éteignit le 17 avril 1967 à Toulouse.

Son oeuvre est essentiellement caractérisée par un emploi constant du béton dont il utilise fort bien toutes les possibilités (ingénieur il faisait les plans et les calculs de béton) et de la brique de parement.

PILETTE Edmond, Paul Auguste naquit à Armentières (Nord) le 20 mars 1882.

Bachelier puis élève de l'ENBA 2ème et 1ère classe (promotion 1902-1), Edmond fut élève de Daumet et d'Esquié. Il obtint le prix Labarre en 1907. Il débuta sa carrière à Paris (65, rue de Montparnasse) où il devait concourir pour le premier projet de la Chambre de commerce de Paris (place de la Bourse). Patenté en 1909 à Armentières, il y exerça jusqu'en 1914. Il s'accocia avec l'architecte Vanappelghem.

Il concourut seul pour la Mairie de Lillers, les écoles de Châtel-Guyon. Il eut l'occasion de réaliser des hôtels particuliers, brasseries tissages et filatures. Lauréat du projet de

reconstruction de la Mairie de Lillers (1912), il céda son cabinet et ce dossier en particulier à l'architecte Lillois André Maillet (1914) mais celui-ci ne put poursuivre les travaux qu'à partir de 1928 (jusqu'en 1938). Associé à l'architecte Ebrard de Nice il concourut (en 1907) pour le lycée Masséna de Nice (construit par Ebrard en 1910) et l'université de Montevideo.

En 1918 il décida de s'installer à Toulouse 12, place du Palais-de-Justice (patenté en 1919). Mais en 1923 nous le trouvons 1, allée Alphonse-Peyrat (Forain-François-Verdier) et l'année suivante il logeait 26, dur d'Aubuisson, dans une maison d'angle en brique claire et céramique, qu'il construisit à l'aide de matériaux qu'il fit venir du nord de la France. Il y restera jusqu'à sa mort en compagnie de sa femme et de ses beaux-parents. Il n'eut pas d'enfant. Aussi est-il assez difficile de reconstituer sa carrière et sa vie.

En dehors des maisons précédemment citées on peut signaler de la même veine l'immeuble de rapport pour Bonzom d la rue Saint-Bernard aussi en brique claire, des villas avenue Campel et dans les rues adjacentes, et dans un genre totalement différent la halle de Saint-Gaudens (1931), ainsi que diverses villas, comme celle du Grand-Rond (n°3), répondant à un programme complexe (avant 1937). De la même période date la pharmacie Hebrard à Toulouse.

Comme Fort, il travailla quelque temps en liaison avec l'entrepreneur Gilbert. Il faut noter que Pilette travailla seul, dans sa maison atelier, et qu'il était l'architecte du Crédit Lyonnais et de la Manufacture Française d'Armes et Cycles de Saint-Etienne. Il s'occupait aussi de gérance d'immeuble et était expert auprès des tribunaux de la Cour d'appel. Il semble qu'il ait eu un rôle important au sein de la profession.

Bien que n'étant pas diplômé il fut membre de l'Association provinciale des architectes français, de la Société de architectes modernes à Paris (dès 1922), trésorier-adjoint du Syndicat régional des architectes du Midi et président de la Chambre des experts, et s'inscrivit parmi les premiers à l'ordre (7 novembre 1941 après examen). En 1930 lors de son admission à la société des architectes du Midi, il se déclare chef d'atelier Daumet-Esquié.

Ce rôle est d'ailleurs difficile à cerner compte tenu de la personnalité de Pilette. Homme renfermé, secret, intègre, très honnête il se montrait aussi très exigeant sur les chantiers, vérifiant méticuleusement malgré sa vue défaillante, la bonne exécution de ses plans. Il s'occupa de ses confrères réfugiés lors de la guerre de 1939, favorisant leur installation.

THURIES Pierre naquit le 24 juillet 1887, au 12, de la rue du Rempart-Saint-Etienne. Il était le deuxième fils de Casimir Thuriès, cordonnier, 31 ans et d'Augustine, Anne, Zoé, Théodore, brodeuse, 24 ans.

Comme son frère Antonin il devint architecte.

Il fit ses études aux Beaux-Arts à Toulouse, puis alla à Paris à l'ENBA (promotion 1907-1). Diplômé, il fut l'élève de Lенаud.

En 1912 il se maria avec Marie. Il s'installa à Toulouse après la Première Guerre mondiale : patenté à partir de 1911. L'annuaire de 1915-1920 le mentionne, 1, rue Valade puis l'année suivante, 1921, 2, rue du Raur où il habite aussi. Il est impossible de dire quelle fut la part de Pierre ou d'Antonin dans les travaux qu'ils signèrent en commun jusqu'en 1937. A la mort Antonin, Pierre, poursuit associé à son neveu Roger, l'oeuvre commencée. Mais celui-ci fut tué dès le début de la Deuxième Guerre Mondiale. Pierre Thuriès très touché par la mort de son neveu destiné à reprendre l'agence, continua seul à mener le plus grand cabinet d'architecture de Toulouse, réalisant en



particulier l'immeuble Barbier-Besson (1941-1942), 2, boulevard Bonrepos (entreprise générale Pin). Immeuble en copropriété qui répondait à une double vocation : magasin, entrepôts pour machines-outils, outillages... au rez-de-chaussée ; bureaux à l'entresol et habitations du 1er au 4ème niveau. La partie droite de l'immeuble ainsi que le rez-de-chaussée et l'entresol gardèrent la même affectation avec quelques aménagements, la partie gauche étant rapidement transformée en bureaux. Pour messieurs Barbier et Besson il réalisa aussi deux villas à Ax-les-Thermes.

Le dépouillement des permis de construire de 1938 à 1945 nous indique qu'à côté des grands chantiers, le cabinet Thuriès traitait aussi des affaires mineures. Ainsi face aux vieux entrepôts JOB rue Claire-Paulilhac, il transforme, surélève et agrandit des locaux à usage d'habitation (17 bis, rue Claire-Paulilhac) en 1941. La même année au 31, rue du Canal, il réalisait des entrepôts, tandis que sur le quai de Tounis, 34 et 36, il transformait 1 clinique du Château.

Petit chantier 3, place Montoulieu-Vélane où il prévoit une surélévation, en 1943. Réalisation mineure aussi rue Valeix en 1944, pour M. Sagné. Ces chantiers mineurs nous révèlent de façon criante la modification des rapports client/architecte.

Le cabinet le plus important à Toulouse à cette période n'hésite pas à faire une surélévation de toulousaine pour une surface mineure, moins de 70 m<sup>2</sup>, et le client trouve normal de faire appel à un homme de l'art pour une construction très secondaire.

Pierre était membre de la Société des architectes DPLG et trésorier du Syndicat des architectes du Midi de la France. Il était expert auprès des Tribunaux civils et de commerce de Toulouse. Il s'inscrivit à l'Ordre le 7 novembre 1941.

Pierre Thuriès était architecte de l'université de Toulouse en 1941, mais on ignore quelles furent ses réalisations pour cette administration. Il était aussi architecte de la Société toulousaine du Bazacle, de la société Job et de la Société des transports économiques départementaux.

Il était architecte de l'observatoire du pic du Midi. Bien qu'il soit délicat, en l'absence d'archives, de préciser l'importance des travaux qu'il y réalisa, il faut souligner combien ce chantier difficile compta dans son oeuvre d'architecte. Il devait en effet, concevoir des bâtiments destinés à abriter des hommes exclus du monde les trois quarts de l'année et tout ce qui leur était nécessaire pour survivre. Le chantier était d'accès très difficile, le travail fort pénible à cette altitude et devait durer un ou deux mois dans l'année lorsque le Pic du Midi était accessible.

Pierre Thuriès était aussi architecte des PTT s'occupant de la Haute-Garonne et de l'Ariège. C'est d'ailleurs sur le chantier de la Grande Poste où il aménageait l'accueil du public et la nouvelle façade principale sur la rue Lafayette (la façade principale se trouvait jusqu'alors rue Kennedy), qu'il trouva accidentellement la mort (il tomba dans une trémie) le 8 février 1946. Jean Besset, puis Pierre Millet furent chefs d'agence chez Thuriès de 1933 à 1936. René Cordier, nouveau toulousain, leur succéda avant de reprendre l'agence 2, rue du Taur. De Noyers remplaça Thuriès au poste d'architecte des PTT de la région.

THURIES Antoine, Marie dit Antonin. Fils aîné de Casimir Thuriès cordonnier et d'Augustine Anne Zoé Théodore, brodeuse, Antoine Maire Thuriès naquit en 1885 à Toulouse. Il fit ses études à Toulouse puis à Paris (promotion 1905-2), élève d'Esquié. Diplômé il ne s'installa à Toulouse, associé avec son frère Pierre qu'en 1929 au 2, de la rue du Taur. Il logeait au 7, bd Carnot. Marié il eut un fils Roger, étudiant brillant qui fut logiste.

Il était membre du Conseil des bâtiments civils de la Haute-garonne. Architecte régional des PTT il réalisa avec son frère de nombreuses constructions où la brique rouge très soigneusement mise ne oeuvre est rehaussée par des éléments de béton : colonnes, soubassement, encadrement des baies, linteau. Une de leurs premières oeuvres est sûrement l'immeuble de rapport sis 22, Ozenne, puis vint sans doute un second immeuble à l'angle de la rue Saint-bernard et du bd Carnot.

Entre 1920 et 1930 ils réalisèrent un immeuble d'angle 2, allées F-Verdier. Ils transformèrent aussi l'Appollo Trianon et réalisèrent le cinéma Gaumont avant 1934. L'école d'Electricité bd Léopold-Escande fut aussi réalisée par leurs soins.

Architectes de la société Epargne il firent l'immeuble de l'Epargne bd Bonrepos (à l'emplacement de l'immeuble la Comtale et l'Epargne de Tarbes, ainsi que le lotissement de la cité-jardin Epargne à la Roseraie.

En 1930-31 ils sont cités comme architectes des communes de Lamasquère, Lauzerville, Seysses et Castelginest.

Entre 1934 et 1936, ils réalisèrent une villa abritant aussi un cabinet médical, pour le docteur André Daynié, 2, place Pinel, alliant le jeu de la brique et des crépis.

Peu après ils furent les architectes de la nouvelle usine des papeteries JOB à Toulouse (avant 1937). Antonin s'éteignit à Toulouse le 24 septembre 1937 à l'âge de 53 ans après une longue maladie.

VALETTE Jean, Pierre, Joseph naquit à Castelnaud-Le-Lez (Hérault) le 29 mars 1876.

Fils de Victor Valette, directeur des Tramways de Montpellier et de Pauline Laroque, il obtint le diplôme en 1906 après des études à l'ENBA où il fut l'élève de Jules André et de Victor Laloux (promotion 1899-1, 1ère classe 1901). Il eut le prix Godeboeuf en 1902-1903, et fut logiste.

Il partit travailler neuf ans aux Etats-Unis, dans le cadre d'échanges entre étudiants Américains et Français. Il vit New York, Philadelphie, San Francisco dont il fit des aquarelles sensibles. Il débuta sa carrière en étant architecte à Paris, 12, rue Lagrange (1907). A son retour (1919), il s'installa à Toulouse et commença à payer la patente.

Guitard, dont il avait bien connu les deux fils qui venaient de disparaître sur le front, le prend comme associé. Il était membre du 13ème groupe SADG de Toulouse et des Architectes provinciaux.

Il épousa la fille de l'architecte décorateur italien Giovanni Cardelli, Raphaëlle, Claire Cardelli dont il eut un fils Hervé en 1929.

En 1930 il s'accocia un temps à Glénat, Delfaud et Desgres pour la reconstruction des régions inondées. Il exerça à Toulouse et dans sa région.

En 1930, à la mort de Guitard, il reprit son cabinet. Il était architecte de la banque de France, de la Chambre de commerce, de la société Générale et de la Caisse de Crédit Agricole.

Il fut aussi architecte du Canal du Midi, de l'Institut de la faculté des sciences et des Hospices civils de Toulouse. En 1941, lors de son admission à l'Ordre, il indique que son bureau est à l'hospice St-Joseph de la Grave, mais en juillet 1944 la commission administrative des Hospices de Toulouse décida de se passer de ses services et de mettre au concours "le recrutement" d'un architecte, ce qui provoqua une riposte vigoureuse de l'Ordre.

Néanmoins ce fut désormais Trilhe qui fut l'architecte des hospices et hôpitaux de Toulouse. Il installa alors son bureau dans une partie du sous-sol de sa villa 2, avenue de Frizac. Là il travailla jusqu'à la fin de sa vie. Il avait alors trois dessinateurs, une secrétaire et un coursier. Louis Plane qui devait devenir architecte, fut longtemps son chef d'agence. A partir de 1950 son fils Hervé travailla avec lui.

Durant la Deuxième Guerre Mondiale, il fut le représentant de l'Ordre régional à Vichy, puis à Paris. Il assistait aussi aux réunions de l'AFNOR pour l'Ordre régional. Il obtint les Palmes académiques et fut officier de la Couronne d'Italie. Il décéda le 14 avril 1961 à Toulouse, laissant le souvenir d'un homme calme, souriant, et affable.

A Roques, où il passait ses week-end, il s'adonna à son passe-temps favori : l'aquarelle. Il peignit souvent les rives du fleuve et les sous-bois avoisinants.

## Liste des propriétaires et des locataires

n° permis 5540+5938 - 37bis Rue de Metz

Propriétaire : Grimaud

adresse : 12, rue Saint-Antoine du T.

M. Grimaud travaille en réalité pour l'Entreprise générale "Toulouse-Constructions", dont le siège social est au 12, rue St-Antoine-du-T.

Cadastre jj2, case 77 :

Propriétaires successifs de la parcelle (bâtie ou non?)

1911 : Cie Française du Centre et du Midi (Paris)

1917 : Société Lyonnaise des Eaux et d'Eclairage (Paris)

1935 : M. Maurice CARRIE, quai de Tounis

(indiqué comme rue de Metz, 37bis, de 1935-1948, devient alors 37)

Recensement de l'immeuble : (C), 1931

Composition des ménages occupant les appartements en 1931

- Négociant, (né en 1895), femme, 1 fils

- Commerçant (né en 1884), femme, 2 enfants

- Chirurgien-dentiste (né en 1902), femme, cuisinière, femme de chambre.

n° permis : 3654 + 4455 - 22, rue Ozenne

Propriétaire : Andrieu, Léon

adresse : 22, rue Ozenne

Recensement 1936:

Andrieu (né en 1881), à Damiatte

Industriel

Vit uniquement avec sa femme

Autres ménages dans l'immeuble

1 Famille (profession du père non spécifiée) avec 2 enfants, 1 gouvernante, 1 domestique

1 Ingénieur, femme, 2 fils, & domestique

1 Industriel

1 Ménagère + fils mécanicien + fille

n° permis: 12604- 4 rue Rivals

Propriétaire: Sarradell Jean

adresse: 40 rue Alsace-Lorraine

Recensement 1921 Section N

(né en 1878) à Agen

Vice Consul d'Espagne, représentant en 1936

Vit avec sa femme et son fils (futur chirurgien dentiste)

Achète la parcelle en 1937 (Cadastre KK3 case 2140)

**n° permis: 11499- 2 boulevard Carnot**

Propriétaire: Subra Georges  
adresse: 24 rue des Châlets

Recensement 1936 (Section N)  
Subra (né en 1888) à Toulouse  
Ingénieur chimiste  
Vit avec sa femme 2 enfants et une domestique

Autres ménages dans l'immeuble

**n° permis: 11784- rue de Luppé**

Propriétaire: Solana Isidore  
adresse: 24 rue des Châlets

Cadastre JJ2 case 28  
Chausseur  
Egalement propriétaire du 19 rue de la Pomme en 1937

**n° permis: 1590- 19 rue St Bernard**

Propriétaire: Bonzom  
adresse: 4 rue Gravelotte

Cadastre KK3 Case 2342  
1911 propriétaire Société Pyrénéenne d'Entreprise  
1926 propriétaire Société les constructions électriques de France (Paris)  
1934 propriétaire Lanstau occupant

Autres ménages dans l'immeuble d'après le recensement de 1926 (N) - 10 ménages :  
rognear (1894) avec sa femme et 3 enfants;  
négociant - patron - (1877) avec sa femme, 4 enfants et 1 domestique;  
ingénieur-chimiste (patron droguerie) (1896) avec sa femme et 1 domestique;  
Linder, architecte (Suisse, 1890) avec sa femme (française), et cousin (Bordeaux, 1886 -  
inspecteur assurance);  
Entrepreneur de spectacle (1869) avec sa femme (employée banque), 1 cousine, 1 nièce;  
Agent commercial à la Sté du Languedoc (ciment) (1887), avec 1 cousine et 1 domestique;  
Couple certainement argentin, profession non connue, 6 enfants, 1 cuisinière et 1  
domestique;  
Avoué à la cour d'appel, avec sa femme et 1 domestique;  
Gaston Charry, médecin (1896) avec sa femme (chirgien-dentiste), 1 assistante de  
Madame, 1 domestique.

**n° permis: 10723- 1 rue des Potiers**

Propriétaire: Jourdet Emile  
adresse: 22 rue Maignac

Recensement 1936 (Section C)  
Jourdet (né en 1869) à Carcassonne  
Agriculteur, viticulteur, propriétaire  
Vit avec sa femme 1 fille, 1 cuisinière, 1 domestique

Ménages dans l'immeuble rue des Potiers:  
mécanicien à l'ONIA, femme  
directeur cabinet Ricard, femme, 1 fils, 1 domestique  
ingénieur "ste tube d'acier", femme  
chimiste, femme, mère, 3 fils  
directeur cinéma, femme, 2 filles, 1 parente

**n° permis: - 4 rue des Potiers**

Propriétaire: Espitalié Paul Antoine

adresse: 3 rue de l'Etoile

Recensement (Section )

Espitalié (né en 1887 à Toulouse)

huissier, patron

Vit avec sa femme et sa mère

Espitalié veuve né garros propriétaire du 6 rue de la Brasserie

Autres ménages dans l'immeuble de la rue des Potiers

Recensement:1936

ingénieur "pyrénéenne", femme, 1 fils, 1 domestique

mécanicien "panhard", femme, 1 fille

journaliste "Express du Midi" femme, 1 fils, 1 fille

pharmacien, femme, 1 fille, 1 domestique

magistrat de justice, femme, 1 fille, 1 domestique

**n° permis: 13851 adresse: rue Caraman**

Propriétaire: Bertoluzzi Enrico

adresse: 49 bis rue de tournante de Luppé

Recensement 1936 (Section C)

Bertoluzzi (né en 1897) à Roccabianca, Italie

employé à la ste "le Progrès" (travaux publics)

Vit avec sa femme (née à Toulouse) et belle mère

Cadastre: pas retrouvé le nom correspondant aux n° 12/14/16

Autres ménages dans l'immeuble

**n° permis: 14609- 66 faubourg Bonnefoy**

Propriétaire: Berges Bernard

adresse: rue des Châlets

Liste électorale 1938

Berges (né en 1900) à Vic en Bigorre

négociant en métaux ou industriel

achète en 1939 une parcelle 62 rue des Châlets

achète en 1940 la parcelle 66, faubourg b. (B2 case 2343)

ménages dans l'immeuble du faubourg bonnefoy recensement1936

chauffeur , femme, 1 enfant

repasseuse, mari

mécanicienne, mari

retraité, femme

retraité, frère

retraité, fille lingère  
confiseur, femme, beau-frère comptable

**Permis n° 11988** - 23, avenue Camille Pujol

Propriétaire : Jean Cazes

adresse: rue de Rémusat

Recensement 1931 (n) : 7, rue de Rémusat :  
Jean Cazes (1900 - Pointis Inard?)  
Boucher (certainement patron, d'après l'annuaire)  
vit avec sa femme, 2 enfants et beaux-parents.

Recensement 1936 (C) : 23, rue Camille Pujol:  
Lithographe chez Labouche (1898), avec sa femme et 1 fils  
Comptable à la Mairie (1893) avec sa femme et 4 enfants.

**Permis n°: 13482** - 10, avenue Camille Pujol

Propriétaire : Mme Batigne

adresse : Graulhet

**Permis n° :** 66, rue de la Pomme

Propriétaire : Duga

adresse :

profession : notaire

recensement 1936 (C) : 5 ménages :  
Mécanicien au Sud-Ouest (1893), avec femme et 2 enfants;  
Jeanne Gélibert-Mothe, (1861), sans profession  
Voyageur (1897), avec sa femme  
Darroquy (1892), architecte, avec femme et fils  
Directeur des ass. sociales (1907).

cadastre: JJ2 case 190 :

1911-1934 (démolition) : indivision - Manassès (Isidore et Manuel), Cohen, Joseph  
1937... Duga, François - notaire.

## Bibliographie

### Savoirs et connaissances sur la ville de Toulouse

J. Chalande, *Histoire des rues de Toulouse*, Toulouse, Privat, 1919, Marseille, Laffite Reprints 1982

J. Coppolani, *Etude de géographie urbaine*, Toulouse, Privat, 1954

J. Coppolani, *Etude de démographie-topographie urbaine*, thèse dactylographiée, Source Archives Départementales de la Haute Garonne

G. Costa, *Construction et développement de Toulouse à l'époque contemporaine.*, Toulouse, Privat, 1951

CAUE 31/EAT, *Toulouse 1920-1940*, Toulouse, Ed. Ombres, 1991

Ph. Dubourg, C. Roi, 1925-1940: *Gestion municipale SFIO et politique urbaine à Toulouse*, Recherche ARUPAT, BRA, 1984

J.H. Fabre, P. Girard, J. Painvin, *L'édification de la place Wilson et des allées Jean-Jaurès à Toulouse 1778-1987*, Recherche EA Toulouse, BRA, 1987

J. Y. Nevers : ??????

I.F.A./ S.A.E.A., *Toulouse 1810-1860*, Liège, Mardaga, 1985

I.F.A./ S.A.E.A., *Les délices de l'imitation*, Liège, Mardaga, 198

L. Rivet, *La vie artistique à Toulouse 1888-1945*, Thèse, Université de Toulouse le Mirail, 1989

J. Sentou, *Fortune et groupes sociaux à Toulouse sous la révolution*, Toulouse, Privat, 1969

Ph. Wolff, *Histoire de Toulouse*, Toulouse, Privat, 1974



Savoirs et connaissances sur le débat architectural de cette période

J.P. Epron, *Eclectisme et profession. La création des Ecoles Régionales. 1889-1903 + annexes*, Recherche EA Nancy, BRA, 1987

J.J. Lahuerta, 1927 *La abstraccion necesaria en el arte y la arquitectura europeos de entreguerras*, Barcelona, Anthropos, 1989

F. Loyer, H. Guéné, *Rennes: les architectes élèves des Beaux-Arts*, Recherche Art en Province, BRA

F. Loyer, "Roger Expert: une modernité toute classique" in *R.H. Expert, architecte 1882-1955*, Paris, Ed.Le Moniteur/I.F.A, 1983

L. Murard, P. Zylberman, *Recherches sur le mouvement hygiéniste en France 1875-1939*, Recherche EA Villemin, BRA

C. Prélorenzo, J.L. Bonilio, J-M Chancel, A. Hayot, *Les villas de la côte d'Azur:1920-1940 entre modernité et Régionalisme*, Recherche INAMA, BRA, 1984

B. Vayssière, *Reconstruction, déconstruction*, Paris, Picard, 1988

J.C. Vigato, *Doctrines architecturales de l'Entre deux guerres: le jeu des modèles, les modèles en jeu*, Recherche CEMPA, BRA, 1980

J.C. Vigato, *Histoire des architectoniques modernes en France*, Recherche EA Nancy, BRA

J.C. Vigato, *Histoire des architectoniques modernes - France 1900-1940 - Notes interrompues pour les quinze premières années*, Recherche EA Nancy, BRA

J.C. Vigato, "Compte rendu du Colloque Nancy 3 et 4 Mars 1988", *L'architecture moderne en Province*, Les cahiers de la recherche architecturale, N° 24/25, Marseille, Parenthèses, 1989, p.53, 54

### Savoirs et connaissances autour de l'architecture domestique

Actes du colloque EA Villemin, *La maison, espace et intimités*, In Extenso n°9, BRA, 1986

M. Eleb-Vidal, A. Debarre-Blanchard, *Architecture domestique et mentalités: les traités et les pratiques XVIIe-XIXe*, Recherche EA Villemin, In Extenso n°2, BRA,

M. Eleb-Vidal, A. Debarre-Blanchard, *Architecture domestique et mentalités: les traités et les pratiques au XIXe*, Recherche EA Villemin, In Extenso n°5, BRA,

M. Eleb-Vidal, A. Debarre-Blanchard, *Architecture domestique et mentalités. Le XIXe siècle finissant*, Recherche EA Villemin, BRA, 1986

M. Eleb avec A. Debarre-Blanchard, " Architectures de la vie privée, Maisons et mentalités XVIIe-XIXe siècles, Bruxelles, A.A.M., 1989

### Savoirs et connaissances sur l'immeuble à Paris ou en Province

J. Abram, "Perret et l'école du classicisme structurel (1910-1960)" Recherche EA Nancy, BRA

D. Blanc, P. Céleste, "Immeubles et cours" Recherche EA Versailles ADROS, BRA

M. Bonilla, D. Vallat, *Modernité architecturale et urbaine 1920-1939. St Etienne Paris. Les immeubles d'appartements modernes.*, Recherche EA St-Etienne, BRA, 1987

B. Bonhomme, B. Bajard, F. Lipsky, X. Malverti, B. Queysanne, *Atlas urbain de Grenoble*, Recherche EA Grenoble, BRA, 1987

H. Bresler, S. Remy, *Pol Abraham*, Recherche EA Versailles, BRA

J.C. Garcias, J.C. et J. Treuttel, *Immeubles de rapport des années 30 à Paris. Un type mort-né: la cour ouverte*, Recherche EA Nantes CERMA, BRA

F. Loyer, *Paris XIXe siècle. L'immeuble et la rue*, Paris, F.Hazan, 1987

C. Moley, *L'immeuble en formation*, Liège, Mardaga, 1991

### Revues

Revue de la période

La construction moderne, (Source I.F.A.)

L'Art Méridional, (Source M.V.T.)

Revue contemporaine

Les Cahiers de la recherche architecturale

N° 14 Maisons et villas

N° 22 L'immeuble

N° 24/25 Architecture moderne en province

### Ouvrages monographiques sur les architectes ou sur les entreprises

J. Valette, Monographie, s.l., s.n., s.d (Source privée)

J. et J.L. Gilet, Monographie, s.l., s.n., s.d (Source M.V.T.)

L. Soulé, *Des Charpentiers Toulousains à la Société des Grands Travaux du Sud-Ouest (1909-1939)*, s.l., s.n., s.d.(Source C.A.U.E 31)

### Abréviations

A.M.T: Archives Municipales de Toulouse

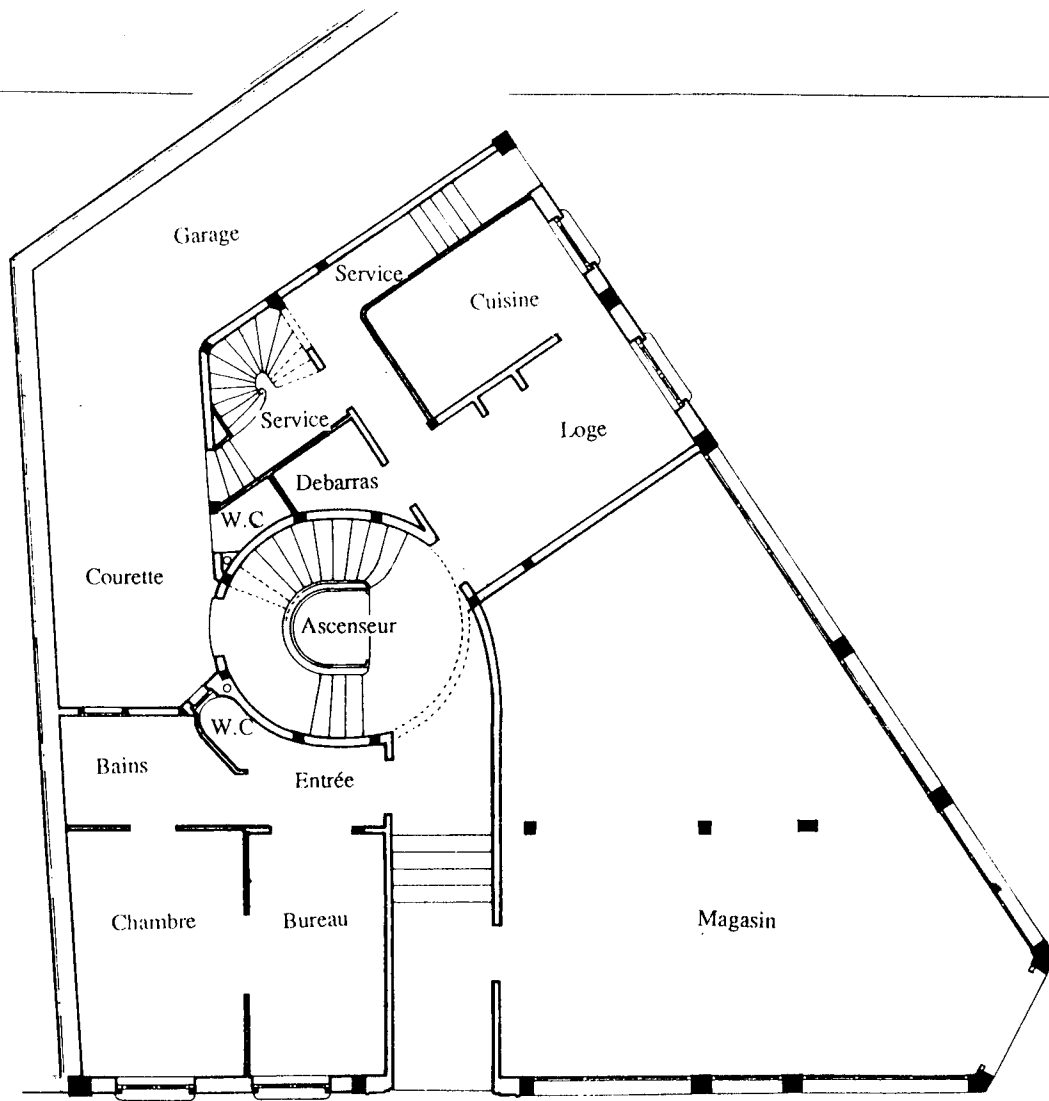
A.D.: Archives Départementales de la Haute-Garonne

M.V.T.: Musée du Vieux de Toulouse

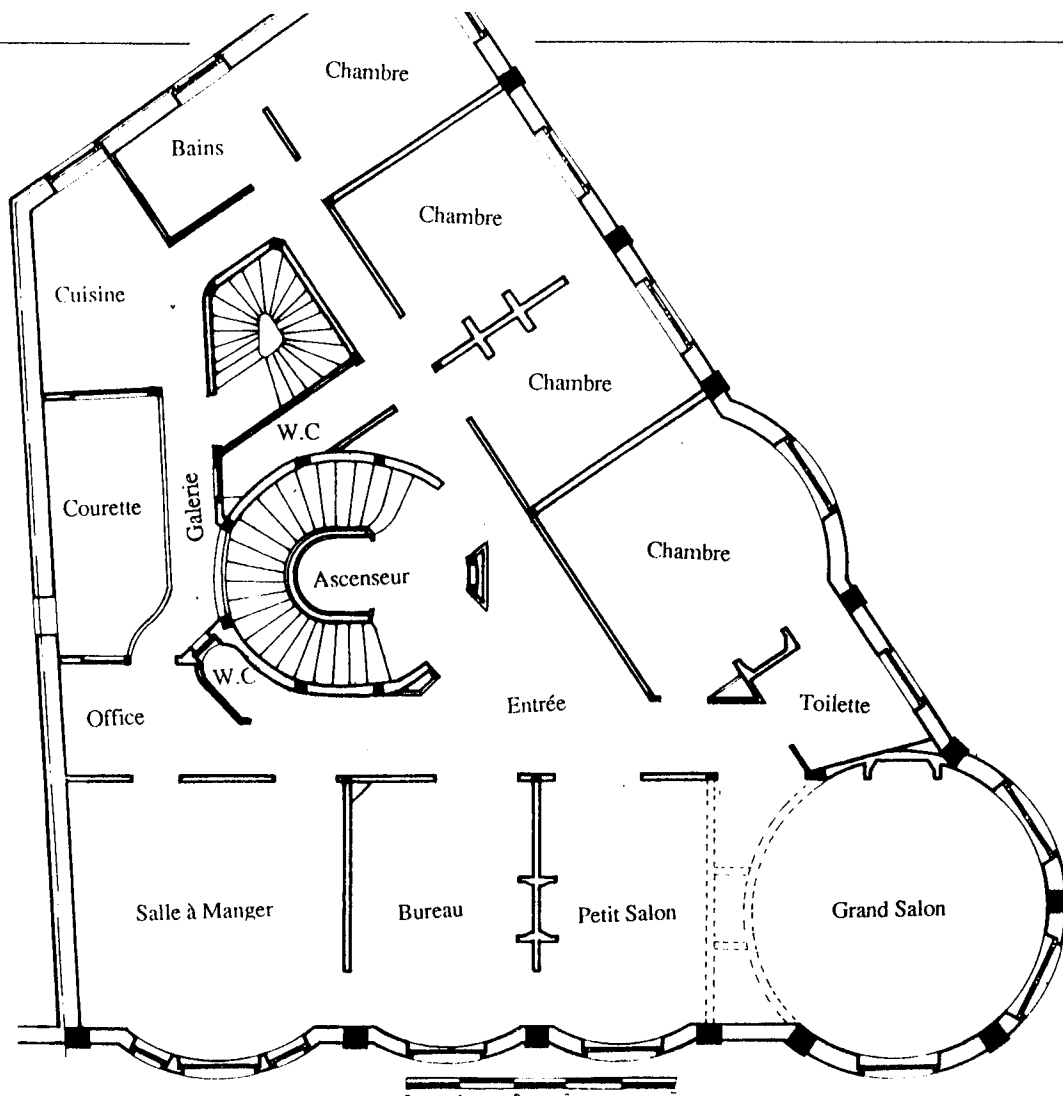
**ATLAS GRAPHIQUE**

Origine du document	Reg-Hyg-Arch-Mun
N° d'ordre:	1590
Date de la demande:	11/8/1919
Intérêt architectural	<input type="radio"/>
Architecte:	Pillet-12-place-du-Sal'n
Ingénieur:	
Entrepreneur:	
Autres:	
Maitre d'Ouvrage:	Bonzon
Adresse de la construction	Pouzonville-angle-rue-et-St-Bernard-rue
Type de la construction:	Immeuble

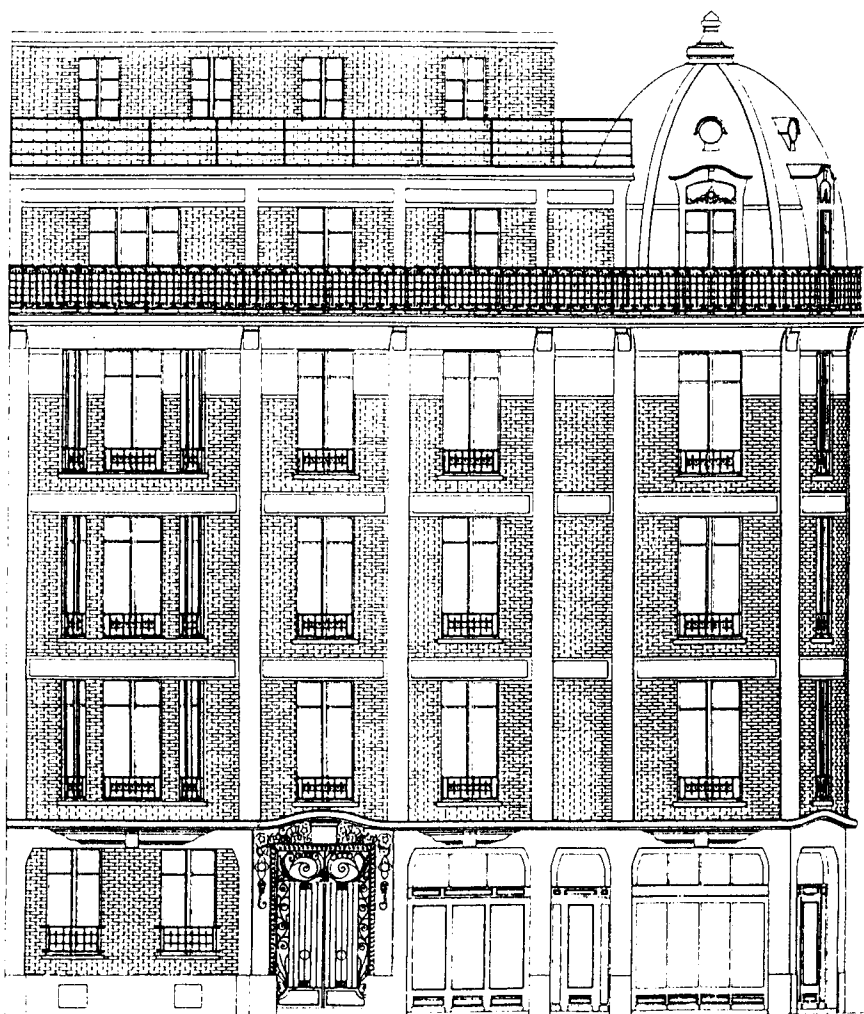
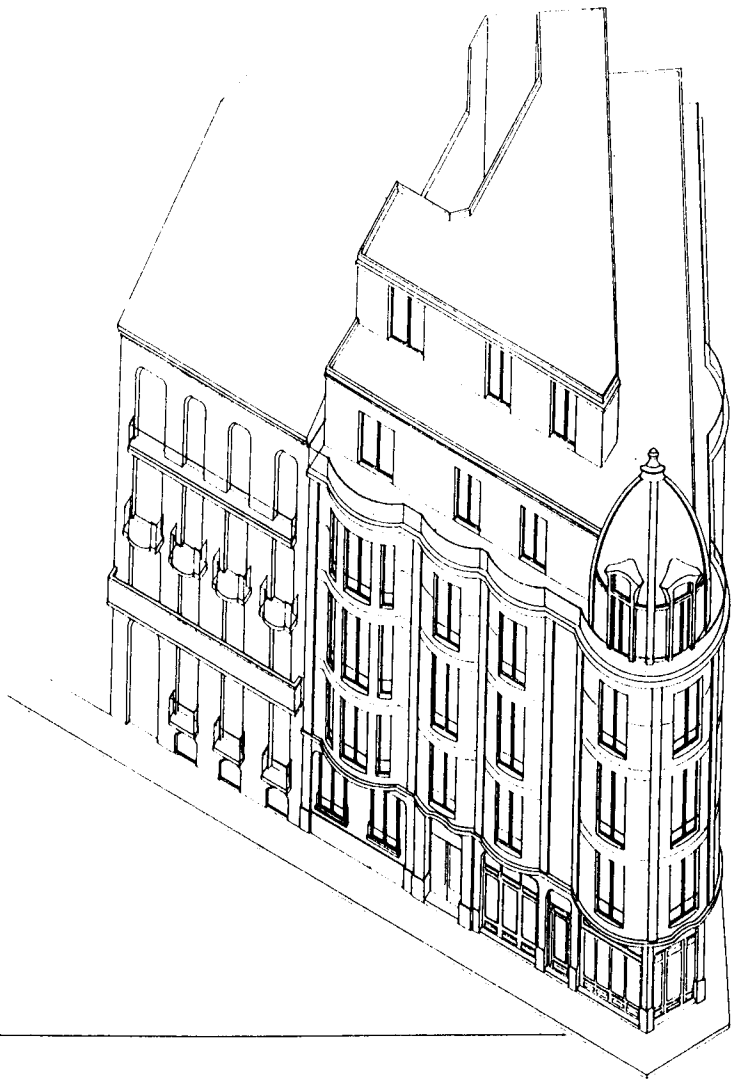




PLAN RDC



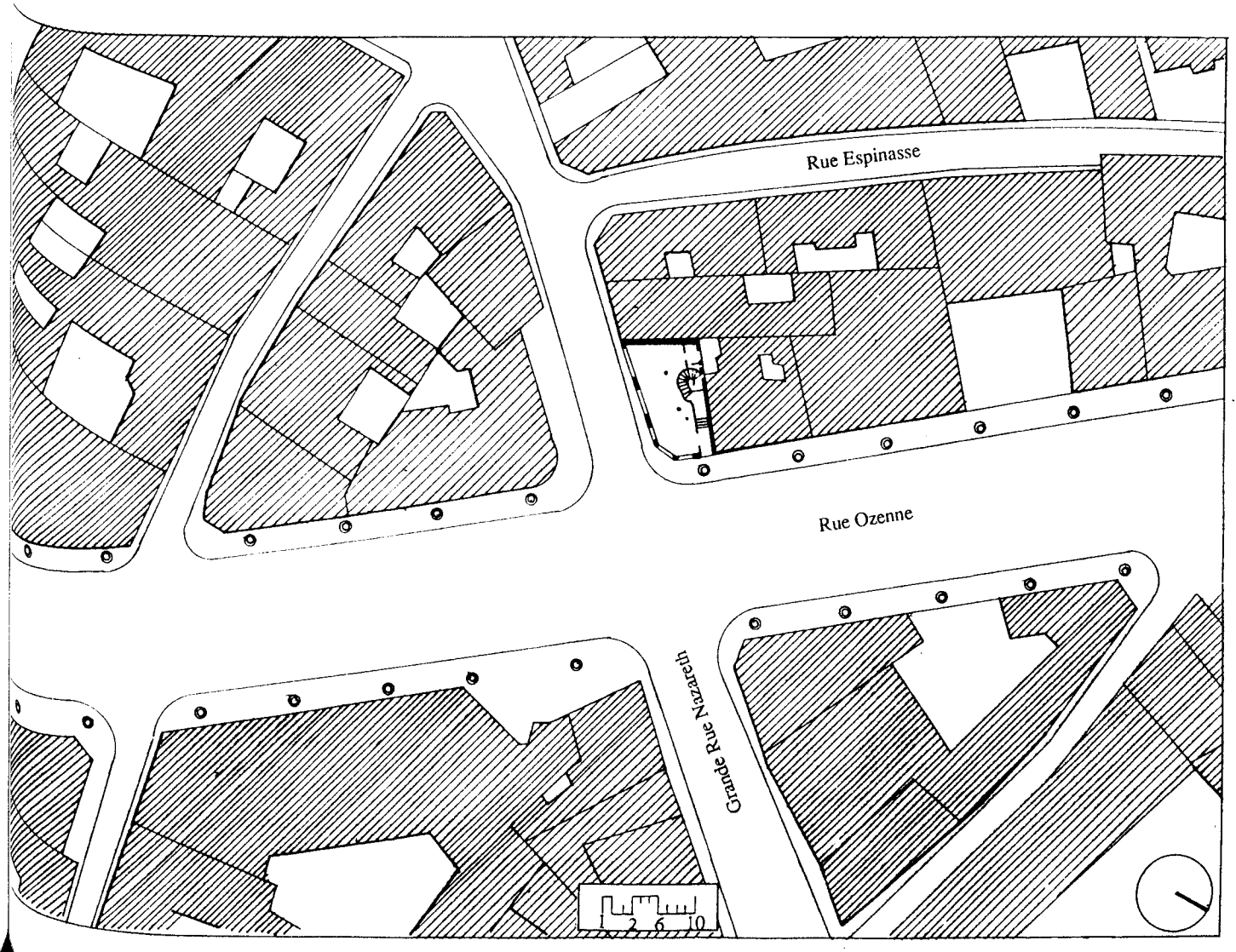
PLAN 1er ETAGE

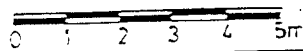
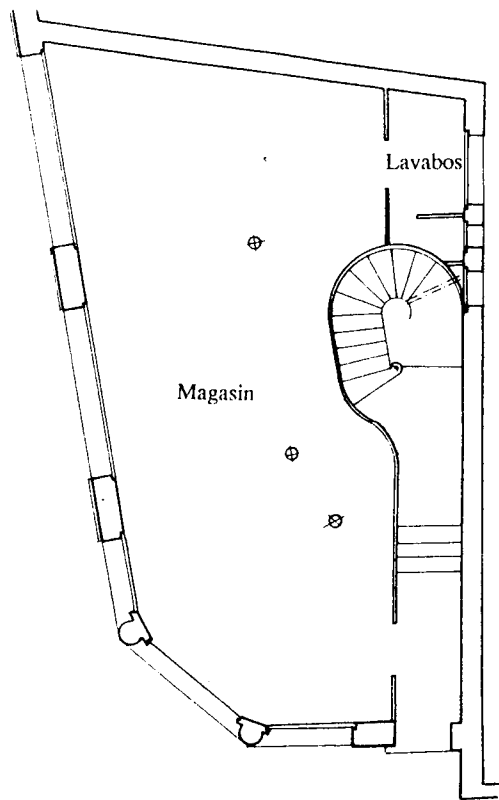




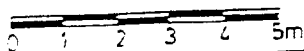
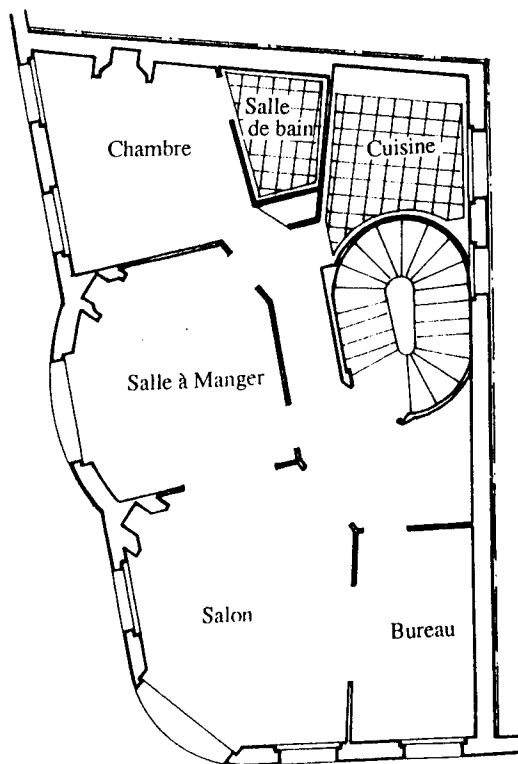


Origine du document	
N° d'ordre:	2299
Date de la demande:	01/25/1923
Intérêt architectural	<input type="radio"/>
Architecte:	Valette-rue-Gatien-Arnould-2bis
Ingénieur:	
Entrepreneur:	
Autres:	
Maitre d'Ouvrage: Valette	
Adresse de la construction	Ozonne-rue-angle-rue-Nazareth
Type de la construction:	Immeuble





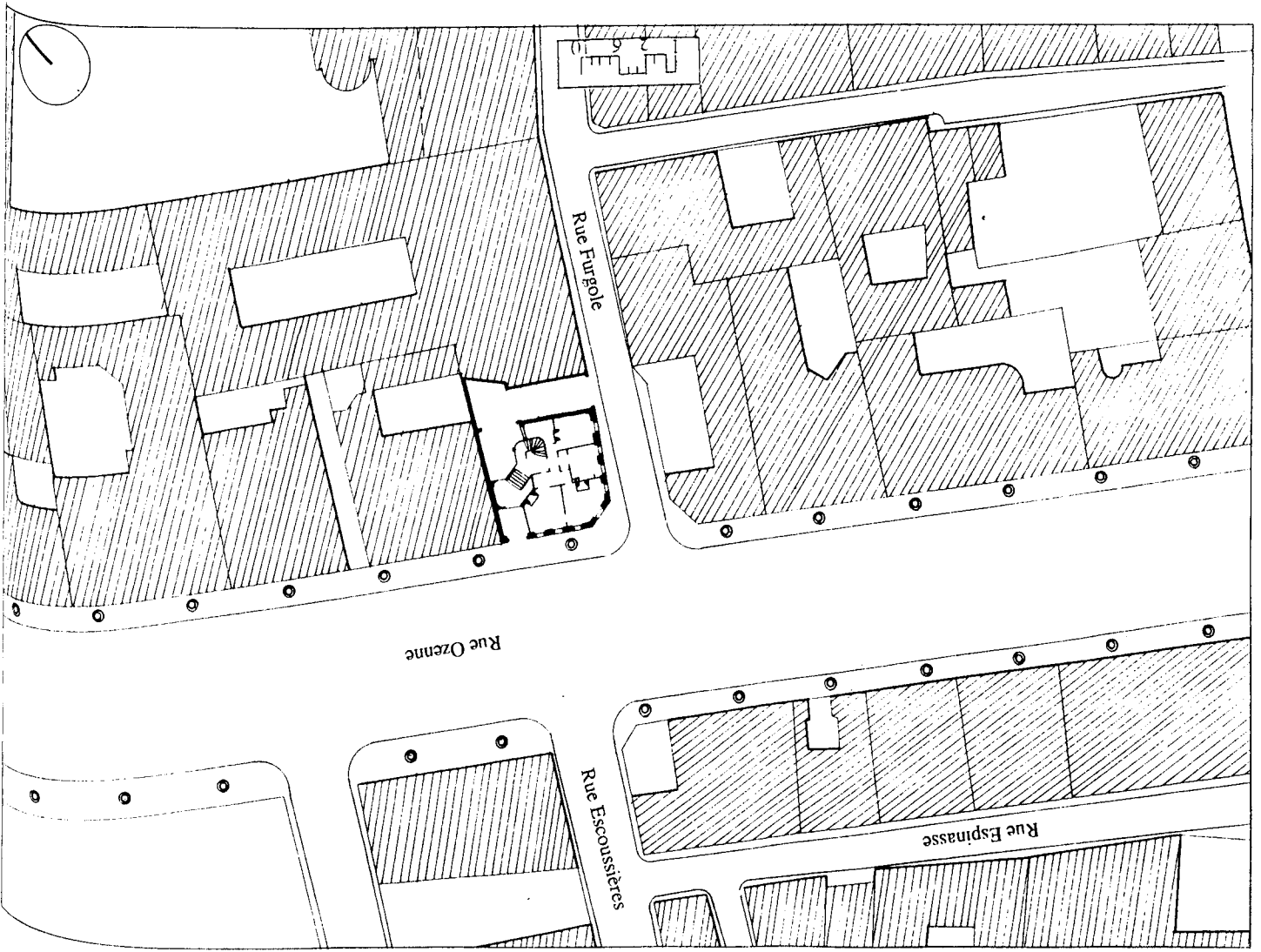
PLAN RDC

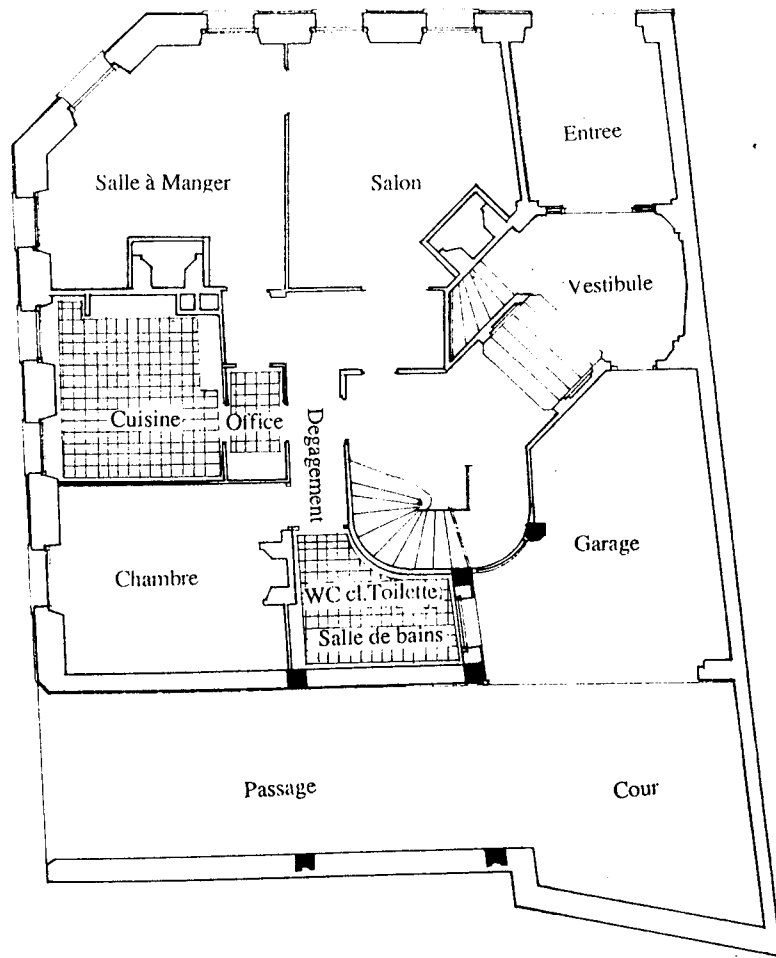


PLAN 1er ETAGE

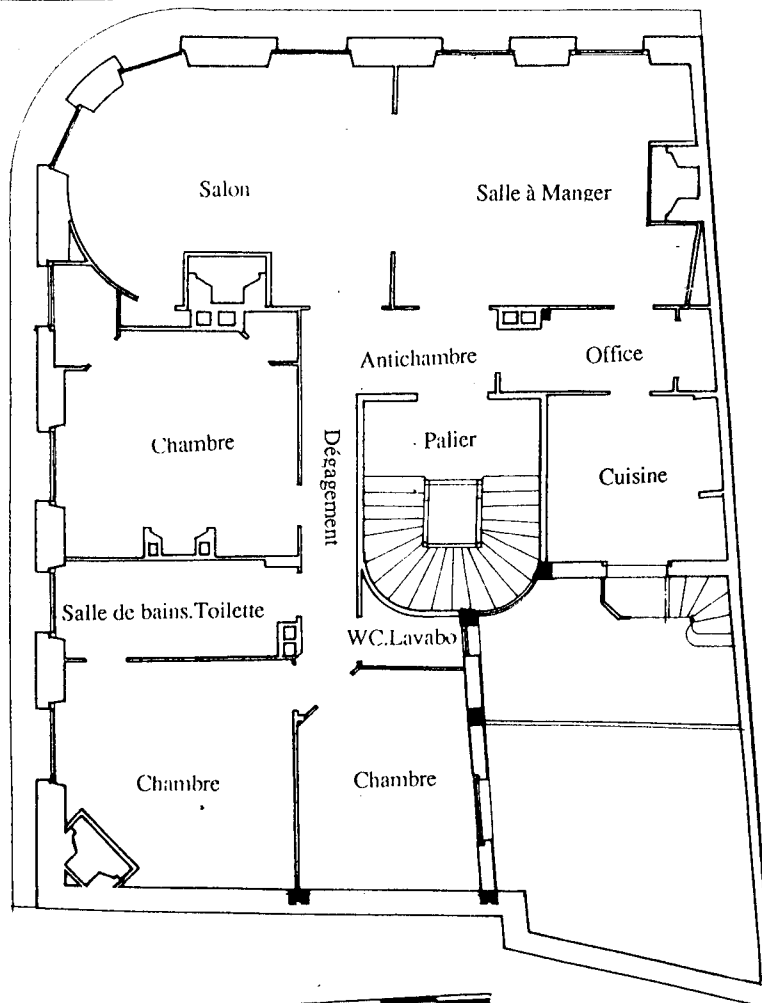


Origine du document	Reg-hyg-arch-mun
N° d'ordre:	4455
Date de la demande:	04/16/1926
Intérêt architectural	
Architecte:	Ihuribs-frères
Ingénieur:	
Entrepreneur:	
Autres:	
Maître d'Ouvrage:	andrieu
Adresse de la construction	ozeanne-furgole angle
Type de la construction:	immeuble





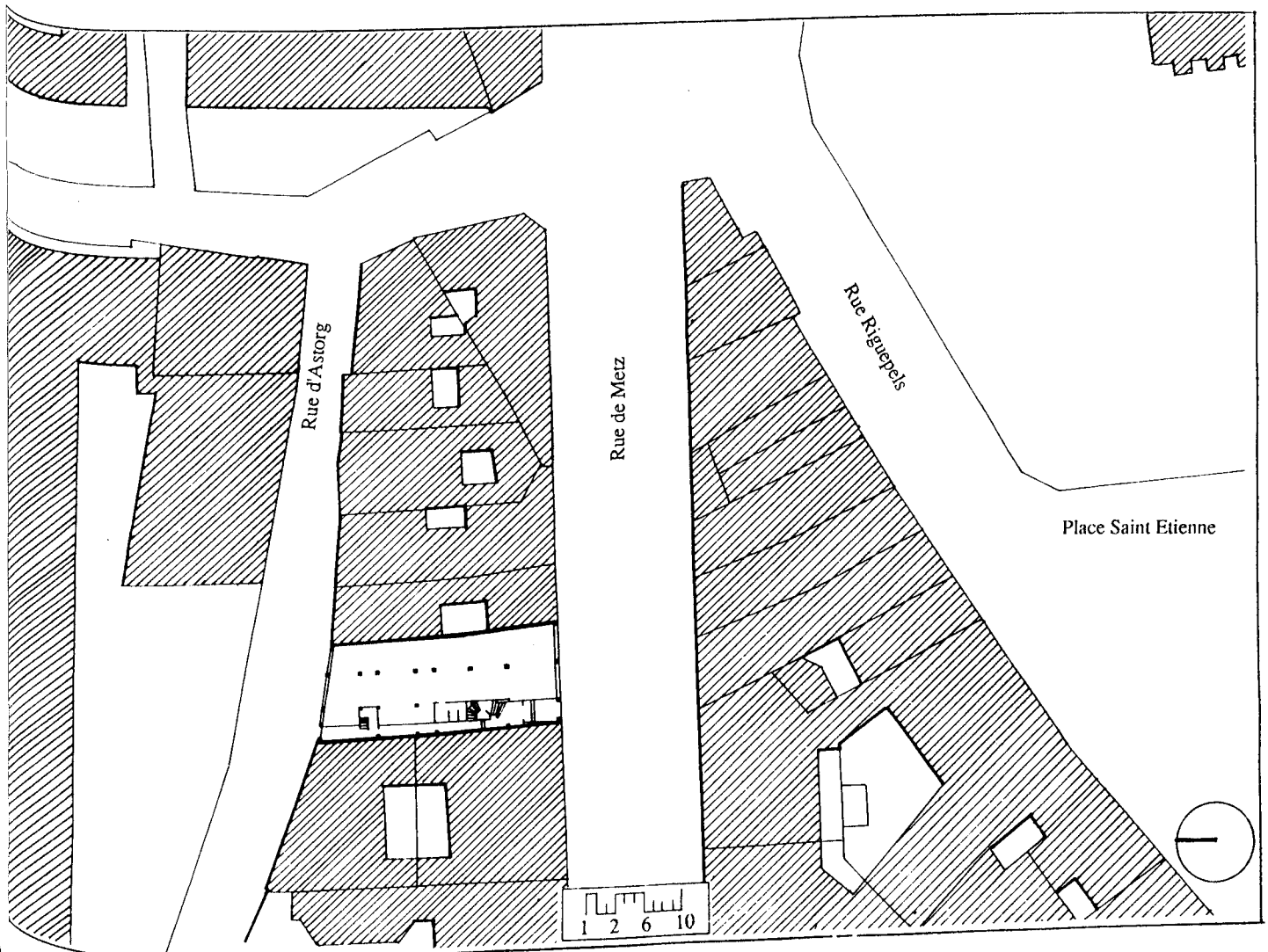
PLAN RDC

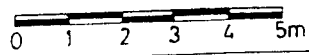
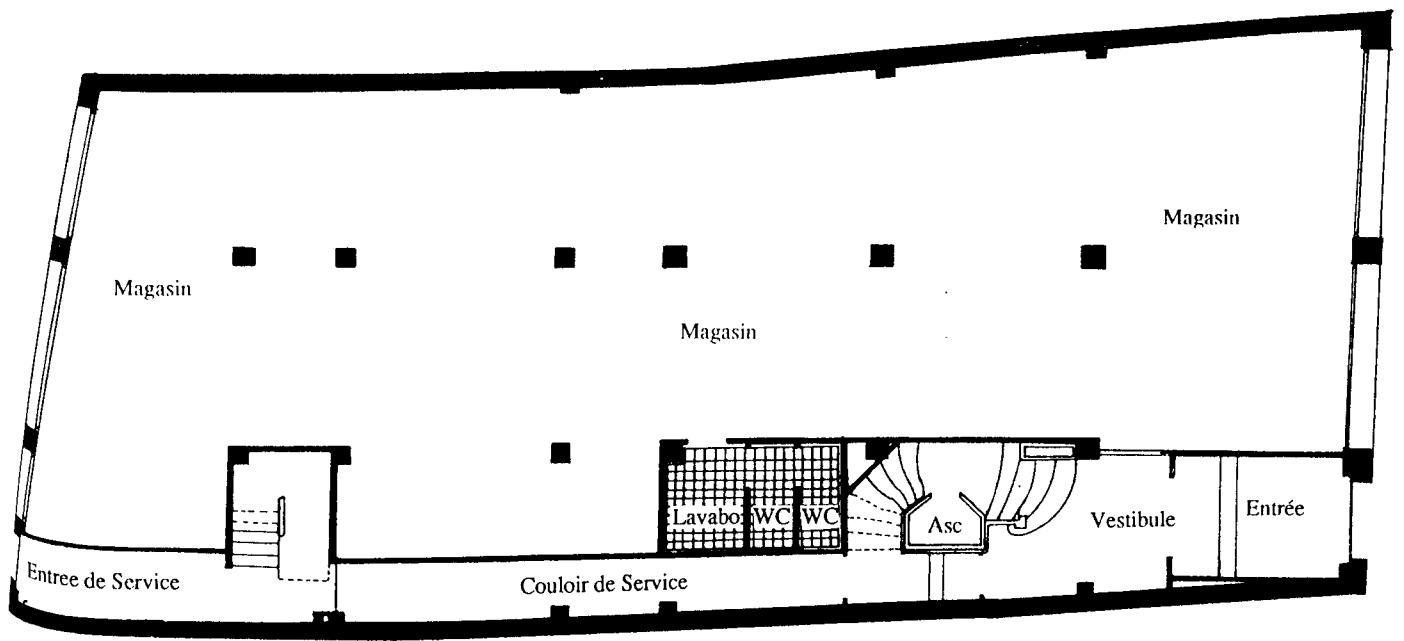


PLAN 1er ETAGE

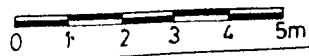
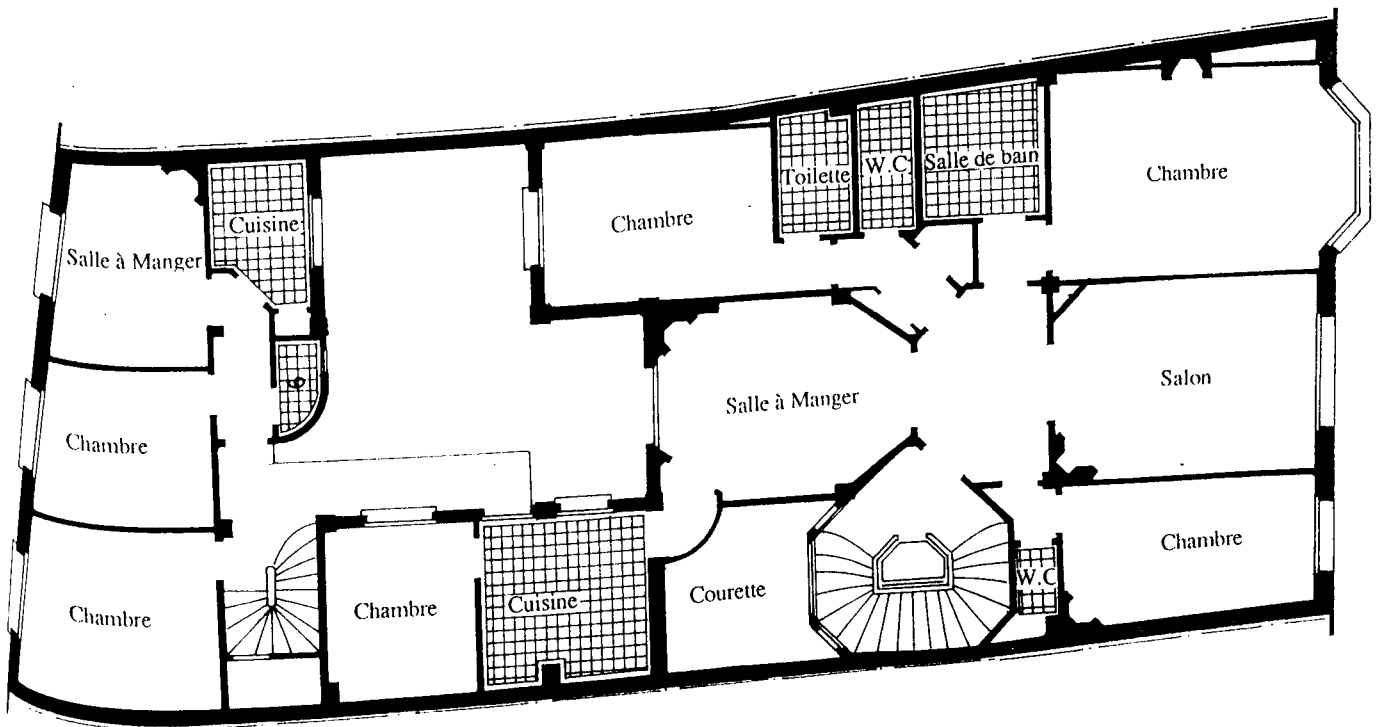


Origine du document	Reg-hyg-arch-mun
N° d'ordre:	5938
Date de la demande:	11/7/1928
Intérêt architectural	○
Architecte:	longuet-Paris
Ingénieur:	
Entrepreneur:	
Autres:	
Maitre d'Ouvrage:	grimaud
Adresse de la construction	metz-rue-de
Type de la construction:	Immeuble





PLAN RDC



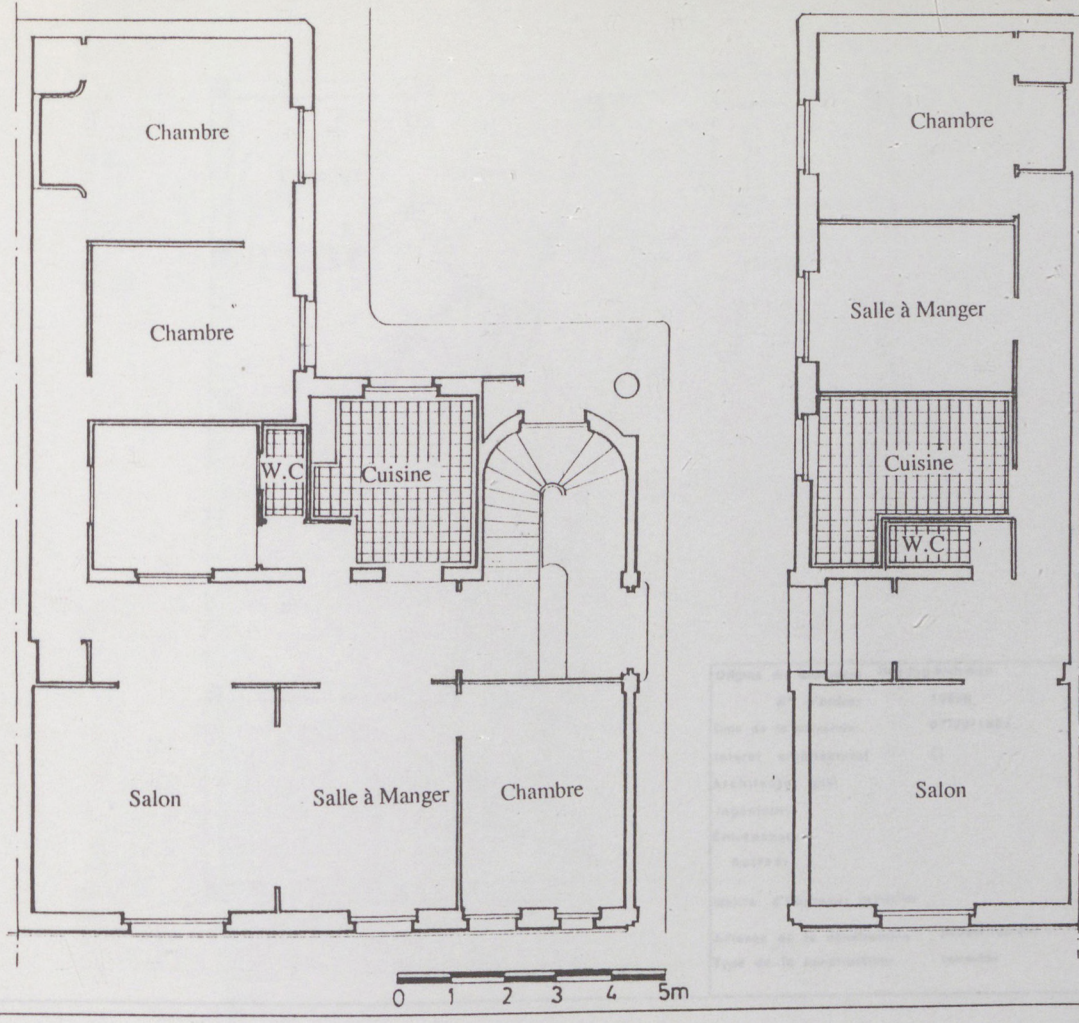
PLAN 2ème ETAGE



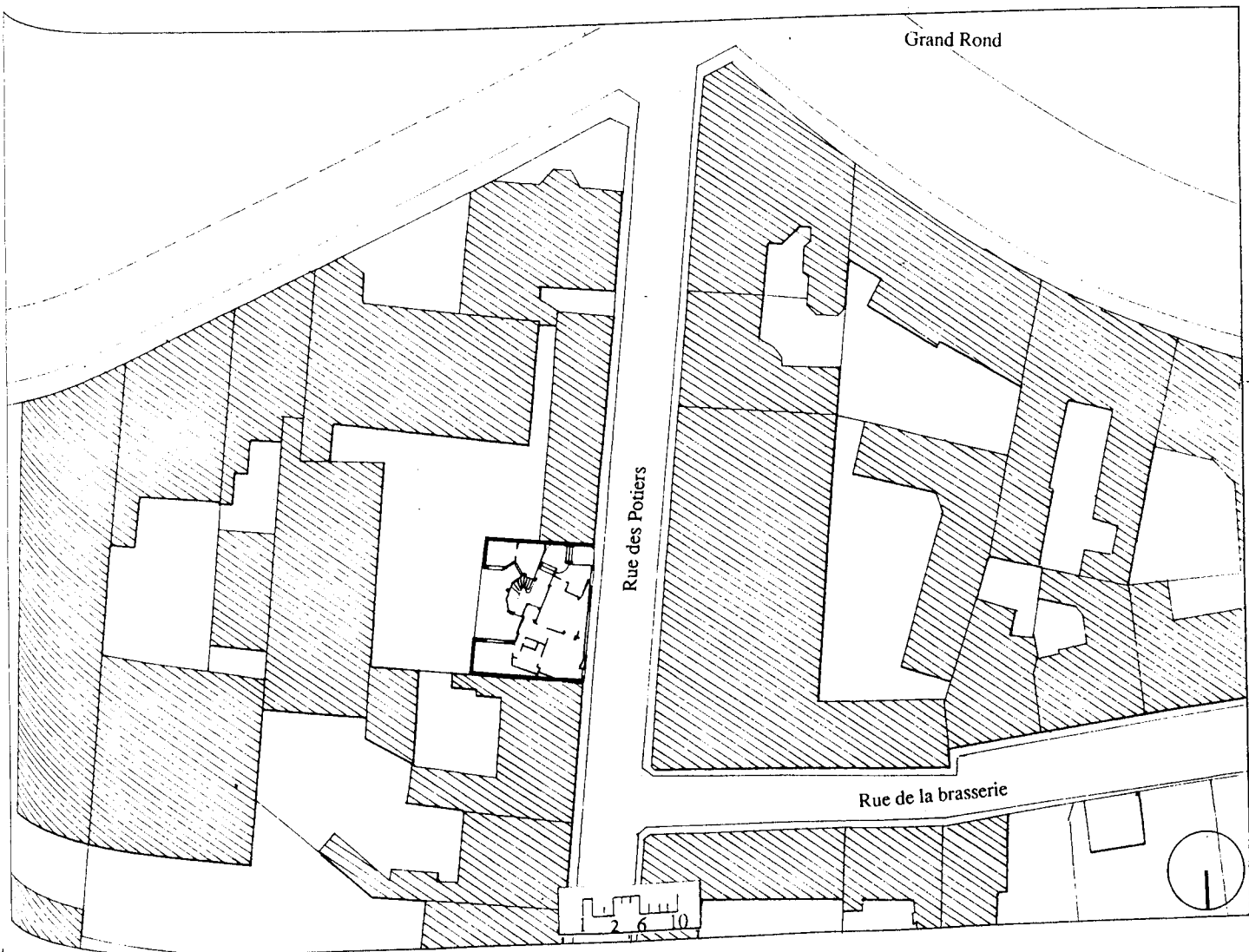


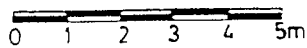
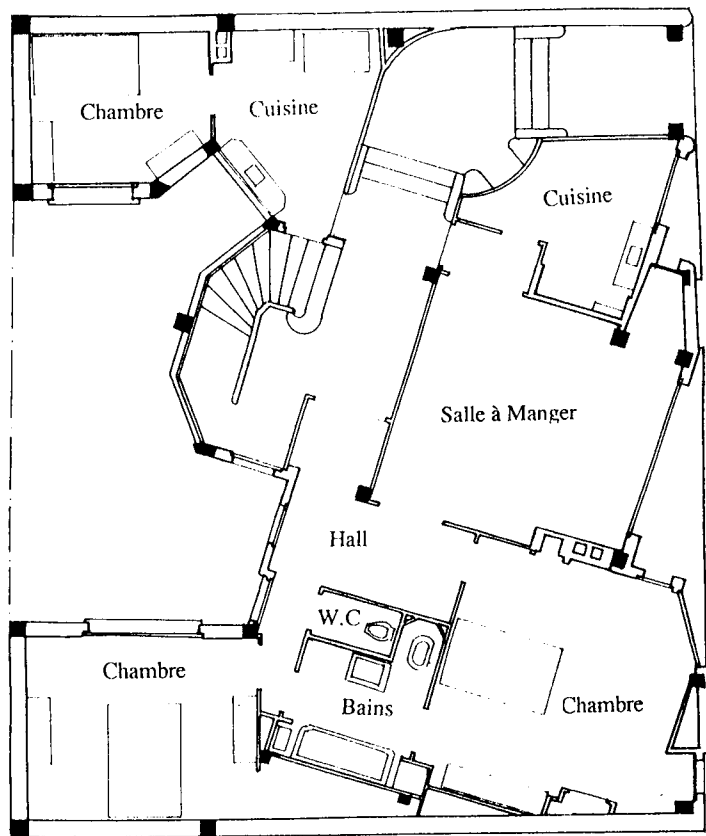
Origine du document Reg-hyg-arch-mun  
 N° d'ordre: 6884  
 Date de la demande: 03/17/1930  
 intérêt architectural O  
 Architecte: gullard-velotte  
 Ingénieur:  
 Entrepreneur:  
 Autres: Delfour  
 Maître d'Ouvrage: Jourdet  
 Adresse de la construction meignac:rue 22  
 Type de la construction: immeuble



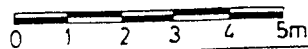
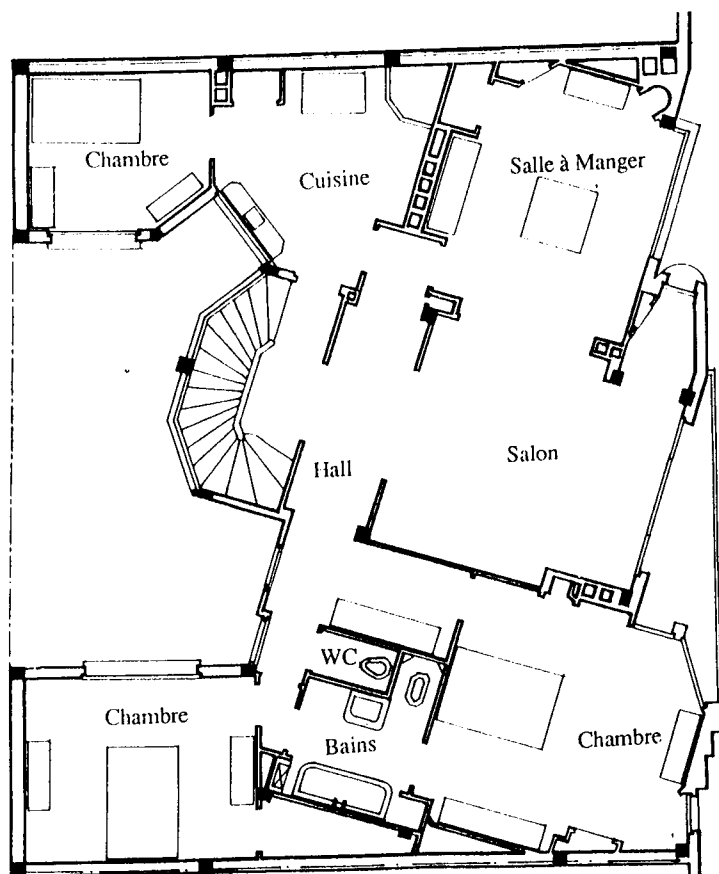


Origine du document	Reg-hyg-arch-mun
N° d'ordre:	10896
Date de la demande:	07/29/1934
Interet architectural	O
Architecte:	gilet
Ingénieur:	
Entrepreneur:	
Autres:	
Maitre d'Ouvrage:	espillier
Adresse de la construction	potiers-rue-des-4
Type de la construction:	immeuble

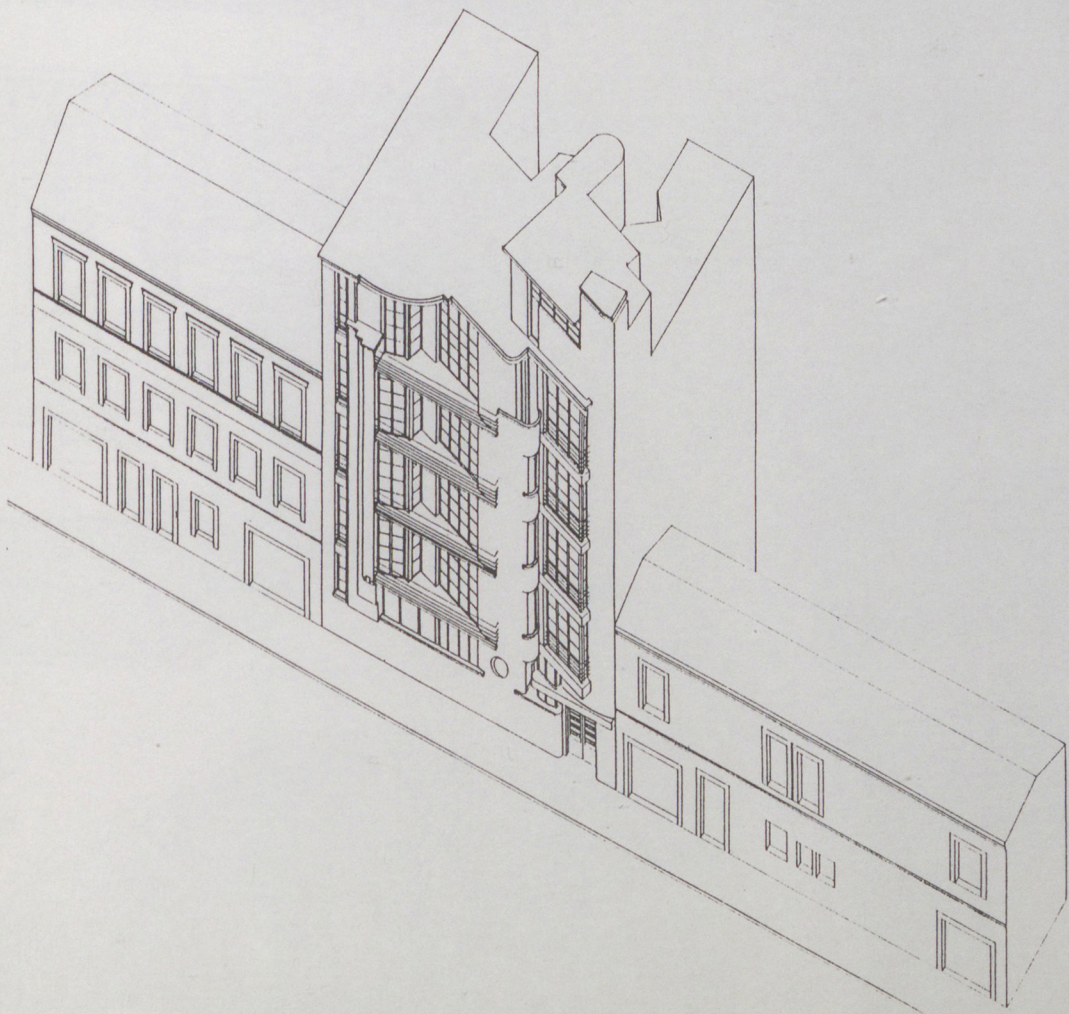




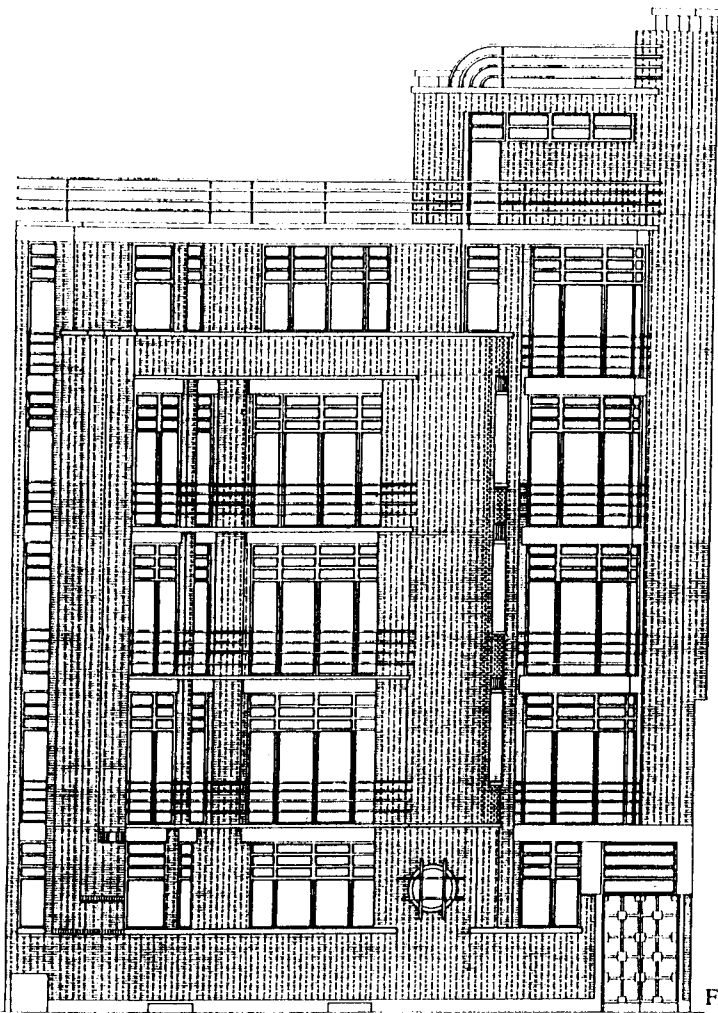
PLAN RDC



PLAN 1er ETAGE



AXONOMETRIE



FACADE SUR RUE DES POTIERS

Origine du document	Reg-hyg-arch-mun
N° d'ordre:	11291
Date de la demande:	03/22/1935
Intérêt architectural	O
Architecte:	barthel
Ingénieur:	
Entrepreneur:	
Autres:	
Maître d'Ouvrage:	sulhy-de-souza
Adresse de la construction	fabre-place-10-angle-constantin-rue-20bis
Type de la construction:	Immeuble

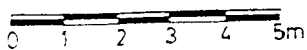
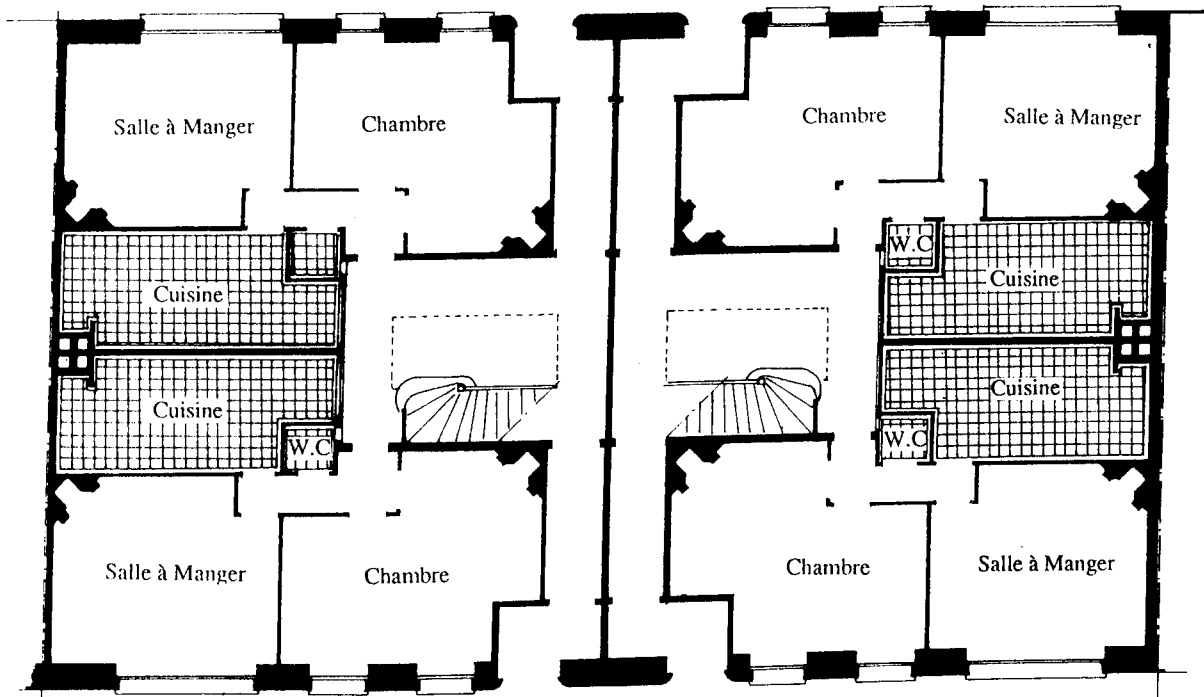




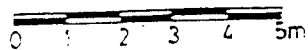
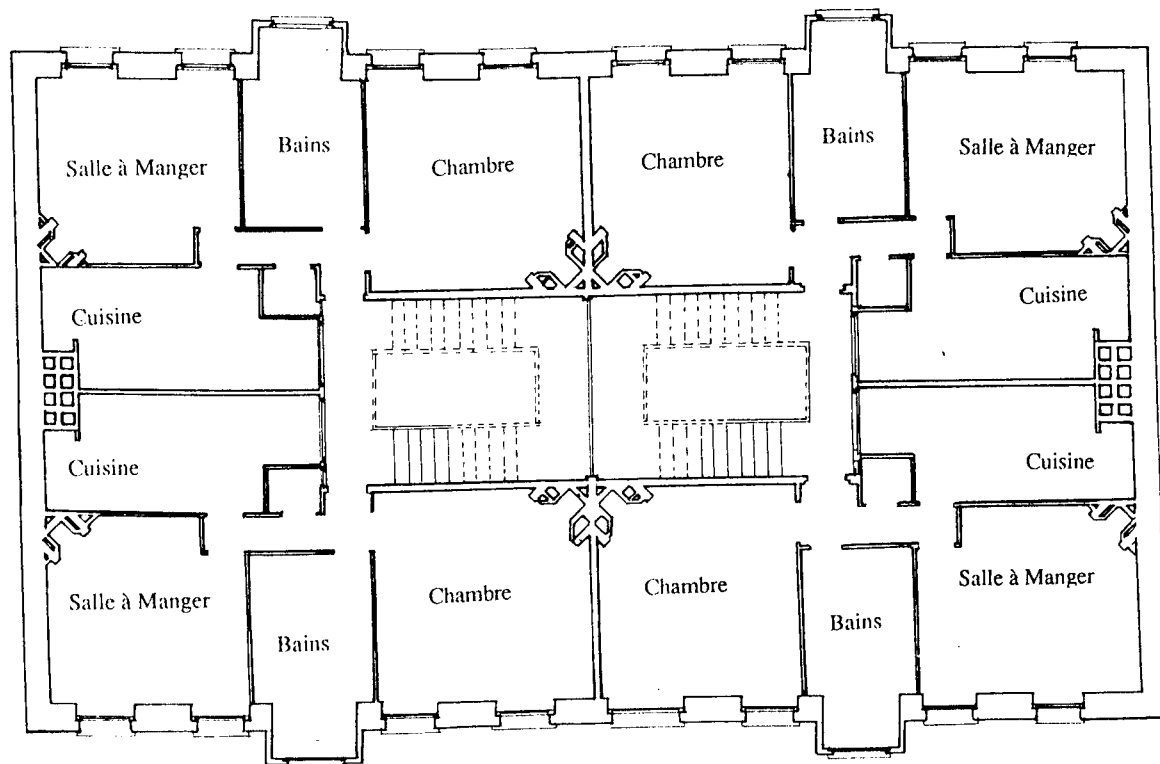


Origine du document	Reg-hyg-arch-mun
N° d'ordre:	11784
Date de la demande:	09/3/1935
Interet architectural	<input type="radio"/>
Architecte:	gilot
Ingénieur:	
Entrepreneur:	
Autres:	
Maitre d'Ouvrage:	solena
Adresse de la construction	luppé-rue-de
Type de la construction:	immeuble





PLAN RDC



PLAN 1er ETAGE



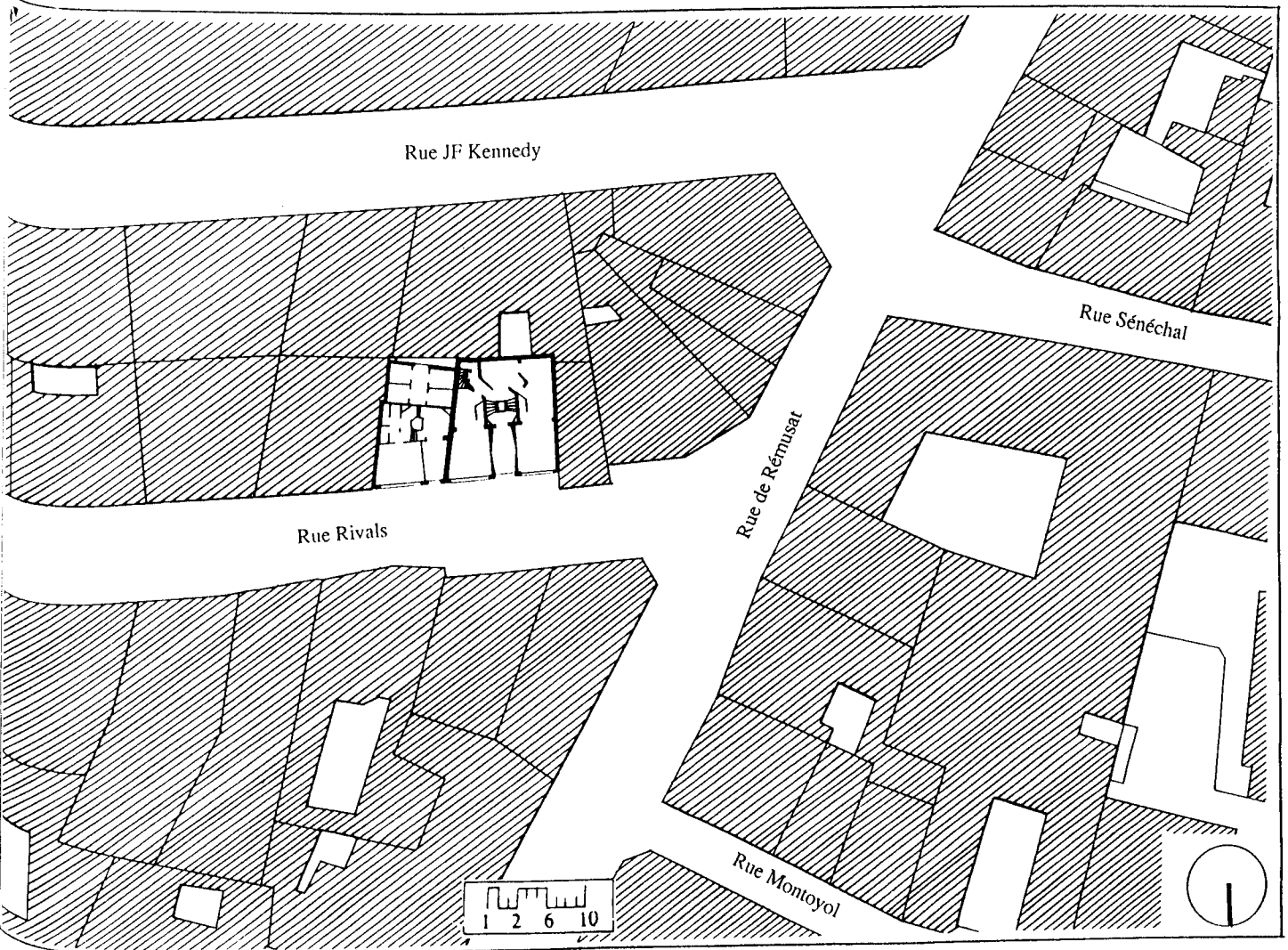
Origine du document	Reg-hyg-arch-mun
N° d'ordre:	11499
Date de la demande:	05/31/1935
Interet architectural	O
Architecte:	moretti
Ingénieur:	
Entrepreneur:	
Autres:	
Maitre d'Ouvrage:	subra
Adresse de la construction	carnot-bd-angle-idrac-rue
Type de la construction:	immeuble

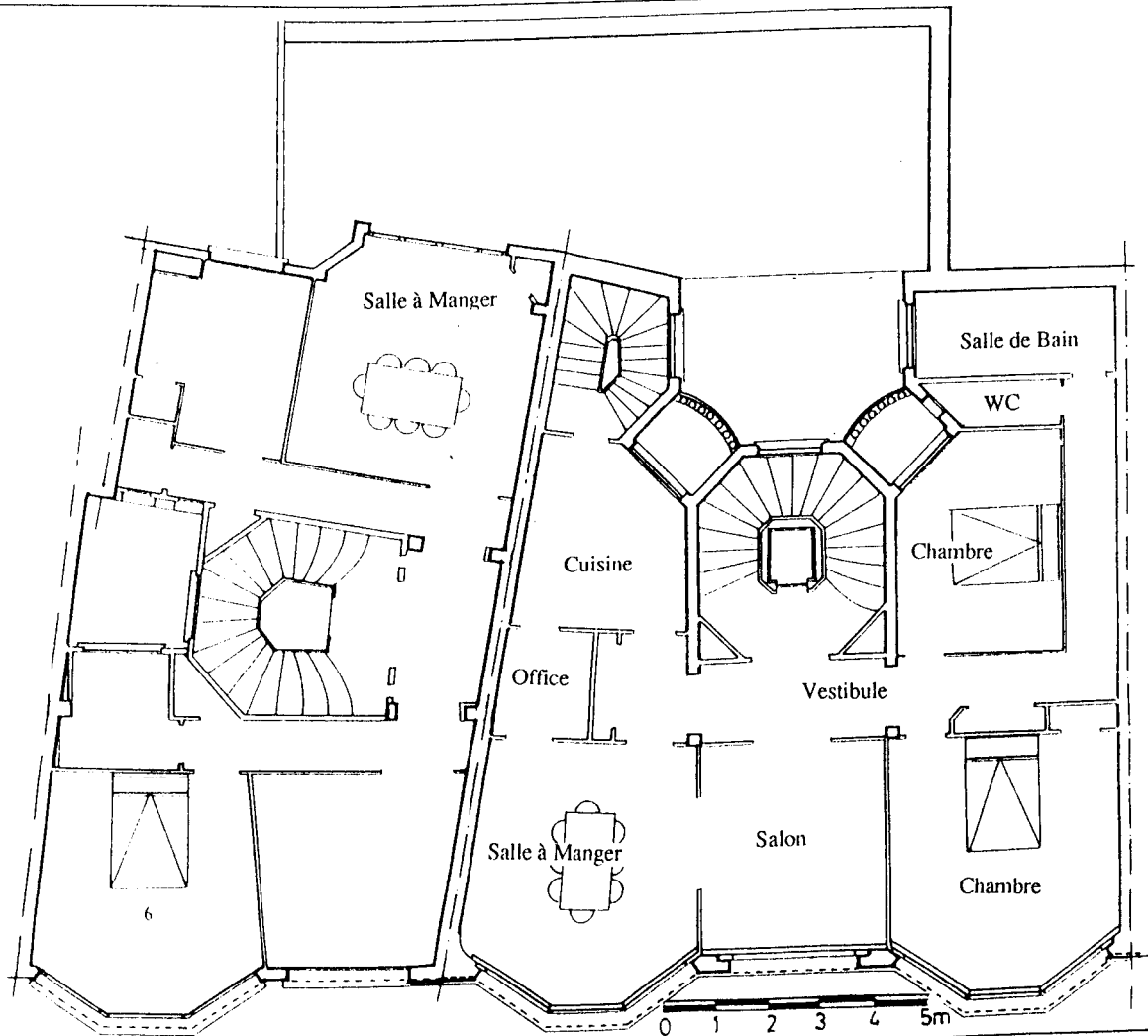
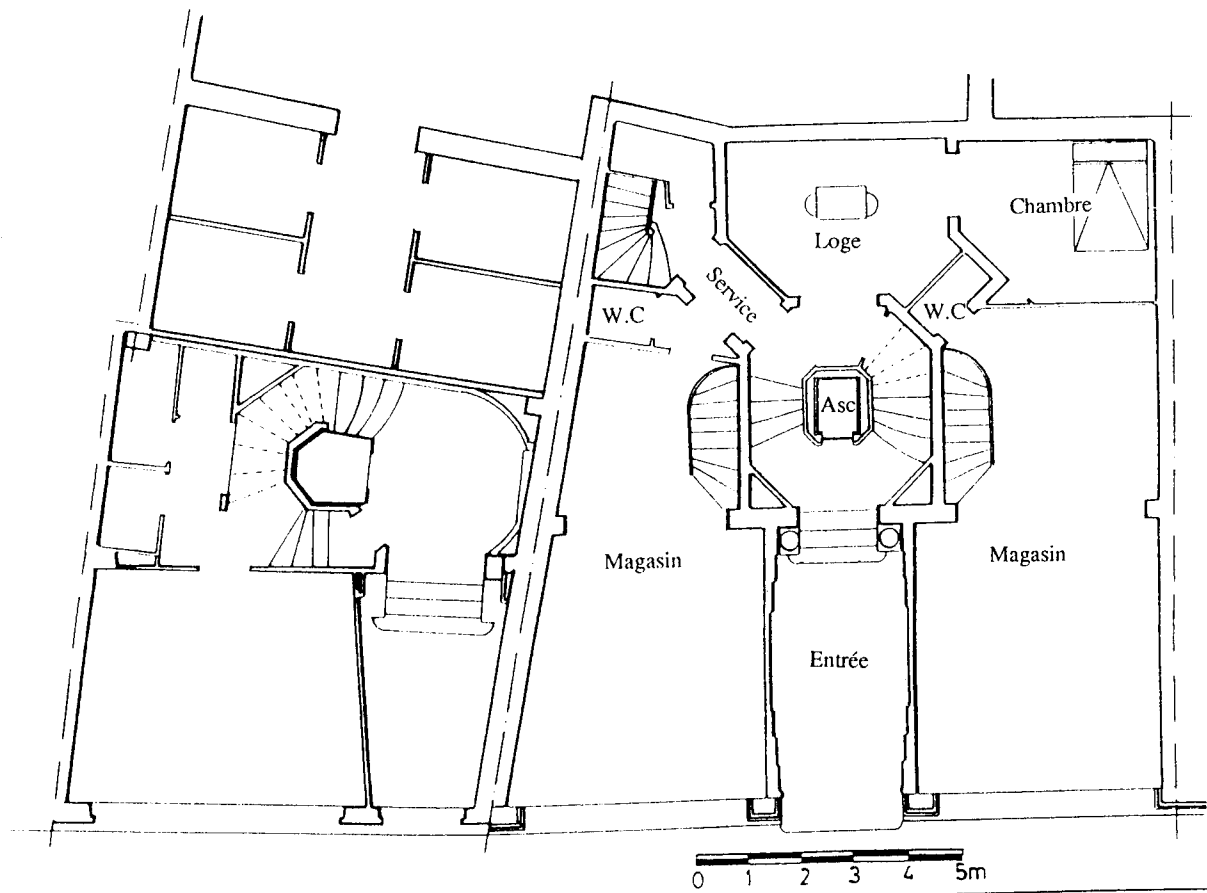




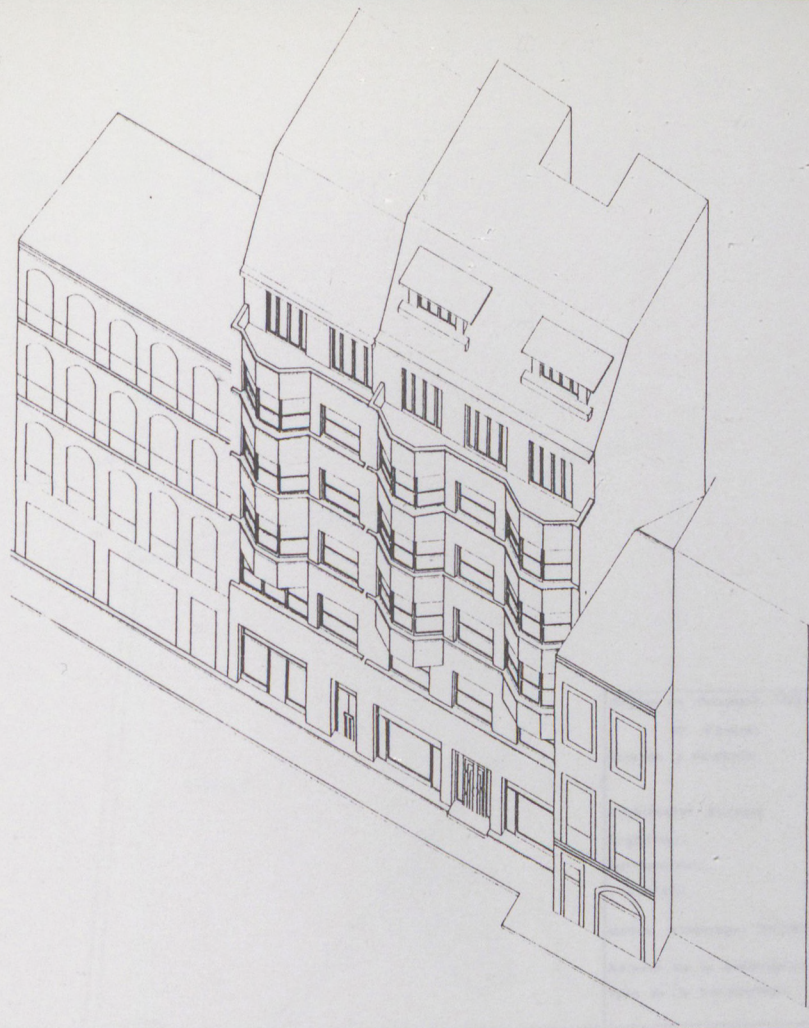
Origine du document  
 N° d'ordre: 12604  
 Date de la demande: 07/30/1936  
 Interet architectural:   
 Architecte: hanquet  
 Ingénieur:  
 Entrepeneur:  
 Autres:  
 Maître d'Ouvrage: sarradell  
 Adresse de la construction: rivals-rue 4  
 Type de la construction: Immeuble

Origine du document: Reg-hyg-arch-munReg-hyg-arch-mun  
 N° d'ordre: 11341  
 Date de la demande: 04/10/1935  
 Interet architectural:   
 Architecte: hanquet-61-bd-carnot  
 Ingénieur:  
 Entrepeneur:  
 Autres:  
 Maître d'Ouvrage: arnaud  
 Adresse de la construction: rivals-rue-6  
 Type de la construction: Immeuble



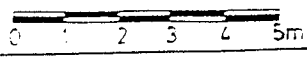
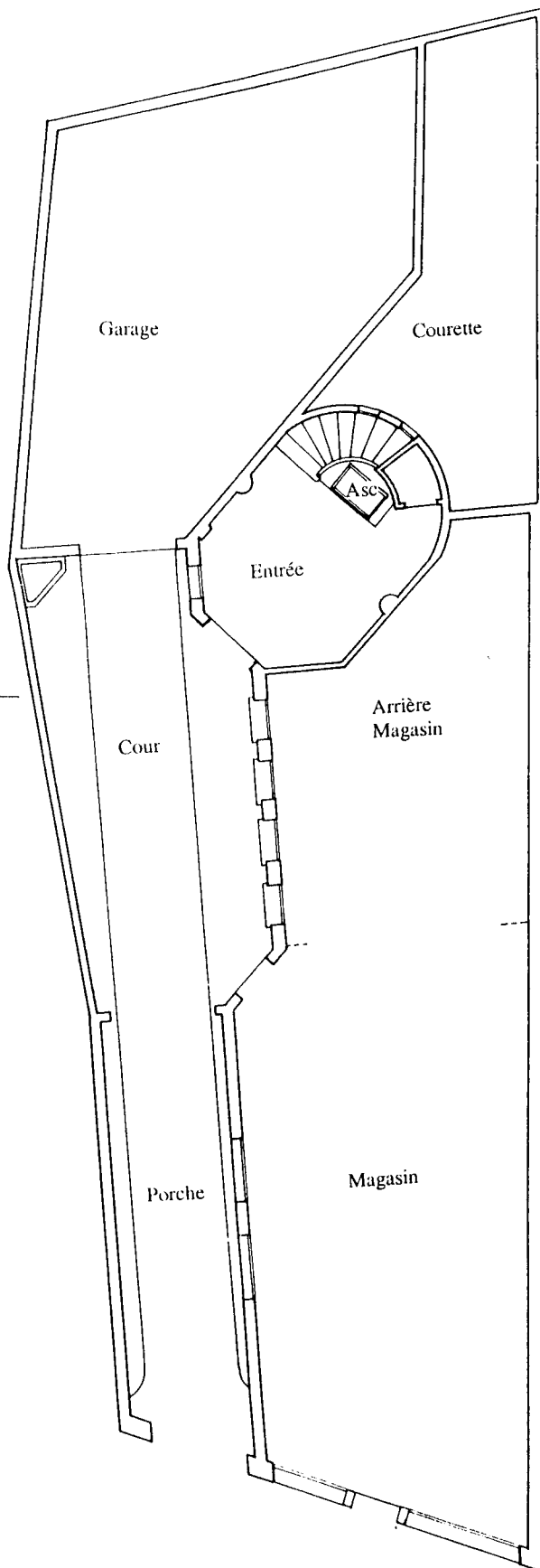






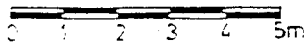
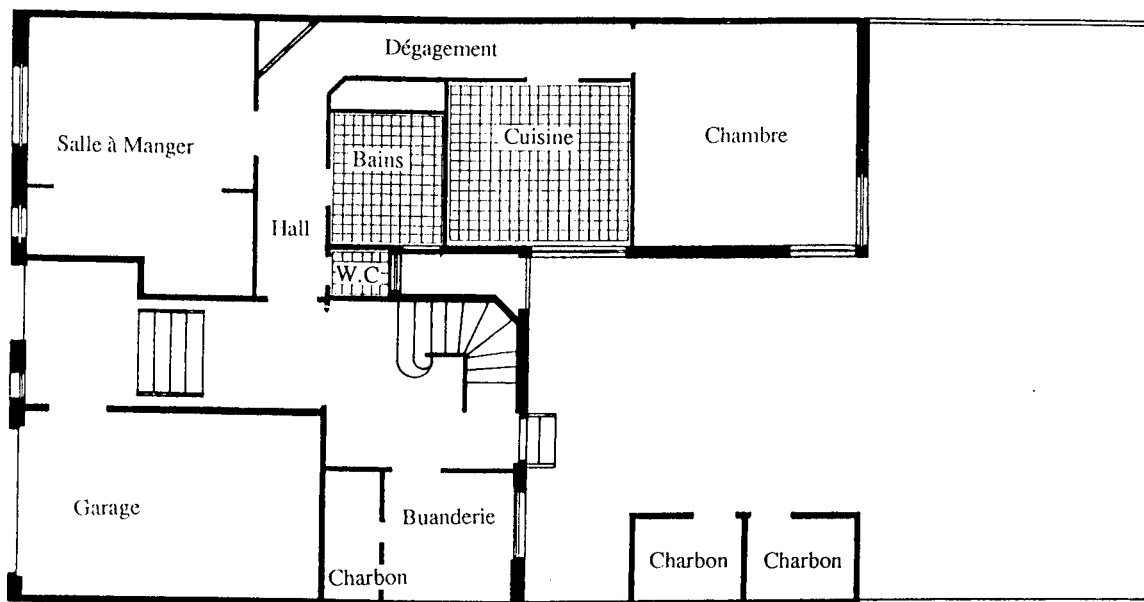
Origine du document	Rég. hyg. arch. mun.
N° d'ordre:	
Date de la demande:	1/1/1936
Architecte:	darroquy
Ingénieur:	
Entrepreneur:	
Autres:	
Maître d'Ouvrage:	Sarlotière
Adresse de la construction:	pomme rue de la
Type de la construction:	immeuble



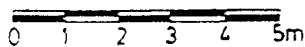
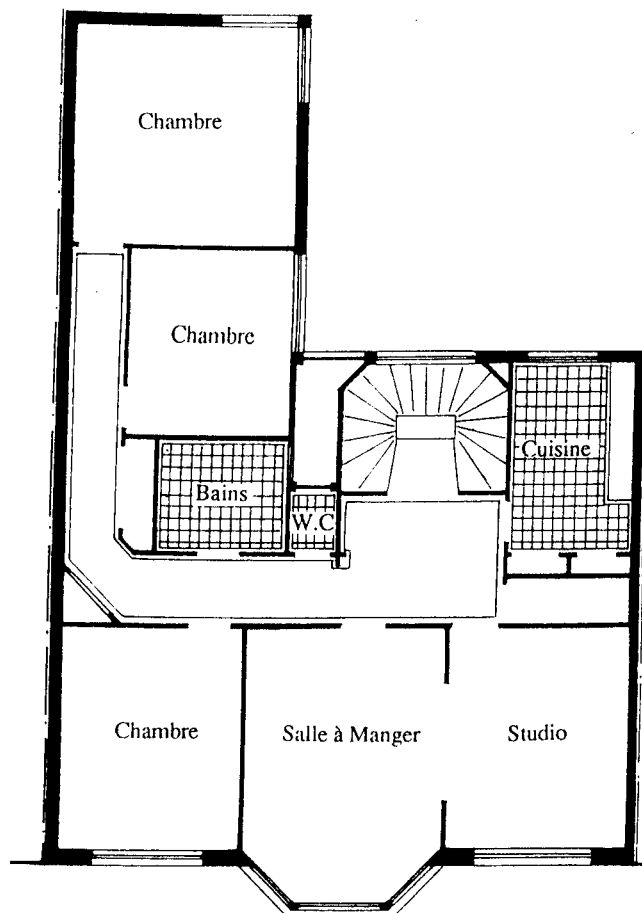


Origine du document	Reg-hyg-arch-mun
N° d'ordre:	13482
Date de la demande:	07/6/1937
Interet architectural	O
Architecte:	armandary
Ingénieur:	
Entrepreneur:	bisseuil-6-rue-déodora
Autres:	
Maitre d'Ouvrage:	baligne
Adresse de la construction	pujol-camille-avenue-10
Type de la construction:	immeuble



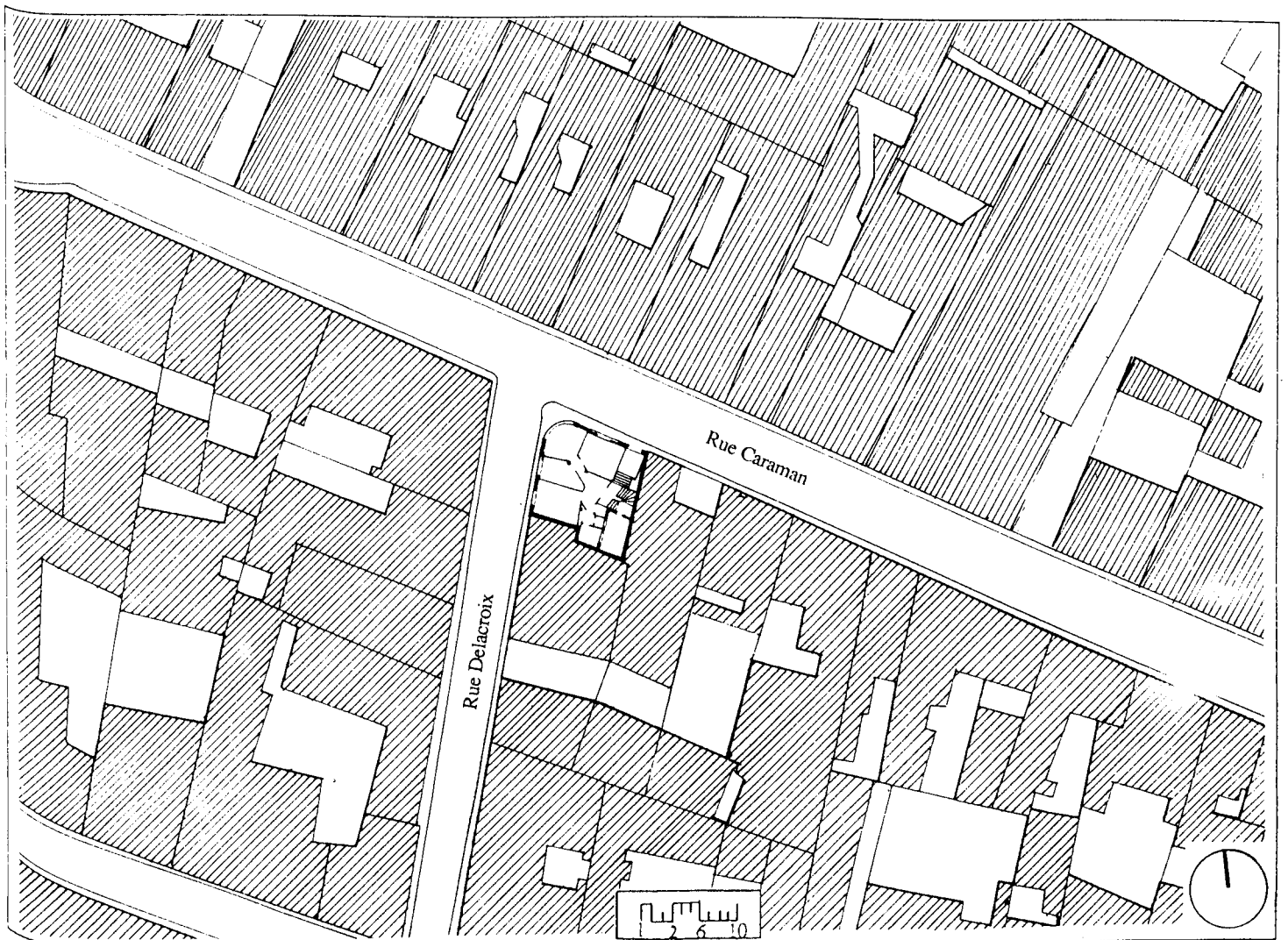


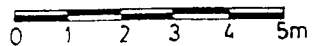
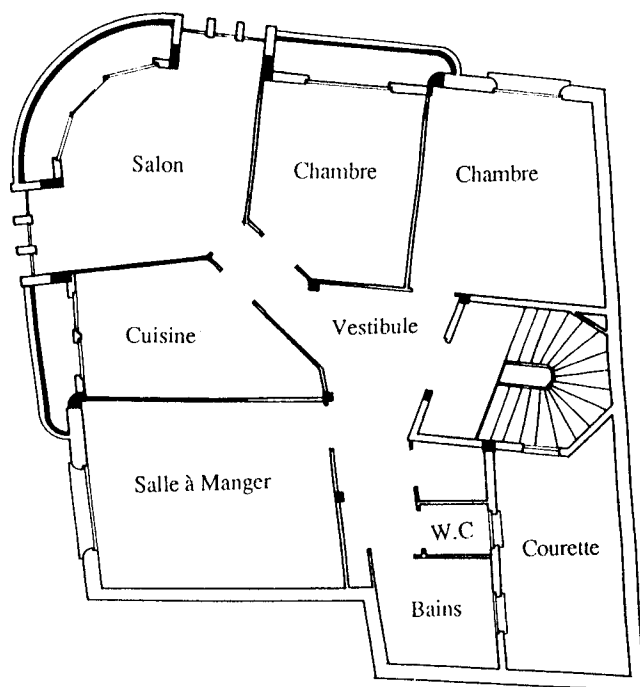
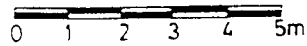
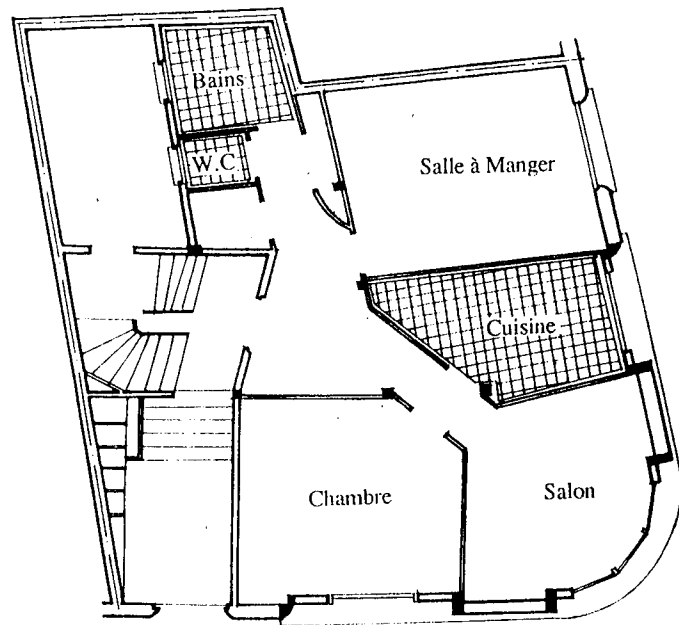
PLAN RDC



PLAN 1er ETAGE

Origine du document	Reg-hyg-arch-mun
N° d'ordre:	13851
Date de la demande:	01/12/1938
Interet architectural	<input type="radio"/>
Architecte:	
Ingénieur:	munvez
Entrepreneur:	
Autres:	
Maitre d'Ouvrage:	bertoluzzi
Adresse de la construction	caraman-rue-angle delacroix rue (r. luxembourg)
Type de la construction:	immeuble

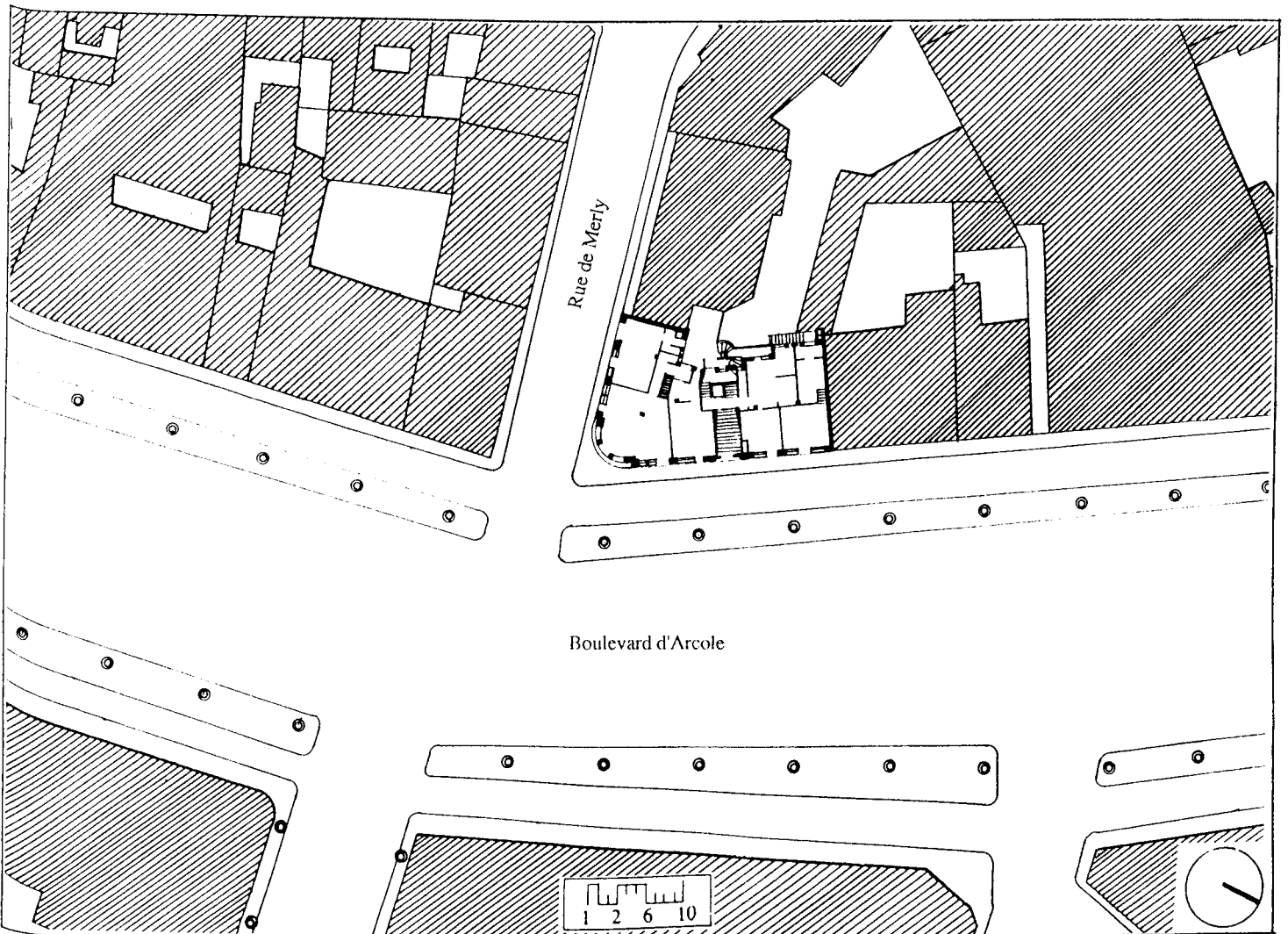


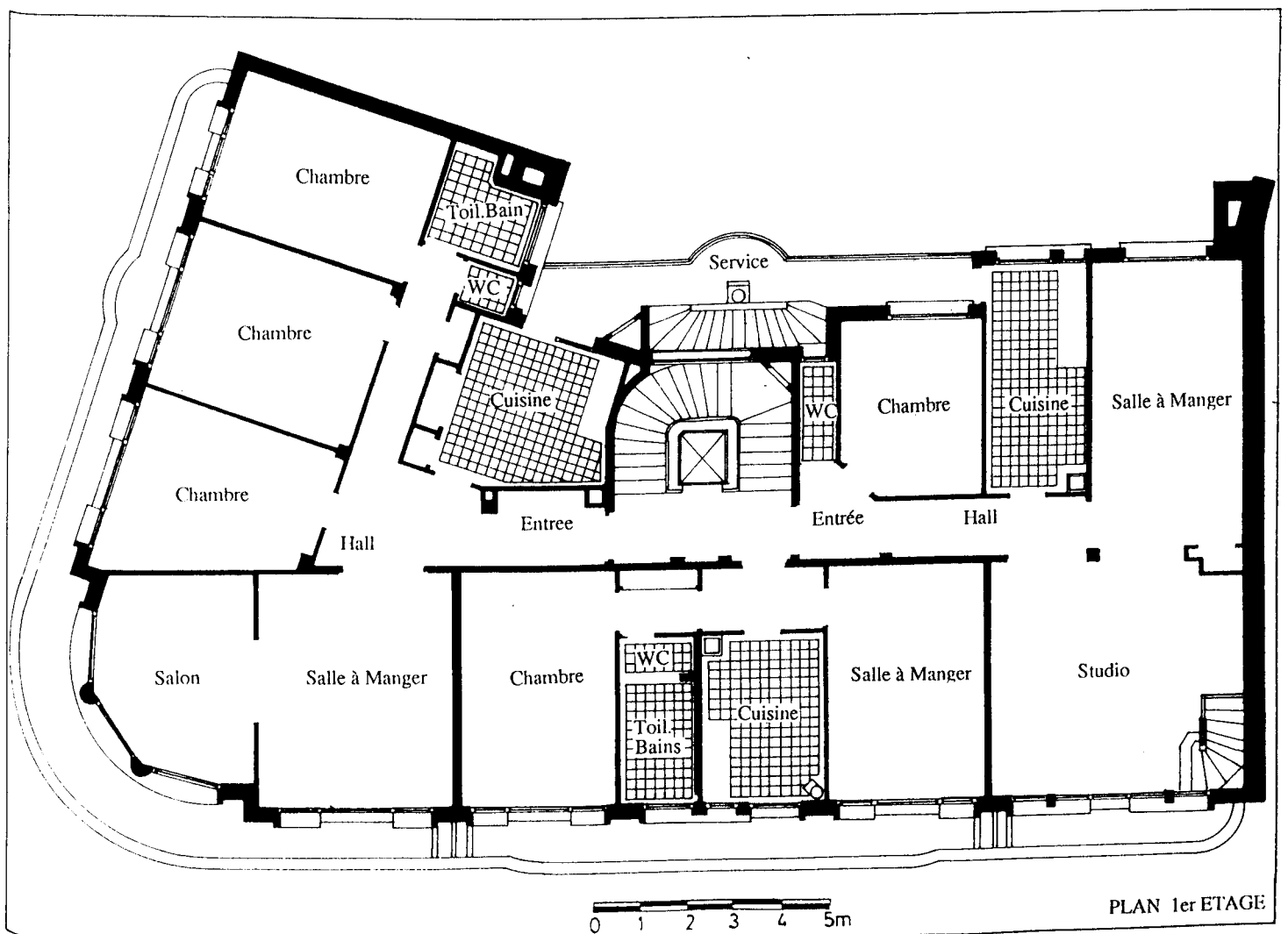
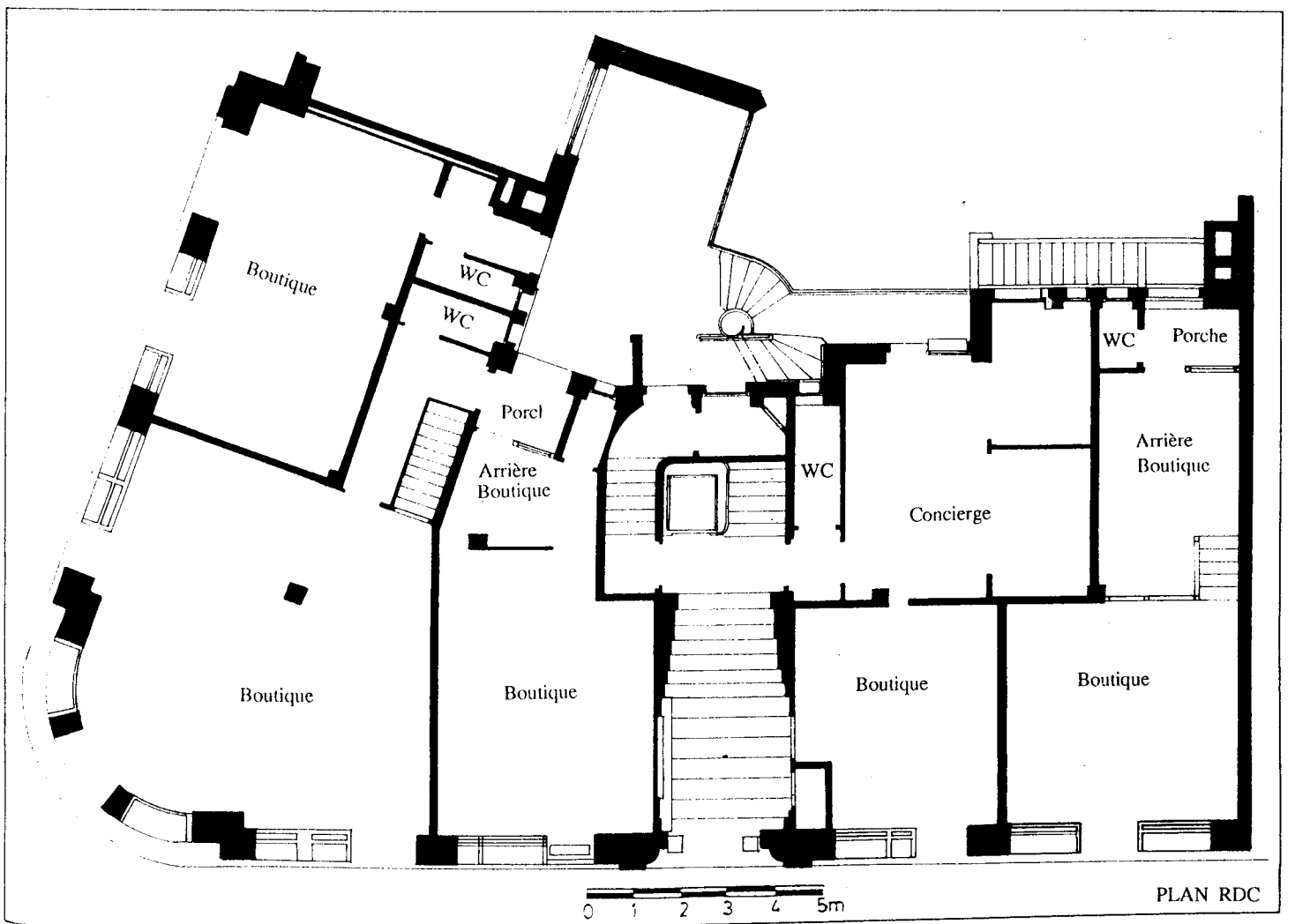


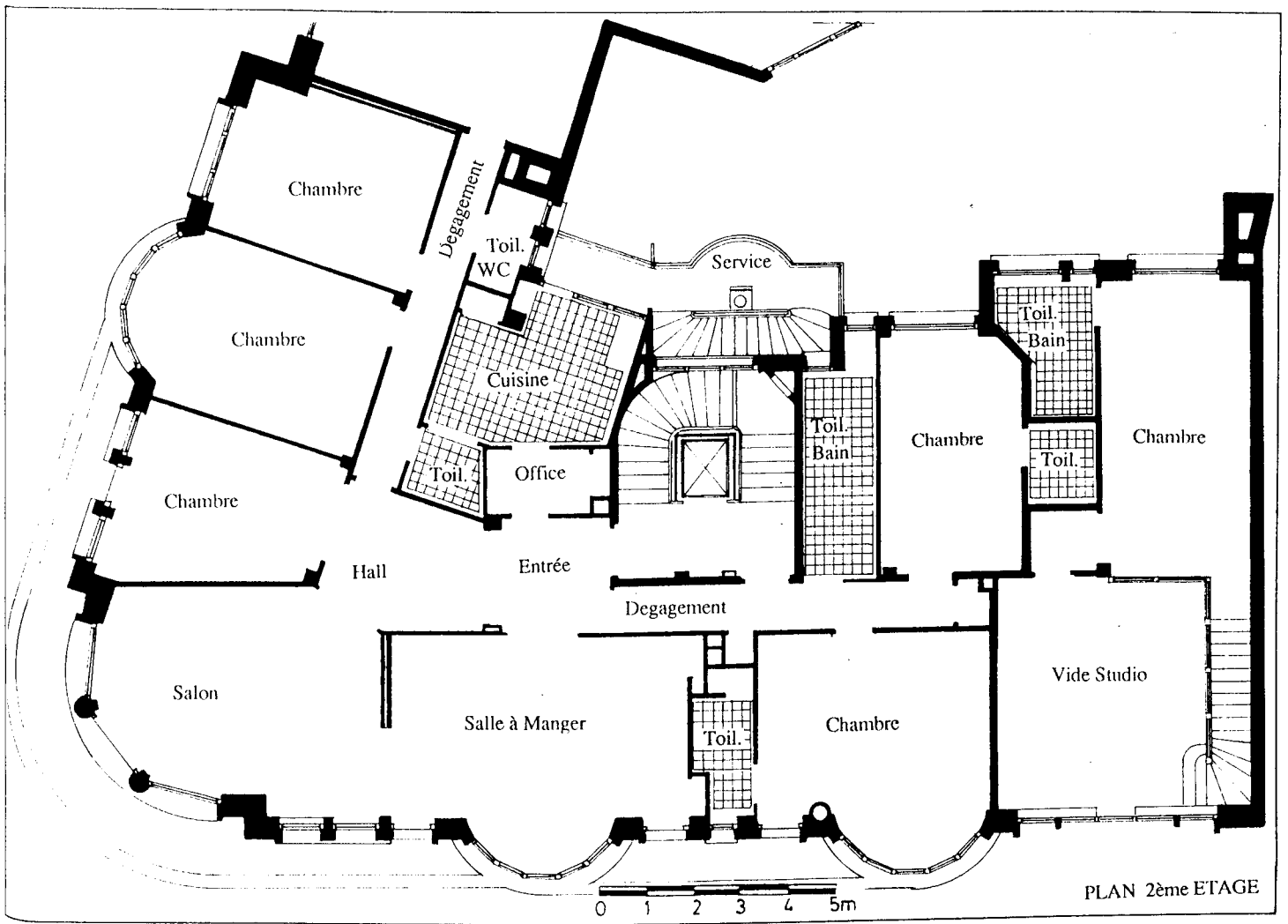




Origine du document	Reg-hyg-arch-mun
N° d'ordre:	14592
Date de la demande:	12/15/1938
Interet architectural	<input type="radio"/>
Architecte:	maeus
Ingénieur:	
Entrepreneur:	
Autres:	si-grands-travaux
Maitre d'Ouvrage:	si-grands-travaux-
Adresse de la construction	merly-rue-angle-strasbourg-bd
Type de la construction:	immeuble

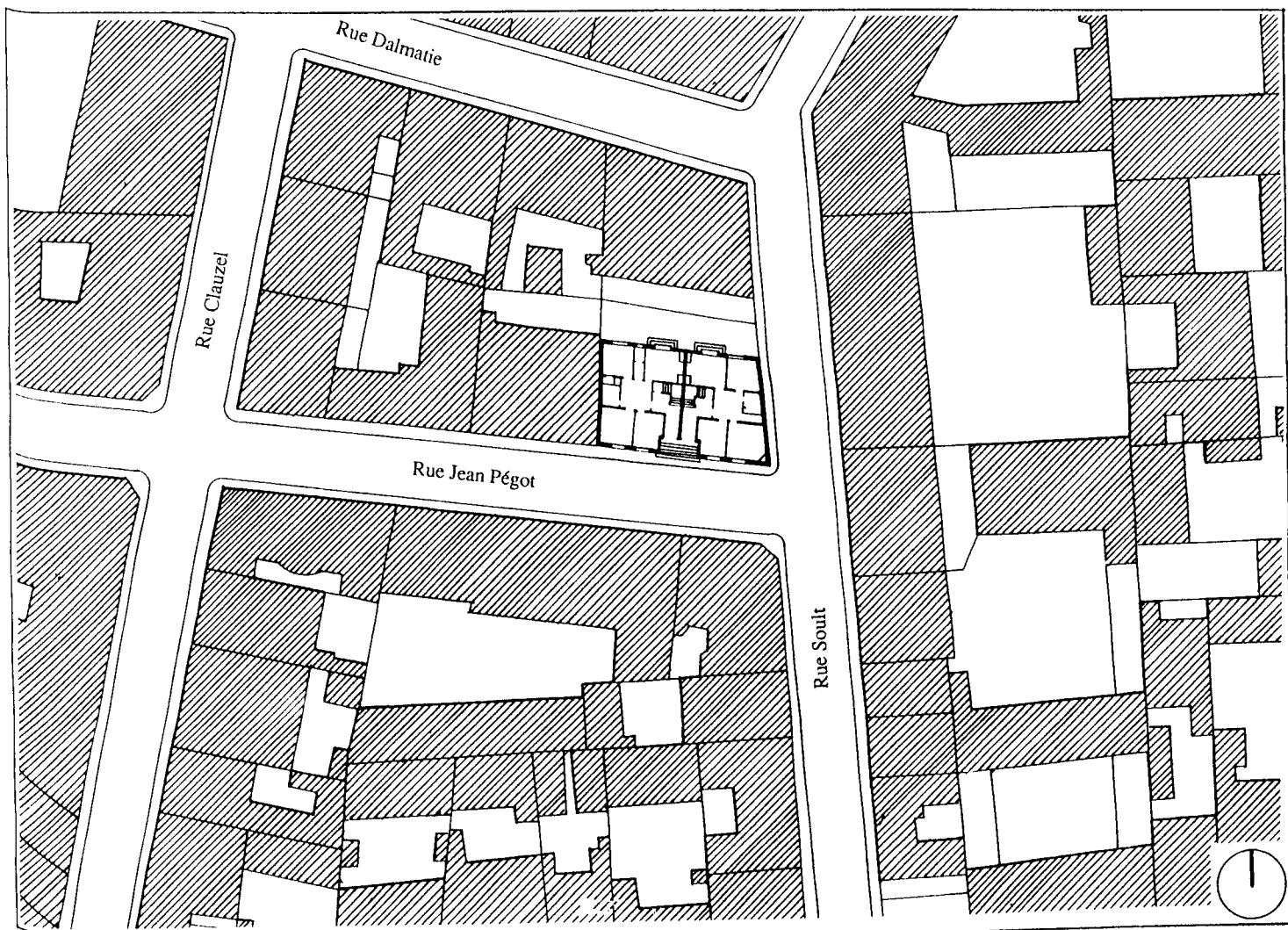


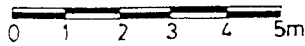
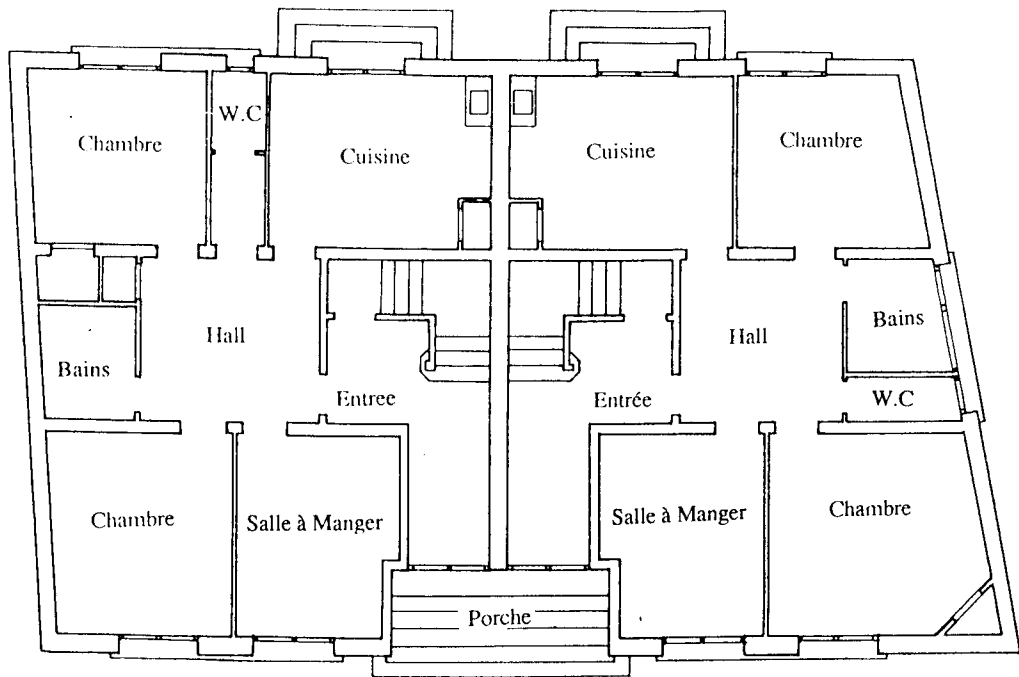




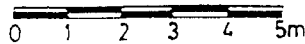
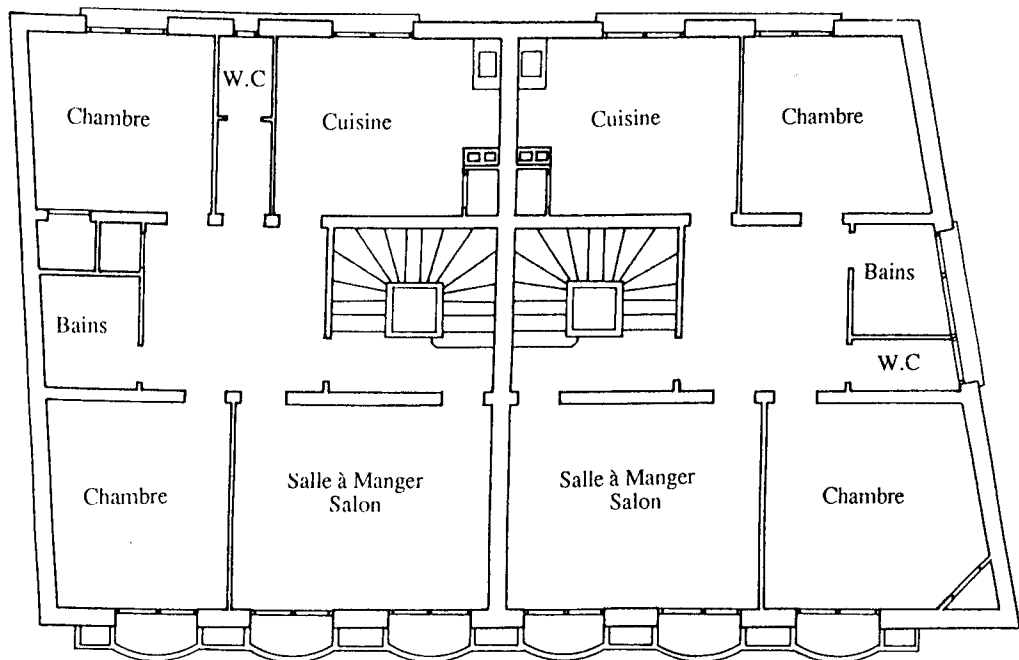
PLAN 2ème ETAGE

Origine du document	Reg-hyg-arch-mun
N° d'ordre:	14699
Date de la demande:	01/30/39
Interet architectural	<input type="radio"/>
Architecte:	
Ingénieur:	
Entrepreneur:	deromedi
Autres:	
Maitre d'Ouvrage:	deromedi
Adresse de la construction	soult-et-pegot-angle-rue-
Type de la construction:	Immeuble





PLAN RDC

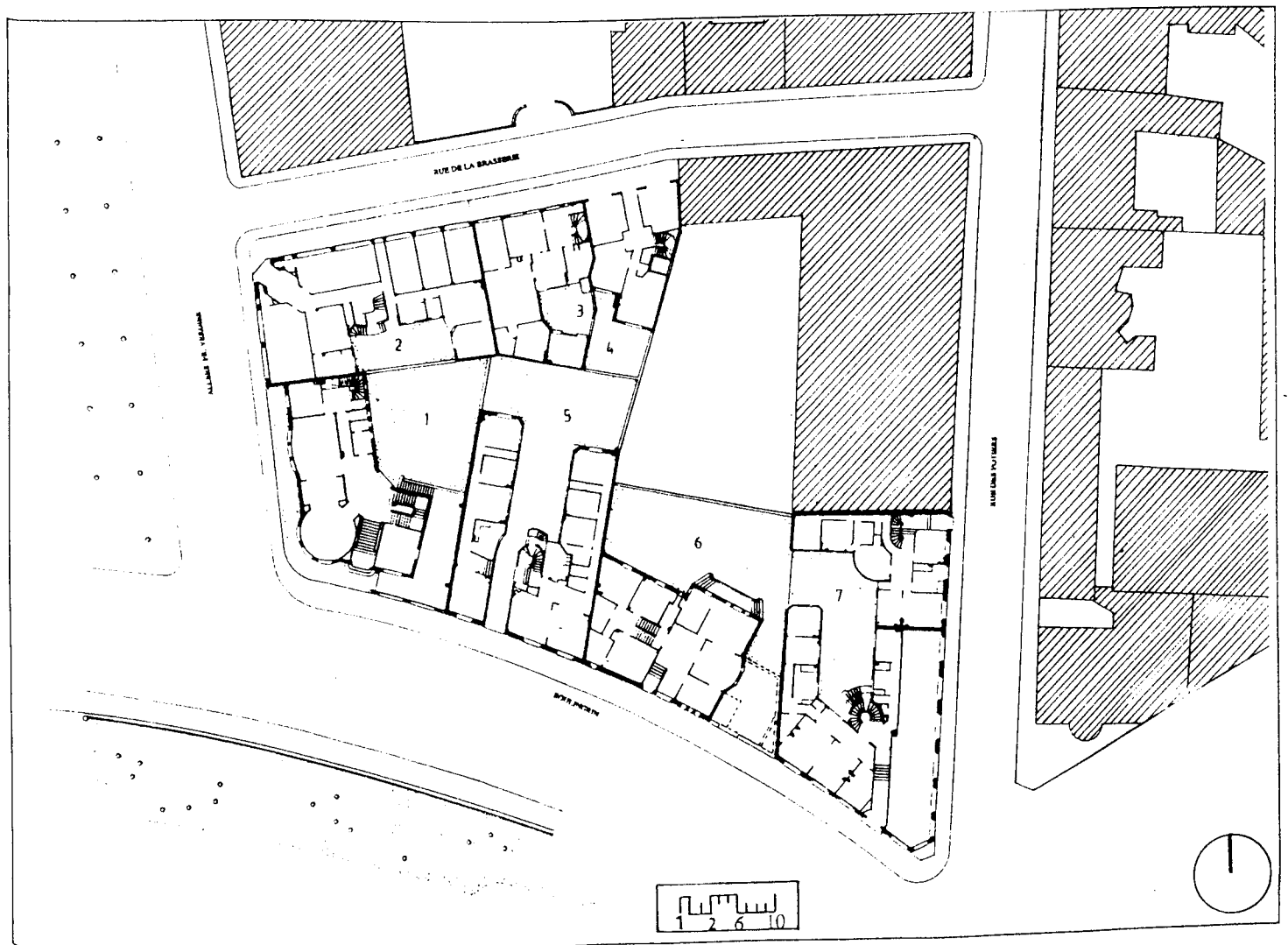


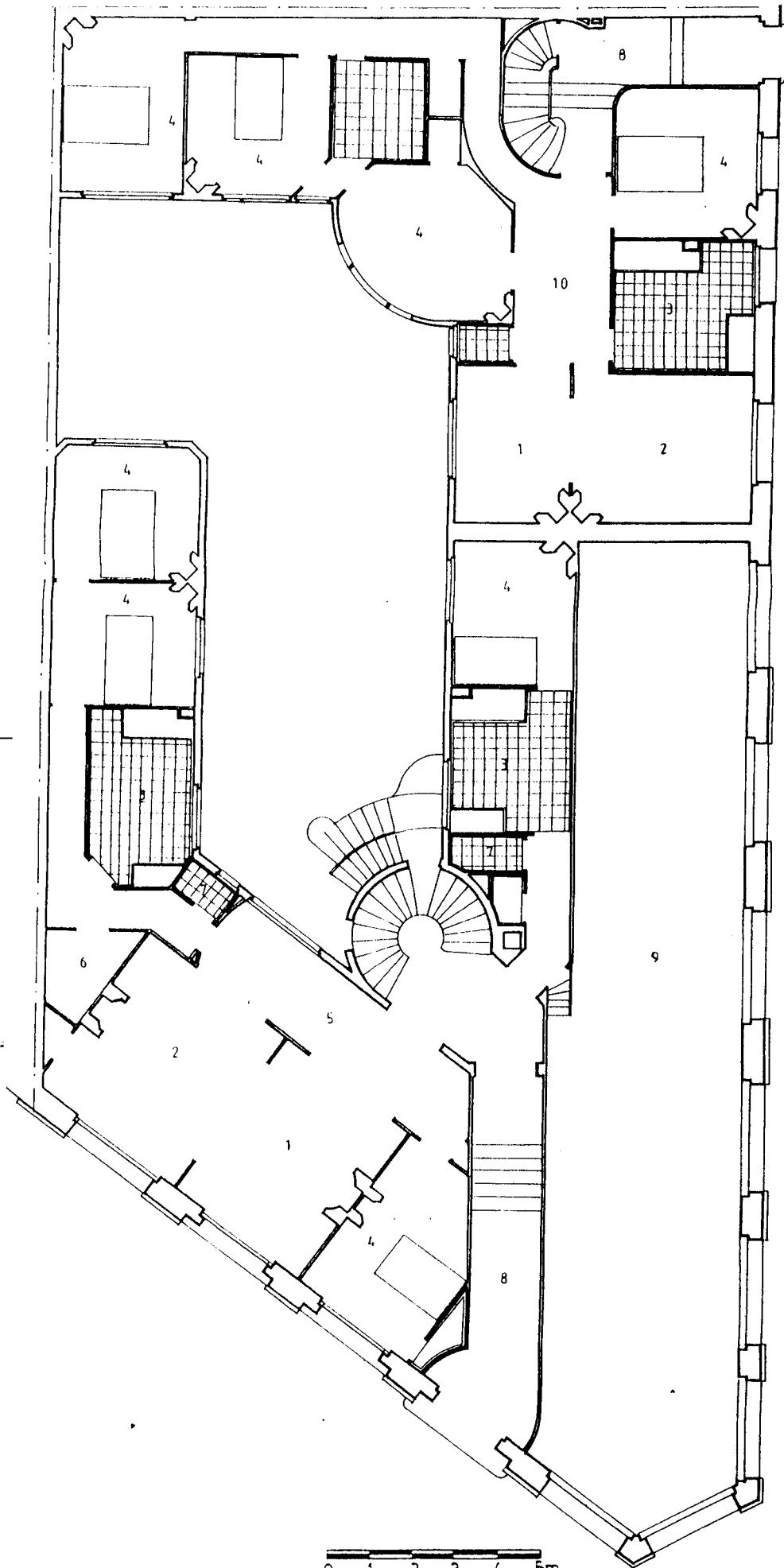
PLAN 1er ETAGE

## Le lotissement De Gontaud-Biron

Lotissement De Gontaud-Biron, angle allées du Boulingrin, allées François Verdier, rue de la Brasserie, autorisation de lotir par arrêté municipal du 21 juin 1932, dressée par l'architecte E. Pilette

1. Hôtel particulier Calestroupat, angle allées du Boulingrin, allées François Verdier, architecte E. Pilette, dépôt de permis: 11 avril 1932
  2. Immeuble Thuries, angle allées F. Verdier, rue de la Brasserie, architectes: Thuries frères, dépôt de permis: 7 février 1933
  3. Immeuble Gilet, rue de la Brasserie, architectes: J.et J.L. Gilet, dépôt de permis: 11 juin 1932
  4. Immeuble Espitalier, rue de la Brasserie, architectes: J.et J.L. Gilet, dépôt de permis: 16 janvier 1933
  5. Immeuble Valette, allées du Boulingrin, architecte: J. Valette, dépôt de permis: 7 Janvier 1933
  6. Maison Guignard, allées du Boulingrin, architecte: E. Pilette, dépôt de permis: 7 Novembre 1931. Extension, dépôt de permis: 23 décembre 1935
- Hors lotissement:
7. Immeuble Jourdet, angle allées du Boulingrin et rue des Potiers, architecte: J. Valette, dépôt de permis: 14 aout 1934

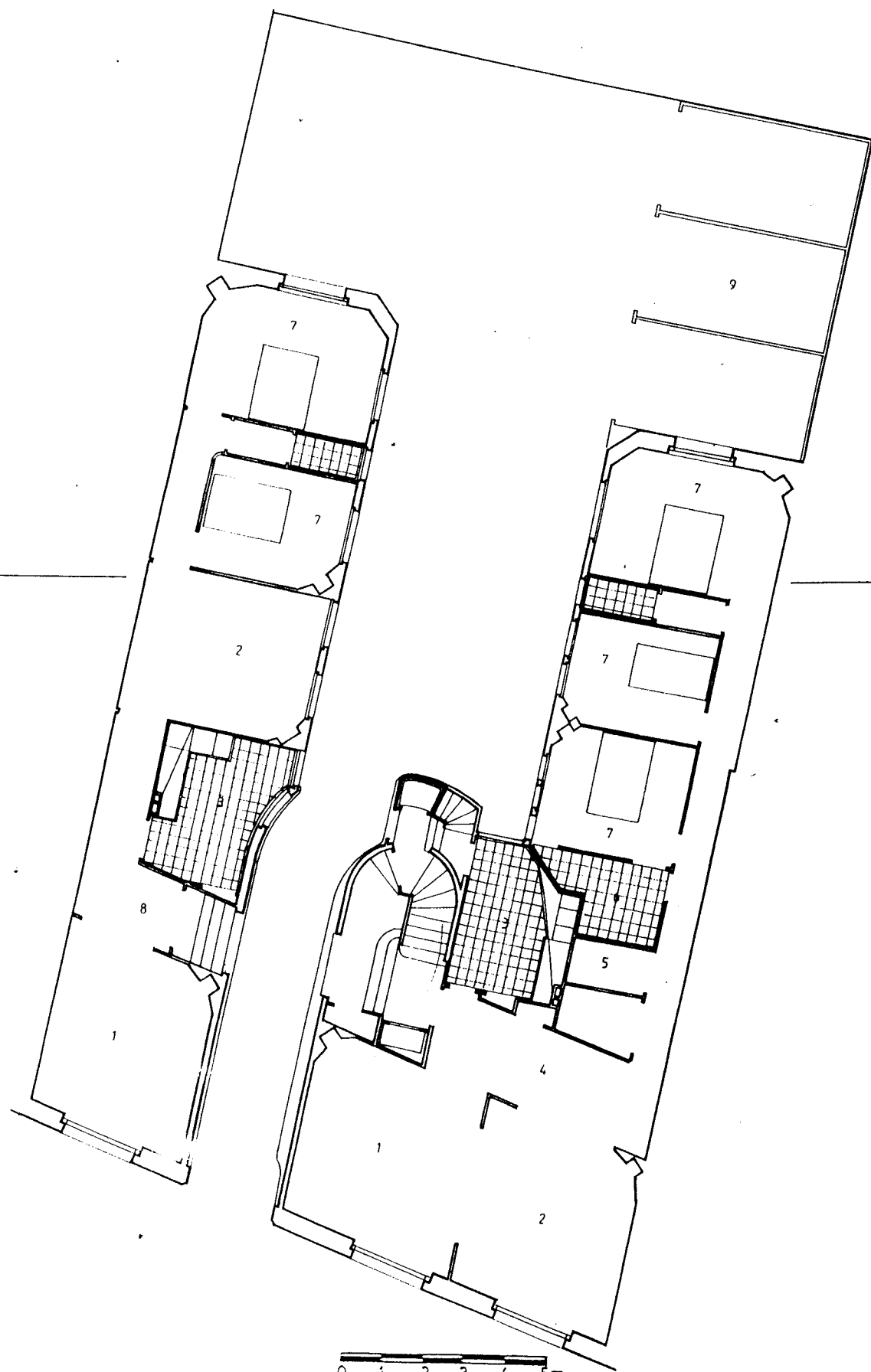




PLAN RDC







0 1 2 3 4 5m

PLAN RDC



